

500
les 21 50'

L'AMI DES MONUMENTS

TOME I^{er}. — ANNÉE 1887

Études publiées par M. CHARLES NORMAND

- Revue Géographique semestrielle.* — Rapports publiés tous les six mois sur les progrès de la Géographie pendant les années 1877, 1878, 1879. (*Épuisée.*)
- Carte de Jersey* — en trois couleurs — basée sur l'étude critique des documents existants et sur les observations personnelles de l'auteur. (*Épuisée.*)
- Description de l'Île de Jersey*, avec notice sur l'histoire de la carte de l'Île. (*Épuisée.*)
- Tracé nouveau proposé pour obtenir l'ombre de la sphère.*
- L'Architecture métallique antique.* — Du rôle du métal dans les constructions antiques. In-4° avec deux planches gravées au burin et 39 bois intercalés. 1883. — Ce travail, où se trouve développé, pour la première fois, le rôle du métal dans les constructions Grecques et Romaines, est presque épuisé. (Extrait de *l'Encyclopédie d'Architecture.*) La *Revue Archéologique* en a reproduit un résumé. Librairie Morel (Imprimeries réunies).
- Rapports* publiés chaque année sur le Congrès des Architectes français (extraits de *l'Encyclopédie d'Architecture*). Il n'en reste que quelques exemplaires. Années 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887. Librairie Morel (Imprimeries réunies).
- Les Fouilles d'Olympie.* (Id.) — In-4° avec nombreuses gravures. (*Épuisée.*)
- Les Fouilles de Pergame.* (Id.) — In-4° avec nombreuses gravures et une héliogravure. (Il n'en reste que quelques exemplaires.)
- Traductions et Notes de Voyages* relatives aux monuments anciens et modernes de l'Allemagne, publiées dans la *Gazette des Architectes*, *l'Encyclopédie d'Architecture* et la *Semaine des Constructeurs*.
- Bulletin de la Société des Amis des Monuments Parisiens.* — Premier volume in-8° de 350 pages, avec planches hors texte, eau-forte, nombreux bois intercalés donnant des dessins inédits et la reproduction de gravures anciennes. (Se continue.)
- L'Ami des Monuments français.* — Revue illustrée. 1^{re} année. Recueil de 102 motifs inédits, savoir: 60 planches hors texte, eaux-fortes, héliogravures, gravures sur bois, et 42 grandes gravures intercalées dans un texte de 374 pages in-8°, avec titres et tables analytiques très détaillées. Par an, pour la France, 20 fr. — Le fascicule, 5 fr. 90. Étranger, 25 fr.
- La 1^{re} année est épuisée; les exemplaires réservés que l'administration de *l'Ami* pourrait se procurer se vendront un prix croissant avec la rareté du volume, au cas où on pourrait satisfaire la demande. Actuellement, le prix du 1^{er} volume est du double de celui de l'abonnement, soit 40 francs, qui devront être adressés par mandat ou bon de poste. Cette somme sera retournée, s'il ne reste pas d'exemplaire disponible.
- L'Hôtel de Clugny.* Un magnifique volume in-4° Jésus sur papier de Hollande, accompagné de 30 eaux-fortes et héliogravures, tirées à part ou dans le texte, et de nombreux croquis dans le texte. Prix: 50 francs. — 51, rue des Martyrs.

L'AMI DES MONUMENTS

REVUE ILLUSTRÉE

ORGANE DU COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS

AVEC 102 GRAVURES HORS TEXTE ET DANS LE TEXTE

ÉTUDE ET PROTECTION DES MONUMENTS D'ART DE LA FRANCE.

PHYSIONOMIE DES VILLES, DÉFENSE DU PITTORESQUE ET DU BEAU

Architecture, Peinture, Sculpture, Curiosités, Souvenirs historiques, Sites pittoresques, etc.

FONDÉE ET DIRIGÉE PAR

CHARLES NORMAND

Architecte diplômé par le Gouvernement.

Secrétaire général de la Société des Amis des Monuments parisiens.

Président honoraire de la Société des Amis des Monuments rouennais.

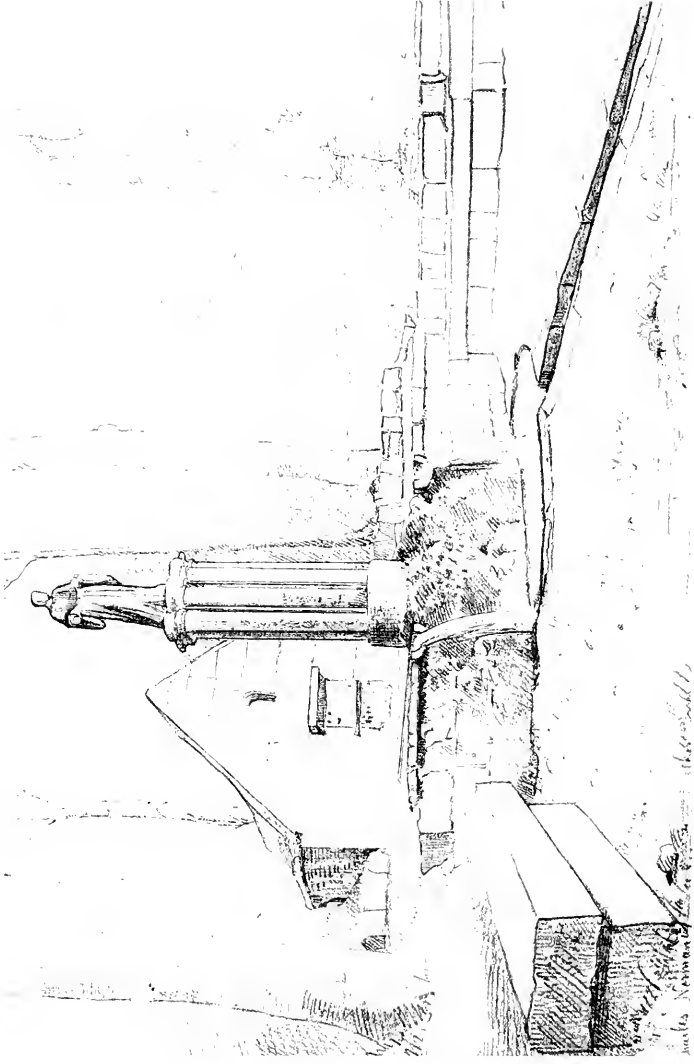
Tome I^{er}. — Année 1887

PARIS

ADMINISTRATION: 51, RUE DES MARTYRS

1888

Tous droits de traduction et de reproduction réservés.



MONUMENT DE CHARLES-MATHIEU
à la mémoire de son corps de Charles-Mathieu

L'AMI DES MONUMENTS

REVUE TRIMESTRIELLE ILLUSTRÉE

CRÉÉE DANS LE BUT DE VEILLER SUR LES MONUMENTS D'ART DE LA FRANCE

LA PHYSIONOMIE DES VILLES

LA DÉFENSE DU PITTORESQUE ET DU BEAU

*Architecture, Peinture, Sculptures, Curiosités, Souvenirs historiques,
Sites pittoresques.*

A NOS LECTEURS

La nécessité de défendre les œuvres belles ou curieuses qui font l'ornement de notre patrie n'a plus besoin de démonstration : mais l'organisation des mesures de défense est urgente.

Tel est le but de la *Revue* que nous fondons aujourd'hui.

Elle servira de tribune à toutes les manifestations en faveur de la défense de nos monuments d'architecture, de peinture, de sculpture, de nos curiosités et de nos souvenirs historiques. Nous ne songerons pas moins au présent qu'au passé ; à cet effet, nous veillerons sur la physionomie des quartiers nouveaux de nos villes et sur la sauvegarde des aspects pittoresques de nos campagnes.

Ce qui caractérise cette *Revue*, c'est son souci de l'aspect des choses nouvelles, c'est son désir de défendre le beau sous toutes ses formes, qu'il soit ancien ou nouveau, l'œuvre des hommes ou de la nature.

Des études diverses, accompagnées de gravures reproduisant des œuvres inédites ou peu connues de la France et de la *France coloniale*, compléteront notre œuvre, qui se propose de convaincre plutôt que de critiquer, d'éclairer plutôt que de combattre ; aussi les administrations qui décident du sort des choses s'habitueront-elles graduellement à trouver en nous non pas des opposants ou des fâcheux, mais bien des alliés véritables et directs ¹. Nous rechercherons les moyens d'assurer le développement du goût public par une décoration mieux entendue des rues, des places et des villes.

1. Ch. Garnier. Discours à la séance de fondation de la Société des Amis des Monuments rouennais.

Ce recueil n'aurait-il d'autre but que d'enregistrer tout ce qui disparaît en France, qu'il aurait déjà sauvé de l'oubli bien des choses intéressantes. D'ailleurs une telle liste sera bientôt assez longue pour faire sentir amèrement les richesses que nous perdons chaque jour, sans que la grande masse du public français puisse en avoir le moindre soupçon.

Le succès obtenu par le *Bulletin de la Société des Amis des Monuments parisiens* nous engage à adopter pour modèle cette publication qui a aujourd'hui fait son chemin; notre *Revue* fera pour la France ce qu'il fait pour Paris. Ce sont deux œuvres bien distinctes, mais qui se complètent mutuellement.

Les Sociétés régionales auxquelles leurs ressources ne permettraient pas la création de bulletins particuliers trouveront dans l'*Ami des Monuments* un organe à leur disposition. Dans tous les cas notre recueil centralisera, pour les répandre partout, les bons exemples et les actes d'initiative généreuse annoncés dans des bulletins locaux qui pourraient n'avoir qu'une publicité restreinte en raison de leur multiplicité. Cette *Revue* étant une entreprise toute privée, l'indépendance de chaque Société se trouve respectée, tout en assurant à chacune les avantages de la centralisation et la force qu'on acquiert par l'association. Par ces moyens, les efforts si dignes d'intérêt de tant de Comités et de Sociétés diverses seront connus de toute la France ainsi que de l'étranger. Il importe qu'on sache au dehors les richesses admirables que nous possédons chez nous; tout esprit curieux voudra les connaître dès qu'il soupçonnera *les trous*, les recoins ignorés qui les recèlent.

Nous nous efforcerons de donner un grand attrait aux gravures qui reproduiront des œuvres inédites ou peu connues : les articles seront choisis avec le plus grand soin.

Nous donnerons une large place aux croquis, qui ont le charme des vives impressions, ainsi qu'aux reproductions les plus précises.

Les érudits et les artistes des départements trouveront un organe heureux d'accueillir leurs découvertes et leurs études si précieuses et de leur donner la publicité méritée qui leur manquait jusqu'ici. Enfin notre *Revue* centralisera toutes les nouvelles relatives aux actes de vandalisme que ses correspondants lui communiqueront.

Notre *Revue* est étrangère à toute idée de secte ou de parti, ainsi qu'en témoignent les noms des membres de son Comité et de ses fondateurs. La réunion, dans un même Comité, d'éléments si divers,

manifeste d'une façon éclatante que, dans les arts, les généreuses pensées dominent toute autre considération.

L'essai que nous tentons, à nos risques et périls, a besoin, pour réussir, du concours de tous ceux qui ont à cœur le triomphe de ces idées : ce que nous entreprenons de sauver, ce sont nos trésors d'arts et nos sites ; c'est surtout notre clair génie français, que l'exagération des tendances utilitaires et de l'esprit d'agioteage ou d'exploitation à outrance menace d'étouffer, tandis qu'il peut et doit encore éclairer et charmer le monde. C. N.

MEMBRES FONDATEURS ET MEMBRES DU COMITÉ

DE LA

REVUE DES MONUMENTS FRANÇAIS

Nous avions l'intention de publier ici une liste donnant pour chaque département les noms des membres du Comité. Mais cette liste n'étant pas définitivement arrêtée, nous la donnons en suivant l'ordre alphabétique ; l'indication du département représenté par chacun de nos collègues se trouve à la suite de son nom.

Nous n'avons pas voulu différer plus longtemps l'apparition du premier numéro de la *Revue*, ni mettre dans l'impossibilité de se joindre à nous bien des dévouements utiles qui se fussent ainsi trouvés écartés avant que l'œuvre eût été portée à la connaissance du public. Mais nous donnerons le plus promptement possible la liste du Comité pour chaque département.

En fondant ce Comité, dont tant d'hommes d'une haute valeur ont compris la nécessité, nous nous sommes proposés de créer un instrument propre à réaliser le programme exposé ci-dessus. A chacun de signaler les méfaits qu'il connaît, les idées qu'il jugera utiles de répandre, d'indiquer les œuvres qu'il croira bon de faire connaître par des reproductions ou des descriptions ; à chacun des membres du Comité revient l'honneur de propager partout cet amour du beau qui a réuni les hommes les plus opposés sur un terrain commun, de lui gagner des adhérents dans tous les rangs de la société.

Pour donner à ce comité un moyen d'action, nous avons créé cette *Revue*, qui permettra de vulgariser les idées qui nous animent tous. Plus nous la repandrons, plus nous aurons chance de voir nos efforts aboutir. Nous ne négligerons aucune des améliorations qu'il nous sera possible de réaliser. — C. N.

Voici les noms des fondateurs :

- Allorge*, architecte. — Seine-et-Oise.
Ancelet, architecte du Ministère des travaux publics. — Seine.
André, de la librairie André, Daly et Cie.
André (Jules), architecte du Muséum, membre de l'Institut, inspecteur général des bâtiments civils.
Arnaud (comte), ministre plénipotentiaire, conseiller général de l'Aube. — Aube.
Audiat, président de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, à Saintes (Charente-Inférieure).
Augé de Lassus, homme de lettres. — Seine-et-Oise.
Auny, architecte, à Nancy. — Meurthe-et-Moselle
- Baillon* (comte de), château de Chissay, par Montrichard. — Loir-et-Cher.
Ballu (Albert), architecte diocésain d'Alger.
Ballu (Roger), inspecteur des Beaux-Arts.
Baltard (M^{me} Victor).
Barbey, architecte à Nancy. — Meurthe-et-Moselle.
Barre, président de la Société des Architectes de la Seine-Inférieure.
Beaurain (Narcisse), bibliothécaire de la ville de Rouen, à Rouen.
Berry (G.), conseiller municipal de Paris. — Seine.
Berthele (Joseph), archiviste du département des Deux-Sèvres, directeur de la *Revue Poitevine et Saintongeaise*. — Deux-Sèvres.
Bertrand (Émile), architecte diplômé par le gouvernement.
Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts.
Bignon.
Blache, docteur.
Bonaparte (prince Roland).
Bon-Durand, archiviste du département du Gard, à Nîmes. — Gard.
Bouché, ancien intendant général de l'armée.
Boucher (M^{me} Saint-Agnan).
Boulangør, peintre, membre de l'Institut.
Bourbonne (de). — Aube.
Le Bourgeois, ancien inspecteur de l'enseignement primaire.—Loire-Infér.
Boussard, directeur du *Moniteur des Architectes*. — Yonne.
Boyer, architecte. — Bouches-du-Rhône. Tonkin.
Bulot, architecte en chef du département de Seine-et-Marne.
Buquet (Charles), ancien adjoint au maire du VI^e arrondissement.
- Camille de la Croix* (R. P.), membre correspondant du Ministère de l'Instruction publique, directeur des fouilles de Sanxay.
Capelle, publiciste.
Champeaux (de), inspecteur des Beaux-Arts.
Chapu, statuaire, membre de l'Institut. — Seine-et-Marne.
Chardin, peintre. — Côtes-du-Nord.
Chardon, ingénieur. — Indre-et-Loire.
Le Chatellier, architecte diplômé par le gouvernement.
Chedanne, architecte.
Chevallier, architecte, président de la Société des architectes des Alpes-Maritimes.

Chevrier.

Combebiac, architecte du département de Tarn-et-Garonne.

Comte (Jules), directeur des Bâtiments civils et Palais nationaux.

Corroyer, architecte, inspecteur général des édifices diocésains.—Somme.

Dalligny, directeur du *Journal des Arts*. — Nièvre.

Daly (César), président honoraire de la Société des architectes des Alpes-Maritimes, directeur de la *Revue d'Architecture* et de la *Semaine des Constructeurs*. — Alpes-Maritimes.

Daly (Marcel), sous-directeur de la *Semaine des Constructeurs*.

Daumet, architecte, membre de l'Institut. — Oise.

Davoust, architecte diplômé par le gouvernement.

Debray, publiciste, à Rouen.

Depoin, secrétaire général de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin, à Pontoise.— Seine-et-Oise.

Deslignières, architecte diocésain de l'Aude, diplômé par le gouvernement.

Despoys de Folleville, membre du Comité des Amis des Monuments rouennais.

Desportes (E.), architecte de la ville de Nogent-sur-Seine, à Nogent-sur-Seine.— Aube.

Didron, peintre-verrier, 6, boulevard d'Enfer.

Dormoy, architecte de la ville de Bar-sur-Aube, président de la Société des architectes de l'Aube, à Bar-sur-Aube. — Aube.

Drapeyron, secrétaire général de la Société de topographie de France, directeur de la *Revue de Géographie*. (Sites pittoresques.)

Dreyfus (G.), membre de la Commission des Monuments historiques, 101, boulevard Malsherbes.

Dubufe, peintre.

Dufour, bibliothécaire à Corbeil. — Seine-et-Oise.

Dupuis, publiciste.

Durand-Claye, ingénieur des ponts et chaussées, professeur à l'École des Beaux-Arts.

Durieux, à Nancy. — Meurthe-et-Moselle.

Duruy (Victor), membre de l'Institut.

Duvauchel, homme de lettres. — Oise.

Edwards, secrétaire honoraire de l'*Egypt Exploration Fund*, membre de la Société pour l'avancement des études helléniques.

Esperandieu (Emile), lieutenant d'infanterie, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, professeur à l'École militaire d'infanterie, à Saint-Maixent.— Deux-Sèvres.

Fauquet, vice-président des Amis des Monuments rouennais, conseiller municipal, à Rouen.

Favre (Félix), de l'*Encyclopédie d'Architecture*, membre du Comité des Amis des Monument parisiens.

Franklin, conservateur de la Bibliothèque Mazarine à l'Institut.

Garnier (Charles), architecte, membre de l'Institut, président de la Société des Amis des Monuments parisiens, inspecteur général des Bâtiments civils.

- Gatines* (René de), peintre, secrétaire de la Société libre des Artistes.
- Gauchery*, architecte à Vierzon.
- Gauthier* (Edmond), greffier au tribunal de Loches. — Indre-et-Loire.
- Geay*, architecte à Limoges.
- Ginest* (Etienne Saint-), architecte du Doubs, à Besançon.
- Gillet*, architecte du département de la Marne, à Châlons-sur-Marne.
- Gion* (Paul), architecte, rue de Tournon.
- Giroud*, architecte des Bâtiments civils, chargé des Haras de Cluny, membre correspondant de l'Académie de Mâcon. — Saône-et-Loire, Rhône.
- Gosset*, architecte à Reims. — Marne.
- Grégoire*, secrétaire de section de la Société de Topographie de France. (Sites pittoresques.)
- Guillaume* (abbé), secrétaire de la Société d'Etude des Hautes-Alpes, à Gap. — Hautes-Alpes.
- Guillaume* (Edmond), architecte du Louvre, membre du Comité des Amis des Monuments parisiens. — Nord.
- Guillaume* (Eugène), statuaire, membre de l'Institut, professeur au collège de France.
- Guillon* (Adolphe), peintre, du Comité des Amis des Monuments parisiens. — Yonne.
- Guyot* (Yves), député de la Seine. — Seine. Côtes-du-Nord.
- Hanotaux* (Karl), président du deuxième groupe de l'Alliance pour la propagation de la langue française. — Aisne.
- Hardy*, architecte diocésain du département du Tarn, de Nancy et de Cambrai. — Nord, Meurthe-et-Moselle.
- Hemmer*, peintre. — Alsace.
- Hermant* (Jacques), architecte diplômé par le Gouvernement.
- Hilaire* (marquis de Queux de Saint-), président de la Société pour l'avancement des Etudes grecques. — Char.-Inf., Nord.
- Hoffbauer*, architecte, auteur de *Paris à travers les Ages*.
- Ideville* (comte Henri d'), homme de lettres. — Puy-de-Dôme.
- Joanne* (Paul), directeur des *Guides Joanne*.
- Jobbé-Duval*, peintre, conseiller municipal. — Seine.
- Josso*, architecte diplômé par le Gouvernement. — Loire-Inférieure.
- Juglar*, professeur à l'École des Sciences politiques, vice-président de la Société d'Économie politique. — Calvados.
- Julien*, architecte diplômé par le Gouvernement, professeur à l'École des Beaux-Arts.
- Julliot*, président de la Société archéologique de Sens.
- Lafenestre*, conservateur adjoint de la peinture et des dessins au musée du Louvre, membre de la Commission de l'Inventaire général des richesses d'art de la France. — Loiret.
- Laloux*, architecte diplômé par le Gouvernement et de la basilique de Saint-Martin, à Tours — Indre-et-Loire.
- Lameire* (Ch.), peintre, membre de la Commission des Monuments historiques. — Finistère.

- Lamy* (Ernest).
- Lansyer*, peintre — Indre-et-Loire.
- Lasteyrie* (Robert de), membre de la commission des Monuments historiques.
- Laugier*, secrétaire général de la Prefecture de Marseille. — B.-du-Rhône.
- Le Breton*, conservateur du Musée céramique de Rouen, président de la Société des Monuments rouennais.
- Leclerc*, architecte du palais de Versailles, à Versailles — Seine-et-Oise, Haute-Garonne, Nord.
- Legrand*, agent voyer du département de la Nièvre.
- Lejeune*, architecte, membre de la Société des Amis des Monuments parisiens.
- Lenonniér*, professeur à l'École des Beaux-Arts, membre du Comité des Amis des Monuments parisiens. — Seine-Inférieure.
- Lenoir* (Albert), membre de l'Institut, président honoraire des Amis des Monuments parisiens, membre du Comité des Travaux historiques — Seine.
- Lenoir* (Alfred), statuaire, membre du Comité des Monuments parisiens.
- Lenoir* (Léon), architecte, à Nantes. — Loire-Inférieure.
- Letrosne*, architecte.
- Lévy* (Émile), du *Moniteur des Architectes*.
- Lébnitz*, céramiste.
- Lopez Sylva*, peintre.
- Louvier*, architecte en chef du département du Rhône, membre correspondant de l'Institut, professeur d'architecture à l'École des Beaux-Arts de Lyon. — Rhône.
- Mager*, auteur de l'*Atlas colonial*, chargé du service des cartes coloniales et archéologiques de la *Revue*.
- Magne* (Lucien), architecte diocésain d'Autun. — Saône-et-Loire.
- Maignan* (Albert), peintre, secrétaire-adjoint du Comité des Amis des Monuments parisiens.
- Marcel*, architecte diplômé par le Gouvernement.
- Marcille* (Eudoxe), conservateur du musée d'Orléans. — Loiret.
- Marcuse*, architecte de l'Association polytechnique, secrétaire du Comité des Inscriptions parisiennes, secrétaire-adjoint des Amis des Monuments parisiens. — Gironde.
- Marmottan* (Paul), critique d'art.
- Martinic* (général), contrôleur général de l'armée, président de la Société de Topographie de France. (Sites pittoresques de la France.)
- Massiou*, architecte diocésain à la Rochelle. — Charente-Inférieure.
- Maçet*, architecte. — Creuse.
- Ménorval* (de), conseiller municipal. — Seine.
- Mercié* (Antonin), statuaire. — Haute-Garonne.
- Métivier*, architecte du département du Gers, à Auch.
- Meyrargues*, trésorier de l'Alliance pour la propagation de la langue française. — Avignon.
- Michel* (André), critique d'art. — Hérault.
- Micusement*, photographe, attaché à la Commission des Monuments historiques. — Loir-et-Cher.

- Millerand*, député. — Seine.
- Monnier*, architecte, secrétaire-adjoint de la Société centrale des Architectes. — Jura; Haute-Saône; Doubs.
- Monteil* (Edgard), conseiller municipal. — Seine.
- Muller* (l'abbé Étienne), chanoine honoraire, à Senlis, correspondant du Ministère de l'instruction publique à Senlis. — Oise.
- Muntz* (Eugène), conservateur de l'École des Beaux-Arts de Paris. — Bas-Rhin; Vaucluse.
- Musset* (Georges), conservateur de la bibliothèque et des musées de la Rochelle, correspondant du Ministère de l'instruction publique. — Deux-Sèvres.
- Nicard* (Pol), bibliothécaire de la Société des Antiquaires de France, membre du Comité de la Société des Amis des monuments parisiens. — Seine.
- Nicaise* (Auguste), correspondant du Ministère de l'instruction publique, à Châlons-sur-Marne. — Marne.
- Nicolas*, architecte en chef du département du Calvados, diplômé par le Gouvernement, à Caen. — Calvados.
- Normand* (Alfred), architecte, inspecteur général des édifices pénitentiaires.
- Normand* (Charles), architecte diplômé par le Gouvernement, secrétaire général de la Société des Amis des Monuments parisiens.
- Oheix* (Robert), de Savenay — Loire-Inférieure.
- Olivier* (Arsène), ingénieur. — Aube.
- Orbigny* (A. d'), président de la Société des Amis des Arts de la Rochelle — Charente-Inférieure.
- Palustre* (Léon), président honoraire de la Société française d'Archéologie, à Tours.
- Paul* (Georges Saint-), auditeur de 1^{re} classe au Conseil d'État.
- Planat*, directeur de la *Construction moderne*.
- Poggi* (Paul), architecte inspecteur des édifices diocésains de la Corse.
- Pons*, architecte en chef de l'Aveyron.
- Proth* (Mario), homme de lettres. — Moselle.
- Questel* (Ch.), architecte, membre de l'Institut, président du Conseil des Bâtiments civils. — Seine-Inférieure.
- Quellien*. — Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord. (Traditions populaires.)
- Rance* (abbé), professeur à la faculté d'Aix, à Aix. — Bouches-du-Rhône.
- Raulin*, architecte diocésain d'Angers — Maine-et-Loire.
- Read* (Charles), ancien chef des Travaux historiques de la ville de Paris, ancien directeur du musée Carnavalet, membre de la Société des Antiquaires. — Lot-et-Garonne. Gironde. Loiret. Drôme.
- Régamey*, peintre, inspecteur de l'Enseignement du dessin.
- Reinach* (Salomon), ancien élève de l'École d'Athènes, conservateur-adjoint du musée de Saint-Germain, membre du Comité des Amis des Monuments parisiens et de la Commission archéologique de Tunisie. — Tunisie.

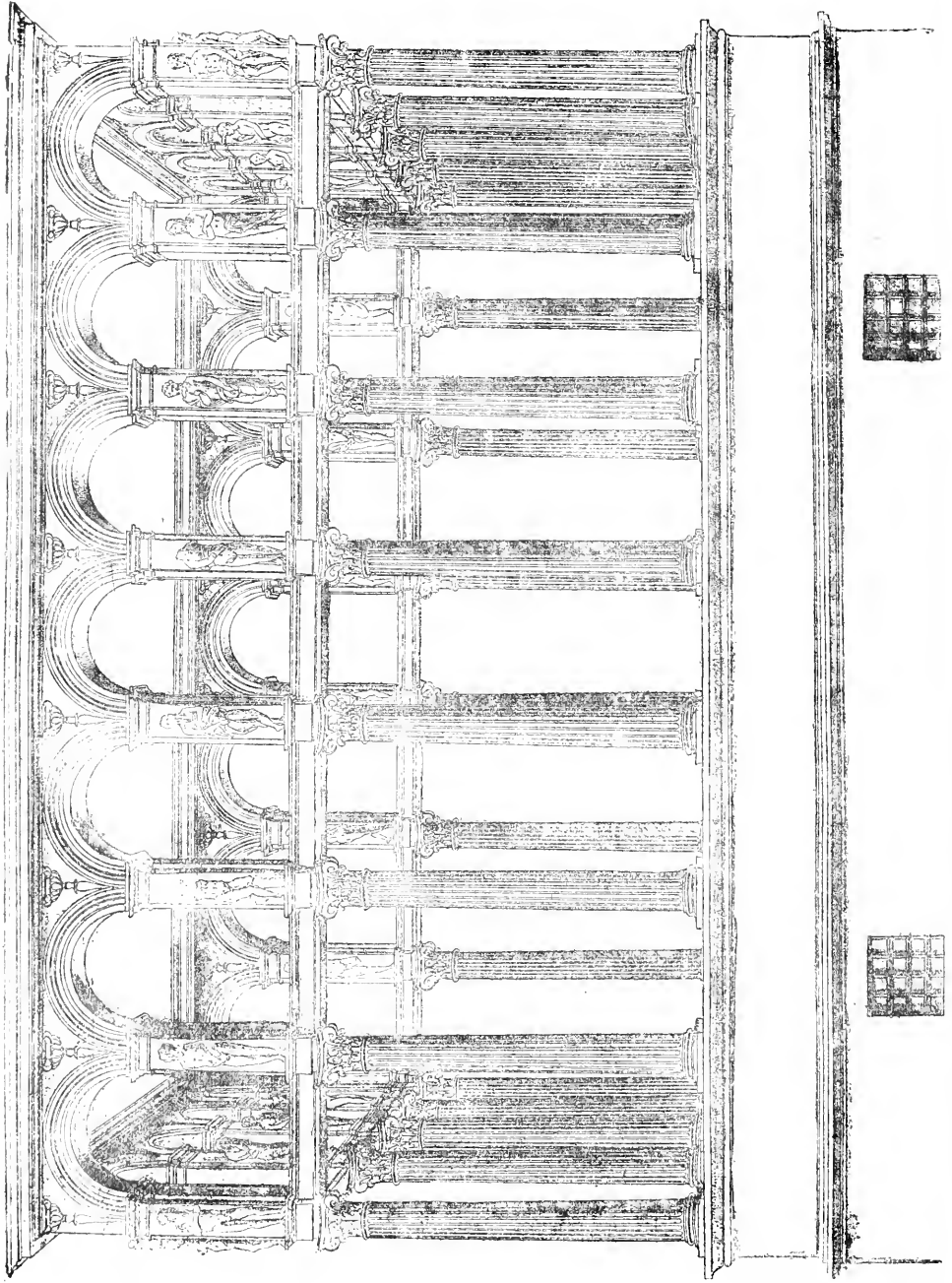


Planche 2. — LES TUTELES A BORDEAUX, Construction romaine aujourd'hui détruite.
Estampe au trait, lavée par du Cerceau. D'après de Geymuller, *Les de Cerceau*.

- Reinach* (Joseph), directeur de la *République française*, membre du Comité des Amis des Monuments parisiens. — Seine-et-Oise.
- Rhône* (Arthur), trésorier de la Société des Amis des Monuments parisiens. — Côtes-du-Nord.
- Riondel*, architecte du département de l'Isère, à Grenoble.
- Rochet*, architecte. — Haute-Garonne.
- Rosières*, homme de lettres, à Meulan. — Seine-et-Oise.
- Roux*, architecte, à Lyon. — Rhône.
- Rupin*, à Brives. — Corrèze.
- Ruprich* (Robert), inspecteur général des Monuments historiques. — Calvados.
- Saladin*, architecte diplômé par le Gouvernement, chargé de missions en Tunisie par le Gouvernement. — Tunisie.
- Sallé*. — Ain.
- Salleron*, architecte diplômé par le Gouvernement.
- Samson*, architecte.
- Saubier*, architecte, inspecteur des édifices diocésains. — Aude.
- Sédille* (Paul), vice-président de la Société centrale des Architectes et de la Société des Amis des Monuments parisiens, architecte du musée de Sévres. — Yonne.
- Sellier* (Th.), président de la Société « le Vieux Montmartre ». — Aisne.
- Sisson* (Th.), professeur. — Ain. Allier. Tarn.
- Tamizey de Larroque*, correspondant de l'Institut, à Gontaud. — Lot-et-Garonne.
- Taine*.
- Tardieu*, directeur de l'*Auvergne illustrée*. — Puy-de-Dôme.
- Tausserat*, attaché au Ministère des affaires étrangères. — Marne.
- Tavet*, membre de la Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise. — Seine-et-Oise.
- Tournade* (Albert), architecte. — Ile-et-Vilaine.
- Terrade* (Albert), à Versailles.
- Trélat*, directeur de l'École spéciale d'architecture, architecte en chef du département de la Seine.
- Uchard*, architecte honoraire de la ville de Paris, membre du Conseil d'architecture. — Loire-Inférieure. Gironde. Ile-et-Vilaine.
- Vallette* (René), secrétaire général de la Société artistique et archéologique de la Vendée, correspondant des antiquaires de France. — Vendée.
- Vandal*, auditeur de 1^{re} classe au Conseil d'État.
- Varat*, chargé de missions par le Gouvernement.
- Varinard*, architecte. — Loire.
- Vausenat*, ingénieur civil, secrétaire de la Société Ramond, directeur et l'un des fondateurs de l'observatoire national du Pic du Midi, à Bagnères-de-Bigorre. — Hautes-Pyrénées.
- Vaux* (baron Ludovic de), homme de lettres. — Seine-et-Oise.
- Vuagneux* (Henri). — Calvados.
-

LE VANDALISME DANS LES DÉPARTEMENTS

I. — LE VANDALISME A DINAN

Dinan (Côtes-du-Nord) est une petite ville de 10,000 habitants que les étrangers viennent volontiers visiter pour sa situation pittoresque sur les bords de la Rance, pour ses églises et ses vestiges de fortifications. En supprimant ou en mutilant ceux-ci, le conseil municipal détruit donc une attraction de Dinan. Il s'y est cependant attaché avec une persévérance qui n'a rien de louable. Il y a quelques années, du côté Nord, on entrait par la porte de Brest, voûte flanquée de deux tourelles. L'architecture n'en était peut-être pas très remarquable, mais l'aspect en était pittoresque. Le passage était trop étroit, soit ; ou aurait pu couper le vieux rempart à droite ou à gauche, y faire passer une route et laisser le monument. On a démoli rempart et porte, et on a fait une place. Une rue était nécessaire pour venir de la gare, on aurait pu la faire longer les vieux murs. On a fait bâtir de vilaines maisons devant les vieux murs et on a placé la rue au-delà. Sur la promenade *des Fossés*, qui fait encore à peu près le tour de la ville, les vieux murs existent encore, mais sont masqués en partie par des écuries, des hangars, des dépôts de toutes sortes, des fumiers qui n'ont rien d'attrayant. Me plaçant au point de vue utilitaire, je considère que Dinan, en ne veillant pas mieux à la conservation de son *capital archéologique*, commet une faute économique.

YVES GUYOT,
Député.

II. — LE VANDALISME A SAINTES

Le clocher de Saint-Eutrope, à Saintes, menacé de ruine.

M. Louis Audiat, membre du *Comité des Monuments Français* pour le département de la Charente-Inférieure, l'actif président de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, nous a signalé dans son *Bulletin* de janvier 1887 un fait sur lequel nous attirons l'attention de nos confrères et de l'autorité compétente. Voici comment il s'exprime :

« L'élégant clocher de Saint-Eutrope à Saintes, bâti par Louis XI, grand dévotieux à « monsieur Saint-Eutrope », à qui il demandait la

guérison de son hydropisie, est dans le plus triste état. Sur la plateforme qui supporte la flèche élégante flotte un véritable étang. Pour arriver à la base de la flèche, il faudrait presque se mettre à la nage. Alimenté sans cesse par les pluies que le ciel lui verse généreusement et dont les eaux filtrent lentement à travers les murs, ce lac suspendu entretient là-haut une douce humidité très favorable à la végétation. Aussi y voit-on une flore exotique des plus remarquables : mousses, lichens, germandrées, graminées, giroflées, œillets, oh ! des œillets à faire envie aux poètes. De grands arbres, bravant la tempête dans ces régions sublunaires, 85 mètres au-dessus du niveau de la mer, et qui d'en bas semblent des brins d'herbe, arrêtent là haut la violence des ouragans, comme les pyramides d'Égypte : ils sont d'une venue admirable.

Dieu prodigue ses biens,
A ceux qui font vœu d'être siens.

Les ormeaux surtout poussent drus et forts. J'en ai arraché un, et c'était bien dommage, qui avait entre deux pierres fait un trou où j'ai enfoncé mon bras jusqu'à l'épaule. Il y en avait tant, et j'avais eu tant de peine à déraciner celui-là, que j'ai laissé les autres : dans quelques années, le taillis sera haute futaie ; et les pauvres de Saint-Eutrope auront de quoi se chauffer tout l'hiver.

« L'architecte a bien signalé à qui de droit ces parasites qui vivent aux dépens et au détriment du monument, et demandé qu'on l'en débarrassât ; un architecte est sans pitié ! La fabrique a bien envoyé une délibération au ministre, où elle lui dit que le clocher va tomber un beau matin sur la tête des passants, ce qui serait fâcheux : une si délicate aiguille, en effet, pourrait bien du coup briser quelques-unes de ses fines arêtes, de ses légers clochetons, de ces crosses ciselées, de ses crochets ouvragés. Que faire ? La pauvre fabrique est aussi gueuse qu'un rat d'église ; la commune n'a pas d'argent, mais elle a des dettes ; et l'État... Oh ! l'État a bien d'autres chats à fouetter et d'autres édifices très solides à jeter bas pour les rebâtir. Donc, il faut se résigner à voir l'herbe qui verdoie, le vent qui poudroie, et le clocher qui verdoie et poudroie. Aussi, ce que j'en écris, est pour dire au département, au conseil des bâtiments civils, à la commission des monuments historiques : *Prenez garde, si vous ne dépensez pas en ce moment quelques milliers de francs, il faudra en dépenser soixante mille dans cinq ou six ans.* »

LOUIS AUDIAT,

Président des Archives de Saintonge et d'Aunis.

III. — A PROPOS DE LA DÉMOLITION DES MAISONS D'ORLÉANS

Il y a à Orléans deux maisons à la coquille : celle qui est la plus proche de la Loire a été achetée par la ville, et doit être démolie pour être reconstruite ailleurs; cette maison est aujourd'hui en contre-bas de 3 mètres à cause de l'élévation du terrain que nécessite l'installation des nouveaux marchés. Près de cette maison était le portail de l'église Saint-Jacques : il a été transporté avec beaucoup de soin dans le square du jardin de l'Hôtel de Ville, et il y produit un très bon effet.

Jadis, la ville a acheté l'hôtel dit *de Diane de Poitiers* ; on y a installé le musée historique. Il y a deux ans elle a prouvé qu'elle attachait du prix à ses maisons de la Renaissance, en achetant la maison dite *d'Agnès Sorel*, rue du Tabour. J'espère qu'on y installera, un jour, les écoles de dessin.

EUD. MARCHÉ,
Conservateur du Musée d'Orléans.

IV. — LE VANDALISME A VERSAILLES

Le Buffet ou la Cascade.

Au moment où le Parlement s'occupe des crédits à voter pour la restauration des œuvres du domaine de Versailles et de Trianon, il n'est pas inutile de signaler au public l'existence d'une pièce d'eau fort peu connue, qui est comme le joyau du Grand-Trianon.

Cette pièce d'eau est appelée le Buffet ou la Cascade.

Les buffets furent en honneur sous Louis XIV. A l'intérieur, ils étaient en bois doré ; à l'extérieur, on les construisait en marbre blanc. C'est sur les gradins de ces buffets que l'on plaçait les mets, vins, liqueurs, pâtisseries, destinés à l'usage de la cour. Les bosquets du marais ou chêne vert et de l'arc de triomphe possédaient des buffets d'une merveilleuse beauté.

Au commencement du dix-huitième siècle, Jules-Hardouin Mansart, travaillant à Trianon, eut l'heureuse idée de transformer un buffet en motif décoratif à l'extrémité d'une avenue dans le parc du grand Trianon; c'est alors qu'il dessina le monument que l'on voit aujourd'hui.

Il est construit tout en marbre blanc et en marbre du Languedoc.

Toutes les sculptures rondes-bosses et les bas-reliefs sont en plomb autrefois doré. Piganiol de la Force nous apprend que les sculpteurs Van Clèves, Mazieres, Garnier, Poirier, Le Lorrain, Le Moine, La Pierre et Hardy, y furent employés — Ce fut ce dernier qui exécuta le modèle en petit du Buffet, en 1701.

Ce buffet ou cascade se compose de trois étages de vasques en forme d'étagères, couronnés par un fronton de coquilles, sur lequel semblent couchées les deux figures de plomb de Neptune et d'Amphitrite. L'eau jaillit du fronton pour retomber, de vasques en vasques, jusqu'au bas, dans un bassin d'une forme accidentée, circonscrit par une élégante margelle.

A droite et à gauche du groupe central dû à Van Clèves, sont deux lions rugissant en plomb ; ils jettent de l'eau.

En contre-bas on voit deux vasques de plomb soutenues par des Amours jouant avec des écrevisses ; au-dessous sont des bas-reliefs, dont celui central représente le triomphe de Thétis ; des génies crachant de l'eau, etc.

Tout cet ensemble est unique dans son genre, et c'est avec amertume que l'on en constate l'aspect dégradé. Les marbres sont disjoints et disloqués ; l'eau s'infiltré dans les fondations, les vasques ne tiennent plus l'eau.

On s'est enfin décidé à restaurer le bosquet de l'arc de triomphe et le bassin de Neptune qui, nous le pensons, sera terminé dans deux ans. Ce grand travail fait honneur à l'architecte, M. Leclere. Mais pourquoi abandonner le parc du grand Trianon et les chefs-d'œuvre qu'il contient, surtout quand les étrangers vont venir l'admirer en 1889.

Pourquoi surtout laisser périr une semblable œuvre ?

Nous signalerons ici le remarquable article publié par M. Vuagneux dans le *Figaro* du 18 août 1886, sous le titre : *Les Dégénéralions du parc de Versailles*.

LES ANTIQUITÉS ROMAINES

DÉTRUITES A MONTLUÇON

LES FOUILLES A LA FIN DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Montluçon, sous-préfecture du département de l'Allier, fit autrefois partie du Bourbonnais. Depuis lors cette ville a pris du développement, des travaux récents contribuent à l'étendre et de nombreuses usines y apportent une grande activité industrielle.

L'origine de Montluçon est ancienne, sa partie centrale très élevée au-dessus du niveau de la plaine dut en faire un point stratégique important, ce que des monnaies gauloises découvertes sur son territoire semblent confirmer.

A la fin du siècle dernier on voyait à l'un des faubourgs de la ville les restes d'une voie romaine que les habitants nommaient *Voie des Lombards*, ces restes s'étendaient sur une ligne droite de cinquante-sept mètres. Cette voie reliait Montluçon à Nérès, ville voisine, où on la suit dans des plans de vignes, sur une grande longueur.

A peu de distance du faubourg mentionné plus haut et nommé Lombardie, sur un territoire qui porte le nom d'Argenti, on trouva dans le siècle dernier, vers 1780, des médailles romaines, une entre autres d'Auguste, rappelant par sa légende la reprise, chez les Parthes, des insignes militaires, et le retour des soldats retenus prisonniers. Des fragments de statues en marbre et de grandeur naturelle, des moulures ornées de perles et de feuilles sculptées furent aussi découverts.

Le même lieu produisit un antique bas-relief de soixante-dix centimètres carrés, représentant un repas funèbre; assis auprès l'un de l'autre, un homme et une femme étaient servis par un esclave apportant un plateau couvert de mets.

Deux petits monuments en pierre de forme cubique, l'un surmonté de feuillages sculptés, l'autre portant en bas des moulures de supports, puis un couronnement analogue et une inscription votive, y furent trouvés; leurs dimensions n'excédaient pas quatre-vingts centimètres de côté.

Un propriétaire faisant exécuter à Argenti des travaux de terrassement mit au jour un *polyandre* ou cimetière antique: une enceinte formée de murs de quatre-vingts centimètres d'épaisseur présentait

huit mètres trente-deux centimètres de long sur cinq mètres cinquante centimètres de largeur, seize cases presque symétriques occupaient sa surface, des murs étroits formés avec de petites pierres les entouraient; des chemins de quatre-vingts centimètres de largeur séparaient toutes ces cases afin de permettre d'en approcher; elles étaient remplies d'urnes cinéraires de formes variées et renfermant encore des cendres et des ossements brûlés.

(*A suivre.*)

ALBERT LENOIR,
Membre de l'Institut.

A TRAVERS LE COMTAT VENAISSIN

I

Peu de monuments sont aussi célèbres, mais peu par contre ont été autant négligés par les archéologues que ceux de l'ancien Comtat Venaissin. C'est à peine si, dans ces dernières années, la photographie a commencé à reproduire quelques parties du château des Papes, à Avignon. Les fresques du quatorzième siècle, qui ornent l'ancienne résidence papale, étaient notamment toutes inédites jusqu'en 1885, époque à laquelle j'en ai entrepris la reproduction¹. Quant à un commentaire archéologique, soit sur le palais même, soit sur les édifices des environs (ou du moins une description minutieuse accompagnée d'un bon plan), on l'attendra peut-être longtemps encore. Les fragments des constructions exécutées au quatorzième siècle à Sorgues sont encore moins bien partagés. Je ne crois pas me tromper en affirmant que jamais archéologue ne les a honorés d'un regard. Il en est de même, ou peu s'en faut, des monuments d'une cité voisine qui, si elle n'a pas appartenu aux papes, se rattache du moins intimément à l'histoire d'Avignon, je veux parler de Villeneuve. Les deux monographies qui ont été consacrées à sa Chartreuse sont des travaux purement historiques et documentaires; l'archéologie n'y tient aucune place.

En attendant que des travaux préparatoires — pour lesquels, j'en suis assuré, le concours de l'éminent architecte du palais des Papes, M. Henry Révoil, ainsi que celui de mes jeunes confrères avignon-

1. V. la *Gazette archéologique*, les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France* et le *Bulletin monumental* de 1885 et de 1886.

nais, ne me fera pas défaut, — aient rendu possible une publication d'ensemble, je demande aux lecteurs de *l'Ami des monuments* la permission de placer sous leurs yeux deux documents graphiques, offrant, je crois, quelque intérêt.

Le premier, un dessin du dix-septième siècle, faisant partie de la collection de M. Albert Lenoir, membre de l'Institut, nous montre la façade du palais des Papes, telle qu'elle était avant l'enlèvement des deux gracieuses tourelles gothiques à encorbellement, placées à droite et à gauche de l'entrée principale. Ce renseignement est confirmé par un dessin exposé dans l'escalier du musée Calvet, et par plusieurs gravures anciennes, notamment par celles de Sylvestre. Le reste de la façade n'a guère changé depuis; dès lors il se trouvait dans le même état de conservation, ou plutôt de dégradation, qu'aujourd'hui. On remarquera seulement, à la place de la rampe qui conduit aujourd'hui au Palais, un fossé défendu, à ce qu'il semble, par une palissade. Ce fossé, d'après l'auteur d'une *Visite au palais des papes d'Avignon* (p. 3), a disparu vers 1857.

Notre seconde gravure représente un des morceaux les plus élégants et les mieux conservés du palais des Papes, la *Galerie du Conclave*. Cette galerie, parallèle à la façade principale, dont elle occupe l'étage supérieur, a été construite, selon toute vraisemblance, par Clément VI (1342-1352), dont les armoiries sont sculptées sur les clefs de voûte du porche, au-dessus duquel elle règne.

Il ne sera pas sans intérêt de terminer ce premier essai par une liste des architectes du palais des Papes, telle qu'elle résulte des documents que j'ai pu recueillir jusqu'à ce jour dans les Archives secrètes du Vatican.

Grâce à des travaux récents, les noms des trois premiers architectes, Guillaume de Cucuron, Pierre Poisson et Pierre Obreri, sont assez connus pour qu'il soit inutile d'y insister ici. Il n'en est pas de même des autres, et on me saura gré de donner ici quelques détails, la plupart inédits. Sous Innocent VI (1352-1362), on trouve simultanément « Johannes de Luperiis (Jean de Louviers ou de Louvres?) » architecte de la « turris nova vestiarii » et « Raymundus Guitbandi. » A ces maîtres succèdent « Bertrandus Nogayroli » (1361-1367) et « Bernardus de Manso » (1370)¹. Ceux-ci, à leur tour, ont pour successeurs, sous le règne de Grégoire XI (1370-1378), « Johannes Bi-

1. Voy. le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1883, p. 91.

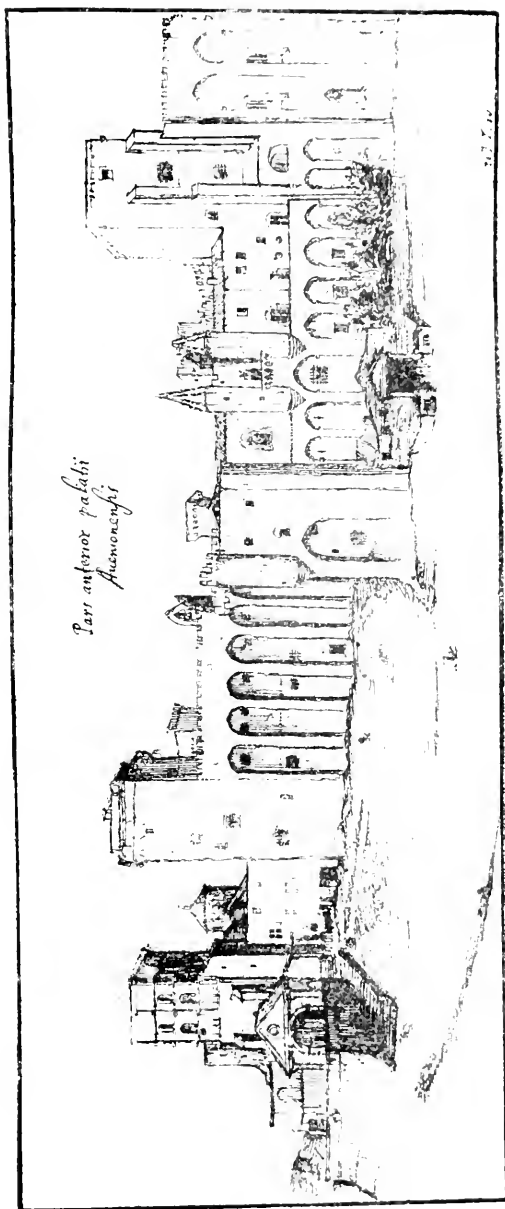


Planche 3. — LE PALAIS DES PAPES, à Avignon au XVIII^e siècle.
D'après un dessin inédit de la collection d'Albert Lenoir, membre de l'Institut.

saci », qui portait le titre de « *director operum palatii avinionensis* », et Guillaume Colombier, qui suivit le pape en Italie, et qui y dirigea différents travaux de restauration, entre autres, en 1377, ceux du palais d'Anagni. Pendant le règne de l'anti-pape Clément VII, Colombier figure au premier rang avec le titre de « *Magister operum domini nostri papæ* », et dirige, soit à Avignon, soit dans les environs, de nombreux travaux dont j'ai le détail. « *Johannes Bisaci* », au contraire, est relégué au second plan avec le titre de « *Capellanus magistri operum domini nostri papæ*. » Ce n'est qu'en 1391 que, par suite, soit de la mort de Colombier, soit de sa maladie, soit de son départ, son second remplit les fonctions d'architecte en chef.

Sous l'antipape Benoît XIII (1394-1409), enfin, « *Johannes Garciae canonicus cordubensis* », et surtout « *Didacus (Diego) Navarre, Navarri ou Navarii* », remplissent l'office d'architectes pontificaux¹. Mais dès lors, le possesseur de cette demeure somptueuse ne songeait plus qu'à conserver, non à augmenter, non à embellir, en attendant que le départ de Benoît XIII pour l'Espagne et la fin du grand schisme réduisissent le palais des Papes au rôle de simple témoin du passé, sans vie nouvelle et sans avenir.

(*A suivre.*)

EUGÈNE MÜNTZ.

Conservateur de l'École nationale des Beaux-Arts.

1. Voy. le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1886.



Fig. 4. — Frise antique formant chambranle à la porte du Trésor.
Mosquée de Sidi-Obka, à Kérouan.

(*Voyage archéologique en Tunisie.*)

NOTES

SUR UN

VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE EN TUNISIE

(LAMTA EL DJEM, SOUSSE)

LE VANDALISME A SOUSSE



Fig. 5. — Chapiteau à Djezza.
Face principale.

Le Ministère de l'Instruction publique, aussitôt après l'occupation de la Régence de Tunis par l'armée française, fit désigner par le service des Missions scientifiques un certain nombre de missionnaires chargés d'étudier la Régence sous les différents points de vue qui pouvaient faire espérer des résultats scientifiques intéressants. Une mission fut chargée de rechercher, au point de vue des antiquités arabes, les manuscrits et les œuvres peu connues des savants et des historiens arabes de la Régence. D'autres furent chargées de l'exploration de la Tunisie sous le rapport médical, zoologique, botanique, géologique, etc... Je fus désigné, en 1882, avec M. Cagnat, docteur ès lettres, qui avait déjà rempli deux missions archéologiques dans la Régence, pour étudier les monuments romains existant encore dans le centre et le sud de la Tunisie. J'ai publié, dans le cours de cette année¹, le résultat détaillé des recherches que j'ai faites pendant le cours de cette mis-

1. *Description de la régence de Tunis*, 1^{er} fascicule. Rapport sur la mission de 1882-83, par H. Saladin. Paris, Barbier, 31, rue Bonaparte.

sion. Je vais essayer d'en réunir ici les points principaux. Je compte, dans plusieurs autres articles destinés à cette Revue reprendre, non pas le travail que j'ai déjà publié, qui comporte une suite d'analyses, mais faire l'étude de ses monuments en les considérant à un point de vue synthétique, c'est-à-dire réunir une suite de restitutions des types principaux basées sur la comparaison des différents exemples que nous avons rencontrés. Notre voyage a duré six mois, on comprendra donc que nous ne pouvons ici qu'en donner un très faible aperçu.

L'intérêt très grand que présentait l'étude que nous allions faire, M. Cagnat et moi, résidait surtout dans l'ignorance complète où l'on était de l'importance des ruines de l'intérieur de la Régence. Sauf les dessins de Bruce (fin du dix-huitième siècle) sur Dougga, Sbeitla, Haïdra Zanfour et Macteur, on ne possédait de renseignements que sur les monuments de Zaghouan et d'El-Djem¹. Aussi peut-on s'imaginer facilement avec quel enthousiasme nous quittâmes Tunis pour commencer notre exploration par les villes de la côte.

Les moyens de communication et de transport ne sont pas actuellement plus compliqués en Tunisie qu'ils ne l'étaient au moyen âge. L'absence presque générale de routes carrossables (les environs de Tunis en possèdent quelques-unes, les charrettes qui font beaucoup de transports en Tunisie suivent des pistes peu accidentées qui, à la grande rigueur, peuvent être parcourues en voiture) fait qu'on ne peut guère espérer parcourir la Régence en détail, qu'en la parcourant à cheval.

C'est donc à cheval que nous allons parcourir toute la région centrale de la Régence. Pendant que mon collègue M. R. Cagnat recueillera de tous côtés et commentera les nombreux débris épigraphiques que nous allons rencontrer, j'aurai de mon côté à dessiner tout ce que je rencontrerai de monuments ou d'édifices antiques.

Je vais essayer de mettre sous les yeux des lecteurs de l'*Ami des Monuments français* un résumé succinct de notre voyage.

Je passe rapidement sur le trajet de Tunis à Monastir tout le long de la côte orientale de la Régence, depuis Hammamet, toute cette partie de la Régence n'ayant, sauf Sousse, rien de particulièrement bien intéressant.

A *Lamta* (*Leptis parva*), petit village arabe au sud-est de Monastir et sur la côte, des renseignements fournis à M. Cagnat par M. Iri-

1. Trémaux, *Monuments antiques du nord de l'Afrique*.

son, consul de France à Monastir, nous font entreprendre quelques fouilles sur l'emplacement présumé d'un cimetière chrétien. Ces fouilles produisent rapidement la découverte de plusieurs tombes en mosaïque situées à une assez faible profondeur et dont la figure 6 donne un plan d'ensemble.

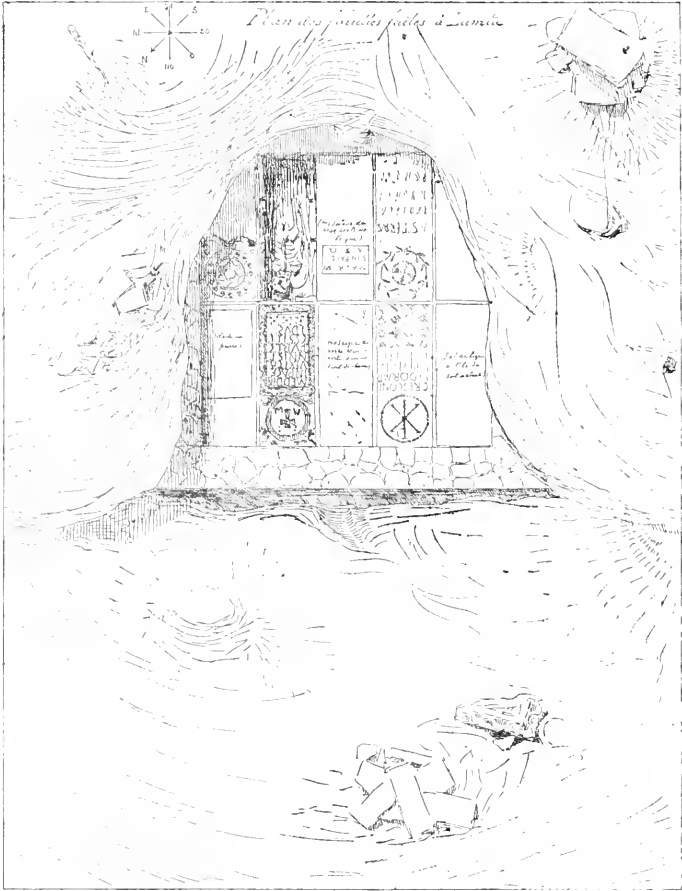


Fig. 6. — Lamta, fouilles au cimetière chrétien, par H. Saladin.

Ce n'est pas la première fois que des fouilles font reconnaître en Tunisie des tombes en mosaïque, de nombreux fragments de ces monuments avaient été trouvés par M. Herisson d'Irisson, ainsi que par le R. P. Delattre. Mais notre fouille de Lamta est, à ma

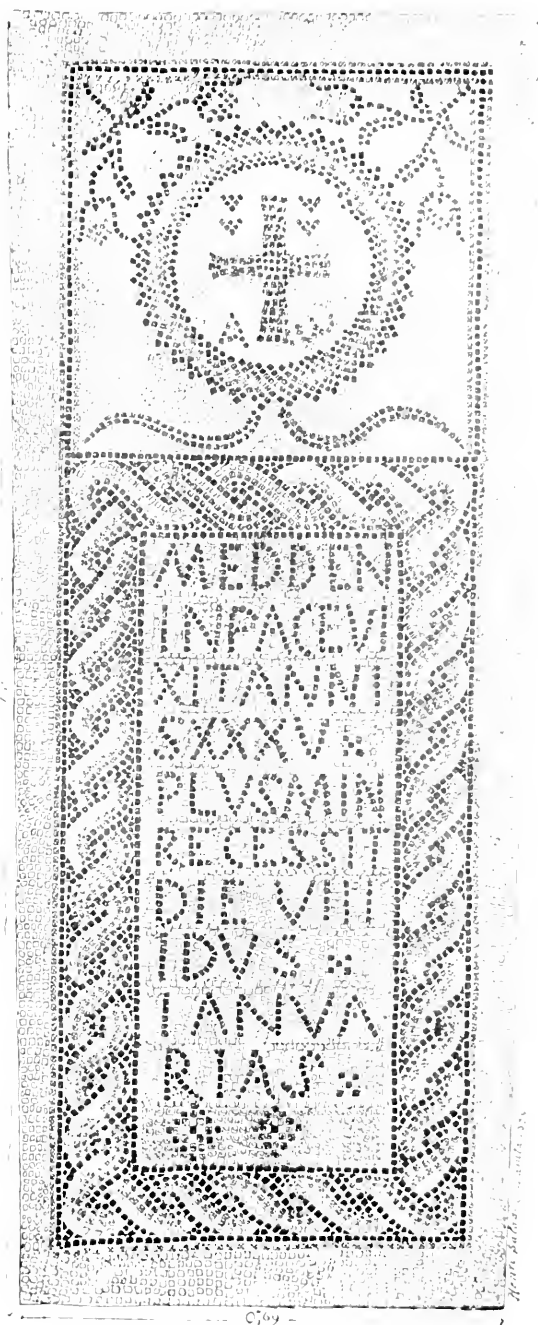


Planche 7. — LAMTA. TOMBE DE MEDDEN.
Mosaïque en fragments de marbres de couleur.
Dessin de H. Saladin, d'après nature.

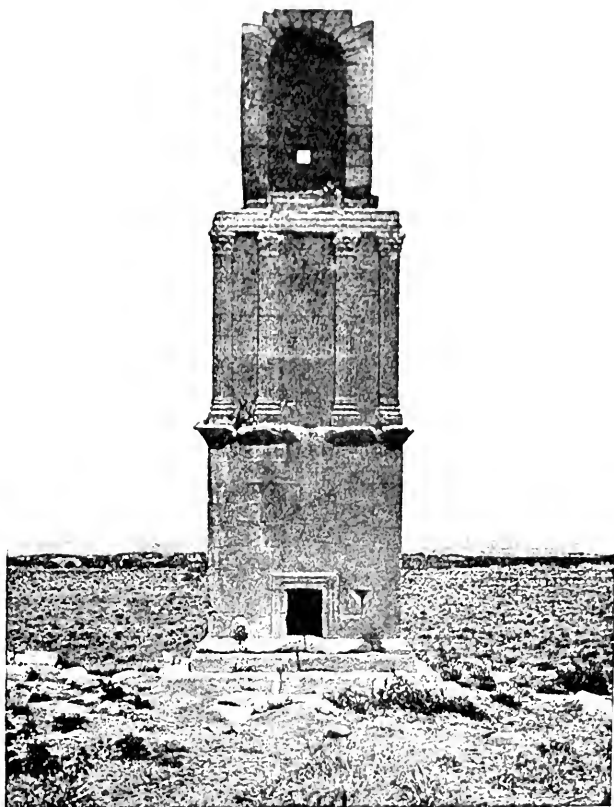


Planche 8. — Vue du mausolée des Flavius à Kasrine. Face principale. Etat actuel.
D'après une photographie de M. Cagnat.

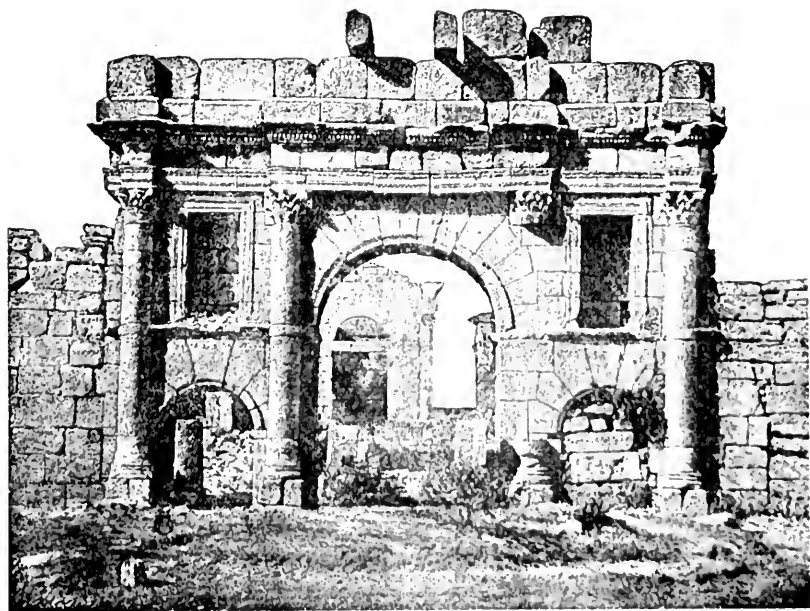


Planche 9. — Sbeitla. État actuel de la porte triomphale devant les temples.

connaissance, la première qui ait fourni un nombre aussi considérable de monuments, dont quelques-uns (entre autres la dalle tombale de Medden, la deuxième du rang du bas, fig. 7 en partant du N.-E.) sont très bien conservés et fort intéressants. Ces tombes sont construites soit en dalles de pierre posées sur champ, soit en tuiles de grande dimension ; la partie supérieure qui forme couverture est composée d'un épais massif de blocage ou de béton, sur la face supérieure duquel la mosaïque est appliquée. La mosaïque est exécutée soit en cubes de verre, soit en cubes de marbre. La plus récente de ces mosaïques date du sixième siècle de Jésus Christ. De Lamta nous faisons une pointe sur *El-Djem (Thysdrus)* où nous passerons toute

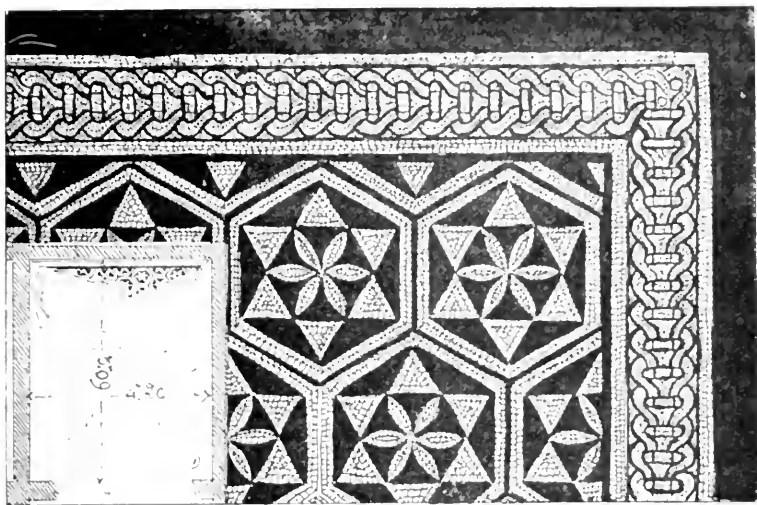


Fig. 10. — Lamta.

Détail d'une mosaïque de pavage, ruine sur le bord de la mer.
Avec le plan de la chambre où se trouve la mosaïque, par H. Saladin.

une journée à parcourir les ruines de l'énorme amphithéâtre qui a été très exactement dessiné par M. Trémaux, architecte, dans l'ouvrage cité plus haut. Nous ne connaissons pas dans toute la régence de ruine romaine plus considérable que cet amphithéâtre orné de trois étages d'arcades superposées, au-dessus desquels un attique de fenêtres carrées, séparées par des pilastres corinthiens comme les trois ordres des étages ; ce monument s'élevait à une grande hauteur au-dessus du sol. Aujourd'hui, découronné presque partout de son étage supérieur.

enterré jusqu'à la moitié de la hauteur de l'étage du bas, environné de toutes parts de masures arabes qui en masquent les abords, il domine encore de sa masse énorme le petit village d'El-Djem, et du plus loin qu'on entrevoit El-Djem, c'est l'amphithéâtre, le *Kasr* (château) comme disent les Arabes, qui paraît aux regards du voyageur, seul au milieu de la grande plaine grise parsemée de rares plantations d'oliviers.

D'El-Djem nous regagnons Lamta, Monastir, pour atteindre Sousse la *Blanche*, dont les remparts crénelés, renforcés de distance en distance par des tours carrées, les rares minarets et les quelques coupoles des Zaouïas et la citadelle imposante, forment au loin un horizon à souhait pour le plaisir des yeux. Maintenant que grâce au protectorat la tranquillité assurée dans toute la Régence semble promettre un avenir de richesse et de prospérité au fertile *Sahel* dont Sousse est la capitale, Sousse commence à s'agrandir, et *ces belles murailles vont tomber sous la pioche des démolisseurs*. Ne pourrait-on pas cependant conserver les murailles arabes si intéressantes et si pittoresques, en ne sacrifiant qu'un côté de la ville, celui du Nord, par exemple, vers le fort de la Quarantaine? La nouvelle ville pourrait se développer à l'aise sur toute cette surface sablonneuse ou ne ferait que prendre le



Fig. 11. — Linteau à Henchir Es-Zaâtli.

bas du bordj de l'artillerie, sur le bord de la mer; tout le reste du front Nord, depuis les cimetières, le front Ouest, le front Sud, resterait intact. Quant au front Est, quatre portes qu'on y percerait et l'établissement d'un quai, un peu en contre-bas des murs actuels, suffiraient largement à la circulation nécessitée par l'activité commerciale du port futur.

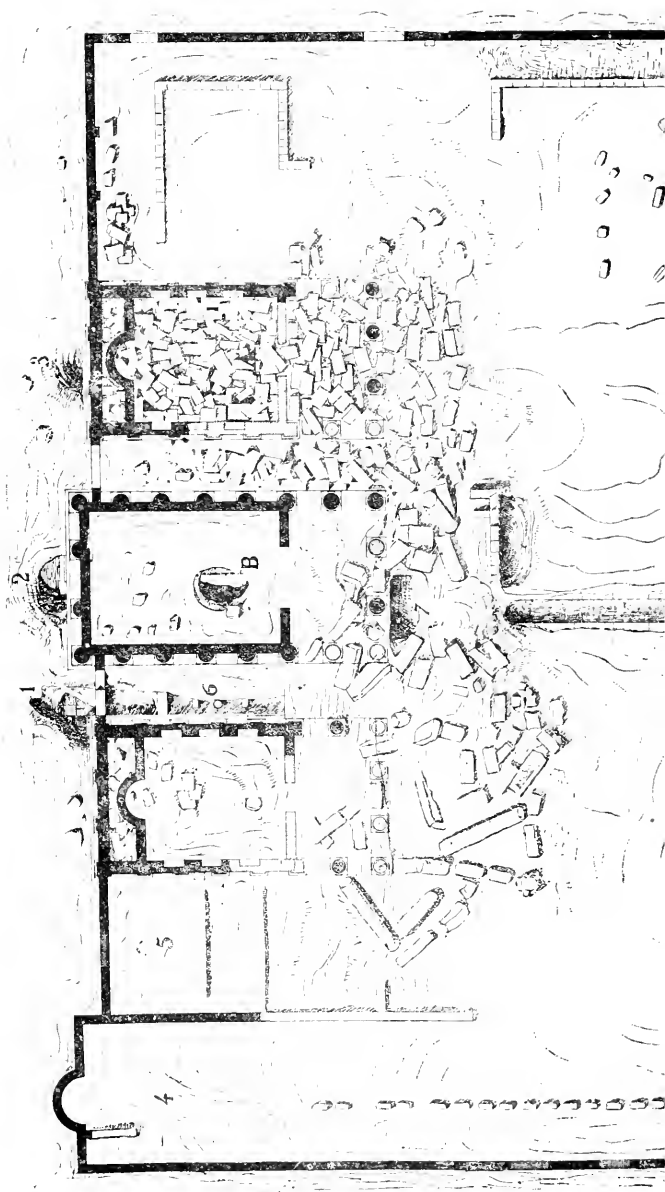
HENRI SALADIN,

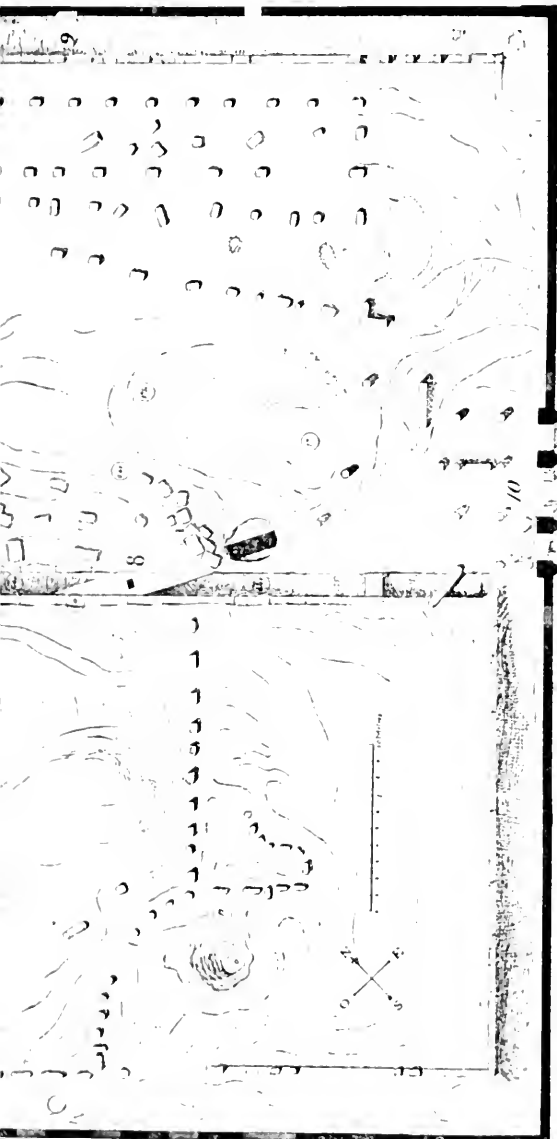
Architecte diplômé par le Gouvernement.

(A suivre.)

PLAN DES TEMPLES DE SBEITLA

Relevé par H. Saladin.





A. B. C. Temples. — 1, 2, 3, Fouilles derrière les temples. — 4, Église. — 5, Construction voûtée en voûte d'arc. — 6, Fouille entre les temples B et C. — 7, Fouille devant le temple B. — 8, Fouille dans la cour (gout). — 9, Dépression indiquant probablement un étage inférieur sous les portiques qui entouraient le temenos. — 10, Porte triomphale.

LE RÉTABLE DE JEAN BELLEGAMBE

A DOUAI

Le rétable de l'église de Douai représente, sur *neuf volets mobiles rattachés à un panneau central*, divers épisodes de la légende chrétienne. C'est pour cette raison qu'on le désigne sous le nom de polyptique, afin de le distinguer des tableaux primitifs flamands qui sont ordinairement des triptyques. Ce vaste tableau rétable était avant la Révolution le principal ornement du chœur de l'église d'une célèbre et puissante abbaye, située près de Douai, dans un petit pays nommé Anchin. On y remarque les armes et les portraits du prier de l'abbaye et de l'empereur Maximilien son protecteur. Rasée en 1793, malgré son caractère absolument artistique, l'abbaye d'Anchin vit disperser ses objets d'art ; beaucoup furent anéantis. Le grand rétable heureusement fut sauvé ; ses panneaux furent cependant divisés et recueillis dans le pays par des mains pieuses. M. le Dr Escallier, de Douai, retrouva le panneau central vers 1850 et fut assez heureux pour recueillir un à un les divers panneaux complémentaires. L'œuvre était parfaitement conservée, et n'avait jamais subi les atteintes d'un nettoyeur.

A sa mort survenue vers 1860, le Dr Escallier légua son joyau merveilleux à l'église Notre-Dame de Douai, demandant à ce qu'on lui préparât une place digne de sa valeur, dans une chapelle spéciale et offrant toutes conditions désirables de conservation et de présentation aux yeux. Cette condition n'a jamais été remplie depuis la mort du généreux donateur, et ce magnifique chef-d'œuvre de la Renaissance flamande du commencement du seizième siècle, placé contre un vieux mur d'une sacristie basse, peu éclairée et située à l'exposition nord, gît dans le froid et l'humidité d'une telle pièce, que combat à peine l'hiver un feu de poêle de fonte allumé à intervalles très irréguliers et souvent prolongés. En outre, ledit tableau est exposé aux attouchements des visiteurs, qui n'en tournent pas toujours avec précaution les volets mobiles. Voilà près de vingt-cinq ans qu'une telle situation dure, et les amis de l'art en prévoient les conséquences plus ou moins tristes. La peinture souffre et finira par subir des détériorations. Or, il faut qu'on n'oublie pas que cette œuvre d'un artiste douaisien, nommé Jean Bellegambe, est digne par sa beauté de facture et l'élévation de sa conception d'être rap-

prochée des plus purs chefs-d'œuvre de l'école de Bruges. C'est l'avis de tous les critiques et de tous les connaisseurs sérieux. On ne craignait pas d'en attribuer la composition et l'exécution à des artistes comme Rogier Van der Weyden et Memling avant 1862, année où le savant archiviste de Bruxelles, M. Wauters, enleva tous les doutes, par la découverte dans les inventaires des ducs de Bourgogne, conservés à Bruxelles, de la mention du nom du peintre, avec une description sommaire du tableau.

PAUL MARMOTTAN.

Bibliographie. — *Bellegambe, de Douai, le peintre polyptique d'Achin*, par Alphonse Wauters. — Bruxelles, 1862. In-8.

Bellegambe. — *Extrait des souvenirs de la Flandre wallonne*, livraison de juin 1862 — *Résurrection d'un grand artiste, Jehan Bellegambe, peintre du rétable d'Achin* par A. Preux. Douai, 1862. In-8. Portrait.

L'Art chrétien dans les Flandres, par l'abbé Dehaisne. 1 vol. Douai, 1860.

LES PLUS VIEILLES MAISONS DE FRANCE

ÉTUDES D'ARCHITECTURE CIVILE ROMANE EN FRANCE

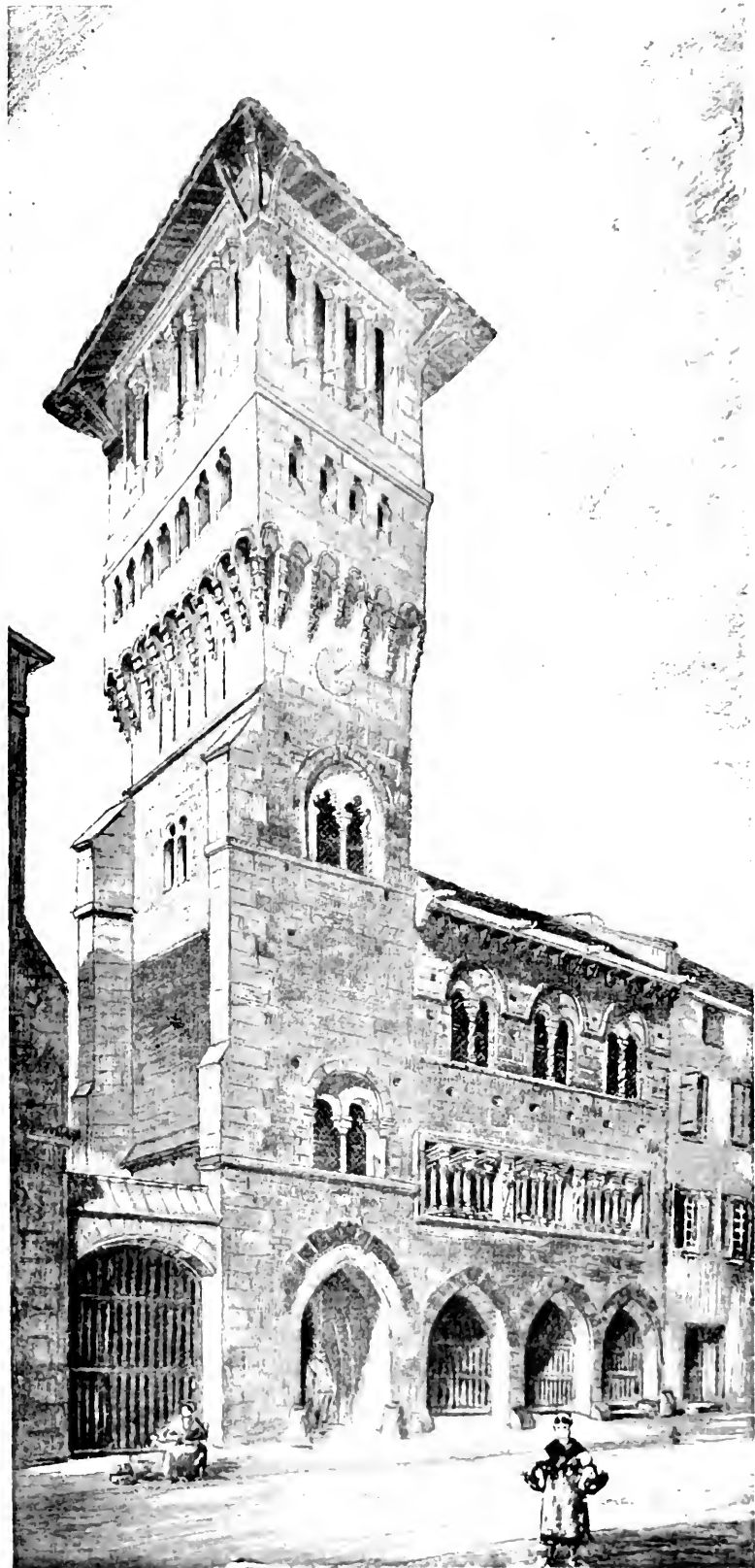
LE PLUS ANCIEN HOTEL DE VILLE DE FRANCE, SAINT-ANTONIN
(Tarn-et-Garonne)

De nombreuses études ont été publiées sur l'architecture romane. Pourtant, si j'en excepte quelques rares auteurs qui ont effleuré ce sujet, aucun travail d'ensemble n'a été entrepris pour sauver de l'oubli nos maisons romanes.

Ce sont les témoins de plus de trois siècle de notre vie civile et domestique qui sont à peine connus et qui vont disparaître. Dans quelques années, sauf deux ou trois maisons récemment restaurées, il ne restera plus, si l'on n'y prend garde, aucun témoin de la vie bourgeoise du dixième au douzième siècle.

Aussi avons-nous entrepris, pendant plusieurs années, de dresser le catalogue des maisons romanes de la France, de les dessiner et de les mesurer. Nous avons complété notre travail à l'aide des gravures qui ont été publiées, dont nous avons contrôlé l'exactitude sur place. Enfin des recherches dans les auteurs ou dans les archives ont apporté leur contingent de connaissances nouvelles.

Pour trouver ces maisons, nous avons recouru tout d'abord aux au-



LE PLUS VIEIL HOTEL-DE-VILLE DE FRANCE, ST-ANTONIN (Tarn-et-Garonne)
Dessin de Lopez Silva, d'après l'aquarelle de Charles Normand — Plaque 11

teurs qui ont publié quelques-unes d'entre elles : nous citerons spécialement l'ouvrage remarquable sur l'architecture civile et domestique de Verdier et Cattois, le *Dictionnaire* de Viollet-le-Duc, nos recueils généraux d'architecture et d'archéologie. Ensuite, au cours de nos voyages, nous avons questionné les architectes et les érudits des départements, ce qui nous a mis sur la trace de plusieurs de ces mai-



Fig. 15 — Capital roman.—Musée d'Arles.

sons. Enfin, parfois, des surprises sont venues nous consoler des fréquents mécomptes que nous ont valu des indications incomplètes.

Notre travail ne pouvant prétendre à être complet puisque la plupart de ces logis sont encore perdus dans des campagnes reculées, nous serions reconnaissant aux chercheurs, aux résidents curieux et intelligents qui nous les signaleraient et qui pourraient y joindre des photographies, des relevés ou autres reproductions.

L'HOTEL DE VILLE DE SAINT-ANTONIN

Saint-Antonin est un chef-lieu de canton du Tarn-et-Garonne, qui compte 4,924 habitants. On peut s'y rendre par le chemin de fer, en quittant à Lexos la ligne de Paris à Montauban.

Peu de visiteurs s'y rendent. Nos recherches nous permettent d'affirmer que son hôtel de ville existait certainement au commencement du douzième siècle, peut-être à la fin du onzième. Nous nous sommes

trouvés, en effet, à Saint-Antonin avec l'érudit archiviste du département, M. Dumas de Rauzy, qui venait de faire l'inventaire des archives de cette localité. Après des études poursuivies ensemble, dans lesquelles il nous a prodigué les preuves de son savoir et de son amabilité, nous avons pu trouver sinon la date exacte à laquelle cette construction fut élevée, du moins la preuve qu'elle existait à une époque antérieure à celle du treizième siècle qu'on lui attribuait d'après les recherches d'ailleurs intéressantes de M. Trutat¹. Viollet-le-Duc, qui le considère comme le plus ancien hôtel de ville de notre pays, l'attribue au douzième siècle, mais il n'étaye son affirmation d'aucune preuve.

Il est nécessaire de donner auparavant une courte description de l'édifice qui n'était primitivement qu'une simple maison, celle de Pons de Granholet. Elle ne devint maison commune que par l'achat qu'en firent à ses héritiers, en 1312, les consuls de Saint-Antonin.

La façade principale du monument se trouve actuellement sur la place du marché. Elle est construite en pierre très dure du pays; la sculpture en est remarquable. L'arcade à gauche du dessin, sous la tour, sert de passage public. Les trois autres forment l'entrée d'une sorte de halle. Le premier étage renferme la justice de paix, le second est le siège de la Société chorale. Dans l'une de ces deux salles, dite *Salle de la Tournelle*, on conservait les Archives. C'est là que se retiraient les conseils pendant l'élection de leurs successeurs. Dans la *Salle Royale* siégeait le conseil. Le délégué du roi, à genoux sans chapeau, prêtait serment sur le *Te igitur* et sur la croix, de conserver les privilèges des consuls et habitants de Saint-Antonin.

La grande salle du premier étage est éclairée par une claire-voie divisée en trois travées par deux piliers; chaque travée est ornée de six colonnettes accouplées deux à deux. Sur un de ces piliers on voit la statue d'un personnage couronné qui tient dans sa main gauche un long sceptre terminé par un oiseau, et un livre dans sa main droite. Ce personnage a été pris pour Moïse, pour Charlemagne et pour un contemporain du monument; Viollet-le-Duc rapporte qu'à grand-peine il a pu découvrir sur le livre ouvert les fragments d'une inscription peinte; elle porterait :

Christus regnat, Christus imperat.

1. *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.*

Sur l'autre pilier de la grande baie du premier étage on a sculpté un groupe représentant Adam et Eve tentés par le serpent.

« Les colonnettes et chapiteaux de la claire-voie sur l'encairement et les fenêtres étaient colorés : sur les murs des salles recouvertes d'enduits, nous avons pu, raconte Viollet-le-Duc, constater des traces de peinture. »

La restauration a consisté dans la construction de l'escalier postérieur, dans le couronnement de la tour qui menaçait ruine et dans la réfection des planchers. On trouve dans le livre de Verdier et Cattois l'état antérieur à la restauration.

On peut s'étonner de voir les arcades ogivales dans un monument roman par son caractère général ; ce sont peut-être les traces des remaniements postérieurs à la construction primitive. Mais la forme ogivale que l'on voit ici ne saurait faire attribuer cet édifice au treizième siècle. Les pièces que nous avons eu entre les mains établissent nettement que le 2 août 1155, en pleine période romane, cette habitation était qualifiée de *Maison Neuve*. D'ailleurs cette qualification ne saurait prouver que cette maison eût été récemment élevée. Nous appelons bien à Paris, en cette année 1887, *Pont-Neuf* une construction du temps de du Cerceau.

Il résulte en effet de nos recherches que le *plus ancien Hôtel de Ville de France* était primitivement une maison particulière. Un acte de partage fait le 2 août 1155 parle ¹ d'une *Maison neuve* ayant appartenu à Granholet et diverses pièces ² établissent que cette maison est bien l'Hôtel de Ville actuel ; sa fille la vendit en 1269 à Guérin pour 7,000 *sols caorçins*, et l'acte mentionne la tour, et le portail sous la tour. De 1269 à 1312 la propriété de la maison fut partagée entre diverses personnes. En ce moment elle se trouve entre les mains de Bernard Roques, qui, représenté par ses tuteurs, la vend aux consuls

1. Il mentionne une ligne de partage qui passe « per medium mercantum ante domum Reinaldi dona dñi et ante domum novam que fuit Poncii de Granholet ».

2. Ce sont d'abord trois citations de 1173 ; puis une pièce du 3 des calendes de février 1299, reproduite par M. Trutat, qui la croyait le plus ancien document permettant d'établir la date du bâtiment. Elle mentionne sa vente par Gauzide de Granolhet, fille de Granolhet, au titre d'alleu, à Jean Guérin, bourgeois, pour sept m.l.e sols. Une note du quinzième siècle, inscrite au dos, établit que cet acte se rapporte à l'hôtel de ville. Elle est indiquée en ces termes : « Carta de compra de la Mayo del Cossolat, laqual compreg Johan de Gari de Gauzida de Granholet. » On suit la succession des pièces qui le concernent dans des liasses se rapportant aux années 1312, 1314, 1676, 1680, 1737 liasse DD, 15, etc. Enfin l'annotation, mise en marge par des témoins compétents, porte ces mots : « Maison de Ville. »

de Saint-Antonin. Deux notaires étaient établis dans les boutiques du rez-de-chaussée. Des bancs de pierre entouraient la maison ¹.

(A suivre.)

CHARLES NORMAND,
Architecte diplômé par le Gouvernement.

ORGANISATION DU MOUVEMENT CONTRE LE VANDALISME

M. Mario Proth a raconté la visite organisée le 11 avril 1885, par la *Société des Amis des Monuments parisiens*, en l'honneur des délégués des Sociétés savantes. Il s'agissait de s'entendre sur une organisation commune propre à faciliter la sauvegarde des œuvres d'art en France. Le lieu de réunion fut fixé sur le théâtre même des Arènes de l'antique Lutèce.

Nous ne répéterons pas ici le récit que nos lecteurs peuvent retrouver dans le *Bulletin n° 2 de la Société des Amis des Monuments parisiens*. Mais il est utile d'exposer quel fut le point de départ du mouvement qui chaque jour se dessine plus nettement en France :

Au sortir des Arènes, tous les visiteurs se sont rendus chez un propriétaire de la rue de Navarre, M. Martin, qui nous a prêté sa plus vaste chambre pour une importante réunion qu'a présidée M. Duruy.

Dans cette réunion, M. Charles Normand, secrétaire général de la Société des Amis des Monuments parisiens, a marqué en quelques paroles vibrantes et nettes le double but visé par cette Société si jeune et déjà si forte : préserver contre le vandalisme régnant le peu qui reste du passé historique de Paris, et entraîner dans la voie la plus artistique possible le Paris en construction. Il a invité les Sociétés savantes à créer dans tous les départements des Sociétés analogues ou des groupes, dont la fédération constituerait une force irrésistible.

Parmi les exemples récents de vandalisme cités par M. Charles Normand, n'oublions jamais le récent vandalisme municipal dont vient d'être frappé ce bel édifice de Toulouse qui s'appelait la Commutation. Pendant que la Commission des monuments qui, parfois, ne peut tout empêcher et qui voit prendre à son insu des mesures fâcheuses, se hâtait lentement au secours de cet édifice depuis longtemps classé, la Muni-

1. ... Quasdam domos cum turre et cum tribus operatoris qui sunt subtus videlicet... cum setis lapidicium quæ sunt ab utraque partim subtus turrim in carriera qua itur de platea communi subtus dictam turri versus monasterium Sancti Antonii. — Ce monastère, aujourd'hui détruit, se trouvait sur l'emplacement de la promenade actuelle, au couchant de l'hôtel de ville.

cipalité l'abattait. Il n'en existe pas même un relevé architectural dans les Archives de la Commission des monuments historiques.

M. Duruy a appuyé vivement la motion de M. Charles Normand. Faisant appel à sa riche mémoire, il a cité maint fait criant au dossier si chargé des démolisseurs de toute sorte. Enfin, a-t-il dit simplement, n'oublions pas que le patriotisme est fait de souvenirs et d'espérances. Avec M. Duruy, nous estimons qu'il faut conserver les uns pour garder les autres.

Et cette bonne matinée s'est terminée par un vœu unanime et ardent dont voici la teneur, ou peut s'en faut : « Les Sociétés savantes des départements chargent la Société des Amis des Monuments parisiens d'organiser la sauvegarde des monuments, œuvres d'art, souvenirs historiques ou archéologiques, et de s'entendre avec elles pour la plus prompte réalisation de cette œuvre patriotique. »

Parisiens et provinciaux se sont donné rendez-vous aux Pâques prochaines. D'ici là, bien de la besogne sera faite, je vous jure, car la Société des Amis des Monuments parisiens n'a point l'air de chômer.

MARIO PROTH.

A la suite de cette réunion, la Société a constitué une Commission spéciale qui a étudié, dans de nombreuses séances espacées dans l'intervalle de près d'une année, le caractère qu'il convenait de donner à ces relations.

Son travail a été résumé dans la note suivante, qu'elle a adoptée à l'unanimité. A son tour, le Comité l'a votée à l'unanimité :

Désireuse, dans l'intérêt national, de se mettre en rapport avec les Sociétés analogues des départements qui l'en ont chargée dans un vœu unanime fait aux Arènes de Lutèce en 1885, par plus de deux cents présidents, secrétaires et délégués de Sociétés savantes, la Société des Amis des Monuments parisiens a institué une Commission permanente spéciale.

Cette *Commission départementale* a pour objet :

- 1° D'échanger avec les Sociétés adhérentes le *Bulletin* ;
- 2° De vulgariser et de protéger, par des communications fréquentes, la connaissance des moyens propres à empêcher la disparition et la dégradation des œuvres d'art ;
- 3° De faciliter les relations entre toutes les Sociétés, notamment à l'époque du Congrès des délégués des Sociétés savantes et dans d'autres occasions semblables.

Nous avons fondé l'*Ami des Monuments* pour faciliter la réalisation de cette entreprise. Le *Bulletin parisien* ne pouvait, sans changer son caractère primitif, publier tout ce qui concernait un mouvement départemental chaque jour plus accentué.

Depuis lors, la Société des Amis des Monuments rouennais a été définitivement constituée.

Elle a fait connaître sa fondation par la circulaire suivante :

Rouen, le 1^{er} juillet 1886.

MONSIEUR,

Vous êtes invité à honorer de votre présence une réunion en vue de fonder à Rouen une Société des Amis des Monuments rouennais, qui aura lieu le jeudi 8 juillet, à 4 heures très précises, à l'Hôtel de Ville de Rouen.

Cette réunion se tiendra sous les auspices et en présence de M. Charles Garnier, membre de l'Institut, architecte de l'Opéra, président de la Société des Amis des Monuments parisiens, et M. Charles Normand, architecte diplômé par le gouvernement, secrétaire général de la Société des Amis des Monuments parisiens.

Veillez agréer, Monsieur, l'hommage de notre considération très distinguée.

H. DESPOIS DE FOLLEVILLE, G. DUBOSC, E. FAUQUET,
J. HÉDOU, G. LE BRETON.

La séance eut lieu à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. Lebon, maire de Rouen, ayant à sa droite M. Charles Garnier, à gauche M. Charles Normand. Le bureau était formé par les organisateurs de la Société.

M. Charles Garnier prit alors la parole en ces termes :

Messieurs,

Laissez-moi, avant tout, vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en m'invitant à assister à cette réunion, et vous exprimer la gratitude de la Société des Amis des Monuments parisiens. Cette société doit, en effet, vous être reconnaissante; car pour arriver au but qu'elle poursuit, au résultat qu'elle recherche, il est nécessaire qu'elle soit soutenue de toutes parts et qu'elle s'unisse aux hommes de bonne volonté qui consentent à l'accompagner dans la route qu'elle a choisie.

Vous êtes, Messieurs, parmi les premiers qui reconnaissent cette solidarité indispensable; vous avez compris que les efforts isolés ne peuvent toujours amener au bien, et vous nous apportez une vaillante collaboration qui constitue, non seulement une aide effective, mais encore un réel encouragement; vous nous montrez ainsi que notre mission est utile et que la création, due à M. Charles Normand, peut et doit se développer et s'étendre sur toute la France.

Il serait même désirable qu'elle s'étendît à l'étranger; car l'art de chacun appartient à tous, et le tort artistique fait à un pays s'étend fatalement à tous les autres.

Votre nouvelle fondation montre que vous êtes partisans des doctrines de notre société; mais si vous venez avec nous, si vous approuvez les principes qui nous guident, nous savons que votre liberté personnelle ne peut être atteinte et que vous conservez toute votre indépendance. En effet, pour marcher côte à côte sans se nuire en chemin, il faut que chaque société particulière qui s'établit, chaque section qui s'organise, soit maîtresse absolue de ses actions; il faut qu'elle ait son autonomie complète et qu'elle puisse agir en toute souveraineté au point de vue des intérêts spéciaux qu'elle a à ménager. Mais une fois cette œuvre terminée, il est bon que ces compagnies distinctes se réunissent à certains jours et fassent alors profiter celles-ci des travaux de celles-là.

C'est pour cela, Messieurs, que votre exemple est digne d'être suivi; car si tous

agissaient comme vous agissez, nous pourrions trouver, dans une union confraternelle et générale, des ressources et des forces qui pourraient nous échapper si nous étions isolés dans nos comités respectifs.

Oui, il faut que chaque département, que chaque ville, chaque village même, vous imite et vous suive; alors, de toutes ces sociétés locales, de toutes ces réunions spéciales, naîtra une grande association qui, avec probité, avec conscience et dévouement, veillera à la conservation de ce qui doit être conservé. Peut-être même un jour, cette Association générale nommera-t-elle des délégués pour la représenter et qui, sortes de députés officiels de l'art et de l'histoire, sauront avoir une autorité réelle et puissante pour défendre le pittoresque qui disparaît et les vieux souvenirs qui s'évanouissent?..

En attendant ce moment, Messieurs, nous devons procéder avec une grande prudence et une grande circonspection. Nous devons nous attacher à convaincre plutôt qu'à critiquer, à éclairer plutôt qu'à combattre. Il faut que les administrations qui décident du sort des choses s'habituent graduellement à trouver en nous, non pas des opposants ou des fâcheux, mais bien des alliés véritables et directs. D'ailleurs il ne faut rien exagérer; l'antiquité d'un bâtiment n'en constitue pas le mérite absolu, et, si l'on doit garder avec soin les œuvres intéressantes du passé et conserver aux cités leur caractère propre, on ne saurait exiger l'immobilité des actes et l'abandon du progrès. Restons donc dans notre rôle de conseillers modestes, et, lorsqu'on sera bien convaincu que le patriotisme artistique est notre seule guide et que nous ne voulons nous substituer à personne, on viendra nous demander des avis sincèrement exprimés.

Quant à vous, Messieurs, votre mission particulière, celle que vous vous imposez est bien grande et bien enviable en même temps; car nulle ville de France ne réclame plus que la vôtre une sérieuse et persévérante attention. Déjà, hélas! bien des richesses archéologiques et pittoresques ont disparu de la ville de Rouen; bien des trousées ont été faites dans les vieux quartiers que les artistes admiraient; mais vous avez encore tant d'édifices si remarquables, tant de rues si mouvementées, tant de quais si superbes, et tant d'aspects si divers et si grandioses, que vous ne pourrez guère vous reposer si vous faites bonne garde autour de tous les trésors qui vous restent.

Enfin, si, grâce à votre sollicitude, grâce à l'union qui doit se faire entre les diverses sociétés déjà fondées ici, et qui ne peuvent qu'applaudir à votre nouvelle création, car il ne saurait y avoir de rivalité là où il y a un but commun à atteindre et une défense commune à organiser; si donc, grâce à vos efforts réunis, vous parvenez à sauvegarder quelques vestiges d'un autre âge, à faire rendre des libertés à la construction moderne et à fixer ainsi les jalons de votre histoire artistique, soyez certains que votre tâche aura été bien et dignement accomplie, et que la France entière vous aura grande reconnaissance.

Du reste, les noms de ceux qui se sont mis à la tête de votre nouvelle Société sont de sûrs garants de la réussite de votre œuvre; aussi, c'est avec la certitude que nous trouverons en vous des collaborateurs éminents, ou, plutôt, avec la conviction que vous nous donnerez les meilleurs exemples, que je viens au nom de la Société des Amis des Monuments parisiens souhaiter une cordiale bienvenue à la Société des Amis des Monuments rouennais, et vous assurer personnellement, Messieurs, de ma bien affectueuse sympathie.

CHARLES GARNIER.

M. Despois de Folleville résume ensuite les idées de la Commission d'initiative. Nous donnons les parties essentielles de son exposé si complet, que son étendue nous empêche de reproduire *in extenso*.

Je ne puis mieux répondre à votre attente qu'en remerciant chaleureusement aussi et en souhaitant une cordiale bienvenue aux deux hommes éminents qui ont bien

voulu honorer de leur présence cette réunion, M. Charles Garnier, l'illustre architecte de l'Opéra, dont le nom restera comme l'un des plus brillants et des plus caractéristiques dans l'histoire de l'Art au dix-neuvième siècle, et M. Charles Normand, à l'initiative intelligente duquel on doit ce généreux mouvement en faveur des œuvres d'arts, qui a trouvé son expression dans la *Société des Amis des Monuments parisiens*.

Il me faut maintenant vous exposer, au nom du Comité d'initiative, Messieurs, les causes, le but et les bases de l'œuvre semblable que nous désirons créer à Rouen, et à laquelle vous avez bien voulu prêter votre appui favorable.

Notre ville est certainement, parmi toutes les cités de France, l'une de celles qui offrent la plus grande richesse de monuments et la plus intéressante physionomie pittoresque. Dans cette ville, témoin de tant d'événements importants, théâtre de tant de drames célèbres, berceau d'une civilisation aussi active qu'industrielle, tous les âges, toutes les époques ont laissé des monuments, des traces et des vestiges. A côté des splendides édifices encore debout et qui racontent si magnifiquement toutes les transformations de notre architecture nationale du moyen âge, mille autres débris de monuments abandonnés ou détruits en partie, existent encore, pierres éparées qui sont comme les fragments de notre histoire locale, si souvent reliée à l'histoire générale, histoire qui embrasse à la fois les révolutions et les progrès des arts, de la religion, de la politique, de la guerre, de l'industrie et des mœurs domestiques.

Malheureusement, depuis ces grandes époques artistiques, il semble que l'on se soit complu à détruire et à renverser l'œuvre des créateurs. De tous côtés, dans notre ville, les ruines se sont accumulées.

Ce n'est point que, contre un pareil état de choses, contre une situation aussi triste et aussi menaçante, on n'ait point entendu, à toutes les époques, de vigoureuses protestations. Des voix éloqu岸tes, celles de nos archéologues et savants rouennais, les Hyacinthe Langlois, les Deville Delaquerrière, Th. Licquet, l'abbé Cochet, André Pottier, etc., etc. se sont élevées pour plaider la cause de nos vieux édifices qu'ils considéraient comme une partie de nos gloires nationales. Nous serions injustes si nous ne rendions pas pleine justice à ces travaux si nombreux de nos antiquaires rouennais, aussi recommandables par la justesse de leurs vues que par la profondeur de leurs connaissances.

Ces initiatives isolées, ces protestations particulières, quelles que soient la compétence et l'autorité de leurs auteurs, n'ont point toujours abouti et ne sont pas toujours parvenues à briser les obstacles et à vaincre les résistances qu'on leur opposait.

Réunir ces efforts isolés, leur donner la force et la puissance que fournit l'union organisée, telle est la raison d'être de la Société que nous vous proposons de fonder. Concentrer dans une association libre, complètement étrangère à toute idée de secte et de parti, toutes les bonnes volontés, créer, ainsi qu'on l'a dit, une force permanente, gardienne jalouse et intelligente des diverses branches de l'Art, dont notre ville, à toutes les époques, nous a légué de si superbes exemples, telle est la raison qui motive la création de l'Association des Amis des Monuments, qui serait comme la Ligue pour la défense des intérêts artistiques de notre cité.

Ces préoccupations s'imposent si rigoureusement qu'elles ont amené, il y a deux ans, la création à Paris de la *Société des Amis des Monuments parisiens*, constituée sur l'initiative de M. Charles Normand, avec le concours de MM. A. Normand, Jules Claretie, Albert Lenoir, Müntz et Monteil, qui nous devançaient sur la route où nous voulons la suivre aujourd'hui. La Société parisienne, organisée dans le but de veiller sur les monuments d'art et sur la physionomie monumentale de Paris, qui compte parmi les membres de son bureau les noms les plus distingués, ne se désintéresse pas de la défense et de la protection des monuments départementaux.

Tout en conservant notre initiative personnelle, tout en gardant notre autonomie en tout ce qui concerne notre organisation intérieure — formation de nos statuts et de notre règlement — nous nous rallions à la Société des Amis des Monuments pari-



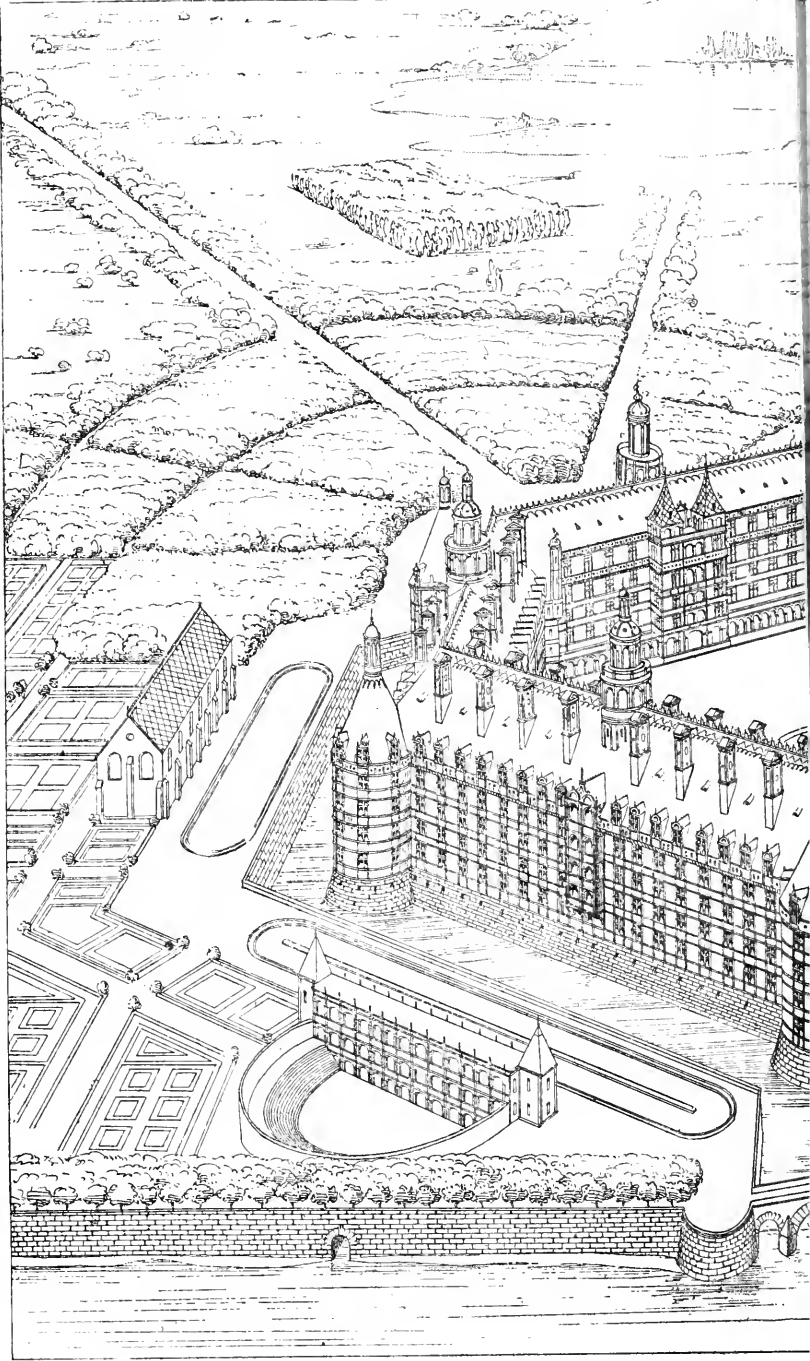
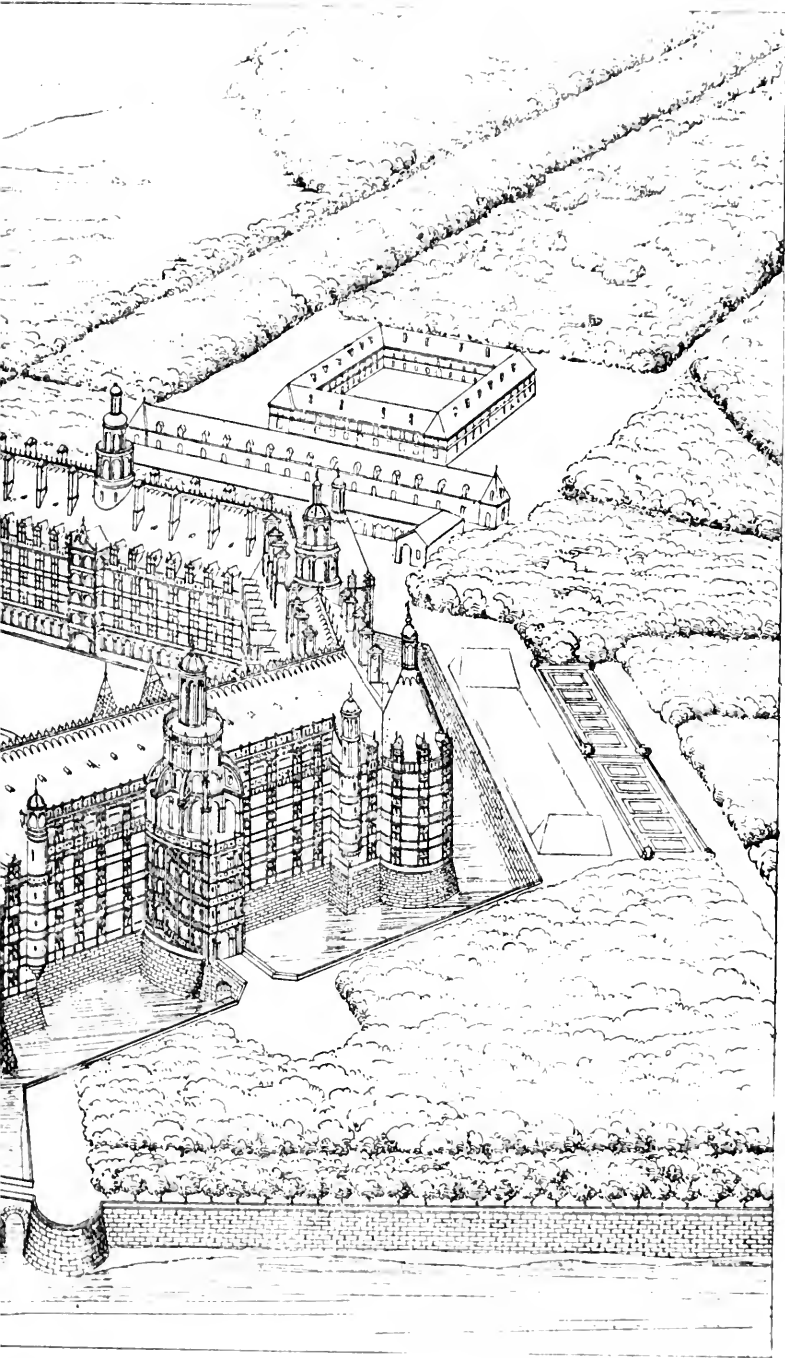


Planche 16-17. — L'...
Restitution et dessin de Charles Q



CHATEAU DE THELEME

l'architecte, membre de l'Institut.



siens et demandons à cette association éminemment utile, qui a rendu à l'ART de signalés services, l'appui moral de son autorité et de son puissant patronage.

C'est dans cette mesure que nous comprenons l'union avec notre sœur aînée de Paris, qui partage cette manière de voir.

Ce rôle était encore défini dans le rapport sur les travaux de la Société présenté par le secrétaire, M. Ch. Normand, « La Société parisienne et les sociétés locales garderont leur parfaite autonomie, tout en se prêtant un appui dont l'efficacité ne saurait être contestée. Notre rôle se bornera à servir de lien commun. »

.
Nous poursuivons un double but : 1^o la conservation archéologique de tous les monuments de la ville de Rouen; 2^o le développement et l'embellissement de la physionomie monumentale et pittoresque de Rouen.

L'importance de la **PREMIÈRE PARTIE** de cette question n'a certes point échappé à vos esprits, car elle se subdivise en deux questions secondaires : la conservation des Monuments d'un caractère public et la conservation des Monuments du domaine privé.

Les premiers qui appartiennent à l'État, à la Ville, au Département, ou à de grandes associations, par leur caractère général sont connus de tous, ont été souvent décrits et catalogués. Si leur existence était menacée par la destruction; si leur caractère artistique devait être défigurés par des restaurations inintelligentes conduites à l'aide de mauvais procédés, par des adjonctions maladroites, des mutilations ou des dégradations; si tout ou partie des richesses artistiques qu'ils contiennent était vendu ou aliéné, le rôle de notre Société serait de mettre en œuvre tous les moyens possibles pour sauvegarder les monuments, de prévoir le sort qui lui serait réservé et de protester de toutes façons contre cette nouvelle situation.

Ce rôle paraît être exclusivement réservé, nous dira-t-on, à nos grandes Commissions administratives, au Comité des Monuments historiques, à la Commission des Antiquités, au Comité consultatif des Beaux-Arts, à nos grandes Sociétés d'intérêt local, qui ont toujours fait preuve d'une vive sollicitude en ce qui concerne les intérêts artistiques.

Notre but sera de les aider avec une plus grande liberté d'action dans cette besogne difficile, de donner encore plus de force et d'intensité à leurs idées, de créer autour de leurs délibérations et de leurs propositions un mouvement plus général de l'opinion.

Là où se terminera leur rôle purement consultatif, nous pourrons, avec une plus grande indépendance, poursuivre la tâche qu'ils auraient commencée, en usant de tous les moyens que fournit la propagande des idées et leur publicité. La situation de notre Société indépendante serait un peu celle de la Société pour la défense des intérêts de la Vallée de la Seine, vis-à-vis de corps constitués comme la Chambre de commerce.

Sur le second point, en ce qui concerne les monuments du domaine privé, l'utilité de notre intervention serait encore beaucoup plus efficace, car une société privée peut seule aborder cette question.

Souvent inconnus, ignorés ou dédaignés du public, notre tâche serait en les faisant connaître, en les divulguant, en les désignant à l'attention générale, de les mettre, par nos publications, sous la protection du public intéressé à leur conservation. Elle consisterait aussi à sauvegarder ces monuments privés, en intéressant à leur sauvegarde les propriétaires eux-mêmes, qui bien souvent ignorent la valeur de ce qu'ils possèdent. Quelles que puissent être les difficultés que soulève cette question, il n'est point impossible de les surmonter, ainsi que nous le montre la Société des Amis des Monuments parisiens.

Nous sommes arrivés à la **SECONDE DIVISION** de notre tâche, à celle que nous avons désignée sous cette dénomination : *Développement et embellissement de l'aspect monumental et pittoresque de la ville de Rouen.*

Si nous sommes les admirateurs des chefs-d'œuvre laissés par nos devanciers, nous ne devons pas moins être passionnés pour les intérêts artistiques actuels du Rouen moderne, qui doit mériter et continuer la renommée du Rouen ancien.

C'est dans cet ordre d'idées que notre Société pourrait soumettre à ses délibérations tout ce qui concerne l'aménagement de nos voies et places publiques, de nos quais, de nos carrefours, de nos ponts, de nos promenades, de nos jardins et de nos cimetières. Nous ne ferons que suivre les indications de la Société des Monuments parisiens en nous préoccupant des questions si importantes de voirie publique, en ce qui concerne le tracé des voies nouvelles, et les suppressions ou les modifications d'édifices intéressants, que ces tracés pourraient entraîner. Notre Société se préoccupera aussi de la destruction de l'aspect des perspectives remarquables que peuvent offrir nos promenades publiques. Elle appellera l'attention sur les réglementations spéciales qui entravent la liberté de l'architecte et de l'artiste, en ce qui concerne les alignements et les questions de saillie ou d'élévation.

En ce qui concerne les monuments publics à édifier ou à décorer, les emplacements et les choix des statues, ou des édifices commémoratifs, elle pourra aussi être utilement consultée. Pour ce qui regarde l'habitation privée l'Association pourra utilement user de son initiative et de sa propagande pour lui faire donner un caractère plus décoratif.

Cette utile fonction, elle pourra encore la remplir en suscitant l'initiative de monuments des services publics, d'un modèle plus artistique et plus décoratif : kiosques, candélabres, bornes-fontaines, bancs ; elle pourra aussi aider à l'érection de fontaines d'un aspect plus intéressant, comme celles si nombreuses qui furent élevées dans notre ville du seizième au dix-huitième siècle, à l'établissement d'inscriptions ou de plaques commémoratives d'un caractère décoratif.

Vous pourrez aussi, si vous le jugez convenable, vous occuper de la conservation des anciens noms historiques de nos rues, si utiles pour la topographie de la ville ancienne, et de la destruction des emblèmes historiques.

Pour résumer cet exposé, en vous proposant de fonder la Société des Amis des Monuments rouennais, nous croyons que vous ne ferez point seulement une œuvre utile, impérieusement rendue nécessaire pour notre ville, mais nous estimons aussi qu'en unissant sur un terrain commun toutes les bonnes volontés, sans exception de parti, en défendant la cause des arts qui ont porté si haut la gloire de notre patrie, vous ferez aussi une œuvre véritablement nationale et française.

DESPOIS DE FOLLEVILLE.

M. *Charles Normand* prononce alors les paroles suivantes :

Messieurs,

Les hasards de la vie semblent vouloir me rattacher à Rouen par des liens particuliers. Après ceux que la Société normande de Géographie avait créés il y a huit ans, voici qu'une amabilité nouvelle les resserre encore davantage. Croyez combien je suis sensible au grand honneur que vous m'avez fait en m'invitant à prendre place dans votre assemblée. Permettez-moi de me joindre à notre Président pour vous en exprimer tous mes remerciements, comme Secrétaire général de la Société des Amis des Monuments parisiens, à vous, Monsieur le Maire, qui, par votre présence, avez tenu à donner un si précieux témoignage de votre intelligente sollicitude pour Rouen. Merci à vous tous auxquels cette ville est redevable d'une si utile institution, à vous, Messieurs H. Despois de Folleville, G. Dubosc, E. Fauquet, J. Hédou, G. Le Breton. J'en éprouve d'autant plus de plaisir que je vois s'amoindrir ainsi les regrets que j'avais gardés de mon absence forcée à la première réunion de la Société normande de Géographie. Son fondateur, M. Gabriel Gravier, avait bien voulu me convier à son organisation avec cette courtoisie dont vous me donnez aujourd'hui un nouveau témoignage. Je fus forcé alors de me contenter de publier dans son premier Bulletin le rapport que je devais lire. Plus heureux aujourd'hui, je puis me trouver présent à la fondation de cette société naissante. Je ne doute pas que les Amis des Monuments rouennais ne maintiennent le renom qu'ont acquis à Rouen tant de brillantes sociétés

artistiques, scientifiques, industrielles, commerciales, qui ne peuvent que se faire seconder.

J'éprouve d'ailleurs un plaisir tout particulier chaque fois qu'il m'est donné de revenir dans votre ville. Elle est si pleine d'enseignements pour ceux qui ont le culte des choses belles ou rares! J'y ai consacré de si douces heures à des mer qu'iques-uns de vos admirables chefs-d'œuvre : quels charmes j'ai ressentis devant ces portes de l'église Saint-Maclou! comme je me suis senti ému à l'heure matinale d'un printemps ensoleillé, devant cette tour de Jeanne d'Arc qui ne subsiste encore que grâce aux *précurseurs* de l'œuvre d'aujourd'hui, hommes énergiques qui par souscription publique la rachetèrent de mains oubliées de nos plus glorieuses traditions nationales.

C'était bien à Rouen qu'il convenait d'être une des premières à réagir contre le flot montant des *utilitaires quand même*. Grâce à votre société, vous avez donné ici un nom et une organisation au courant du contre-vandalisme. Vous concentrez à l'avance tous les savoirs, toutes les forces, toutes les volontés. Ainsi les lutteurs pour la cause des arts ne seront plus isolés. Ils disposeront, pour les seconder, de moyens chaque jour plus puissants.

Oui, sans doute, il faut qu'on fasse place au soleil, et qu'on donne à Rouen des poumons là où il éprouve de la peine à respirer. Mais les villes ont une âme, qui est leur passé, et leur beauté matérielle n'atteint tout son éclat que quand on y conserve les traces visibles de cette beauté qui se compose de souvenirs : c'est commettre le crime de parricide que d'y porter atteinte. Le patriotisme est fait de souvenirs et d'espérances : conservons les uns pour garder les autres.

L'un des plus illustres de la glorieuse phalange des Mérimée, des Vitet, des de Gauumont, n'a-t-il pas apporté d'ailleurs des arguments concluants propres à gagner votre cause devant la société moderne, s'il est vrai qu'elle soit si positive que veulent le faire croire quelques esprits dépourvus d'idéal. Dans sa *Guerre aux démolisseurs*, Victor Hugo n'a-t-il pas dit de nos vieux monuments : « Ce sont des capitaux. Beaucoup d'entre eux, dont la renommée attire les étrangers riches en France, rapportent au pays bien au delà de l'intérêt de l'argent qu'ils ont coûté. Les détruire, c'est priver le pays d'un revenu? »

Aussi combien ont été chaudement applaudies les énergiques paroles prononcées par M. Le Breton au soir d'une laborieuse journée consacrée l'an dernier par le Congrès des Architectes à l'admiration des monuments de Rouen! Les voyageurs émerveillés étaient bien préparés par une telle visite à comprendre la portée d'une manifestation nationale contre les *brutalistes*, les *banalistes*. Les conversations s'étaient si souvent aiguës dans la journée des regrets qu'inspirait l'absence des belles choses qu'on avait connues jadis!

M. Paul Wallon, secrétaire général du Congrès, rappela alors la réunion que nous avions organisée aux Arènes de Lutèce et que présida M. Duruy. Là, deux cents présidents, secrétaires et délégués de sociétés départementales au Congrès de la Sorbonne de 1885 chargèrent le Comité des Amis des Monuments parisiens de seconder de son mieux les initiatives locales pour arracher aux *utilitaires quand même* tout ce passé dont nous devons être fiers et que nous avons le devoir de léguer aux générations futures.

M. Le Breton nous quitta en promettant de se mettre à l'œuvre. Mais j'ai hâte de rendre à M. Despois de Folleville la part qui lui revient dans l'existence de la Société des Amis des Monuments rouennais. Des le mois de mai il m'entretenait du projet aujourd'hui réalisé. Tous les obstacles ont été aplanis grâce à son énergique volonté, grâce aussi au concours que lui ont prêté, avec M. Le Breton, MM. Dubosc, Lanquet, Hédou, ses collaborateurs de la première heure. Permettez-moi d'associer aussi dans la même pensée toutes les personnes qui, par leur présence à cette réunion, se sont acquis l'honneur d'être les tout premiers adhérents d'une œuvre que leur esprit de propagande ne peut manquer de rendre puissante.

Quelle tâche fut jamais plus méritoire? Vous savez à votre ville des trésors inestimables : vous voulez que les rues, les places, la ville entière, et devenant un musée

fassent l'office de professeurs. Est-il un moyen plus sûr d'assurer la suprématie artistique de notre pays que de mettre l'art partout, dans la rue comme dans la maison ?

Il est grand temps que des théories toutes contraires, qui ont enlaidi notre vie, cessent de vivre. C'est parce qu'elle s'est courageusement attribué cette tâche qu'en quelques mois la Société des Monuments parisiens a vu venir à elle, avec la notoriété de toute l'élite du monde parisien. C'est pour cela — mille lettres en font foi — que des centaines d'adhérents se sont déjà inscrits sur nos listes. C'est ainsi que nous avons pu obtenir, sans autre pouvoir que celui de nos études et de notre conscience, bien des mesures utiles, telles que celle de la restauration de la Porte Saint-Denis, qui perpétuera longtemps encore le souvenir du *Rhin enchaîné* par les armées françaises. Si l'État moderne semble s'être montré complètement insouciant de laisser la médiocrité se prélasser sous toutes ses formes devant les yeux du public, j'ose espérer qu'il ne tardera pas à entrer dans une voie propre à épurer le goût. On ne peut tout d'un coup détruire le laid et le mauvais ; mais en plaçant le bon à côté du mauvais, la foule, préparée par la vue des chefs-d'œuvre de l'art et par un commerce familier avec le beau, peut devenir un juge excellent, parce qu'il est enthousiaste, et sévère, parce qu'il a le droit d'être exigeant.

C'est pourquoi nous n'avons pas craint de parler avec énergie quand Paris s'est vu menacer d'une conception du Métropolitain propre à détruire tout ce qui fait aux yeux des étrangers le charme de la capitale de la France. Nous avons dû à cette attitude, et, j'ai hâte de l'ajouter, nous le devons surtout à notre éminent Président, Charles Garnier, d'être chargé par M. le Ministre des Travaux publics de la mission importante de lui désigner presque officiellement quels sont les intérêts de l'archéologie et de la beauté de Paris qu'il convient de sauvegarder en cette circonstance. J'aime à espérer que M. le Ministre conservera jusqu'au moment de la réalisation pratique du Métropolitain cette sollicitude pour le beau dont il nous a donné un premier témoignage.

C'est toujours dans le même but que nous avons créé un Bulletin, que nous préparons un Guide artistique et archéologique de Paris, publications qui nous offrent les moyens de faire pénétrer partout le goût délicat de la perfection et la lutte contre la tendance à la vulgarité. Nous avons pensé que faire connaître nos monuments, c'est assurer par avance leur sauvegarde ; c'est pourquoi nous avons organisé des promenades qui, en peu de temps, par la qualité et le nombre des assistants, sont devenues des manifestations publiques en faveur de notre thèse. Associer la population à nos discussions, donner une part de responsabilité à l'opinion publique, c'est faire de l'art un objet d'intérêt public, c'est mener de front l'éducation de la nation et celle des artistes. C'est la tâche que vous avez l'honneur d'assumer aujourd'hui et pour laquelle nous sommes venus vous souhaiter cordialement un succès digne du but que vous poursuivez.

CHARLES NORMAND.

M. *Le Breton* remercie MM. Garnier et Charles Normand de leur présence à la réunion. Puis il déclare que la tâche de la Commission d'initiative est terminée. Les membres de l'assemblée, qui compte toute l'élite de la société rouennaise réunie au grand complet dans la grande salle adhérent à la nouvelle Société. Ils confirment la Commission d'initiative dans ses pouvoirs, à l'effet d'élaborer les statuts en s'adjoignant cinq autres membres.

Les statuts qui sont les mêmes que ceux de la Société parisienne, sauf de très légères variantes imposées par les conditions locales, furent adoptés dans une nouvelle réunion. Puis on élut un comité dont les membres sont en suivant l'ordre du nombre de voix obtenues :

COMITÉ ROUENNAIS

GASTON LE BRETON, directeur du Musée céramique.
ERNEST FAUQUET, président de la Société artistique de Normandie.
J. FÉLIX, secrétaire de l'Académie de Rouen.
J. ADELINÉ, aquafortiste.
O. FRÉRET, architecte.
LEFORT, architecte du département.
DESPOIS DE FOLLEVILLE, sculpteur ornementiste.
HÉDOU, de l'Académie de Rouen.
DUBOSC, artiste peintre.
DE LA QUERRIÈRE, secrétaire de la Société d'émulation.
BARRE, président de la Société des architectes de la Seine-Inférieure.
CUSSON, du Comité consultatif des beaux-arts de la ville.
MARROU, artiste repousseur en métaux.
TOUZET, architecte de la ville.
BEURAIN, bibliothécaire adjoint.
MAILLET DU BOULLAY, directeur du Musée départemental.
NICOLLE, aquafortiste.
LEBEL, directeur de l'École régionale des beaux-arts.
FOUCHER, artiste sculpteur.
JANET, architecte.
WALLON, ancien élève de l'École normale supérieure.
DEVAUX, artiste sculpteur.
LOISEL, architecte.
BELLON, archéologue.
DEPEAUX, amateur.
E. PINEAU, artiste peintre décorateur.
GARRETTA, adjoint au maire, amateur.
LETEURTRE, conseiller municipal, etc.
EDMOND BONNET, artiste sculpteur.
ALBERT FROMAGE, amateur.

Ce Comité, réuni le 2 août 1885, a constitué son Bureau de la façon suivante :

BUREAU ROUENNAIS

Présidents honoraires.

CHARLES GARNIER.
CHARLES NORMAND.

Président.

LE BRETON, conservateur du Musée céramique de Rouen.

Vice-Présidents.

FAUQUET, président de la Société artistique de Normandie.
JULES ADELINÉ, architecte aquafortiste.

Secrétaires.

JULES DE LA QUERRIÈRE, secrétaire de Société d'émulation du commerce et de l'industrie ;

CUSSON, ancien secrétaire de la mairie de Rouen et ancien président de plusieurs Sociétés.

Archiviste.

NARCISSE BEURAIN, conservateur adjoint de la Bibliothèque publique de Rouen.

Trésorier.

ALBERT FROMAGE, amateur, manufacturier.

La Société se compose actuellement de cent cinquante membres environ.

Dans l'assemblée générale du 6 décembre 1886, on a institué et nommé des sous-commissions d'architecture, d'archéologie, d'art décoratif, des finances et de publicité.

Chacune des sous-commissions d'architecture, d'archéologie et d'art décoratif se compose de douze membres, et les sous-commissions de finances et de publicité de six membres chacune.

Dans les réunions du bureau et du comité qui sont assez fréquentes, on s'est occupé des mesures à prendre avec les administrations municipale et départementale, pour la consolidation de tel et tel monument et la conservation des objets d'art qu'ils renferment. On y discute des idées sur la physionomie artistique des nouvelles constructions que la ville se propose d'édifier. Les modifications au sujet de l'alignement font également l'objet de ces études, ainsi que les études sur la physionomie artistique moderne de notre ville.

Une nouvelle assemblée a eu lieu le mercredi 23 février 1887, dans le local ordinaire de la Société, rue Saint-Lô, 40 bis.

Les noms des membres du Comité et du Bureau nous sont un sûr garant de la réussite de l'œuvre qui possède à sa tête un homme aussi actif et vigilant que M. Le Breton. Nous souhaitons que cet exemple soit suivi pour le bien de ce pays par les autres régions de la France, grâce à l'initiative d'hommes dévoués et énergiques !

L'ABBAYE DE THÉLÈME

Le dessin que nous devons à M. Questel, le vénéré membre de l'Institut, est une composition basée sur la description que Rabelais donne de l'Abbaye de Theleme. Le récit est ainsi rendu visible; nous n'avons pas besoin de faire ressortir le charme de l'interprétation.

L'abondance des matières de ce numéro nous empêche de donner aujourd'hui la savante dissertation de M. Lenormant qu'il est du plus haut intérêt de reproduire¹ et qui explique ce dessin.

LES DU CERCEAU

ET LES TUTELLES A BORDEAUX

Bordeaux a longtemps possédé un monument romain très curieux désigné sous ce nom : Les Tutelles. M. de Guymuller a publié récemment un recueil très remarquable intitulé : *Les Du Cerceau, leur vie et leur œuvre*² dans lequel on trouve ce monument. Nous le donnons ici d'après lui. Il convient de mettre en lumière ce qui dans les publications nouvelles fournit des renseignements inédits sur nos monuments français. Le livre de M. de Geymuller est précieux à ce titre et nous aurons souvent à y puiser. Nos lecteurs seront bien aises de posséder ce document et les renseignements réunis à son sujet.

« On trouve dans le *Livre des Arts et des Monuments antiques de 1560*, dans la collection de M. Destailleurs à Paris, *les Tutelles* à Bordeaux, un beau dessin d'une hauteur totale de 364 millim. Une belle estampe au trait avait déjà fait connaître ce monument merveilleux, dont la perte est à jamais regrettable. Il semble ainsi que le montre la figure 2, que du Cerceau se soit appliqué à en reproduire les proportions avec un soin particulier, comme le témoigne aussi son dessin de la collection de M. Destailleurs. »

DE GEYMULLER.

1. Paris, chez Crozet, 1840. In-8.

2. Un vol. in-4, accompagné de 137 gravures et 4 planches hors texte. Paris, chez Rouam, 29, cité d'Antin.

LA FONTAINE SAINT-GAULTIER

PRÈS DES RUINES DE L'ABBAYE DE QUINCY ET PRÈS DE TANLAY
(YONNE)

Nous avons essayé de donner à nos lecteurs une reproduction en fac-simile de croquis au crayon sur papier teinté. Nous avons choisi la Fontaine Saint-Gaultier qui est, croyons-nous, inédite et qui fournit un ravissant motif. Nous perséverons dans cette voie de fac-similés de croquis si nos lecteurs le jugent utile.

Elle se trouve en pleine campagne, perdue dans les prés, non loin des ruines de l'abbaye de Quincy et du village de Tanlay qui renferme le célèbre château. Grâce à des soins intelligents, son état de conservation est satisfaisant.

C'est un lieu de promenade aux jours de fêtes pour les villageois de Tanlay. Ils viennent à l'ombre faire de gaies parties. Ils s'asseyent pour leurs déjeuners sur les bancs de pierre qui sont à droite et à gauche. L'eau sort du réservoir à pignon que l'on voit au fond, coule dans deux rigoles placées de chaque côté du pilier, que couronne la statue du saint patron s'enlevant sur un fond de verdure. L'eau s'épanche ensuite dans un bassin puis dans un étroit canal, qui la conduit au ruisseau dont le lit se trouve dans les prés à quelques pas de là.

Nous ne saurions trop engager les artistes qui suivent la ligne de Paris à Dijon de s'arrêter à Tanlay, peu distant de la station, pour aller voir le château et la Fontaine Saint-Gaultier avec l'abbaye de Quincy. Il paraît que l'on trouve dans le voisinage, à Narmond, une autre fontaine curieuse¹.

CHARLES NORMAND.

1. Quincy, ancienne abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1133, située au diocèse de Langres.

LES MUSÉES FRANÇAIS

MUSÉE D'ARLES

Nous centraliserons pour les faire connaître du public les nouvelles relatives aux progrès réalisés par nos musées, leurs acquisitions nou-



Fig. 18. — Tête d'affranchi. Musée d'Arles. Fig. 19. — Tête antique Musée d'Arles.

velles, les pièces curieuses qu'ils possèdent. Nous attendons les communications de leurs conservateurs.

Le musée d'Arles est d'une richesse extraordinaire.

Nous signalerons aujourd'hui deux sculptures antiques. L'une (fig. 18) est une très belle tête d'affranchi trouvée à Trinquetaille. L'autre (fig. 19) est un don du duc de Luynes.

Le chapiteau roman qu'on y voit (p. 41, fig. 15) provient d'une ancienne église de Montmajour.

Il serait utile qu'on appréciât davantage à l'étranger les richesses accumulées dans les musées français. Certains d'entre eux, malheureusement trop peu nombreux, tels que celui du Puy, sont fort bien installés. On peut y examiner les sculptures, les inscriptions sous toutes leurs faces. On a eu l'heureuse idée de les poser sur des des qui isolent du sol les monuments et en permettent l'étude

CURIOSITÉS FRANÇAISES

Nous résumerons ici les mémoires qui nous seront adressés, n'en dégageant que les faits nouveaux qu'ils mettent en lumière. Nos correspondants pourraient nous faciliter cette tâche, être certains de voir signalé ce qu'ils considèrent comme essentiel, en rédigeant eux-mêmes ce résumé de leurs travaux.

Notes de Banquet sous Charles V et Charles VI. — M. Joseph Depoin, secrétaire de la Société de Pontoise, signale ces pièces curieuses pour le prix de la vie au quatorzième siècle. Elles donnent un démenti formel à la croyance vulgaire que sous Louis XIV seulement, et pour ce roi, on commença à amener à Paris les vins de Bourgogne. Il est désormais prouvé qu'en 1379 on buvait déjà du vin de Beaune.

Contribution à l'Histoire des Maçons. — Les Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin (1886) renferment une note très curieuse de M. E. Lefèvre-Pontalis sur le rétablissement de la *Confrérie des Maçons* dans l'église Notre-Dame de Pontoise en 1687. Ce sont deux pièces qui font connaître les noms de plusieurs ouvriers maçons, dont on pourra peut-être retrouver la mention dans les travaux exécutés à Pontoise.

Théâtres et amphithéâtres gallo-romains. — Le savant Ch. Magnin publia, dans l'Annuaire historique de la Société de l'Histoire de France pour 1840, une « Liste des Théâtres, Amphithéâtres et Cirques romains, dont il existe des vestiges en France, avec l'indication des principaux ouvrages où ces monuments sont décrits ». Cet excellent petit recueil, qui remplit vingt-quatre pages, était un des préliminaires du grand ouvrage que préparait alors Magnin sur les Origines théâtrales, et dont (bien malheureusement) il n'a paru qu'un volume sur quatre qui étaient annoncés. Nous n'avons ainsi que ses prolégomènes : une *introduction* et quelques chapitres de l'histoire du théâtre pendant l'époque romaine. Qui reprendra cette œuvre si intéressante, si importante, et pourtant si délaissée depuis Magnin ? Et que sont devenus les papiers de cet érudit, qui devaient contenir tant de notes et documents précieux pour la suite de son travail ?

Ne pourrions-nous, du moins, mettre à jour la Liste publiée en 1840 ? On a dû exhumer, depuis lors, pas mal d'arènes et de théâtres

gallo-romains enfouis en France, et l'on doit avoir enregistré et commenté leur découverte dans bon nombre de journaux et de recueils départementaux.

Comme l'Annuaire de 1840 est rare, je crois bon de résumer ici ladite liste. Chaque lecteur de bonne volonté verra ce qu'il peut faire pour en combler les lacunes.

On connaissait donc, il y a quarante-six-ans, les ruines subsistantes de théâtres, amphithéâtres ou cirques antiques à :

Allibaudières (Aube); Agen; Angers; Antibes; Arles; Aouste (près d'Eu); Autun; Bayay (Nord); Bayeux; Beauvais; Besançon; Béziers; Bonnée (Loiret); Bordeaux; Bourges; Cahors; Chenevières (près Montargis, Loiret); Cimiez (Alpes-Maritimes); Dôle; Doué (Maine-et-Loire); Drevent (Chr); Fréjus; Gran (Vosges); Langres; Levroux (Indre); Lillebonne; Lisieux; Limoges; Locmariaker (?); Lyon (à Fourvières et au bas de la Croix-Rousse); Mandeure; Le Mans; Marseille; Metz; Moyrans (Jura); Narbonne; Nérès; Nîmes; Orange; Orléans; Périgueux; Poitiers; Reims; Rodez; Rouen; Saint-Michel de Touche (près Toulouse); Saintes; Saumur; Sceaux (près Montargis, Loiret); Senlis; Soissons; Tintiniac (près Tulle). Trèves; Voiron; Valognes; Vicil-Evreux; Vienne.

Il va sans dire qu'il serait bon de signaler tous les travaux qui pourraient avoir été exécutés, soit matériellement en fait de fouilles, soit graphiquement et typographiquement, sur les ruines et monuments compris dans les localités ci-dessus mentionnées,— tels que la très remarquable étude sur les Arènes de Poitiers, publiée en 1843 par M. Bourgon de Leyre, et qui a si parfaitement complété un premier essai de M. Mangon de Lalande de 1837 (*Mém. des Ant. de l'Ouest*, t. III, 1837, pp. 124 à 147, et t. X, 1843, pp. 127 à 275 avec planches).

A chacun de nous de le parfaire maintenant, *parte in qua. Vel tu, da melius*

CHARLES READ,

Ancien directeur des Travaux historiques de la ville de Paris.

Nous avons recueilli, entre autres, le plan du théâtre d'Avenches lorsque nous y sommes allés, et nous le publierons peut-être ici quelque jour.

Nous signalerons tous les documents manuscrits ou imprimés, photographiés ou autres reproductions, qui nous seront envoyés, de façon à répondre à la note parue sur ce sujet dans l'*Intermédiaire*.

Pressoir antique à Henchir Choud El-Battal (Tunisie). — Il y a encore debout à Henchir Choud El-Battal quatre bâtis de pressoirs intacts (pl. 20 et 21), avec la série de linteaux *B* en pierre les reliant les uns aux autres et portant encore les entailles *E* destinées à recevoir les chevrons *F*, qui formaient appentis de deux côtés pour abriter les travailleurs; devant ces pressoirs sont les pierres circulaires *O* sur lesquelles on entassait les paniers *N* contenant les raisins ou les olives (nous n'avons pas trouvé de traces de moulins à olives, peut-être sommes-nous donc en présence d'un pressoir à vin). Les cuves *S* ou réservoirs sont devant. Elles sont formées de quatre grandes pierres reliées par d'autres. Nous donnons ici la description d'un pressoir antique d'après Dezobry (*Rome au siècle d'Auguste*, lettre CVII, p. 148¹), avec les indications littérales se rapportant à notre planche 20 : « Le premier (pressoir à levier) se compose de quatre poteaux verticaux *M T* (ici deux en pierres et deux en bois *T*) de 2 pieds d'équarrissage et de 9 pieds de haut (0^m,592 × 2^m,667), surmontés de forts poitrails *C* et *U* scellés dans les murs du bâtiment (ce n'est pas le cas ici), par-dessus lesquels se croisent d'autres poutres chargées d'une maçonnerie (c'est ici les linteaux et blocs *B* et *D*), pour ajouter au poids de cette charpente, qui n'a pas en tout plus de 6 pieds et 6 doigts de large, hors œuvre, sur 18 pieds de long (1^m,891 × 5^m,332). Une seule partie est mobile, c'est une poutre *P* longue de 25 pieds (7^m,407), engagée par ses deux extrémités dans l'entre-deux des quatre poteaux *M* et *T* du pressoir. On nomme cette poutre la presse (*prelum*); l'un de ses bouts est retenu à une hauteur qu'on fixe à volonté (des barres *L*, *L'*, glissées dans les ouvertures *H*, limitent sa course haut et bas). Des coins *G*, enfoncés progressivement dans les rainures *R*, la fixent dans des positions successives à mesure que le plateau *K* s'abaisse; l'autre bout *X* monte au moyen de cuirs ou de câbles passant dans des poulies et dans des trochlées *V*; la presse descend par la traction exercée au point *X*, soit par un treuil (Dezobry, *loc. cit.*), soit à bras d'hommes. La presse, en s'abaissant, agit sur un poteau vertical *I* placé très près de l'extrémité où elle est retenue à une hauteur fixe. Ce poteau appuie sur un fort plateau *K*, de bois d'orme et de cornouiller entremêlés, de 4 pieds de diamètre (1^m,185) et de 6 doigts d'épaisseur (0^m,114), dont toutes les parties, soigneusement assemblées par des

1. Cette description a été faite d'après les indications données par Pline, Varon, Columelle, etc.

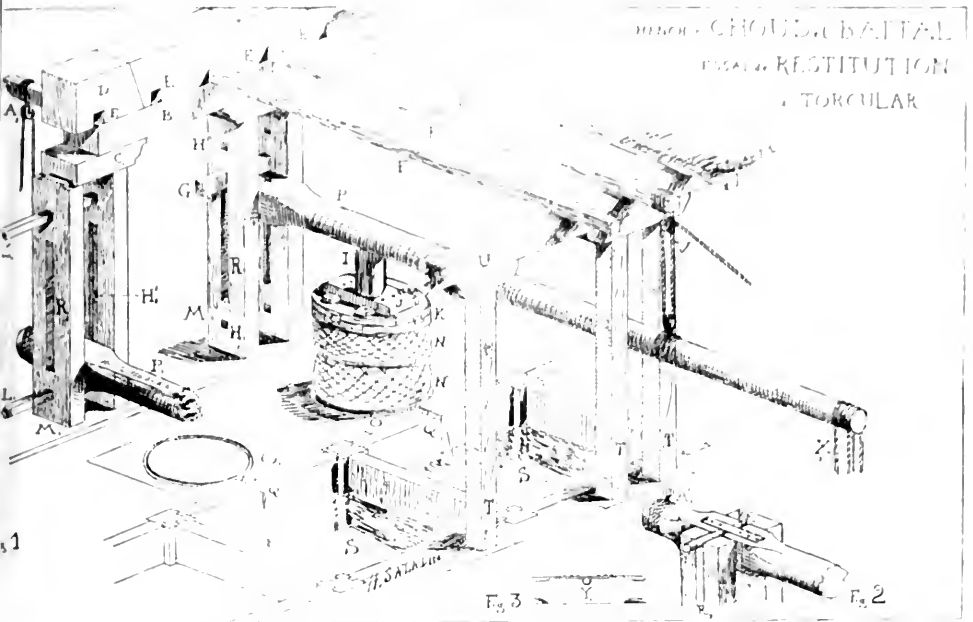


Planche 20. — Pressoir antique à vin ou à olives. Dessins de H. Saladin.
Fig. 1, ensemble; 2 et 3, détails du pivot. Vue perspective restituée.

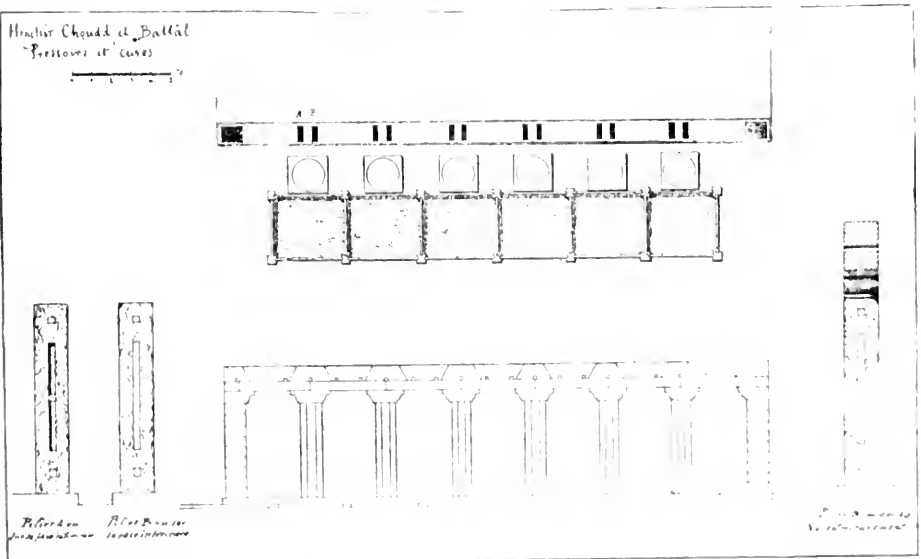


Planche 21. — Pressoir antique à vin ou à olives. Plan et élévation. Dessin de H. Saladin.

queues d'aronde en bois d'yeuse maintenues par des chevilles de con-
 nouiller, sont encore affermies par trois barres *J* fixées avec des
 clous en fer. Cette table s'ajuste sur une aire de maçonnerie de
 6 pieds (1^m,777) (ici plaque de pierre *O O*) où se placent les cabas de
 jone à claire voie *N* (*fiscinæ*) contenant le marc à presser; le liquide
 s'écoule par les rigoles *Q Q* dans les bassins *S*. Quand le prelum est au
 bas de sa course, on le relève par les poulies et les cordes *A*, *A'*, *V*.
 Le prelum pivote autour d'un axe en fer *Y* (fig. 3), qui se meut dans
 les rainures *R*, et bute au fond d'une d'elles en *R*, (fig. 2); on nomme
torcular la salle où sont les pressoirs. * SAMADIN.

CHRONIQUE

Découverte d'un dolmen au hameau de Dampont, commune d'Es
 (Seine-et-Oise). — M. Tavet, archiviste de la *Société historique du*
Vexin donne dans son *Bulletin* une note fort intéressante sur ce mo-
 nument long de 9 mètres, large de 1 m. 65, haut de 2 mètres. On y
 a recueilli des pointes en silex, des percuteurs, des instruments en os.
 Il est complètement enfoui et a été détruit en partie à une époque in-
 connue. M. Tavet rappelle qu'il a été averti de cette découverte par
 M. Hauducœur. Elle a été faite par M. Armand, qui revint avec
 M. Fouyé. Les fouilles furent poursuivies grâce aux soins intelligents
 du comte Raoul de Kersaint. M. Tavet rapporte que ce dernier a fait
 consolider les pierres du dolmen en mettant des arcs-boutants et l'a
 fait entourer d'un grillage. On voudrait voir prodiguer partout des
 soins si intelligents qui méritent d'être imités.

Monuments préhistoriques du Maine. — M. Faucon publie, dans
 le *Bulletin de la Société des Arts de la Sarthe*, un plan et une descrip-
 tion détaillés du fragment de cercle mégalithique proche du bourg de
 Saint-Denis de Gastines. Il le croit rare par ses dimensions et par son
 genre.

Découverte de sépultures mérovingiennes à Neuvié, pres Jonzac.
 — Ce cimetière a été *saccagé* en 1861 par des travaux de voirie. La
Revue de Saintonge et d'Aunis, que dirige avec tant de soins et de
 zèle M. Audiat, annonce que de nouvelles découvertes viennent
 d'être faites, ainsi que cela résulte d'une lettre du Dr Vigen. Ces sepul-
 tures paraissent remonter au sixième siècle de notre ère.

Véritable emplacement du Pont-Doré, à Pontoise. — M. Le Bret établit, dans une étude parue dans le Bulletin de la Société de Pontoise, que Philippe-Auguste est tombé dans l'Epte en voulant franchir le pont qui fait communiquer la rue de Paris à la rue Dauphine. C'est là que se trouve pour lui l'emplacement du Pont-Doré.

BIBLIOGRAPHIE

Nous rendrons compte de tout ouvrage dont un double exemplaire sera adressé aux bureaux de la *Revue*, ainsi que des journaux revues et périodiques qui lui seront régulièrement adressés.

Rouen pittoresque, quarante dessins empreints du sentiment le plus délicat, par Maxime LALANNE, Rouen, Augé 1886.

Nous tenons à présenter des compliments particuliers à ce volume si original. *M. de Lapommeraye* y définit le pittoresque et introduit ainsi le lecteur dans la ville de Rouen. *M. Allais* expose, dans un spirituel et amusant pastiche du dix-septième siècle le voyage de maître Godin dans la grande ville. *M. de Beaurepaire*, à la grande expérience duquel nous avons recouru comme tant d'autres, y a publié un chapitre inédit sur le collège de l'Albane, sur les us et coutumes de la grande communauté des chapelains. *M. Hedou* nous fait faire une charmante visite autour de la cathédrale et de Saint-Maclou, et *M. Félix* raconte la découverte du palais par deux explorateurs parisiens. *M. Dubosc* est un guide plein d'originalité et de fantaisie qui nous conduit dans les coins trop peu visités des quartiers du Bac, de la rue du Hallaye, du marché au Béliet, tandis que la verve de *M. Aubé* nous entraîne au marché de la basse vieille Tour. Enfin *M. Souchières*, en nous menant dans les quartiers du Petit-Salut, de Bobec, achève de nous faire connaître cette ville admirable.

Nouveau Dictionnaire biographique et critique des Architectes français, par M. CH. BAUCHAL. Un fort volume grand in-8 de plus de 800 pages. — Prix : broché, 25 francs. André, Daly fils et Cie, ancienne maison Ducher et Cie, Paris, 51, rue des Écoles.

Ce Dictionnaire ne s'adresse pas aux Architectes seuls. Il intéresse également les archéologues, les érudits, les amateurs, tous ceux enfin qui se livrent à l'étude des anciens monuments de notre pays. Ils trouveront dans cet ouvrage de précieux renseignements sur les constructeurs de ces monuments, ainsi que sur la date et l'époque de leur édification.

M. Bauchal a pu rectifier aussi, preuves en mains, un certain nombre d'erreurs historiques commises par son prédécesseur, en attribuant la paternité de certains de nos édifices, parmi les plus célèbres, à des architectes qui, cependant n'ont jamais été pour rien dans l'élaboration des plans, non plus que dans l'exécution.

Nous pourrions citer bien des redressements d'erreurs que l'auteur du nouveau Dictionnaire a pu faire, grâce aux documents inédits dont il a eu la bonne fortune de pouvoir s'entourer.

Le Dictionnaire, proprement dit, précédé d'une introduction générale, est suivi d'un essai sur les maîtres-d'œuvre et architectes des rois de France, du quatorzième siècle à la fin du dix-huitième, et d'un second sur les maîtres-d'œuvre et architectes de la ville de Paris du dix-huitième siècle à 1800.

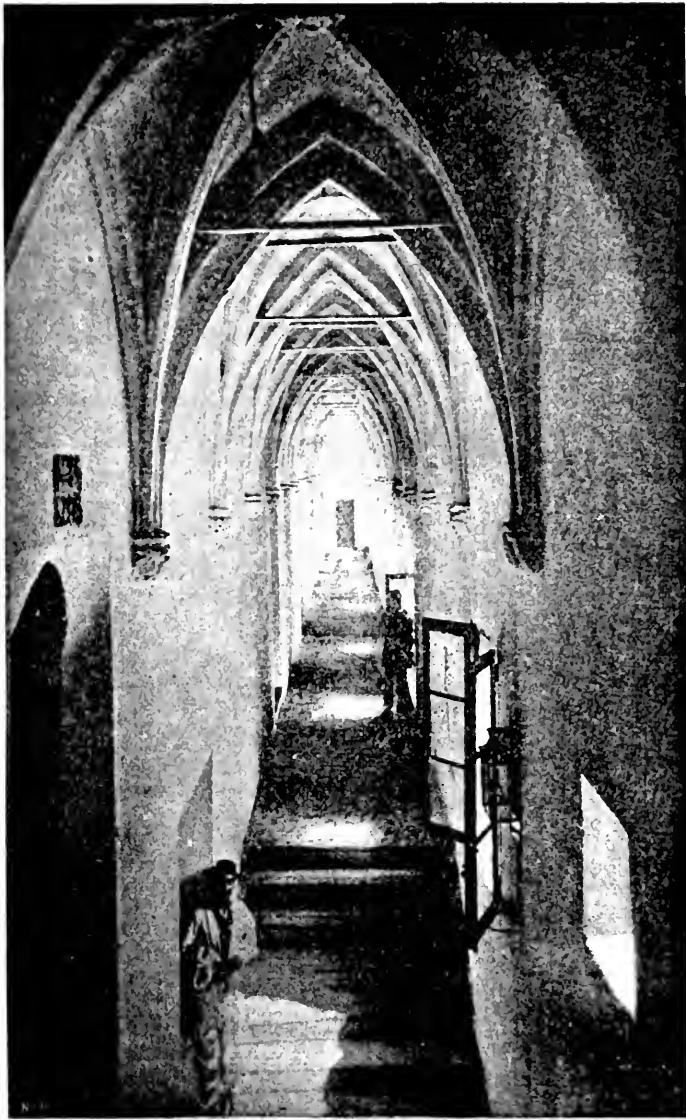


Planche 22. — AVIGNON. PALAIS DES PAPES.

Galerie du Conclave, construite au xiv^e siècle. — Eugène Muntz. *A travers le Comtat Venaissin.*



Une table d'un très grand intérêt termine l'ouvrage. Elle fait connaître pour chaque département les monuments des villes et des communes qui sont cités dans le Dictionnaire, avec les noms des architectes qui ont contribué, soit à leur construction, soit à leur décoration. Au moyen de cette table, il devient relativement facile d'entreprendre l'histoire de nos anciens monuments ou de contrôler celles déjà existantes.

Nous souhaitons à de si laborieuses recherches le succès que mérite cette œuvre si utile.

Cartes archéologiques de l'Attique. — 4^e livraison, ΠΕΝΤΕΙΚΟΝ, ΜΑΡΚΟ-ΠΟΥΛΟ, ΣΥΝΟΝ. Berlin, 1886, Reims.

Elles font partie des cartes relevées par les officiers de l'état-major prussien qui ont suivi l'exemple donné par les officiers français du corps d'occupation. Elles sont publiées au 1/25000, sous la direction de MM. Curtius et Kaupert. Les ruines antiques sont rapportées sur le terrain à l'encre rouge et complétées par un texte explicatif.

Le Mans pittoresque. Itinéraire du Promeneur à travers la vieille ville, par M. HUBERT, archiviste de la Société philotechnique du Maine. Le Mans, in-8, chez Lebrault.

On voudrait avoir pour toutes nos villes de tels travaux. Cette étude est accompagnée de gravures et d'un plan fort intéressant qui indique les monuments de la vieille ville et ses enceintes. L'itinéraire explique successivement les curiosités de chaque rue.

La Renaissance dans le Vexin et dans une partie du Parisis à propos de l'ouvrage de M. Léon Palustre sur la Renaissance en France par LOUIS RÉGNIER. — Pontoise, in-4, 1886, chez Amédée Paris. Avec bois et eaux fortes hors texte.

Fait partie des beaux fascicules publiés pour la Société historique du Vexin.

Le travail ne devait être originairement qu'un compte rendu bibliographique de l'ouvrage de M. Palustre. L'étude de ce bel ouvrage engagea l'auteur à élargir son cadre et à étudier en même temps les nombreux édifices que la Renaissance a laissés dans la région et dont beaucoup étaient restés ignorés.

Quant aux idées artistiques de M. Palustre et à son procédé de critique, M. Régnier pense que l'on peut facilement les trouver un peu hardis, il fait çà et là maintes réserves, après avoir vu par lui-même tous les monuments dont il parle après lui. Il a cependant souvent accepté ses conclusions et n'a pas craint de mettre son procédé en usage pour son compte personnel. Son application demande une certaine circonspection. Bien que tous les architectes de la Renaissance aient tous un style très personnel, il faut étudier leurs œuvres avec un soin bien scrupuleux ou peut même dire de vérification, pour ne pas se laisser influencer par des ressemblances superficielles, avec tout le sérieux désirable. Des documents découverts depuis ont confirmé certaines des suppositions de M. Régnier.

DAUMET, Architecte, membre de l'Institut. — *Rapport adressé à M. le Ministre au nom de la Commission de la manufacture nationale de Beauvais*, in-4.

Donne de précieux renseignements sur l'organisation d'une industrie qui se lie si intimement à la décoration de nos monuments. On y trouve l'histoire de l'établissement, et des appréciations que la notoriété de l'auteur rend dignes de considération.

PAUL GUILLAUME, archiviste des Hautes-Alpes, secrétaire de la Société

d'Études de ce département. — *Introduction au Mystère de Saint-Anthoni de Viennes*, publié d'après une copie de l'an 1506.

Cet érudit a découvert, au mois d'octobre 1881, le *Mystère de Saint-Antoine*, écrit en langue provençale; des analogies fréquentes sont relevées par l'auteur, entre le texte du poème dramatique qui l'occupe et les peintures dont M. Roman a donné la description dans son travail sur les *Peintures murales de vingt églises des Hautes-Alpes*, datant des quinzième et seizième siècles.

ROBERT REINHARDT, HALMHUBER, SCHULE. WIDMANN. — *Les Palais de Gènes*, in-fol. Berlin, Wasmuth.

Cet ouvrage fort complet donne les plans et coupes des palais de Gènes. Il se compose aussi de photographies qui donnent les principaux aspects, et d'un certain nombre de planches en couleur qui reproduisent certains types de décoration intérieure. Un texte explicatif commente les planches.

Ce livre forme le début d'une suite de monographies sur les monuments de la haute Italie. Nous en dirons un mot lorsque nous aurons connaissance de leur apparition.

EUGÈNE MUNTZ, Conservateur de l'École des Beaux-Arts. — *Donatello*, chez Rouam, 29, cité d'Antin.

L'auteur, dont on connaît la compétence exceptionnelle en toutes les questions qui concernent les arts à l'époque de la Renaissance italienne, nous a restitué la biographie de ce grand maître. Ses principales œuvres sont reproduites dans quarante-huit gravures. Aucune tentative n'avait été faite jusqu'ici pour dresser le catalogue de l'œuvre de Donatello.

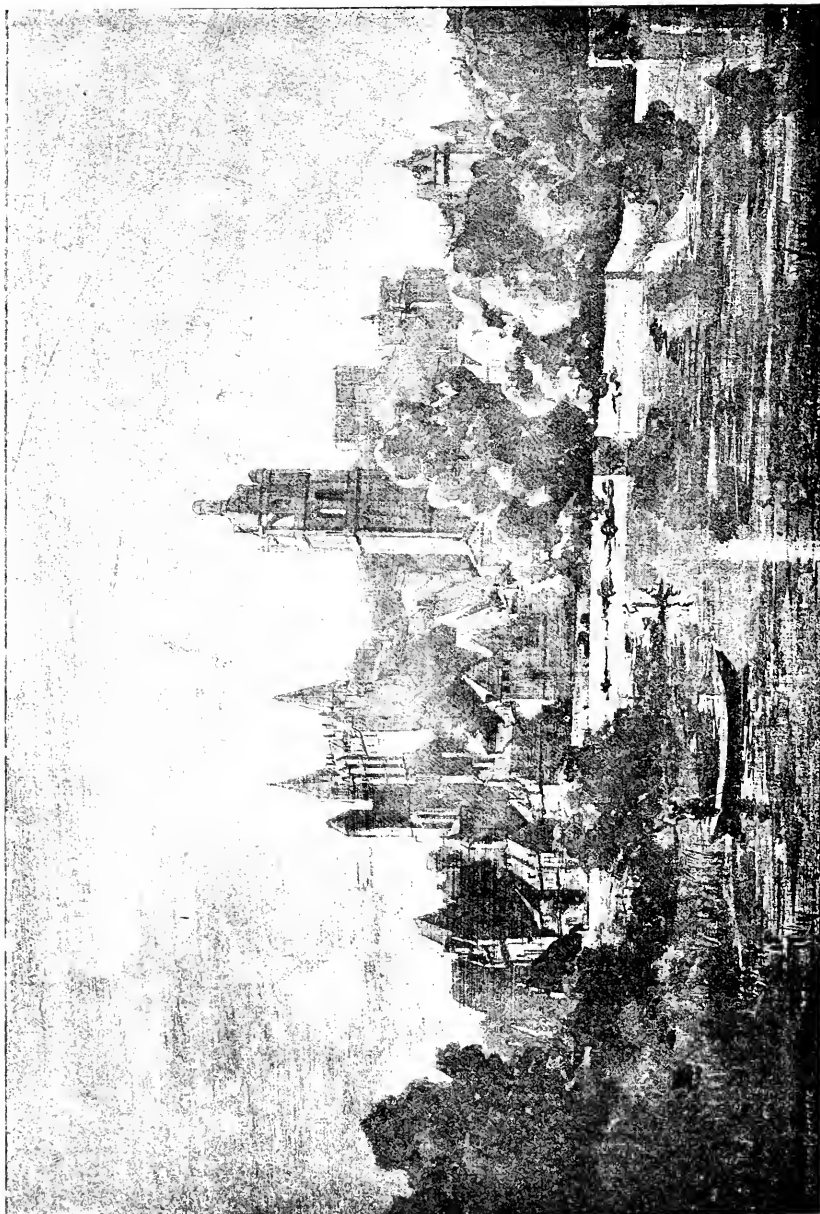
La façade de l'église de Saint-Jouin-les-Marnes; Revue Poitevine et Saintongeaise, 1886, n° 32, publiée sous la direction de M. JOSEPH BERTHELÉ.

Cette église est pour M. Ledain le type le plus complet, le plus riche, le plus ample de l'architecture romane poitevine. Il y a lieu de croire que l'année 1095 est la date initiale de la reconstruction de l'église de Saint-Jouin. En 1130, la majeure partie du travail devait être achevée. L'église ne fut pas reconstruite entièrement. Elle conserve encore aujourd'hui des parties romanes antérieures à 1095. A-t-elle conservé des fragments encore plus anciens? Telle est la question étudiée par M. de Cougny avec sa grande autorité. Il y a répondu affirmativement. Voilà donc un fragment de plus à joindre à la liste des épaves d'architecture et de sculpture de style carlovingien qui nous sont parvenues.

Lettre M. Ramé dans la Revue poitevine et saintongeaise.

L'auteur pense que M. de Verneilh, dans son *Architecture byzantine en France*, s'est trompé dans ses appréciations. Les édifices à coupes appartiennent, selon M. Ramé au douzième siècle, plutôt à la seconde moitié du siècle qu'à la première, et il croit que, pour l'Aquitaine, ils correspondent à ce qu'on nomme la période de transition.

Le Propriétaire-Gérant :
CHARLES NORMAND.



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11
12

Planche 23. — VUE DE LA VILLE DE LOCHES PRISE DU BORD DE L'INDRE. DESSIN DE LANSYER.

LE VANDALISME DANS LES DÉPARTEMENTS

(Suite ¹).

V. — SITES PITTORESQUES DE FRANCE

VUE DE LOCHES (INDRE-ET-LOIRE)

Nous nous sommes proposé de signaler aux artistes et au public les plus beaux sites de notre pays. Nous commençons aujourd'hui cette campagne en donnant la belle vue que nous devons à un peintre depuis longtemps apprécié à sa juste valeur, M. Lansyer. Elle a été prise aux matins des 18, 19, 20 juillet 1885.

Les numéros que l'on trouve au bas de notre figure correspondent à la légende que voici et que nous devons à l'auteur du dessin :

1. Porte des Cordeliers;
2. Tour d'Agnès Sorel;
- 3 et 5. Clochers de la Collégiale (église Saint-Ours);
4. Sous-préfecture (ancien palais de Charles VII et château de Louis XII);
6. La tour Saint-Antoine;
7. Donjon du onzième siècle;
8. La tour neuve bâtie par Louis XI;
9. Porte de l'enceinte du château;
10. L'hôtel de ville et la porte Picon (construction du seizième siècle);
11. Tour de l'ancienne enceinte;
12. L'hôtel Nau, dans le bas, près de l'eau, est une construction du temps de Henri II.

La vue que nous donnons permettra du moins de conserver le souvenir d'un site aussi pittoresque, en le présentant sous son caractère primitif, si malheureusement détruit.

Ce ravissant aspect, ainsi que nos lecteurs peuvent en juger par la gravure ci-jointe, a été déplorablement modifié par la construction du chemin de fer et de la gare; ils ont obligé, en effet, à détourner l'ancien cours de la rivière de l'Indre.

D'ici à peu de temps un agrandissement de la gare nécessité par le développement du trafic doit aggraver encore le mal fait ainsi à la ville de Loches. Ne serait-il donc point possible de concilier les besoins du service des chemins de fer avec les intérêts de Loches!

LANSYER.

1. Voir page 11, le commencement de cet article.

VI. — LE VANDALISME A DINAN (CÔTES-DU-NORD)

L'*Union libérale* de Dinan, du 3 avril 1887, après avoir reproduit, comme plusieurs autres journaux locaux, l'article publié dans le précédent numéro, par notre collaborateur M. Yves Guyot, député, répond ainsi :

« M. Yves Guyot, qui est Dinannais, — ce que nous avons toujours du plaisir à rappeler, — devrait faire à ses compatriotes l'honneur de leur supposer un peu d'intelligence et de bon sens. Où donc a-t-il découvert la trace de cette « persévérance » imbécile que le Conseil municipal mettrait, s'il faut l'en croire, à détruire ou à mutiler les restes de l'ancienne enceinte fortifiée ?

« On a jadis vendu les douves qui longaient les Petits-Fossés, ce qui a permis aux acquéreurs d'accoler aux vieux remparts des bâtisses aussi laides que variées. Ce fut une faute, assurément ; tout le monde en convient et la déplore. Mais il y a près de quarante ans qu'on l'a commise, et nous ne voyons pas comment il serait aujourd'hui possible de la séparer.

« On a démoli la porte de Brest. C'est vrai. Mais, de deux choses l'une :

« Ou cette porte avait une valeur réelle au point de vue de l'histoire et de l'art, et l'on s'expliquera difficilement que la Commission des monuments historiques, dont on connaît la vigilance presque jalouse et les habitudes autoritaires, ait fini par se désintéresser elle-même de sa conservation ;

« Ou elle n'en avait aucune, et, alors, de quoi se plaint-on ?

« Il nous paraît évident que M. Yves Guyot est, dans la circonstance, mal servi par ses souvenirs. La porte de Brest n'était pas flanquée « de deux *tourelles* », comme il le dit, mais de deux tours énormes et massives qui, depuis longtemps décoiffées de leur toit en poivrière, menaçaient, au moins dans certaines parties, de s'effondrer par lambeaux. La prétention de les conserver, un moment affirmée par l'État, n'impliquait-elle pas, pour celui-ci, l'obligation de les réparer et de les entretenir ?

« L'aspect en était pittoresque. D'accord. Mais ce n'est pas sans regret et pour l'unique plaisir de taquiner les archéologues ou les touristes qu'on les a démolies. M. Yves Guyot sait aussi bien que nous qu'elles privaient tout un quartier d'air et de soleil et qu'elles

étaient un obstacle au développement de la ville, en même temps qu'un véritable danger pour la circulation publique. Au point de vue purement « utilitaire » où il se place, il y a là, semble-t-il, de quoi le consoler de leur disparition.

« La municipalité dinannaise a plus de souci qu'il ne paraît le croire de son « capital archéologique ». Il ne dépend pas d'elle, malheureusement, de reconstituer l'ancienne enceinte, que l'État, en la vendant à vil prix, avait livrée d'avance à tous les caprices de la spéculation ; mais elle s'efforce de conserver ce qui en reste. Elle en a fait restaurer la partie la plus pittoresque et non la moins curieuse, celle qui domine la vallée du Port ; elle a su résister à la tentation « d'utiliser » les terrains du Pall-Mall, de peur de masquer les tours Beaumanoir et Saint-Julien. On nous permettra bien, enfin, de rappeler que dans les dernières années de l'Empire, lorsque le gouvernement, qui faisait argent de tout, eut décidé l'aliénation du donjon de la duchesse Anne, la Ville offrit de l'acheter pour le transformer en musée, et que c'est à ses énergiques protestations qu'on dut de ne pas voir mettre aux enchères, comme une vulgaire échoppe, un des plus remarquables spécimens de l'architecture militaire en Bretagne au quatorzième siècle.

« Le gros mot de « vandalisme » est donc de trop, cette fois, sous la plume ordinairement plus exacte de M. Yves Guyot. »

Nous empruntons encore à l'*Union libérale* de Dinan l'article suivant :

« *Un classement qui n'en était pas un.* — Nous avons raison de soutenir, il y a quelques mois, que le « classement » des anciens remparts de Dinan n'était pas régulier et ne pouvait pas être définitif, tant qu'on n'aurait pas consulté et, dans certains cas, indemnisé les personnes auxquelles l'État les a vendus, sous la Restauration, « francs et quittes de toute servitude ». Une loi récemment votée par les Chambres, et dont on trouvera le texte au *Journal officiel* d'avant-hier, dispose en effet, de la manière la plus expresse, qu'aucun immeuble appartenant à un particulier ne pourra être classé qu'avec le consentement du propriétaire ou après expropriation. Aux termes de l'article 7, cette loi s'applique, non seulement aux monuments historiques à classer, mais encore à ceux qui auraient été classés ou soi-disant classés avant sa promulgation. Ceux-ci seront déclassés de droit, si l'État n'a fait aucune dépense pour leur entretien ou leur restauration, six mois après la réclamation des propriétaires inté-

ressés, à la seule condition que cette réclamation soit formulée dans le délai d'un an.»

L'impartialité nous fait un devoir de reproduire également la lettre suivante, que nous a adressée M. le maire de Dinan :

VILLE DE DINAN
(Côtes-du-Nord)

Dinan, 22 avril 1887.

CABINET DU MAIRE

Monsieur le Directeur,

Quelques monuments de Dinan ont disparu. Leur destruction remonte déjà à loin, car l'aliénation de la plus grande partie des anciennes fortifications date des premières années de la Restauration.

Il y a quelques années, la démolition de la Porte de Brest a eu lieu avec l'autorisation du Gouvernement. Il existe dans le commerce de nombreuses photographies de cette porte, et, avant sa chute, le ministère des Beaux-Arts envoya un de ses architectes en prendre le relevé.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

DEROYER.

De son côté, M. Yves Guyot nous envoie la réponse ci-dessous :

Paris, le 25 avril 1887.

A M. Charles Normand, directeur de L'AMI DES MONUMENTS.

Mon cher Collègue,

Vous me communiquez un article paru dans l'*Union libérale* de Dinan à propos de la note que j'avais publiée dans *L'Ami des Monuments*. Je ne crois pas lui avoir donné de titre. Vous avez mis celui de « vandalisme à Dinan. » Le directeur de l'*Union libérale* le trouve un peu dur; faites-lui cette concession.

Mais mon compatriote et confrère, M. Peigné, confirme au lieu de contredire ce que j'avais dit. J'avais parlé « des écuries, des hangars, des dépôts de toutes sortes » qui déshonoraient la promenade des Petits-Fossés. M. Peigné dit : « On a jadis vendu les douves qui longeaient les Petits-Fossés, ce qui a permis aux acquéreurs d'accoler aux vieux remparts des bâtisses aussi laides que variées. » Il me semble que nous sommes d'accord.

M. Peigné ne conteste pas qu'« on a démoli la porte de Brest ». Mais j'avais parlé de « tourelles » qui la flanquaient. Il paraît que je m'étais trompé : C'étaient des « tours énormes ». Soit, j'avais été trop modeste. La porte de Brest avait plus d'importance que je n'avais dit. Ici M. Peigné aggrave.

M. Peigné m'apprend que la commission des Monuments historiques avait résisté à leur démolition, puis avait fini par céder. Il conclut : « La prétention de les conserver, un moment affirmée par l'État, n'impliquait-il

pas, pour celui-ci, l'obligation de les réparer et de les entretenir ? » C'est déplacer la question. Il y a bien assez de tours sur le reste du territoire de la France pour que l'État pût se passer de celles de la porte de Brest. Mais Dinan avait la porte de Brest. Elle faisait partie de son *capital artistique et pittoresque*. La municipalité a eu tort de ne pas la conserver. C'est aux villes, comme aux particuliers, à prendre soin de leur propriété et non à l'État.

Je vois heureusement que la municipalité de Dinan est d'accord avec moi sur ce point, quand il ne s'agit pas de la porte de Brest; puisque l'*Union libérale* m'apprend qu'« elle s'efforce de conserver ce qui reste de l'enceinte; qu'elle en a fait restaurer la partie la plus pittoresque; qu'elle a su résister à la tentation d'utiliser les terrains du Pall-Mall, de peur de masquer les tours Beaumanoir et Saint-Julien; qu'elle offrit d'acheter le donjon de la duchesse Anne, lorsque l'État voulut le vendre... » Toutes mes félicitations.

Mais l'*Union libérale* oublie de nous dire pourquoi on a laissé masquer une partie des anciens remparts par des constructions, lorsqu'on a fait les travaux nécessités par la gare. Pourquoi n'avoir pas fait passer la rue auprès des remparts au lieu de laisser s'interposer des maisons neuves entre eux et le passant ?

M. Peigné me prête de gros mots que je n'ai point dit. Je n'ai pas parlé de « persévérance imbécile ». Je me suis borné à dire que la persévérance dans la démolition ou la détérioration du capital artistique, archéologique et pittoresque de Dinan n'avait rien de louable. Je persévère dans mon opinion.

Tout à vous.

YVES GUYOT, député.

VII. — DÉMOLITION DU CHATEAU DE BOIS-GUY, PRÈS DE FOGÈRES

Paris, 29 mars 1887.

Cher Monsieur,

Je vous transcris le passage intéressant d'une lettre que vient de m'écrire un de mes parents, très versé dans la connaissance et la pratique des arts :

« Le château destiné à être démoli se nomme *Bois-Guy*, situé commune de Porigné, à quelques lieues de Fougères.

« Cet édifice du seizième siècle, d'architecture riche et élégante, est la propriété d'un notaire, prêteur de sommes considérables au dernier propriétaire dudit château qui en a été exproprié. C'est ce digne notaire qui, *dît-on*, a traité avec un curé des environs pour lui vendre les pierres de cet édifice pour bâtir une église. Je ne sais s'il existe à Fougères une Société archéologique, et si elle serait de force à modifier la convention dont s'agit. Je ne vois pas comment elle le pourrait faire. Tout ce que je puis espérer, c'est qu'elle en ferait prendre des photographies avant la démolition, de *l'ensemble* d'abord, puis des parties les plus intéressantes.

« En tous cas, nous saurions au juste, ce qu'il y a de vrai dans la prétendue vente des pierres au curé susdit. Voilà tout ce que je puis dire au sujet de ce nouvel acte de sauvagerie. »

A. RHONÉ.

VIII. — UN ACTE IMMINENT DE VANDALISME, HOTEL KÉRATRY
LANVALLON (CÔTES-DU-NORD)

Maison de la Renaissance, à pans de bois sculptés, à Lanvallon (Côtes-du-Nord) — (à 10 kil. de la station de Châtelaudren, ligne de Paris à Brest).



Fig. 24. — Hôtel Kératry à Lanvallon (Côtes-du-Nord) menacé de destruction.
Dessin de P. Chardin.

Cet édifice, connu sous le nom d'*hôtel Kératry*, s'élève à l'angle de deux rues. Sa façade, qui forme porche, est soutenue par trois piliers, dont l'un porte en alliance les armes de la Feillée, seigneur de Langarzeau, château féodal du voisinage dont on voit encore l'emplacement près de Peudual.

Sur le bandeau qui supporte l'étage supérieur, on lit la date de 1559.

Par son architecture et la richesse de son ornementation, l'hôtel Kératry mérite l'attention des archéologues et des touristes. Néanmoins le conseil municipal de Lauvallon en demande la suppression sous prétexte qu'il n'est pas dans l'alignement et gêne la circulation. Si l'élargissement de la voie est jugé indispensable, mieux vaudrait sacrifier les maisons sans caractère qui bordent le côté opposé de la rue. On sauverait ainsi l'un des types les plus intéressants de l'architecture bretonne au seizième siècle.

IX. — LE VANDALISME DANS LA SEINE-INFÉRIEURE

Église Saint-Georges de Boscherville.

Le *Journal des Arts* publie, d'après le *Nouvelliste*, une lettre signée : *Un ami de nos vieux monuments*. Ce correspondant s'y plaint des maussades bâtiments qui flanquent les murs méridionaux de la vénérable abbatale. Des infiltrations se produisent également, risquant d'obliger ultérieurement à des travaux considérables.

X. — DESTRUCTION DE LA MOSAÏQUE GALLO-ROMAINE DE JURANÇON

(BASSES-PYRÉNÉES)

« Me trouvant dernièrement à Pau, je voulus visiter la *mosaïque gallo-romaine de Jurançon*. On m'affirma qu'elle n'existait plus! Je me fis conduire le lendemain sur les lieux pour savoir pourquoi et comment elle était disparue. J'entrai donc chez un modeste maraîcher, dont je ne trouvai que la femme, à qui je demandai si c'était bien là, dans son jardin, comme on me l'affirmait, que se trouvait la mosaïque. Elle m'assura qu'on ne m'avait pas trompé en m'invitant à m'en convaincre par moi-même. Je constatai, en effet, quelques restes de fondations, mais de mosaïque pas la plus petite miette, si ce n'est, au milieu de racines d'arbustes, un fragment de ciment sur lequel adhéraient encore quelques pierres. Un mouchoir de poche en couvrirait la superficie.

« Je suis sûr, dis-je à la bonne femme, que vous aurez vous-même aidé à la destruction pour avoir plus d'espace pour vos choux; en cela vous n'avez pas compris vos intérêts : vous auriez pu la vendre ou la montrer moyennant redevance. » Alors elle m'expliqua qu'ayant acheté cette propriété, il y a environ un an, elle n'avait plus trouvé que des débris de ce célèbre morceau. Deux pièces ayant encore un peu d'intérêt furent recueillies par M^{me} ***, de Gand, qui les lui paya 100 francs¹. »

Notre correspondant nous envoie encore à propos de la notice sur **Jean Bellegambe** quelques renseignements que nous donnons ici :

A la bibliographie de Bellegambe on peut ajouter :

Bellegambe. Wauters, 1862.

A. Cahier, Description d'un tableau de Bellegambe.

F. Brassart. Un tableau de Bellegambe.

A. Preux, Sur Bellegambe.

Asselin Dehaisne, Recherches sur Bellegambe, 1863.

Les œuvres de Bellegambe se trouvent encore de divers côtés, entre autres au Musée de Douai, au Musée de Lille, à la Cathédrale d'Arras.

Ces tableaux ne courant pas de risques de destruction, il est inutile de s'y attacher davantage dans l'*Ami des Monuments*.

Le portrait de Bellegambe au trait se trouve à la bibliothèque d'Arras et sur un des tableaux du musée de Lille.

Selon Siret, Jean Bellegambe travaillait à Tournai en 1550; son maître serait Gossurin ou Goswin fils (selon Michiels) de Vander Weyden.

Houdoy (Cathédrale de Cambrai) remarque le nom de Bellegambe remplaçant celui de Gabriel Clouet dans les grands travaux exécutés dans cette cathédrale.

H. F.

XI. — LE VANDALISME A TROYES (AUBE)

M. le comte Armand nous apprend que le conseil municipal de Troyes se prépare à faire couper des *arbres* séculaires sur une pro-

1. Il paraît qu'au mois de septembre dernier, à quelque distance de là, à Lescar, on découvrit une mosaïque très curieuse et importante dont il ne reste plus rien actuellement. Cette mosaïque a été souvent reproduite. Une étude suivie de dessins coloriés, très bien exécutés, en a été faite par Lecœur en 1856. On en trouve le plan et la notice, par le même, dans l'*Extrait du Bulletin de la langue et de l'histoire des Arts de la France*, 1853-1854. (T. II, pl. II, III, IV.)

menade publique. M. Dormoy nous annonce que cette exécution est heureusement ajournée, mais que cette question reste à l'étude du conseil municipal. Nous espérons que les intérêts légitimes seront sauvegardés. Il s'agit des platanes des charmilles pres de l'entrée du faubourg Saint-Jacques.

XII. — LE VANDALISME A PONS (CHARENTE-INFERIEURE)

Trois méfaits.

M. le maire de Pons a annoncé au conseil municipal une offre d'achat d'une *cheminée renaissance* de l'hôtel de ville. Selon le *Moniteur de Saintes*, la municipalité y a consenti en échange d'une somme de 2,500 francs; l'édifice communal se trouve privé désormais d'une de ses principales richesses. Un tel fait se passe de commentaires!

Le même journal se plaint des additions faites à la *tour de Pons*. Enfin, il signale un troisième acte de vandalisme. Le maire aurait été autorisé par le préfet à faire *abattre les restes d'une maladrerie*, monument historique dit passage de l'Hôpital, élevé au douzième siècle. Ils consistent en un portique roman, avec voûtes cintrées richement décorées. La route nationale passait dessous. La toiture étant en mauvais état, l'eau dégrada les pierres qui devinrent une source de dangers. L'inspecteur des monuments historiques en instruisit le ministre, qui écrivit au préfet, M. Stehelin. Il fit prier le maire de Pons de veiller à l'entretien, mais ce dernier s'en prit aux ponts et chaussées, qui répondirent qu'ils s'en occuperaient quand la route passerait dessus.

Et là-dessus le préfet aurait autorisé le maire à faire cette démolition! M. le lieutenant Esperandieu, dans la *Revue Poitevine et Saintongeoise*, demande avec raison que des ordres précis soient envoyés au plus tôt du ministère.

XIII. — LE VANDALISME A VERSAILLES (SEINE-ET-OISE)

Nous avons donné, p. 16, des renseignements sur le déplorable état des jardins de Versailles. Il est utile de reproduire ici le compte rendu d'une partie de la séance du Sénat, du 24 février 1887. Il prouve que l'on commence enfin à reconnaître jusque dans les régions ministérielles, combien la question d'honneur national est engagée dans l'entretien de nos édifices nationaux.

Le Sénat passant au budget des beaux-arts, le procès-verbal constate l'incident suivant :

« M. MAZE, sur le chapitre XXXIV (entretien et grosses réparations des palais nationaux), se plaint de la diminution constante des crédits alloués aux palais et aux jardins de Versailles et de Trianon, et constate les ruines que ce système y a accumulées. Il est du devoir du gouvernement républicain d'entretenir toutes les belles choses que le passé nous a léguées. (Très bien !) Il demande au ministre s'il compte porter remède à cette situation.

« M. BERTHELOT croit que c'est une question d'honneur national que de maintenir le palais de Versailles dans un état convenable ; aussi se préoccupe-t-il de la question posée par M. Maze, et il saisira le Parlement d'un projet de loi dans ce sens.

« M. PARIS. — Qu'on affecte au palais de Versailles les fonds destinés à la tour Eiffel ! »

Cette dernière phrase tranche le mot de la situation et fait ressortir le mal. Les Amis des Monuments français doivent des félicitations à MM. Maze et Paris et comptent sur la promesse de M. Berthelot.

De tous côtés les œuvres d'art sont négligées, leurs crédits restreints, les allocations aux livres d'art insuffisantes !

XIV. — LE VANDALISME A ABBEVILLE (SOMME)

L'escalier dit de François I^{er}.

Tout le monde connaît ce charmant escalier (voir Bibliographie p. 147). Nous recevons à ce sujet la communication suivante.

Les chances de destruction de l'escalier sont les suivantes :

1° L'incendie, car le dessous sert de cave pour les essences et couleurs ;

2° Les mauvais traitements des ouvriers et des apprentis ;

3° La démolition qui pourrait faire remplacer cet escalier par un autre, plus en rapport avec les besoins du service.

Les moyens de conservation ne sont autres que l'achat par la ville ou par un particulier.

Nota. — La partie droite de la façade de la maison vient d'être démolie et remplacée par un mur en brique, qui en ce moment défigure l'ensemble.

RIS PASQUOT

XV. — LE VANDALISME DANS LA SEINE-INFÉRIEURE

Lillebonne. État déplorable du Théâtre antique.

Nous reproduisons ici un passage du dernier *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure* :

« M. Drouet appelle l'attention sur l'état véritablement déplorable du cirque de Lillebonne. Outre que le gardien, dans une vue d'intérêt personnel, y laisse croître des arbrisseaux, la haie, fort mal soignée, présente plus d'une brèche qui livre passage à tout venant, en sorte que le théâtre ressemble trop souvent à un cloaque. Cet aspect, qui rappelle beaucoup mieux l'abandon d'un édifice en ruines que l'entretien d'un monument historique, a excité l'indignation d'un savant professeur de l'université de Cambridge, le docteur Lewis, qui a visité, il y a deux mois, le théâtre de Lillebonne, en compagnie de notre collègue, M. Gouellain, vraiment honteux pour notre amour-propre archéologique des remarques de l'antiquaire anglais.

« M. Biochet ne peut que s'associer aux plaintes de M. Drouet, et il signale même l'urgence d'une clôture en planches à établir du côté du Sud-Ouest. »

ORGANISATION

DU

MOUVEMENT CONTRE LE VANDALISME

I. — UNE ŒUVRE NATIONALE

(Bouches-du-Rhône).

Sous ce titre le *Journal de Marseille* a publié un remarquable article signé A.-J. Rance. Nous croyons très utile de le reproduire presque en entier afin de le porter à la connaissance du public compétent du pays tout entier.

« Tout nous divise en France, cependant il n'est pas impossible de trouver un terrain sur lequel tous les Français puissent oublier leurs dissentiments. Tous nous aimons la France et ce qui contribue à son ornement. Le sol de notre pays était riche autrefois en œuvres belles et curieuses, dont l'indifférence générale a laissé commencer et consommer la ruine. Mais il n'est jamais trop tard, pour essayer d'empêcher l'aggravation d'un mal reconnu et pour le réparer si c'est possible.

Indignés de voir trop souvent leurs démarches rester infructueuses par leur isolement, des artistes, des érudits, des amateurs, des hommes politiques de toute nuance, ont jugé qu'un grand effort collectif était urgent. De cette idée est née la *Société des amis des Monuments parisiens*, constituée pour veiller sur les œuvres d'art de Paris. Elle compte un nombre considérable d'adhérents. Tous, sans distinction de parti et d'école, se sont ralliés à cette conviction commune qu'il importe de protéger les monuments et les objets d'art qui font le charme de la capitale, qui offrent sans cesse des modèles incomparables de goût et d'élégance, commandent l'amour des ancêtres, en rappelant leurs qualités artistiques, souvent merveilles.

Ils ont oublié spontanément les divisions de toute nature dont l'influence paralyse aujourd'hui les efforts de la patrie : ils se sont réunis en un faisceau unique, pour essayer de conserver à notre pays ce culte des arts et des sciences, cet éclat et cette puissance intellectuelles que nos divisions contribuent tant à amoindrir.

Cet exemple de patriotisme ne doit pas être le monopole de Paris. Ce n'est pas à Paris seulement qu'il y a des œuvres d'art à préserver de la ruine ou de l'indifférence. A Marseille, par exemple, on démolit en ce moment l'église Saint-Martin : c'est un fait dont on a pu discuter l'opportunité. Mais n'importe-t-il pas d'en conserver quelques parties, comme des spécimens du gothique dans le Midi ? Et sur ce point ne peut-on compter sur le concours de tous, quelles que soient les opinions religieuses ou politiques ? Et puis, à Marseille malgré la stagnation générale des affaires, on construit beaucoup. La nouvelle rue Colbert est appelée à devenir une des plus grandes artères de la ville.

Ne serait-il pas utile que les architectes pussent trouver auprès d'une société, dont ils seraient eux-mêmes les membres, des indications, des idées, qui les aideraient à donner à leurs constructions un aspect plus monumental, plus artistique et plus varié ? Il convient que les nouveaux quartiers de Marseille soient construits avec goût, et que l'on y évite les dispositions ennuyeuses adoptées dans tant de grandes villes et dont l'influence sur le goût public est si funeste. Ces questions ne sauraient laisser personne indifférent dans un pays où l'on naît avec de si heureuses dispositions pour les arts.

A Aix, les monuments du dix-septième siècle sont communs ! Les vieux hôtels aux chapiteaux historiés, aux voussures élégantes, aux façades sévères, aux plafonds ornés de peintures, se rencontrent à

chaque pas. Arles en est rempli, Salon en a quelques-uns, Tarascon a ses églises et son château, Saint-Chamas a le pont Flavien ! Je ne parle pas des incomparables ruines romaines qui font la merveille d'Arles ! Mais tous ces monuments des divers âges de notre histoire sont-ils respectés ? Ne sont-ils pas trop souvent gâtés par des réparations inconsciemment maladroites ? On n'oserait le nier et beaucoup en gémissent. Pour les monuments publics, l'administration intervient et les protège. Mais pour les propriétés particulières, c'est un abandon complet. Les propriétaires souvent ignorent qu'ils possèdent un chef-d'œuvre, ils le traitent sans respect et le détériorent ! Si une société formée de l'élite intellectuelle du département veillait sur nos richesses, les signalait à l'attention, il est incontestable qu'elles seraient moins exposées à la ruine ! Voilà du bon et franc patriotisme, voilà une œuvre à laquelle sont intéressés tous les hommes intelligents d'une région.

Ces hommes au dévouement de qui je fais appel ne pourraient-ils pas, sur le modèle de la Société de Paris, organiser une *Société des amis des Monuments provençaux* ? Et pourquoi pas ? A Rouen, il s'est constitué une *Société des Monuments rouennais*, qui fonctionne depuis plus d'un an. Il serait facile de se mettre en rapport avec la Société de Paris, qui se charge de concentrer les efforts des sociétés départementales en les décuplant, grâce aux avantages qu'elle offre la centralisation combinée avec une distribution régulière d'initiatives locales, soutenues par le concours mutuel. Le difficile est de commencer : j'en conviens, mais il ne suffit pas de se croiser les bras, pour arriver à un résultat ; il faut agir, au risque de tâtonner un peu. Et puis on m'a suggéré une idée qui peut avoir son côté pratique.

Il existe dans notre département des Académies, des commissions archéologiques, serait-ce leur demander une chose étrangère au but qu'elles poursuivent, que de les prier de prendre l'initiative de la constitution de cette société des monuments provençaux ! L'union fait la force ! Faisons l'union sur le terrain artistique et tous nous en bénéficierons.

Cette société pourrait prêter à l'administration municipale et préfectorale un concours précieux et désintéressé, dans toutes les questions qui seraient de sa compétence. Enfin, la conservation de nos monuments d'architecture, de peinture, de sculpture, de nos curiosités et de nos souvenirs historiques est en jeu ! On peut l'assurer en réunissant en faisceau toutes les bonnes volontés éparses.

Nous aimons à croire que les érudits, les écrivains, les peintres, les architectes, les amateurs, les hommes politiques, les journalistes tiendront à honneur d'oublier leurs divisions, pour concourir à cette œuvre de patriotisme en action. Il y a assez de causes de désunion entre nous, essayons, pour une fois, d'écarter ce qui nous divise!

Les obstacles ne doivent pas nous arrêter : il importe de débiter et de se mettre à l'œuvre. Le succès dépendra de la persévérance de nos efforts. »

A.-J. RANCE.

On ne saurait mieux préciser le caractère de l'œuvre que nous avons fondée à Paris.

Nous profitons de cette occasion pour insister sur le grand intérêt qu'offre la voûte, à l'intersection du transept et de la nef dans l'ancienne église de Marseille. C'est une des très rares œuvres d'art que possède cette ville de négoce. On nous a dit que ce monument était menacé de destruction. Nous ignorons ce qu'il peut y avoir d'exact dans ce renseignement, mais nous espérons que M. Revoil saura empêcher la suppression d'un des exemples les plus caractéristiques de notre architecture. Le temps a déposé là des harmonies de couleurs admirables et des monuments du plus haut intérêt. D'ailleurs notre collègue M. Laugier, secrétaire général de la préfecture, ne manquera certes point de seconder une entreprise si patriotique qui intéresse toute la ville de Marseille et la sauvegarde de son capital archéologique actuellement si restreint.

C. N.

II. — LOI POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS ET OBJETS D'ART

TITRE I^{er}.

CHAPITRE I^{er}. — *Immeubles et monuments historiques ou mégalithiques.*

Article premier. — Les immeubles par nature ou par destination dont la conservation peut avoir, au point de vue de l'histoire ou de l'art un intérêt national, seront classés en totalité ou en partie par les soins du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Art. 2. — L'immeuble appartenant à l'Etat sera classé par arrêté du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en cas d'accord avec le Ministre dans les attributions duquel l'immeuble se trouve placé. Dans le cas contraire, le classement sera prononcé par un décret rendu en la forme des règlements d'administration publique.

L'immeuble appartenant à un département, à une commune, à une fabrique ou à tout autre établissement public, sera classé par arrêté du

Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, s'il y a consentement de l'établissement propriétaire et avis conforme du ministre sous l'autorité duquel l'établissement est placé. En cas de désaccord, le classement sera prononcé par un décret rendu en la forme des règlements d'administration publique.

Art. 3. — L'immeuble appartenant à un particulier sera classé par arrêté du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, mais ne pourra l'être qu'avec le consentement du propriétaire. L'arrêté déterminera les conditions du classement.

S'il y a contestation sur l'interprétation et sur l'exécution de cet acte, il sera statué par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sauf recours au Conseil d'Etat statuant au contentieux.

Art. 4. — L'immeuble classé ne pourra être détruit, même en partie, ni être l'objet d'un travail de restauration, de réparation ou de modification quelconque, si le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts n'y a donné son consentement.

L'expropriation pour cause d'utilité publique d'un immeuble classé ne pourra être poursuivie qu'après que le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts aura été appelé à présenter ses observations.

Les servitudes d'alignement et autres qui pourraient causer la dégradation des monuments ne sont pas applicables aux immeubles classés.

Les effets du classement suivront l'immeuble classé, en quelques mains qu'il passe.

Art. 5. — Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts pourra, en se conformant aux prescriptions de la loi du 3 mai 1841, poursuivre l'expropriation des monuments classés ou qui seraient de sa part l'objet d'une proposition de classement refusée par le particulier propriétaire.

Il pourra, dans les mêmes conditions, poursuivre l'expropriation des monuments mégalithiques, ainsi que celle des terrains sur lesquels ces monuments sont placés.

Art. 6. — Le déclassement, total ou partiel, pourra être demandé par le Ministre dans les attributions duquel se trouve l'immeuble classé par le département, la commune, la fabrique, l'établissement public et le particulier propriétaire de l'immeuble.

Le déclassement aura lieu dans les mêmes formes et sous les mêmes distinctions que le classement.

Toutefois, en cas d'aliénation consentie à un particulier de l'immeuble classé appartenant à un département, à une commune, à une fabrique, ou à tout autre établissement public, le déclassement ne pourra avoir lieu que conformément au paragraphe 2 de l'article 2.

Art. 7. — Les dispositions de la présente loi sont applicables aux monuments historiques régulièrement classés avant sa promulgation.

Toutefois, lorsque l'Etat n'aura fait aucune dépense pour un monument appartenant à un particulier, ce monument sera déclassé de droit dans le délai de six mois après la réclamation que le propriétaire pourra adresser au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, pendant l'année qui suivra la promulgation de la présente loi.

CHAPITRE II. — *Objets mobiliers.*

Art. 8. — Il sera fait, par les soins du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, un classement des objets mobiliers appartenant à l'État, aux départements, aux communes, aux fabriques et autres établissements publics, dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt national.

Art. 9. — Le classement deviendra définitif si le département, les communes, les fabriques et autres établissements publics n'ont pas réclamé, dans le délai de six mois, à dater de la notification qui leur en sera faite. En cas de réclamation, il sera statué par décret rendu en la forme des règlements d'administration publique.

Le déclassement, s'il y a lieu, sera prononcé par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. En cas de contestation, il sera statué comme il vient d'être dit ci-dessus.

Un exemplaire de la liste des objets classés sera déposé au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et à la préfecture de chaque département, où le public pourra en prendre connaissance sans déplacement.

Art. 10. — Les objets classés et appartenant à l'État seront inaliénables et imprescriptibles.

Art. 11. — Les objets classés appartenant aux départements, aux communes, aux fabriques ou autres établissements publics, ne pourront être restaurés, réparés, ni aliénés par vente, don ou échange, qu'avec l'autorisation du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Art. 12. — Les travaux, de quelque nature qu'ils soient, exécutés en violation des articles qui précèdent, donneront lieu, au profit de l'État à une action en dommages-intérêts contre ceux qui les auraient ordonnés ou fait exécuter.

Les infractions seront constatées et les actions intentées et suivies devant les tribunaux civils ou correctionnels, à la diligence du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ou des parties intéressées.

Art. 13. — L'aliénation faite en violation de l'article 11 sera nulle, et la nullité en sera poursuivie par le propriétaire vendeur ou par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sans préjudice des dommages-intérêts qui pourraient être réclamés contre les parties contractantes et contre l'officier public qui aura prêté son concours à l'acte d'aliénation.

Les objets classés qui auraient été aliénés irrégulièrement, perdus ou volés, pourront être revendiqués pendant trois ans, conformément aux dispositions des articles 2279 et 2280 du Code civil. La revendication pourra être exercée par les propriétaires et, à leur défaut, par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

CHAPITRE III. — *Fouilles.*

Art. 14. — Lorsque, par suite de fouilles, de travaux ou d'un fait quelconque, on aura découvert des monuments, des ruines, des inscriptions ou des objets pouvant intéresser l'archéologie, l'histoire ou l'art, sur des terrains appartenant à l'État, à un département, à une commune, à une

fabrique ou autre établissement public, le maire de la commune devra assurer la conservation provisoire des objets découverts, et aviser immédiatement le préfet du département des mesures qui auront été prises.

Le préfet en référera, dans le plus bref délai, au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui statuera sur les mesures définitives à prendre.

Si la découverte a eu lieu sur le terrain d'un particulier, le maire en avisera le préfet. Sur le rapport du préfet et après avis de la commission des monuments historiques, le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts pourra poursuivre l'expropriation dudit terrain en tout ou en partie pour cause d'utilité publique, suivant les formes de la loi du 3 mai 1841.

Art. 15. — Les décisions prises par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en exécution de la présente loi, seront rendues après avis de la commission des monuments historiques.

CHAPITRE IV. — *Dispositions spéciales à l'Algérie et aux pays de protectorat.*

Art. 16. — La présente loi est applicable à l'Algérie.

Dans cette partie de la France, la propriété des objets d'art ou d'archéologie, édifices, mosaïques, bas-reliefs, statues, médailles, vases, colonnes, inscriptions, qui pourraient exister, sur et dans le sol des immeubles appartenant à l'État ou concédés par lui à des établissements publics ou à des particuliers, sur et dans les terrains militaires, est réservée à l'État.

Art. 17. — Les mêmes mesures seront étendues à tous les pays placés sous le protectorat de la France et dans lesquels il n'existe pas déjà une législation spéciale.

Disposition transitoire.

Art. 18. — Un règlement d'administration publique déterminera les détails d'application de la présente loi.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 30 mars 1887.

JULES GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
BERTHELOT.

Ce texte est suivi d'une annexe faisant connaître la liste complète des monuments classés antérieurement à la promulgation de la loi nouvelle.

Nous avons donné, dans le *Bulletin de la Société des Amis des Monuments parisiens*, le texte de cette loi. Un grand nombre de nos collègues des départements ne le recevant pas, nous jugeons utile de le reproduire ici, à raison de son importance.

III. — YONNE

Le Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne donne, dans son compte rendu de la séance du 7 novembre 1886, le texte d'une lettre de notre dévoué collègue M. Adolphe Guillon, qui a tant contribué à l'organisation départementale. Il y a dit très justement que les richesses artistiques de Paris n'appartiennent pas seulement aux Parisiens, mais qu'elles sont la propriété de tous les Français. Le Bulletin s'exprime ensuite ainsi :

« Après la lecture de cette lettre, M. Cotteau, président, rappelle qu'il avait été convenu à une précédente réunion que la Société des sciences de l'Yonne, imitant la Société des amis des Monuments parisiens, prendrait sous sa protection, d'une manière encore plus directe qu'elle ne l'a fait jusqu'ici, les monuments anciens du département de l'Yonne, en désignant pour chaque canton des membres de la Société, qui seraient chargés de veiller à la conservation et au bon entretien des monuments qu'ils contiennent, et de faire des rapports spéciaux lorsque cela serait nécessaire. Le bureau de la Société prépare en ce moment une liste des membres à nommer pour chaque canton ; cette liste sera soumise à la Société à la réunion de décembre. »

Nous félicitons vivement la Société de son initiative qui prouve qu'elle tient à conserver son rang dans un mouvement chaque jour plus accentué. Nous ne doutons pas que, grâce à l'énergique impulsion de MM. Cotteau, Monceaux, Adolphe Guillon, ces utiles projets ne soient suivis d'un effet profitable au riche capital archéologique du département de l'Yonne.

IV. — SOCIÉTÉ DES AMIS DES MONUMENTS ROUENNAIS

M. Jules de la Quérière, secrétaire, nous annonce que la dernière assemblée générale a eu lieu à l'Hôtel des Sociétés savantes, 40 bis, rue Saint-Lô, le 17 mai 1887, à huit heures du soir.

Parmi les questions à l'ordre du jour, signalons le projet d'érection d'un buste et d'une plaque commémorative en l'honneur de Pierre et Thomas Corneille, d'une autre en souvenir de Gustave Flaubert. Il portait également la question de la conservation de la grande porte de l'Hôtel des Sociétés savantes, de la conservation de l'arcade de la Grosse Horloge et du fonctionnement des cadrans.

LES ANTIQUITÉS ROMAINES

DÉTRUITES A MONTLUÇON

(Suite¹.)

LES FOUILLES A LA FIN DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Un vestibule ouvert au moyen d'arcades, dont on voit encore le plan et les piliers, donnait accès au polyandre (fig. 25). Un puits, muni de quatre marches était au milieu du vestibule. Enfin, un petit autel de pierre était placé dans l'enceinte du cimetière, à l'extrémité d'une de ses voies de circulation, et une salle placée au bout du vestibule fut considérée comme un ancien sanctuaire, lors de la découverte du monument.

Les urnes cinéraires déposées dans les cases du polyandre étaient de terre grise ou rousse, et quelques autres de terre plus fine et bleuâtre; nous reproduisons les formes d'un de ces vases (fig. 25) qui étaient en grand nombre. Indépendamment de ces urnes contenant des cendres, on en a recueilli aussi qui affectaient la forme de bouteilles à col très étroit. Chaque vase cinéraire était placé dans les cases, entre une de ces bouteilles, et un vase à parfums.



Fig. 25.— Urne cinéraire du polyandre de Montluçon.

Un autre propriétaire du même lieu, en faisant une plantation, découvrit un sarcophage de pierre sans ornement, long de deux mètres sur soixante-quatre centimètres de largeur; il contenait une urne analogue à celle du polyandre, et haute de vingt-cinq centimètres, un vase ou bouteille de verre blanc, et une lampe posée sur un dé d'albâtre.

Depuis le moyen âge, une fête singulière avait lieu annuellement à Argenti, le lundi de la Pentecôte : un homme armé de toutes pièces, monté sur un cheval de théâtre, l'épée à la main, l'écu au bras gauche, était suivi de quatre piétons armés comme lui; tous cinq étaient désignés sous le nom de *Bourbonnais*. Ils se mettaient en marche, et bientôt sept guerriers, armés aussi de pied en cap et dits de *Guyenne*, venaient à leur rencontre. Les cinq premiers portaient des couleurs

1. Voir, p. 18, le commencement de cet article.

bleues, les sept autres des couleurs rouges. Après une longue marche de part et d'autre, ils en venaient aux mains, et le simulacre de combat finissait par la chute d'un des sept de *Guyenne*, tué par le chevalier *Bourbonnais*.

Le vainqueur faisait caracolier son cheval plusieurs fois autour du mort. Le triomphe avait lieu ensuite, l'un des quatre piétons précédait le cavalier après avoir enlevé l'écu du mort et l'avoir suspendu à son épée. On prenait le chemin de Montluçon au bruit d'une marche triomphale pour se diriger au couvent des Cordeliers, chez lesquels, en vertu d'une ancienne fondation, devaient être traités [les

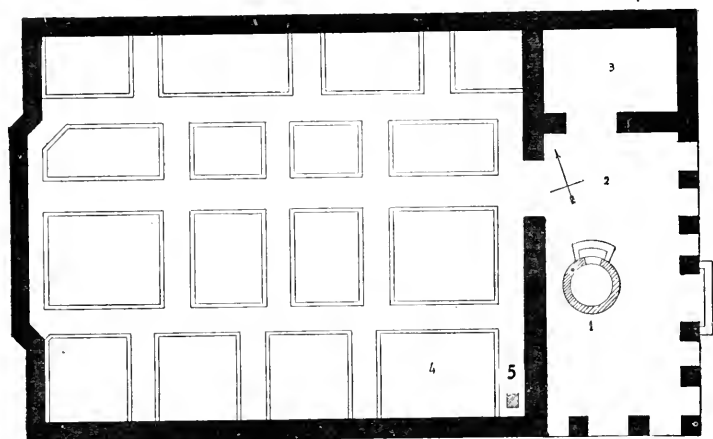


Fig. 26. — Polyandre ou cimetière antique découvert à Montluçon. Dessin d'Albert Lenoir, membre de l'Institut, d'après un document inédit du siècle dernier.

1. Puits. — 2. Vestibule ouvert. — 3. Sanctuaire. — 4. Cases du cimetière dans lesquelles étaient déposées côte à côte les urnes cinéraires dont on voit un des types sur la figure 25. — 5. Autel.

victorieux d'une longe de veau avec le rognon, de pois nouveaux, de pain, de vin, et d'avoine pour le cheval.

On ignorait dans le pays à quelle époque et à quelle occasion avait été instituée cette fête; le nom de *Guyenne* donné à la bande de soldats vaincus, les couleurs rouges qu'ils portaient qui sont d'Angleterre, opposées aux couleurs bleues de France, qui distinguaient le parti des *Bourbonnais*, tout semble indiquer un souvenir des luttes contre les Anglais lorsqu'ils étaient maîtres de la Guyenne. Le nom d'une rue de Montluçon serait dû à la mémoire de cette fête.

ALBERT LENOIR,
Membre de l'Institut.

NOTES

517 UN

VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE EN TUNISIE¹

De Sousse, malgré le souvenir agréable que nous conservons du chemin de fer Decauville, nous préférons gagner KÉROUAN par étapes et garder nos chevaux. En un jour et demi nous sommes arrivés et nous couchons au Dar-el-Bey dans un vrai lit, et non plus dans une cahute arabe sur un lit de camp, comme nous le faisons depuis notre départ de Tunis.

Kérouan est, par excellence, la ville religieuse de la Régence; elle offre un panorama fort intéressant; bordée de fortifications arabes aux merlons arrondis, la cité d'Okba apparaît au soleil levant comme un décor féerique aux cent coupoles, aux minarets nombreux, aux blanches terrasses. Du haut du minaret carré de la grande mosquée, on se fatigue à compter les dômes des zaouïas et des petites mosquées. Le dédale des rues disparaît presque dans le désordre des terrasses qui se découpent successivement jusqu'aux dernières limites de la ville.

Il faut souhaiter que la voirie ne se hâte pas trop de rectifier ces rues, de démolir ces zaouïas pour obtenir un alignement, de raser ces vérandas saillantes au-dessus des portes sous prétexte de saillies réglementaires; qu'elle se contente d'assainir la ville par un réseau d'égouts simples et fonctionnant bien, et qu'elle donne de l'eau saine aux Kérouanais, tout en leur défendant d'inhumer qui que ce soit dans les cours de leurs maisons ou de leurs mosquées, comme ils en avaient l'habitude avant la conquête.

Les quelques zaouïas et mosquées qui avaient été occupées par les troupes lors de la conquête ont été rendues au culte, mais il serait nécessaire de signaler à l'autorité compétente, c'est-à-dire à la direction des antiquités et des arts à Tunis, les nombreux monuments intéressants, plafonds, puits, panneaux de faïence, petits sanctuaires, colonnes et chapiteaux de marbre, boiseries, qui existent encore à Kérouan afin que l'on pût, le cas échéant, en empêcher la destruction.

Je ne ferai pas ici, après l'avoir fait dans *le Tour du Monde*², la

1. Voir le commencement de cette étude, p. 24.

2. *Voyage en Tunisie*, par MM. R. Cagnat, docteur ès lettres, et H. Saladin, architecte, chargés d'une mission archéologique par le ministère de l'Instruction publique.

description et l'histoire de Kérouan, mais je signalerai ici, comme les monuments les plus curieux de cette ville si intéressante, les mosquées de *Sidi Okba*, de *Sidi Saheb* (ou du Barbier), la *Zaouïa de Sidi Mohamed el Gahriani*, le *Zaouïa* de la compagnie franche, le *Dar el bey*, les maisons occupées par l'artillerie et le télégraphe. — De Kérouan à Djilma, rien de remarquable.



Fig. 27. — Sbeitla, porte du péribole. Dessin de Henri Saladin.

De Djilma nous gagnons au plus vite les belles ruines de Sbeitla.

SBEÏTLA (*Suffetula*) a été détruite au commencement de la conquête arabe, et telle les soldats de Zobéir l'ont laissée, après l'avoir saccagée, telle elle est encore aujourd'hui, avec son arc de triomphe de Dioclétien (fig. 28 et 29), son théâtre ruiné, son pont-aqueduc, ses fortins construits de débris antiques, ses rues presque toutes reconnaissables à l'alignement régulier des pierres debout qui formaient les montants des portes ou des fenêtres et une partie de l'ossature des

murs; telle elle est encore avec ses trois temples dont les *pronaos* sont ruinés, mais dont les *cellas*, privées de leur couverture, sont encore debout avec leurs façades postérieures et latérales presque intactes (pl. 12-13, page 34-35).

Les temples sont compris dans un *péribole* presque carré, remanié à différentes époques et dont la porte d'entrée (pl. 9 et 27), à peine enterrée, est encore en parfait état, sauf que la corniche de l'attique



Fig. 28. — Arc de Dioclétien à Sbeitla. Dessin de Henri Saladin.

a été bouleversée; trois de ses bloes posés de champ sont encore au-dessus de l'entablement.

Sbeitla doit à son éloignement de toute route fréquentée et de toute grande ville, d'avoir ses temples préservés. Dieu veuille, le jour où les colons européens viendront se fixer près de ses ruines, que la *main tutélaire* de l'administration (puisse cette *main* si souvent inhabile, être efficacement tutélaire cette fois!) préserve de toute attaque sacrilège ce bel ensemble si remarquable à tous points de vue!

De Sbeïtla nous gagnons Gafsa pour remonter ensuite vers le Nord, nous décrirons peut-être un jour les mausolées de Sidi-Aïch, ceux de Bir-el-Hafëï, les réservoirs d'Oum-el-Kseub, les thermes de Feriana dont le plan est si évident encore, les pressoirs de Choud-el-Battal¹, le tombeau d'Henchir-es-Zaatli, les fragments chrétiens d'Haouch-Khima et d'Henchir-Goubeul.

Kasrine (Cillium) conserve peu de monuments debout, mais dans la plaine qui s'étend au bas des pentes nord de la ville, s'élève le mausolée des *Flavius*, avec son soubassement décoré d'une longue inscription en vers, son premier étage orné de pilastres corinthiens et sa niche supérieure, qui contenait autrefois une statue d'un des

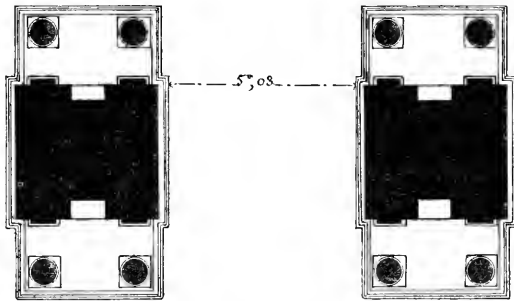
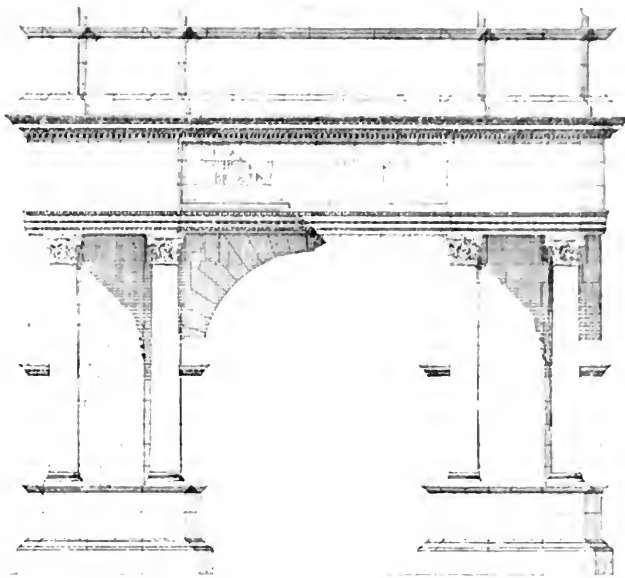


Fig. 29. — Sbeïtla. Plan de l'Arc de triomphe, par Henri Saladin.

Flavii, et qui entourée de douze colonnes corinthiennes, surmontées d'une pyramide aiguë, formait un couronnement élégant à ce curieux édifice funéraire (fig. 8, p. 29).

La richesse avec laquelle sont construits ces monuments funéraires de l'Afrique romaine montre combien la prospérité de cette province était grande sous les Antonins, époque de la construction de la plupart de ces mausolées richement décorés. C'était bien aussi un peu la vanité qui se manifestait par le luxe déployé dans ces édifices, et, faut-il le dire, bien plus encore par les éloges pieux, naïfs ou dithyrambiques, adressés aux défunts dans les inscriptions funéraires. Le *Corpus* des inscriptions latines est, à cet égard, d'une richesse touchante; on n'a qu'à le feuilleter dans la partie qui concerne l'Afrique romaine pour prendre connaissance de la variété vraiment étonnante des formules laudatives consacrées à perpétuer le souvenir des défunts. Si la prose

1, Nous les avons donnés p. 65 (pl. 20-21).



HAÏDRA
 ESSAI DE RESTITUTION
 LE
 ARC DE TRIOMPHE

Fig. 50. — Haïdra. Façade vers l'est du grand arc de triomphe. Etat restitué.



Fig. 51. — Haïdra. Grand arc de triomphe, façade vers l'est. Etat actuel.

HAFRA CHEVILLE P. 11111

11111

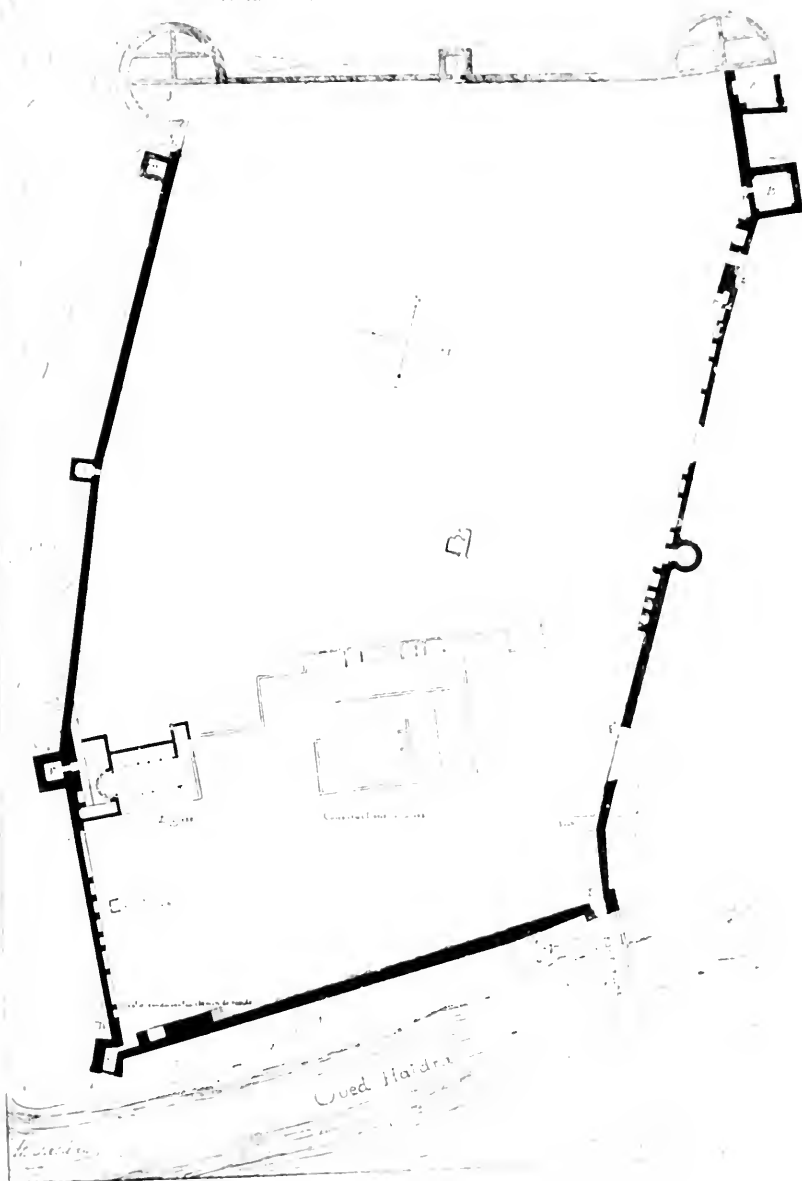


Fig. 32. — Hafra (Tunisie). Dessin de Saladin.

est impuissante à célébrer leurs vertus, on a recours à l'imagination et à la plume élégante des poètes du cru. La verve de celui qui a illustré le mausolée des Flavius, de l'inscription de 150 vers

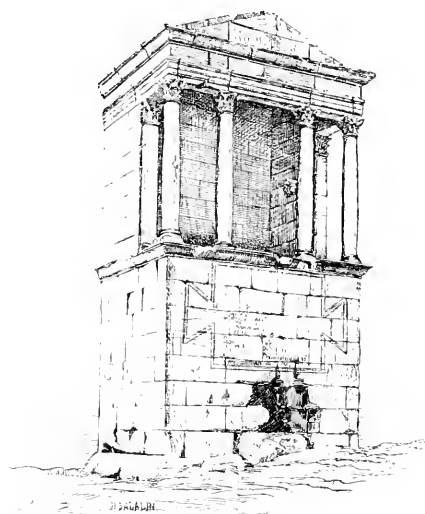


Fig. 33.—Haïdra. Etat actuel du mausolée tétrastyle.

nous retrouvons encore un intéressant mausolée (pl. 33 et 34). Celui-ci n'a que deux étages, il est d'ailleurs presque intact. Le soubassement est décoré d'une grande inscription, malheureusement à peu près détruite, contenue dans un grand cartouche à larges queues d'aronde. Au-dessus un portique de quatre colonnes, surmontées d'un entablement complet et d'un fronton, forme la partie supérieure du monument.

Haïdra est remarquable par un grand nombre de monuments de l'époque chrétienne, églises et couvents ruinés, mais que des fouilles bien conduites permettraient, à coup sûr, d'étudier avec profit.

Un fort bel arc de triomphe (fig. 30 et 31), engagé encore en partie dans un fortin construit à une basse époque, se trouve à cheval sur la voie de Carthage à Théveste, au point où cette voie pénètre dans la ville d'Haïdra et à l'est de la ville.

Cet arc a perdu son attique, mais les quatre colonnes qui décorent chaque face (comme dans l'arc de Sbeïtla) sont encore debout et

qui en couvre la face antérieure, s'est donnée librement carrière, et dans les comparaisons où figurent alternativement presque toutes les contrées connues du monde ancien, la Gaule, l'Italie, l'Espagne, la Grèce, l'Égypte et l'Asie, les images les plus brillantes servent à faire l'éloge du mausolée qui est une huitième merveille, si l'on en croit le poète africain.

A Haïdra (*Amm.zedra*)

nous retrouvons encore un intéressant mausolée

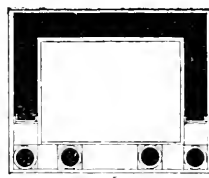


Fig. 34.—Haïdra. Mausolée tétrastyle. Plan de l'étage supérieur.

portent leurs entablements complets. La face de l'Est a conservé intacte une longue inscription à Septime Sévère (ce qui fixe la construction de cet arc à 195 de J.-C.).

La proximité de la frontière algérienne a fait établir à Haïdra une douane tunisienne. Il est à craindre qu'un mouvement commercial entre l'Algérie et la Tunisie venant à se manifester, Haïdra ne prenne une certaine importance à cause de sa douane. Les monuments suivant l'habitude antique serviront alors de carrière où l'on puisera tous les matériaux nécessaires aux constructions nouvelles. C'est à ce moment-là qu'il faudra établir une surveillance effective pour empêcher les actes de vandalisme. Espérons que, cette fois encore, l'Administration saura protéger efficacement Haïdra, ses ruines romaines, chrétiennes, et la curieuse citadelle byzantine, qui du milieu de la face ouest de la ville descend en s'étagant jusqu'aux bords de l'Oued Haïdra.

Cette citadelle a encore trois de ses côtés, bien reconnaissables avec leurs tours carrées ou rondes (fig. 32). Le front Nord a été démoli, puis refait par les Tunisiens à une époque assez récente. L'église est bien déterminée en place; un déblaiement du front Ouest permettra, en déblayant le mur au dedans et au dehors, de dégager l'église et peut-être de retrouver des fragments intéressants dans les nombreux débris formés par l'écrasement des courtines E F, F G, G H.

On peut juger, par les quelques dessins joints à cette courte notice sur notre voyage dans le centre de la Régence, combien de monuments y existent, quels sont ceux qui sont les plus menacés, et quel intérêt il y a à assurer leur conservation, et pour l'histoire générale, et pour l'histoire de l'art à l'époque romaine, chrétienne et musulmane. La Tunisie même trouverait en quelque sorte un intérêt matériel, immédiat, à cette conservation. Des touristes nombreux ne tarderont pas à être attirés, par l'aspect pittoresque des villes arabes, par la beauté des ruines romaines et l'intérêt qu'elles présentent, au moins autant que par la beauté des sites et la singularité de la vie arabe. L'Algérie commence déjà à être visitée par des voyageurs autres que ceux qui voyagent soit pour leur commerce, soit pour des raisons d'intérêt quelconque. Le mouvement accentué encore par le nombre de personnes qui choisissent l'Algérie, pour y passer l'hiver à l'abri des froids du Nord, a certainement déjà une certaine importance au point de vue de l'argent laissé à l'Algérie par ces voyageurs.

Que la mode vienne aussi de parcourir la Régence en touriste, maintenant que ce voyage peut se faire sans aucun danger et sans aucun risque, et les nombreux voyageurs attirés, par ses villes cu-

rieuses et ses belles ruines, ne laisseront pas d'être, pour un certain nombre d'habitants de la Tunisie, occasion d'exercer à leur profit les aptitudes commerciales dont ils sont si libéralement dotés.

H. SALADIN,
Architecte diplômé par le Gouvernement.

GRILLES DU CHŒUR
DANS L'ÉGLISE SAINT-OUEN, A ROUEN

EN FER FORGÉ ET REPOUSSÉ

Le R. P. prieur dom Amboise Arcis fit marché, le 13 juillet 1742, avec M^e Nicolas Flambart, pour la grande grille du chœur, du côté de l'Évangile et pour une petite destinée à la chapelle de Saint-Ouen. Elles furent finies et posées le 12 mai 1744. Au mois de mars 1742, on posa du côté de l'Épître la belle grille, dont notre dessin (pl. 35) reproduit un fragment, et qui ferme le chœur. Elle coûta la somme de 10,000 livres. Ces grilles furent placées de 1742 à 1747. L'auteur, selon M. de Beaurepaire, est un artiste parisien, Nicolas Flambart, et non Friant, comme le dit le *Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure*¹.

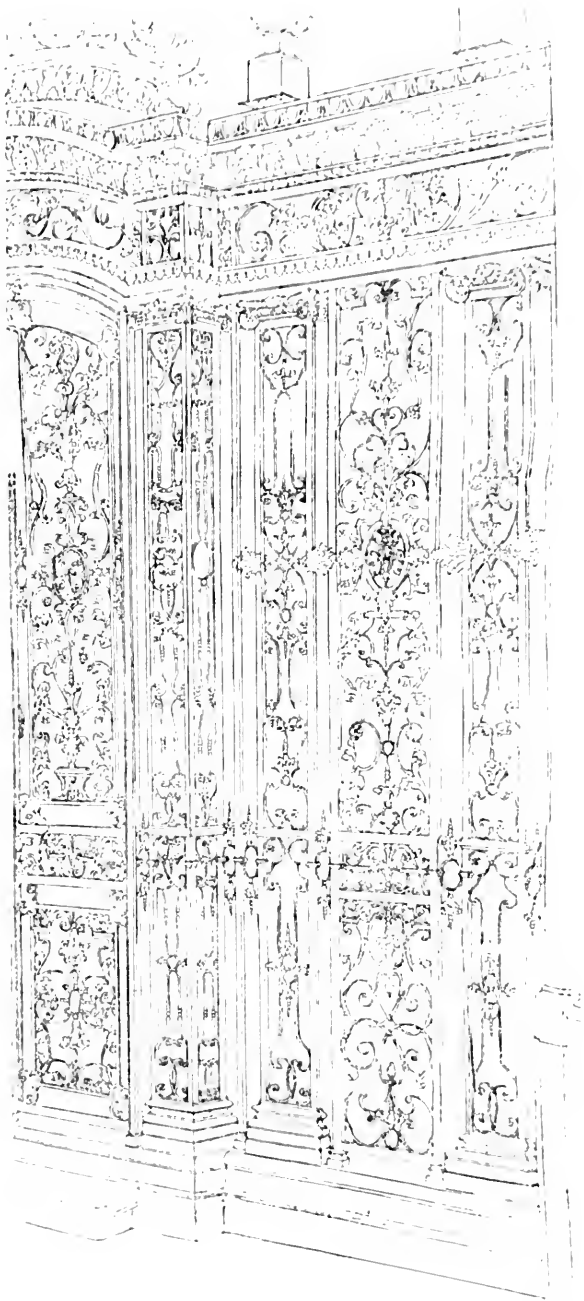
M. Loquet² précise encore, en empruntant au *Livre des choses notables*, un passage qui expose que « au mois de juillet de l'année 1747 les cinq grilles qui enferment le sanctuaire furent placées. M^e Nicolas Flambart, le même qui a fait les deux collatérales... »

Comme conclusion, nous croyons, avec M. de Beaurepaire, qu'il faut attribuer cette grille à un atelier parisien. Nous croyons même qu'un architecte en a dû concevoir les plans plutôt qu'un serrurier.

DESPOIS DE FOLLEVILLE.

1. Voy. dans le *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, t. V. p. 81 (1879 à 1881) la notice de M. de Beaurepaire.

2. Loquet, *Historique de la serrurerie* (Rouen, 1886), p. 102.



Pl. 35. — Fragment de la grille du chœur dans l'église Saint-Ouen, à Rouen.
Dessin de Despois de Folleville. L'autre moitié est identique.

VIEILLES MAISONS DE DOL

(ILLE-ET-VILAINE.)

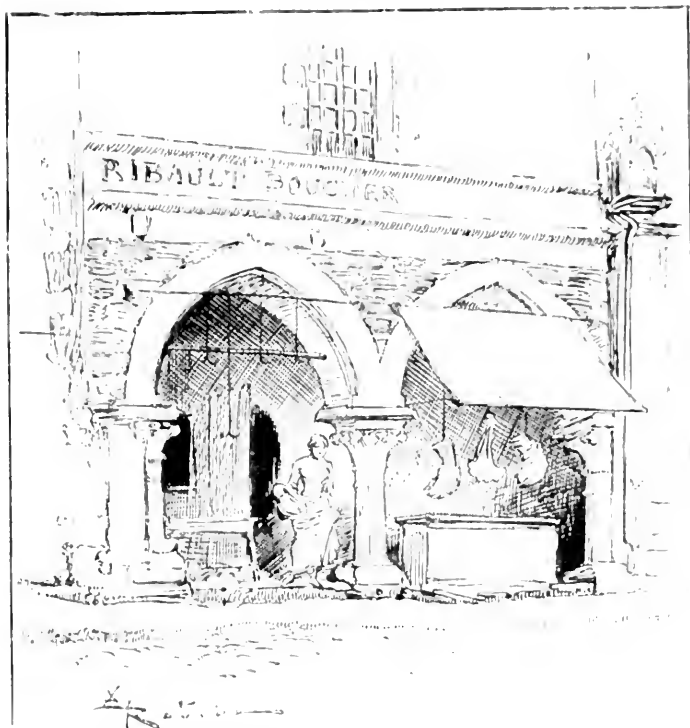


Fig. 36. — Maison à Dol (Ille-et-Vilaine) dans la Grande-Rue. Dessin de Robida.

Dol de Bretagne, une toute petite ville d'Ille-et-Vilaine, bien connue des artistes, ancien évêché, ancienne ville de gentilshommes et de chanoines, ne se compose guère que d'une grande rue, avec ruelles, à droite et à gauche, mais cette grande rue présente d'un bout à l'autre une série de vieilles maisons d'un beau caractère, assez bien conservées pour la plupart.

Il en est un certain nombre qui ont gardé leurs arcades au rez-de-chaussée, formant porches, et soutenues par de vieilles colonnes, pareilles à de vieilles colonnes d'église, élancées ou trapues, variées de formes et de chapiteaux. Les boutiques s'ouvrent au fond de ces porches qui devaient autrefois dessiner une galerie tout le long de la grande rue ; maintenant il est assez curieux de lire, sur une antique façade de granit, ou peut-être on retrouverait la trace d'écussons

effacés, au-dessus de belles arcades ogivales, une enseigne d'auberge ou de petit commerce. On trouve encore, dans quelques-unes des plus vieilles de ces vieilles demeures, des arcatures romanes, des baies en plein cintre, s'ouvrant dans les façades noircies ou verdies, chenues, moussues, un peu effritées par le temps qui a rongé les détails des



Fig. 37. — Maison à Dol (Ille-et-Vilaine) dans la Grande-Rue. Dessin de Robida.

sculptures. Les murailles de Dol subsistent encore en grande partie, enclavées dans les jardins particuliers, mais au pied des courtines enlerrées et des tours légèrement croulantes, court sur le glacis du fossé une allée de grands arbres d'où l'on a des échappées de vue sur le mont Dol couronné de moulins tournant à la grande brise de la baie du mont Saint-Michel. Près des remparts de l'autre côté de la ville, un vieux manoir calme, silencieux, presque mystérieux, montre ses murailles grises coupées de cordons de granit bleuâtre, ses toits d'une coupe bizarre, ses charmilles et toutes les plantes, les glycines et les lierres de son jardin tombant échevelées dans l'ancien fossé de la ville.

A. ROBIDA.

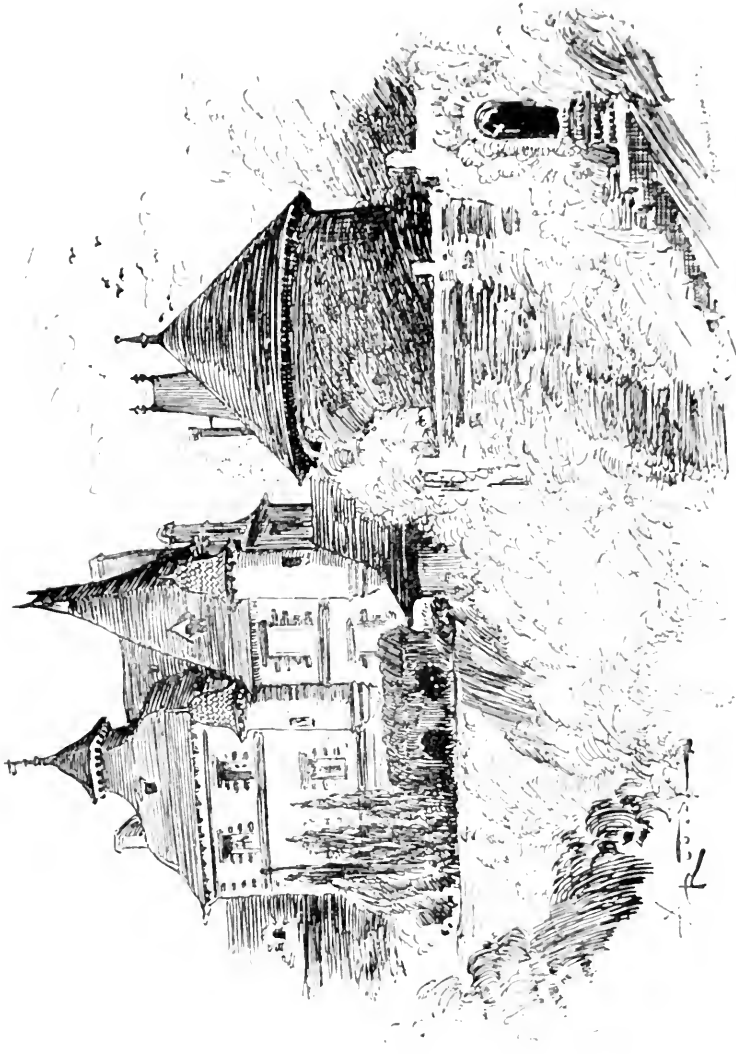


Fig. 38. — Dol, Ille-et-Vilaine, Manoir pres des Remparts. Dessin de Robida.

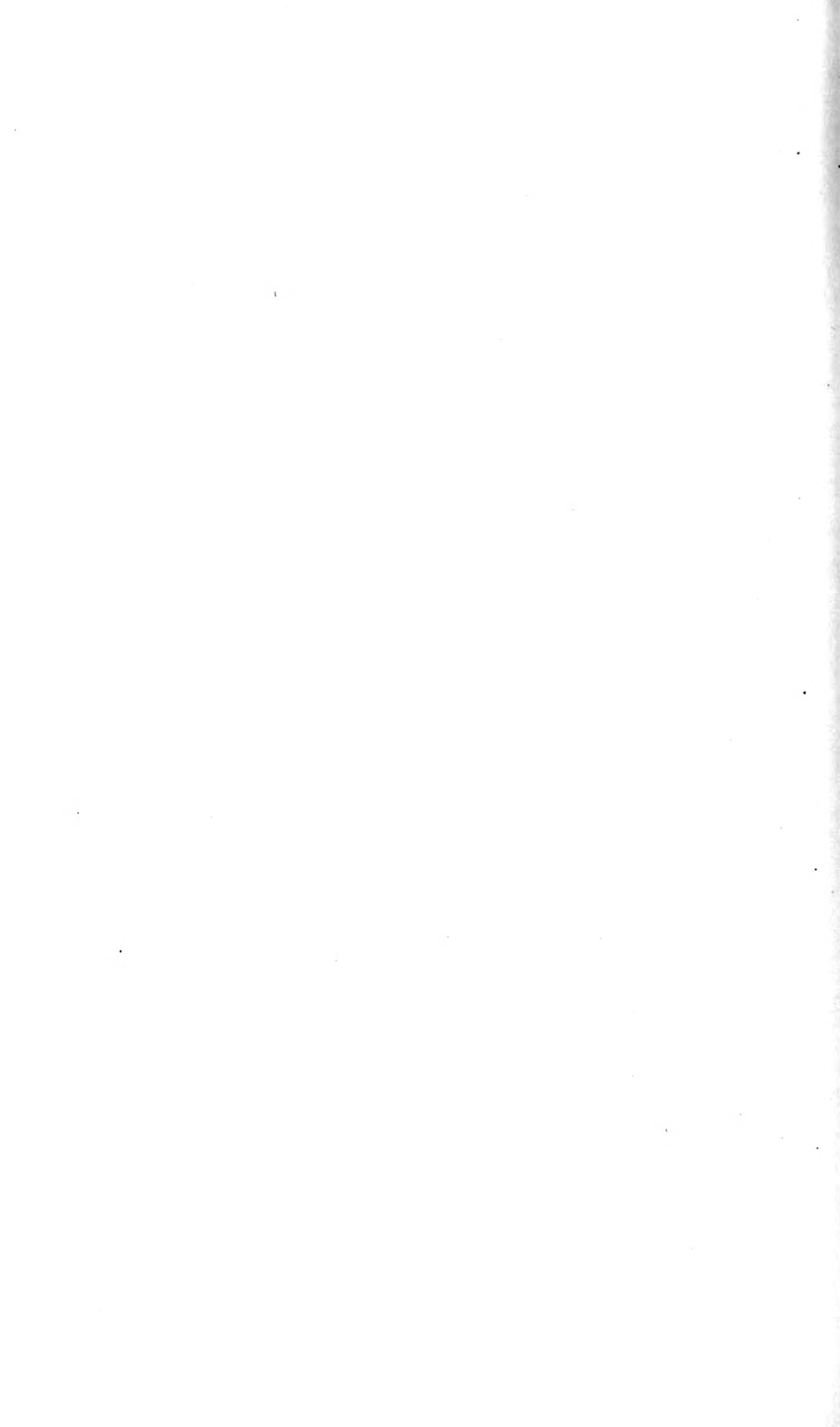
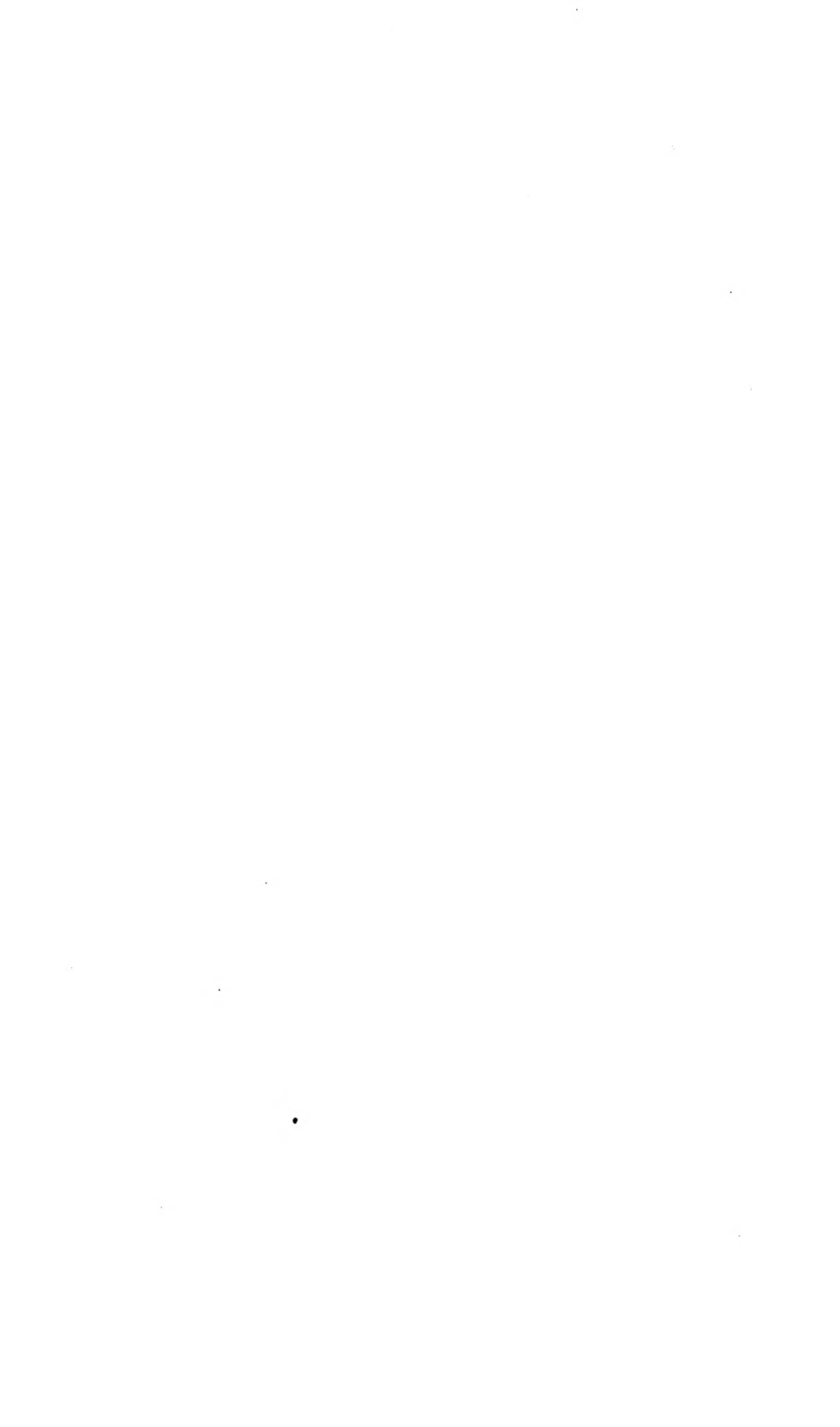




Fig. 39. — Dol (Ille-et-Vilaine). Maison dans la Grande-Rue.
Dessin de Robida.





SAINT-SAUVÉUR DE LIMAY

(ARROND. DE MANTES)

Fig. 40. — Dessin de Félix Régamey.

UN ACTE DE SAUVEGARDE A ACCOMPLIR

Du sommet de la colline où est perchée cette singulière chapelle, on peut embrasser du regard une grande étendue de pays : la ville de Mantes avec sa jolie cathédrale, sa vieille tour, ses deux ponts, l'un moderne, l'autre qui tombe en ruine, et la Seine sinueuse, aux îles verdoyantes, aux bords fleuris.

Là, se trouvent les deux statues, dont nous donnons la reproduction. On les voit, dans une sorte de caverne, qui servit, jadis, de repaire à une bande de brigands, si l'on en croit la légende. Ils furent pendus ; mais il y a de cela bien longtemps.

Depuis, ce lieu fut sanctifié, on y vint en pèlerinage. A l'époque de la Révolution les couvents et les églises de la région y mirent à l'abri une partie de leurs richesses, la messe y fut dite quelquefois, et jusqu'à ces dernières années un ermite authentique en eut la garde.

Aujourd'hui la place est occupée par un pauvre diable qui vit en famille, avec l'autorisation du curé de la paroisse voisine. La confrérie des frères de Saint-Sauveur fait peu parler d'elle ; les pèlerins sont de plus en plus rares. On y trouve une *Mise au tombeau*, groupe composé d'une dizaine de personnages presque nature, assez fortement endommagés, mais bien dans le style du groupe fameux de Saint-Mihiel ; en dehors de cette œuvre il ne reste plus guère à citer, parmi une quantité de bas-reliefs, de tableaux et de saints en bois peints ou en plâtre que deux statues : *Saint Paul* et *l'Archidiacre Thomas Letourneur*.

On dit que le *Saint Paul* a été donné à Saint-Sauveur par les



Fig. 41. — Statue de Saint Paul.
Croquis d'après nature de Félix Régamey.

paroissiens d'un village voisin, en reconnaissance de l'hospitalité reçue pendant qu'ils étaient sans église (fig. 41).

Cette statue est en pierre, assez bizarrement drapée; elle date de la renaissance et la tête ne manque pas de caractère.

La statue couchée de Thomas Letourneur (fig. 42) occupe une niche creusée dans le roc; les mains jointes ainsi que le masque sont en marbre blanc, le reste du corps est en pierre; sur un écriteau, on lit :

« Statue de Thomas Letourneur, archidiacre de Tournay, chanoine de Paris et de Chartres (1384). »

Cette statue autrefois placée dans l'église du couvent des Célestins de Limay fut transportée à la Révolution dans cette chapelle (1792).

L'an 1376, au mois de février, Charles V fonda les Célestins à la place d'une ancienne chapelle de Sainte-Christine dans un lieu qu'on appelait la carrière de Saint-Aubin de Limay (*carriera beati Albini de Limayo*).

Le 15 février 1377 on installa les religieux en présence du roi, de la reine, de l'archevêque de Rouen, des évêques de Beauvais et de Paris.

L'an 1384, Thomas Letourneur fit faire le clocher, la nef et le portail de l'église du couvent dont il ne reste plus que quelques ruines.



Fig. 12. — Statue de Thomas Letourneur, archidiacre de Tournay, chanoine de Paris et de Chartres.
Saint-Sauveur de Lamay, arrondissement de Mantes S.-O. — Croquis d'après nature de Félix Régamey.



Cette statue est en parfait état de conservation, le nez seulement a légèrement souffert, tous les détails du costume sont demeurés parfaitement visibles. C'est une œuvre d'art en même temps qu'une curiosité archéologique qui serait mieux placée certainement au Musée de Cluny que dans cette cave sombre et humide, ignorée des touristes.

Mais à qui appartient-elle, avec ses deux arpents de terre clos de murs? Est-ce à l'État, à la commune ou à la paroisse? Ne le demandez pas, personne ne pourrait vous répondre. Le cadastre lui-même reste perplexe en présence de cette question. Il faudrait commencer par la résoudre cependant si l'on voulait faire quelque chose pour sauver ces curieux restes de la destruction.

FÉLIX RÉGAMEY.

LA RESTAURATION DU CHATEAU DE PIERREFONDS

SOUVENIRS INTIMES

Pierrefonds! Ce souvenir me rajeunit de dix-neuf ans! Un matin de mars 1868 je partais de Paris; le long de la route, j'admirais les beaux hêtres de la forêt, j'arrivais à Pierrefonds et descendais chez la mère Hochard, à l'hôtel du Château. C'était une bien brave femme que cette mère Hochard; elle faisait de très bonne cuisine, qu'elle était très fière de faire manger à *Monsieur le Duc*. C'est ainsi qu'elle nommait M. Viollet-le-Duc, mon ancien maître, son commensal dans ses fréquents séjours à Pierrefonds, depuis le commencement des travaux de reconstruction du château, en 1858.

Le *patron* arriva peu de jours après et me donna toutes les facilités pour m'installer un atelier au second étage du donjon, dans la partie attenante à son bureau. J'étais venu là pour faire une grande vue peinte du château. Bien souvent il m'avait engagé à faire des vues d'architecture, mettant ainsi à profit mes premières études sous sa direction. Je n'avais cru pouvoir commencer mieux ce genre de tableaux qu'en prenant pour sujet son œuvre de prédilection entre toutes. C'est sous les yeux de l'éminent *maître de l'œuvre* que je commençai mon travail. Il avait toujours à me donner quelque excellent conseil de perspective, de dessin, de couleur, car il savait tout: sa conversation était encyclopédique. Quand il était là, c'étaient de charmantes journées pour moi. J'aimais à le regarder faire, comme en se jouant, quelque superbe dessin pour l'exécution, tout en fumant

des cigarettes et causant avec ses visiteurs. « Vous avez assez travaillé, me disait-il parfois, venez donc faire un tour avec moi. » Je ne me faisais pas prier, car j'avais toujours à apprendre dans ces promenades, toutes remplies de ses réflexions et menus propos sur tout ce que le hasard présentait à notre œil ou suggérait à notre pensée. Le soir venu l'on rentrait dîner, et la mère Hochard avait savamment cuisiné pour *Monsieur le Duc* quelque belle *poule faisante* ou des pommes de terre au fromage, son triomphe ! Un souvenir aussi à l'inspecteur des travaux, M. Wyganowki-Wyga, comme l'appelait le patron.

C'est à ce moment que j'ai fait, d'après M. Viollet-le-Duc, l'eau-forte reproduite sur la figure ci-contre, de chapiteaux et gargouilles.

J'avais fini, à la fin d'avril, le dessin de mon tableau. A l'automne suivant, je revins pour le peindre, soit d'après nature, soit dans mon atelier du donjon quand il faisait mauvais. J'y étais quelquefois distrait par les *séries* d'invités de la Cour, qui venaient en partie de plaisir au château. On daignait se chauffer les pieds à ma large cheminée flambante, mais on toisait un peu le peintre en sabot et en simple vareuse de travail. C'est à peine si, par-ci par-là, on payait mon hospitalité d'un négligent : *C'est bien joli*. Aussi, comme, à part moi, j'envoyais à tous les diables tous ces *bourgeois*, — suivant l'acception du mot, — si peu sensibles à la peinture. Je ne fus pas plus heureux vis-à-vis de l'empereur qui, le patron lui ayant montré mon tableau, ne fit pas d'autre réflexion que celle-ci : « Ce n'est pas encore fini¹. »

Que c'est loin, tout cela ; ces bonnes causeries avec M. Viollet-le-Duc, ces longues séances sur nature, et puis, chez la mère Hochard, avec les tailleurs d'ymaiges du château, ces joyeux repas servis par sa jolie nièce, Louise, ... que c'est loin ! A peine relevé de ses ruines, Pierrefonds est retombé dans le silence et l'oubli. Mais il ne faut pas regretter la fantaisie de Napoléon III, puisqu'elle vaut à la France cette œuvre magistrale où l'auteur du *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du dixième au seizième siècle* a laissé comme un résumé de son inépuisable érudition, servie par un talent merveilleux de dessinateur, talent que bien des peintres — et je suis du nombre — pourraient envier à l'illustre architecte dont les travaux et l'influence ont contribué à sauver tant de chefs-d'œuvre de notre architecture nationale.

LANSYER.

1. Le tableau dont parle notre collaborateur est celui qui se trouve au Luxembourg et qui valut à son auteur une médaille au Salon de 1869.



Restauration
du
Château de Pierrefonds

Chapeau et accessoires

Sur commande, 200000 le chapeau. Les accessoires...



ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

RÉSUMÉ DES COMMUNICATIONS CONCERNANT LES MONUMENTS FRANÇAIS

ANNÉE 1887

7 janvier. — La Commission annuelle des Antiquités de la France est ainsi composée pour 1887 : MM. Maury, Delisle, Hauréau, Desnoyers, de Rozière, Gaston Paris, Alexandre Bertrand, Schlumberger.

21 janvier. — M. Alex. Bertrand présente les restes d'un *coffret en bois* recouvert de lames de bronze. Il contenait les bijoux d'une femme de modeste condition, et fut trouvé dans une sépulture mérovingienne, à Gondrecourt (Meuse). Il paraît être du quatrième ou du cinquième siècle.

4 février. — M. Alex. Bertrand présente des *bijoux gallo-francs* se rapprochant de ceux de Danemark et trouvés dans une sépulture du type mérovingien près de Jarnac; ces bijoux sont analogues, selon M. Deloche, à ceux trouvés dans l'Aisne.

11 février. — M. Héron de Villefosse signale le *matériel de cuisine* trouvé à Grand (Vosges) : marmite, casserole, cenochoé, couteaux; puis des *cadenas* dont l'un est formé d'un chaînon mobile, enfin une plaque de bronze avec inscription formant calendrier, qui est du plus haut intérêt.

25 février. — M. de Lasteyrie montre que l'inscription DOMMUS-HUBERTUS de l'ancien monastère de *Correns* (Var) a été présentée à tort par Mabillon comme formant deux épitaphes distinctes; ce sont les deux moitiés d'une même épitaphe qui paraît être de la deuxième moitié du douzième siècle.

11 mars. — M. Julien Havet donne la clef de certains passages jusqu'ici non compris, parce que *Gerbert* les avait écrits en *caractères secrets*. — M. Perrot annonce que M. René de la Blanchère, directeur du service de conservation des antiquités en Tunisie, a repris les *Explorations de MM. Cagnat et Saladin, à Lamta* (Leptis). Il a trouvé des antiquités chrétiennes et des inscriptions. Il a mis au jour, à *Arch-Zara* (*Sullectum*), une *catacombe* analogue aux catacombes de Rome. Enfin, il a trouvé à *Sfax* (*Taphrura*), les restes d'une église, d'un baptistère et d'une mosaïque de l'époque chrétienne.



Capitoux de la galerie du premier étage

Fig. 43. — Hôtel de ville de Saint-Antonin.

LES PLUS VIEILLES MAISONS DE FRANCE

(Suite.)

ÉTUDES D'ARCHITECTURE CIVILE ROMAINE EN FRANCE

LE PLUS ANCIEN HOTEL DE VILLE DE FRANCE, SAINT-ANTONIN

(Tarn-et-Garonne).

Tels sont les documents que nous avons pu réunir. Il convient à présent de décrire le monument.

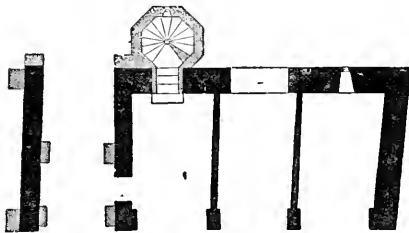


Fig. 44. — Plan de l'hôtel de ville de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne). Rez-de-chaussée.

« Une tour servant de beffroi, dit Viollet-le-Duc, couronnait un des côtés de la façade. L'espace servait de halle couverte en communication avec le marché. L'escalier primitif se trouvait détruit depuis longtemps; il a été remplacé par une vis. Le dessous du beffroi a subi quelques changements afin de consolider les piles qui étaient fort altérées; mais ces changements laissent parfaitement voir la construction primitive. On arrivait au premier étage par la porte donnant sur l'ancien escalier. Ce premier étage se compose d'une salle et d'un cabinet ayant vue sur la place publique par une fenêtre, et sur une rue principale par une autre. Le sol de ce cabinet est élevé de quelques marches au-dessus de celui de la salle. La porte d'entrée, au second étage, étant autrefois percée, du cabinet on montait à la guette du beffroi par un escalier en

« Une tour servant de beffroi, dit Viollet-le-Duc, couronnait un des côtés de la façade. L'espace servait de halle couverte en communication avec le marché. L'escalier primitif se trouvait détruit depuis longtemps; il a été remplacé par une vis. Le dessous du beffroi a subi quelques changements afin de consolider les piles qui étaient fort altérées; mais ces changements laissent parfaitement voir la construction primitive. On arrivait au premier étage par la porte donnant sur l'ancien escalier. Ce premier étage se compose d'une salle et d'un cabinet ayant vue sur la place publique par une fenêtre, et sur une rue principale par une autre. Le sol de ce cabinet est élevé de quelques marches au-dessus de celui de la salle. La porte d'entrée, au second étage, étant autrefois percée, du cabinet on montait à la guette du beffroi par un escalier en

bois, ou plutôt une sorte d'échelle de meunier passant à travers la voûte en berceau tiers point qui couvre l'espace. La salle principale, au premier étage, est largement éclairée par une belle claire-voie qui a toujours été disposée pour être vitrée. »

Nous avons cru ne pouvoir mieux faire que de reproduire cette description de Viollet-le-Duc. Nous ajouterons que les Archives de la commission des monuments historiques contiennent un deuxième projet de restauration de cet hôtel de ville, par Viollet-le-Duc. Il a mis en note qu'« avant MDCXCIII il existait une *colonne de bronze* soutenant la double arcature de la fenêtre du premier étage

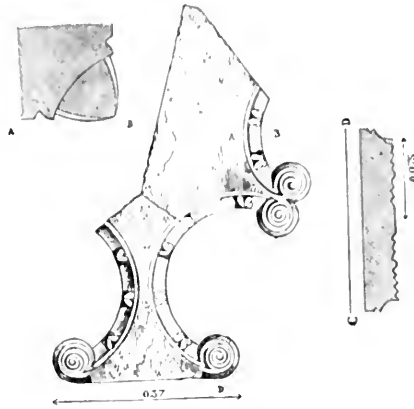


Fig. 45. — Saint-Antonin.
Fragments des arcatures de la fenêtre
du beffroi.

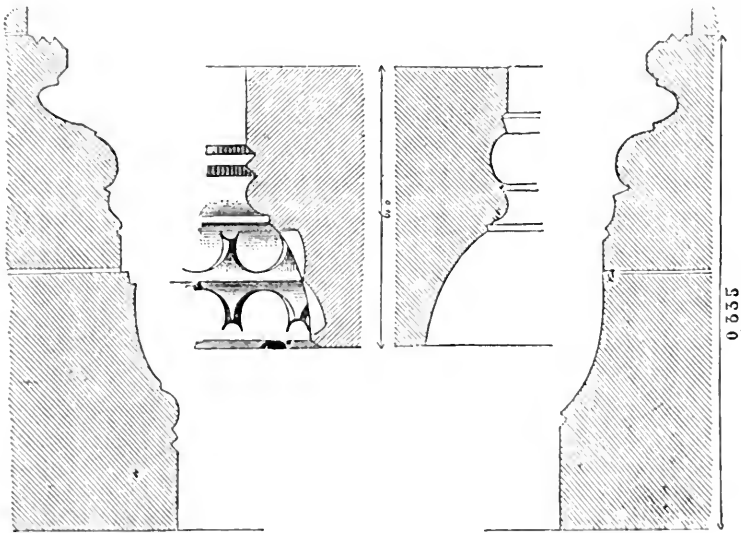


Fig. 46. — Le plus vieil hôtel de ville de France. Saint-Antonin.
Profils des bases et des saillies des chapiteaux de la galerie.

de la tour. Il est probable qu'une colonne de même matière était placée à la fenêtre du deuxième étage ». L'architecte proposait alors de la rétablir, ce qui n'a pas été fait.

C'est là une autre originalité de cet étrange monument. Il semble indiquer une trace de la tradition antique ¹.

(A suivre.)

CHARLES NORMAND.

BONS EXEMPLES

Sous ce titre, nous nous proposons de faire ressortir les exemples donnés par quelques hommes dévoués à la conservation du capital artistique et archéologique de notre pays. Nous pourrions trouver dans tous les temps, dans tous les partis, de ces exemples de patriotisme artistique.

En raison de l'abondance des matières nous nous bornerons aujourd'hui à deux faits tout récents.

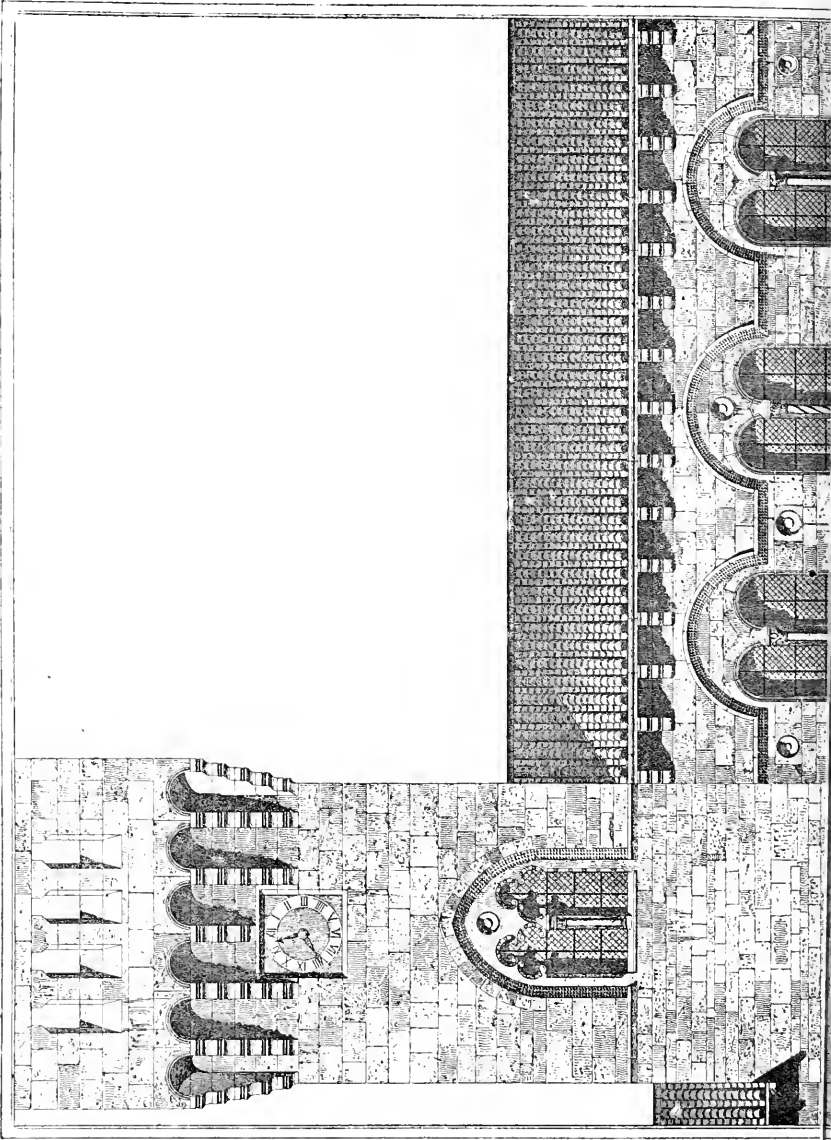
I. — SAUVEGARDE DE LA MOSAÏQUE DE LILLEBONNE (Seine-Inférieure).

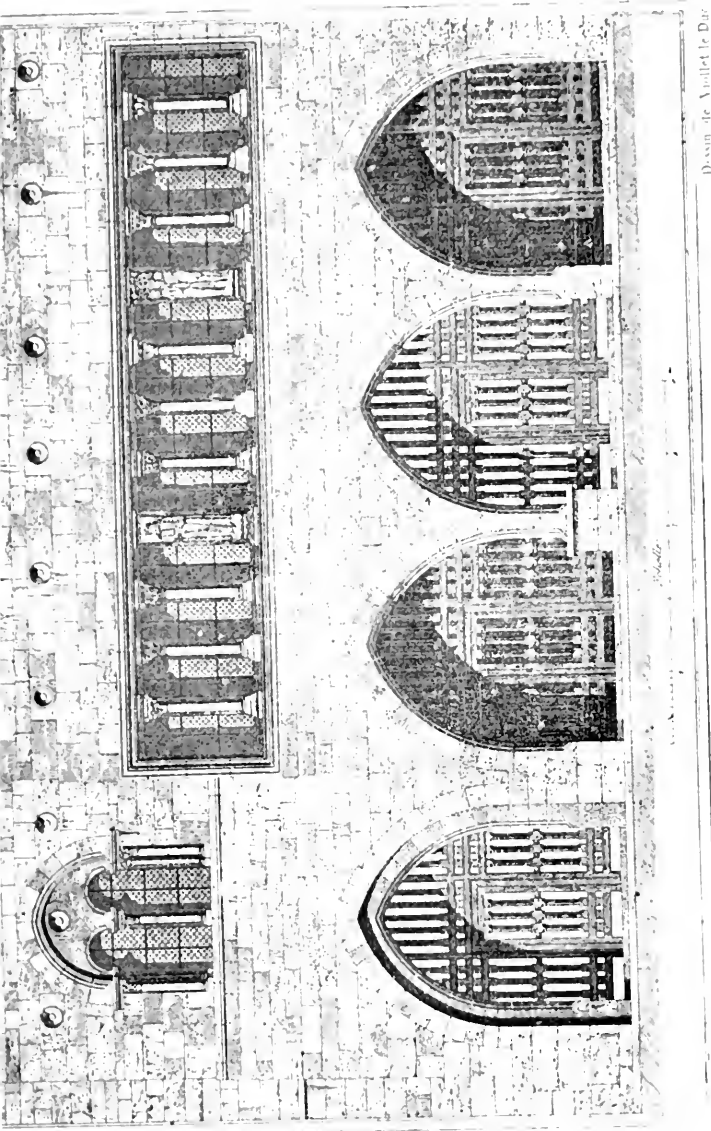
Nous lisons dans le *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure* le passage suivant :

« M. Maillot du Boullay retrace au comité les phases diverses de la négociation délicate qui s'est heureusement terminée par l'achat de cette mosaïque dans des conditions exceptionnellement avantageuses, sur la très gracieuse abstention des conservateurs des musées de Paris, qui ne sont intervenus que pour assurer à la France la conservation de cette pièce.

« Et pourtant les délais inévitables dans l'ordonnancement des dépenses départementales auraient peut-être laissé échapper cette occasion incomparable, si M. G. Le Breton, par la plus obligeante intervention, ne se fût porté acquéreur provisoire, et n'eût supporté d'abord les frais d'acquisition, qui seront définitivement répartis

1. Voir en effet notre travail, *L'Architecture métallique antique*, ou Essai sur le rôle du métal dans l'architecture antique. Nous avons cherché à y établir par le texte et par des gravures inédites, que le métal jouait un rôle très important dès la période classique. Paris, librairie Morel 1883, in-1, 80 pages avec 2 planches hors texte et 39 gravures intercalées inédites.





Dessin de Viollet le Duc

HISTOIRE DES PLUS VIEILLES MAISONS DE FRANCE, PAR CHARLES NORMAND

Fig. 17. — Le plus ancien hôtel de ville de France. Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne). Élévation géométrale.



entre le département et la ville de Rouen, laquelle retirera, en fin de compte, le principal avantage de cette opération.

« M. Boucot, en prévision du rapport dont il s'attend à être chargé par la commission du Conseil général, auquel l'affaire va être soumise le mois prochain, demande un complément d'explication, dans la crainte d'une confusion dans la part contributive des budgets du département et de la ville. M. du Boullay répond que la situation est très nette; et que cette heureuse emplette va hâter l'agrandissement du Musée départemental, que l'abbé Cochet réclamait déjà, il y a plus de douze ans.

« M. le Président remercie avec insistance M. Le Breton du notable service qu'il a rendu au département, et invite la Commission à lui en voter ses remerciements les plus sincères. M. Le Breton se montre touché des sentiments dont il est l'objet. Il est heureux d'avoir mené à bien cette affaire, sur laquelle il eût pu réaliser un bénéfice net de 15.000 francs. »

II. — DÉGAGEMENT DU BÂTIMENT ABBATIAL DE TOURNUS

(Saône-et-Loire).

Notre dévoué collègue, M. Deroye, nous signale un fait dont l'auteur a droit aux plus vives félicitations. M. Deroye nous adresse en effet une lettre de laquelle nous sommes heureux de détacher le passage suivant :

« Je dois vous signaler un fait qui vous intéressera, puisque vous connaissez Tournus.

« L'ancien bâtiment abbatial, situé derrière l'église de l'abbaye, avait une façade gothique admirable qui, jusqu'ici, avait été masquée par des constructions en appentis élevées par l'industriel qui occupait ce bâtiment.

« L'immeuble ayant changé de mains, le nouveau propriétaire a, avec beaucoup d'intelligence, dégagé cette belle façade, et a mis, pour ainsi dire, au jour ce précieux monument qui, aujourd'hui, est une des curiosités de Tournus. La restauration n'est certes pas aussi complète que pourraient le désirer les artistes, mais si l'on considère qu'elle a été faite par un industriel, M. Guerre, pour qui le côté artistique pouvait paraître secondaire, qui n'a pas craint de faire de réels sacrifices pour conserver et rétablir l'ancien état de choses, le fait semblera d'autant plus méritoire. — Recevez, etc.

DEROYE.

Notre collègue M. Deroye nous a envoyé depuis lors une photographie qui permet de constater cet heureux résultat. Il l'accompagne d'une lettre dans laquelle il écrit :

« Il serait à désirer que la façade du premier étage fût refaite dans les mêmes conditions. J'y invite M. Guerre qui peut-être s'y décidera, — comme à abattre cette construction en saillie sur la tourelle, qui défigure complètement le monument. »

CURIOSITÉS FRANÇAISES

Saint-Mathurin, statuette en bois du seizième siècle, dans l'église du Vigen (Haute-Vienne). M. Eug. Toison en donne, dans un travail sur saint Mathurin, une gravure bien faite par reproduction directe d'une photographie. Elle est publiée dans les *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, que dirige avec tant de soins M. Stein.

Ruines du donjon de Pithiviers, d'après Ravant vers 1800. Eau-forte par E. Vaucanu. — Même recueil.

Comptes de dépenses du château de Fontainebleau, de 1629 à 1642. (*Bulletin de la Société historique et archéologique du Gâtinais*).

Discussion entre MM. Molinier et Jules Guiffrey, dans laquelle les attaques personnelles jouent le principal rôle ; comme le dit fort bien M. Molinier : « Nous avons tous mieux à faire qu'à nous user et perdre notre temps en discussions stériles ; elles ne peuvent que contribuer à épanouir largement le rire des gens de la galerie... »

Maison à Luçon. — Nous remarquons dans la *Revue de la Société littéraire, artistique et archéologique de la Vendée*. 5^e année, 3^e liv., une notice de M. L. Ballereau, architecte, sur une *maison du dix-septième siècle, à Luçon*. Cette maison, située rue de l'Hôtel-de-Ville, actuellement occupée par M. le chanoine Bourbon, fut bâtie pour Richelieu en 1612. Le futur cardinal, alors évêque de Luçon, en fit un séminaire dont il confia la direction aux Oratoriens. Saint Vincent de Paul y logea en 1633 et en 1649. Elle a été presque toujours habitée par des ecclésiastiques. Il est regrettable que M. Ballereau ne donne aucune description de cette curieuse maison.

Le dolmen de la Frébouchère (commune du Bernard), en Vendée, en partie dégradé, va être relevé prochainement avec soin, grâce à l'intelligente et généreuse intervention de son propriétaire, M. Léon Gillaizeau.

Le Conseil municipal de Rouen a voté un crédit de 12,500 francs, pour l'installation, au deuxième étage, du bâtiment donnant sur le jardin des collections céramiques, et le rétablissement dans ces salles de boiseries anciennes et de deux cheminées monumentales.

Briançon administré par ses consuls, par le Dr A. Chambrand. *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 1887. — Vauban, architecte de l'église de Briançon.

Ce travail fournit des renseignements utiles à l'histoire des monuments de Briançon; il fixe les dates des travaux et les noms des architectes, chose généralement trop peu connue et qui mérite d'être recherchée. Nous apprenons ainsi (p. 124), que l'église de Briançon est due à Vauban comme le prouve ce passage d'une curieuse lettre en date de Marly, 26 juin 1703 : « ... C'est moy qui ay premièrement réglé ce plan; Robelin n'y a mis que fort peu du sien. » Vauban se refusait aux modifications demandées par les Consuls. On conserve cette lettre dans les Archives de Briançon.

Les forêts des Hautes-Alpes, en 1727-1728, par P. Guillaume. *Ibidem*. Ces documents officiels inédits établissent que les communautés prenaient généralement grand soin de leurs forêts, cet élément de beauté de nos régions, auxquelles elles assurent de si précieux avantages. Les forêts se déboisaient pourtant; la faute en était aux « ennemis de l'État ». Les Piémontais, lors de l'invasion de 1692, incendièrent villes, villages et forêts. Les grands travaux de défense nationale, la construction des navires de l'État, des ponts, y contribuèrent grandement aussi.

Apposition d'une plaque sur la façade de la maison de l'abbé Cochet, à Dieppe. — M. Pelay nous apprend qu'elle a été placée sur la maison que l'abbé Cochet occupa dans la rue d'Ecosse, n° 123 :

L'ABBÉ COCHET
ARCHÉOLOGUE
(1812-1875)
HABITA CETTE MAISON
PENDANT VINGT-CINQ ANS
ET Y COMPOSA
SES PRINCIPAUX OUVRAGES.

L'Abbaye de Saint-Savin de Lavedan (Hautes-Pyrénées) vient d'être étudiée par M. P. Lafond dans le *Bulletin monumental*.

Archéologie du val d'Aran. M. de Launière publie dans le *Bulletin monumental* le résumé de ses courses archéologiques dans les villages de ce val. L'église de *Viella* possède une cuve baptismale du douzième siècle, curieuse, mais d'un caractère assez sauvage, et un rétable dont M. de Marsy a fourni l'explication.

Gausach possède une église du quinzième siècle.

Bosost possède une église dont l'abside romane est intéressante.

L'inscription de Chorges relative à un empereur romain, découverte par M. Morel, n'est pas antérieure au quatrième siècle selon M. Allmer (*Société d'études des Hautes-Alpes*, p. 72).

Le Tiers Etat à Tonnerre. État social au seizième siècle, par Max. Quantin (*Bull. de la Société des sciences de l'Yonne*).

On y trouve des données utiles à l'histoire de l'architecture à cette époque :

Aspect des maisons au seizième siècle. — Le pignon règne partout, faisant saillie sur le rez-de-chaussée ; les maisons sont étroites, n'ont qu'une chambre au rez-de-chaussée, et dans celles des marchands « un ouvroir » devant. Souvent le rez-de-chaussée est simplement surmonté d'un grenier ; un escalier de pierre en colimaçon sert pour y monter. Les maisons plus importantes ont un premier étage avec galerie, une seule chambre et rarement deux. Au-dessous de la maison est une cave voûtée, et parfois un appentis y est joint par derrière. Il n'est pas rare de voir de petites maisons bâties en appentis. Derrière la maison sont les dépendances les latrines ou « chambres aisées ». Les fenêtres sont à croisées ou à châssis appelés « guillottes », se relevant verticalement et encadrés dans des rainures.

Les maisons étaient partagées entre plusieurs propriétaires, dont le nombre s'élevait parfois jusqu'à vingt-quatre. — On trouve ensuite dans ce travail des indications sur des marchés de construction et de réparation de maisons, leur prix de location et le mobilier, enfin sur certains travaux relatifs à des édifices publics.

Rapport sur la chronique de Vézelay, par M. F. Molard (ibid.). L'auteur propose à la Société de l'Yonne d'entreprendre la publication de ce manuscrit de la Bibliothèque d'Auxerre. Il en donne de très bonnes raisons qui nous engagent à nous ranger à son avis.

Antoine Benoist, de Joigny (1637-1717), peintre et sculpteur en cire de Louis XIV, par E. Vaudin (ibid.). Cet excellent travail rétablit sa biographie avec pièces justificatives.

Chapelle funéraire des Le Cosquyno au cimetière d'Ancy-le-Franc (Yonne), par Max. Quantin (ibid.). Cet article donne des renseignements précieux, puisés aux sources les plus sûres sur cette curieuse chapelle, trop peu connue. Nous en avons pris des relevés que nous donnerons sans doute un jour ici même.

Un croquis nous la présente dans son état ancien, d'après un dessin de 1664. On y trouve aussi un procès-verbal de la description de son intérieur aujourd'hui blanchi à la chaux. Elle date de l'an 1526.

M. le lieutenant Espérandieu vient d'entreprendre un très sérieux travail sur ce sujet *l'Épigraphie romaine du Poitou et de la Saintonge*. Cette première partie d'une étude, qui promet d'être des plus intéressantes, est consacrée aux bornes milliaires d'Antonin le Pieux et à leur concordance avec la table de Peutinger.

Le Saint-Sébastien d'Aigueperse. — MM. de Tauzia et Bonnat se sont rendus dans cette ville et à Givors, afin de s'assurer si le *Saint Sébastien* de Montagna, conservé à Aigueperse, est bien l'original de celui qui se trouve dans l'abbaye de Sainte-Croix, à Givors.

Dieppe. — **Orgue de l'église Saint-Remi**. — Le jeu de cet instrument a été rétabli, de façon à le mettre d'accord avec la merveilleuse boiserie de maître Nicolas Lequeu.

Château de Coney. — **Gens de guerre enfouis tout armés**. — M. Édouard de Beaumont, le peintre et l'aquarelliste bien connu, l'auteur des *Belles épées de France*, demande qu'on entreprenne des recherches. Ces gens de guerre sont enfouis sous une des tours voisines de la porte Maître-Odon depuis 1411, dans une mine effondrée. Ce serait un appoint intéressant à l'histoire du costume.

Recherches sur trois architectes poitevins de la fin du onzième siècle. — *L'architecte Jean, ses honoraires*. — M. J. Berthele donne des renseignements, dans le *Bulletin monumental*, sur l'un d'eux, Jean, architecte de l'église de Saint-Jean-Baptiste de la Chaize-le-Vicomte, aujourd'hui détruite. C'était un clerc. Le vicomte de Thomas lui alloua pour ses honoraires la jouissance des revenus de l'église qu'il avait bâtie, jusqu'au moment où elle fut donnée aux moines de Saint-Florent. Jean consentit à cette donation, à condition qu'il jouir-

rait, sa vie durant, de la moitié des biens dont il jouissait auparavant. Ses neveux se plaignirent à sa mort d'être frustrés du fruit du travail de leur oncle, obtinrent des avantages et les *maisons personnelles de Jean avec ses vergers et sa terre*.

Grotte de Festigny, près Coulanges-sur-Yonne. — Découverte d'une *station*, dans le *bois de la Dame*, par M. Ficatier. C'est une grotte de 20 mètres de profondeur, où l'on a recueilli divers objets.

Grotte d'Arcy-sur-Cure. — M. Ficatier y a repris de nouvelles fouilles qui ont amené la découverte d'un *squelette* humain étendu sur un dallage de pierres plates et recouvert d'autres pierres disposées en forme de toit. Il se trouvait dans la dernière chambre, où l'on ne pénètre qu'en rampant, et l'on a recueilli à ses côtés divers objets en bronze. M. Ficatier a trouvé dans la même grotte des fragments appartenant à la période néolithique.

Grosse Horloge à Rouen. — M. S. Hainaut, horloger rouennais, s'élève dans une brochure contre l'assertion suivant laquelle les rouages sont usés, « erreurs capables surtout d'exciter à la destruction du plus beau spécimen de l'horlogerie ancienne, je peux ajouter, du seul qui existe encore dans son intégrité primitive ».

FOUILLES RÉCENTES

Louviers. — Découverte de *reliques*. Les fouilles de la nouvelle bibliothèque que construit M. Roussel ont fait découvrir une bouteille contenant des reliques que l'on y avait enfoui en juin 1785.

Nanterre. — Découverte de *pièces* à l'effigie de Louis XIII et Louis XIV, à la suite des fouilles faites rue du Guignon.

Brionne — Découverte d'un *sarcophage* en pierre blanche, à un mètre du sol. Il contenait des monnaies, un *squelette*, des vases lacrymatoires, etc.

Fontaine-Saint-Lucien (Oise). — Découverte d'un *cimetière gallo-romain*. A la suite des fouilles faites par M. Ch. Vienne, de Bonliers, on y a trouvé la lance, le scromasaxe, la hache, la francisque et l'épée à deux tranchants.

Une grosse perle blanche et une pièce de monnaie gauloise, collées

sur une poignée, permettent de préciser l'époque. Il y a là trois à quatre cents fosses pouvant renfermer un millier de sépultures.

Kermabou, près de Douarnenez. — Un fermier a trouvé, en travaillant dans les champs, une corne de bœuf contenant soixante-quatorze pièces d'argent espagnoles, portugaises ou françaises. Ces dernières datent de Charles IX et Henri III.

Grenoble. — Notre collègue, M. Riondel, architecte du département de l'Isère, nous donne les renseignements suivants :

La découverte faite à Grenoble, place Victor-Hugo, consiste en une simple plaque de marbre qui atteste qu'en 1570 le connétable de Lesdiguières a posé la première pierre d'un couvent de Bénédictines.

Emplacement des villas romaines découvertes à Lasgraisses. — M. Rigaud, instituteur à Lasgraisses, a fait sur ce sujet une communication à la Société des Arts du Tarn qui, vivement intéressée, l'a nommé membre correspondant.

SOCIÉTÉS SAVANTES

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, ANNÉE 1887

Résumé des communications concernant les monuments français

Séances des 5, 12, 19, 26 janvier 1887.—Installation du nouveau bureau, MM. Héron de Villefosse, président; Longnon, de Rozières, vice-présidents; Corroyer, secrétaire; Pol Nicard, archiviste-bibliothécaire; Ed. Aubert, trésorier.

M. de Laurière présente des photographies de *thermes découverts à Chamiers*, près Périgueux. M. Mowat communique une *inscription gauloise* en caractères grecs, gravée sur une *cippe* découverte à Orgon (Vaucluse). M. Guiffrey communique des détails sur des *ouvrages en stuc* faits en 1536 au château de Fontainebleau.

9 février. — M. de Barthélemy présente l'estampage de l'*inscription de l'église de Germigny* (Loiret), de la part de M. Julliot.

M. de Lasteyrie expose quelles sont les raisons que l'on a de douter de son authenticité.

M. Mowat présente un mémoire de M. Aurès qui établit, d'après les dimensions des chapiteaux gallo-grecs du Musée de Nîmes, que *le pied du roi* de douze pouces remonte à la plus haute antiquité.

16 février. — M. A. Bertrand présente une *hache en pierre polie* trouvée à Treffaouënan (Finistère), le plus beau spécimen de cette catégorie d'objets.

23 février. — M. Maxe Verly communique les fragments d'une plaque en bronze provenant d'un *calendrier romain*, trouvé sur le territoire de Grand (Vosges).

M. Roman présente les dessins de *sceaux* des gouverneurs du Dauphiné aux quatorzième et quinzième siècles.

M. de Lasteyrie communique diverses *inscriptions* découvertes en Algérie.

M. Mowat présente une *inscription* romaine trouvée par lui dans les papiers de dom Houpeau qui les avait rencontrés lui-même à Saurmur au dix-huitième siècle.

16 mars. — M. Petit communique copie d'une *charte du dix-huitième siècle*, trouvée dans les Archives de Saône-et-Loire relative à la ondaton de l'abbaye de Saint-Serge, en Syrie.

M. Courajod présente un moulage reproduisant la tête de la *statue en marbre de Charles d'Anjou*, comte du Maine. Son tombeau se trouve dans la cathédrale du Mans. Cette statue, attribuée à Laurana, offre cette particularité que la tête ne ressemble pas à celle de la médaille de Charles d'Anjou, dont Laurana est certainement l'auteur et qu'on conserve au cabinet de France.

M. Héron de Villefosse communique le dessin d'un *bas-relief en pierre*, récemment découvert à Niort-Rom (Deux-Sèvres).

23 mars. — M. Nicard signale un ouvrage de Bertolotti, publié à Mantoue, indiquant la présence à Rome, du *quinzième au dix-septième siècle*, d'un grand nombre d'*artistes français* et qui donne des renseignements précieux sur leurs travaux et notamment sur ceux du Poussin.

30 mars. — M. Flouest communique un *anneau sigillaire mérovingien* en or, trouvé aux environs de Viviers (Ardèche).

M. Mowat soumet un projet de proposition. Elle a pour objet d'amener la *conservation des monnaies et bijoux antiques* en empêchant l'Hôtel des monnaies de les jeter à la fonte, à moins d'avis préalable d'une commission compétente.

6 avril. — M. Frossard présente une pierre sculptée du quinzième siècle, provenant de l'église des Jacobins, de Bagnères-de-Bigorre.

M. Rupin, de Brives, envoie la photographie d'un objet en corne de renne.

13 et 20 avril. — M. E. Müntz fait connaître les noms des sculpteurs, peintres, miniaturistes, orfèvres, brodeurs, etc., employés de 1378 à 1394 par le pape d'Avignon *Clément VII*. Il communique une photographie de M. Dignonnet donnant la *statue* tombale de ce pontife.

M. Caron présente une *pièce de monnaie* appartenant à la ville de Bourbon Pancy et à la famille de Châteauvillain.

M. Flouest présente un des *torques* de bronze trouvé dans un tumulus de la forêt de Châtillon (Côte-d'Or).

M. Prost signale l'analogie de *tombeaux bretons* récemment découverts avec les tombeaux de Mestein et de Heddernheim, en Prusse.

M. Courajod signale deux sculptures en bois, données au Louvre par M. Charles Stein. MM. Corroyer et Courajod ont déjà signalé l'intérêt de ces petits monuments en raison de la *marque d'école*, caractérisée par une main frappée au fer rouge, permettant la découverte des provenances des œuvres d'artistes flamands.

27 avril. — M. Müntz rend compte d'un voyage qu'il vient de faire à Avignon. Il communique des renseignements nouveaux sur *Bernartus de Manso*, qui a dirigé la construction d'une partie des *remparts d'Avignon*, et sur l'orfèvre Joannes di Bartolo, de Sienne, qui, d'après une note de M. Canon, a exécuté à Avignon une précieuse *châsse* conservée à Catane. Il entretient également la Société des tombeaux de Jean XXII et d'Innocent VI, dont il rapporte des photographies. — M. Courajod communique une série de photographies se rapportant à ses recherches sur les *Origines de la Renaissance* qui, à son avis, aurait pris naissance en France et non en Italie, comme on le croit généralement.

4 mai. — Election de M. Dangibaud comme associé correspondant à SMINTES. M. le baron de Baye communique la photographie d'une sculpture grossière découverte récemment dans la sépulture du Mas de l'Aveugle, à *Collergues* (Gard). — M. de Laurière adresse des renseignements relatifs à des inscriptions latines qu'il a revues à *Aleria* (Corse), des photographies d'un *sarcophage romain* conservé à *Ajaccio*, de la *figure dite d'Apriciani* (canton de *Vico*, Corse), et une inscription latine trouvée dans la commune de Chagnon (Loire.)

TRAVAUX DE LA COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA SEINE-INFÉRIEURE
PENDANT L'ANNÉE 1885

Cette commission nous donne des renseignements sur ses travaux, dans sa dernière livraison qui vient de nous être adressée. On y trouve la liste des Monuments historiques de la Seine-Inférieure. Le préfet de la Seine-Inférieure est président de cette commission, M. de Beaurepaire vice-président, et M. d'Estaintot secrétaire. Nous relevons dans la liste des membres les noms de nos collègues des *Amis des Monuments*, MM. Le Breton, Maillet du Boullay, Sauvageot.

Nous résumons ici une partie des travaux de cette commission, et nous donnons dans d'autres parties de notre recueil quelques extraits de ce Bulletin.

Grâce aux démarches de M. Maillet du Boullay le portail de l'ancien *prieuré de Saint-Lô* sera conservé à sa place actuelle. — M. l'abbé Tougard a signalé une astragale qui fait partie d'un chapiteau antique trouvé à Lillebonne, contrairement à la règle posée comme invariable par M. Darcel. — M. de Beaurepaire a donné un état *des opérations faites pour la recherche et conservation des Monuments déposés en 1793 à la ci-devant abbaye d'Ouen*, par les soins du commissaire délégué. — La commission a demandé le classement du petit édicule du quinzième siècle, dit *Fontaine-Nourrice*, qui se voit à Fontaine-le-Bourg.

M. d'Estaintot n'accepte le déplacement des *pierres tombales* que quand elles ne recouvrent plus de restes.

BÉNITIÈRE DE JOIGNY (YONNE)

Nous avons relevé ce bénitier en août 1884 dans l'église Saint-Jean. Il est en marbre blanc, et l'un des ornements de cette église. Le département de l'Yonne est d'ailleurs riche en œuvres d'art du meilleur goût, et un arrêt à Joigny ne peut manquer de faire plaisir à l'artiste, à l'érudit, à l'amateur. En dehors de Saint-Jean nous signalerons Saint-Thibault, dont la chaire possède un beau départ d'escalier, et la chapelle des Ferrands.

Le bénitier que nous reproduisons est la réduction à moitié d'un dessin à l'encre de Chine que nous avons établi en prenant toutes les mesures de ce monument, de façon à faire apprécier par le géométral toute l'élégance des proportions et la richesse d'imagination qui ne le cèdent en rien à la beauté de la matière et au fini du travail.

C. N.



Fig. 15. — Bénitier dans l'église Saint-Jean, à Joigny (Yonne).
Mesure et dessiné par Ch. Normand. 1/10 à l'exécution.



MUSÉES FRANÇAIS

ACQUISITIONS NOUVELLES

Notre appel a été entendu. Un grand nombre de conservateurs ont compris l'intérêt et l'utilité qu'il y avait à faire estimer à leur valeur les musées dont ils ont la garde. Ils servent ainsi, par des notes courtes, non seulement la cause des études mais celle même du pays. L'Allemagne, l'Autriche, possèdent en effet des Revues officielles enregistrant les acquisitions de leurs musées. C'est un objet d'émulation entre les conservateurs que de voir le public mis à même de s'intéresser à leurs efforts. Notre pays ne possède pas un instrument si utile. Nous pourrions y suppléer, du moins en partie, si les gardiens de nos richesses nationales veulent bien se rallier à cette tâche patriotique et nous envoyer la liste avec une courte explication des objets les plus intéressants entrés dans leurs musées.

Auvergne. — Le musée a reçu les objets provenant du *cimetière à incinération* découvert dernièrement à Guerchy et signalé par M. Moreau : bracelets et tige en bronze, vases en terre.

M. Quantin a déposé les *empreintes de sceaux* de l'hôpital de Joigny dont l'un est le « scel del Maître de l'opital de Joigny ».

M. Monceaux a déposé au nom de M. Mercier Onézime, boulangier à Vézelay, un lot de *médailles* dont un certain nombre sont anciennes et fort intéressantes.

Lyon. Un exemple à suivre. — Le Conseil d'administration des musées de Lyon vient de publier un catalogue sommaire des musées de la ville de Lyon. Nous ne saurions trop prodiguer d'éloges à la façon dont il est compris. Sous forme d'un commode volume in-8 de 236 pages, il est accompagné de 227 gravures au trait fort bien exécutées par Adrien Allmer, et qui donnent les plus beaux spécimens de chacune des collections. En même temps, ce catalogue des neuf musées lyonnais ne coûte que un franc. Nos musées sont généralement mal outillés à cet égard. On ne sauraît donc trop louer ceux qui parviennent à combler de telles lacunes.

Rouen. Le musée rue Thiers. Dépôt de deux pierres tombales, dont l'une de 1266. — Les fouilles de la rue Saint-Lô ont fait découvrir deux pierres tombales scellées dans un carrelage couvert d'un vernis plombifère et qui paraît provenir d'une église sur l'emplacement de

laquelle aurait été construit plus tard l'ancien prieuré de Saint-Lô. L'une représente un homme, l'autre une femme ; elles ont été portées au musée.

Rouen. Musée départemental. Olifant d'ivoire. — Son conservateur, M. Maillet du Boullay, a acquis pour 2,500 francs, le 17 janvier, un olifant d'ivoire.

Angers. Musée Saint-Jean. — Deux *polissoirs* de l'âge de pierre viennent d'y trouver place. Ils sont en grès rose. L'un d'eux mesure 1 m. sur 0,60 de large.

Poitiers. Antiquaires de l'Ouest. — M. Poissonneau, entrepreneur, à Poitiers, a trouvé deux pierres dans la rue Saint-Nicolas. C'est d'abord une pierre ornée, du commencement du dix-huitième siècle, qui a dû orner l'*hôtel des Monnaies* de Poitiers, qui fut supprimé en 1772. L'autre était une *borne du Bourg Saint-Hilaire*.

Musée de la Société des Antiquaires de Normandie. Un rétable du quatorzième siècle. — Cette collection s'est augmentée récemment du rétable en pierre sculpté et peint, qui avait été découvert par M. Francis Jacquier dans l'église de Basseneville. Il y servait de marche d'autel, la partie sculptée étant retournée du côté du sol.

Musée de Reims. — Le maire de Reims vient de prendre l'initiative d'une souscription destinée à la construction d'un musée qui renfermerait à la fois les collections de peinture, sculpture, archéologie, lapidaire et d'histoire naturelle que possède cette ville. Chaque coupon de souscription portant un numéro d'ordre sera de 1,000 francs ; la somme à réunir, qui devra atteindre 3 à 400,000 francs, sera prêtée à la ville sans intérêt et remboursée par tirage au sort annuel en quinze ou vingt années par le budget municipal. La souscription ne deviendra définitive qu'après le vote du Conseil municipal et l'approbation par les Chambres de cet emprunt.

Musée de Metz. — Un audacieux filou a dérobé au Musée municipal de Metz soixante-dix *monnaies* d'or et vingt-huit monnaies d'argent. La plupart des pièces d'or sont d'une grande valeur historique, quelques-unes mêmes sont uniques en leur genre. L'une d'elles porte l'effigie d'Henri l'Oiseleur et a été frappée à Verdun en 919.

CHRONIQUE

M. LE BRETON, président de la Société des Amis des monuments rouennais, a été élu par l'Académie des Beaux-Arts correspondant de l'Institut.

M. RUPRICH ROBERT, membre du Comité des monuments français pour le Calvados, inspecteur général des monuments historiques, vient de nous être enlevé. Nous pleurons vivement la perte de cet homme aussi droit et intègre qu'architecte éminent. Il nous a sans cesse soutenu dans l'œuvre si difficile de la sauvegarde de nos monuments, et nous regrettons que la nouvelle de ce malheur prématuré nous soit arrivée trop tardivement pour lui rendre l'hommage plus complet qui lui est dû. Tout récemment encore il nous écrivait pour nous témoigner son vif intérêt à notre œuvre, qu'il a soutenue depuis ses débuts.

RÉCEPTION DES DÉLÉGUÉS DES SOCIÉTÉS SAVANTES A LA SORBONNE. — A la suite d'une entente des secrétaires généraux provoquée par l'initiative de M. Gariel, membre de l'Institut, secrétaire général de l'Association française pour l'avancement des sciences, de M. le docteur Gillet de Grandmont et de M. Maunoir, secrétaire de la Société de géographie, il a été décidé que les sociétés parisiennes feraient aux délégués des sociétés départementales une réception amicale sous la présidence de MM. Henri de Lapommeraye, de Lesseps, de Quatrefages, Rochard.

THÈSES ARCHÉOLOGIQUES A L'ÉCOLE DES CHARTES. — M. Lefèvre-Pontalis a frayé la voie archéologique aux thèses de l'École des chartes.

L'histoire de notre architecture est appelée à tirer un grand profit d'une si heureuse innovation, grâce au maître distingué qui dirige les élèves de cette belle école, M. le comte de Lasteyrie. Après les *Recherches sur les églises de l'Aisne et de l'Oise*, de M. Lefèvre-Pontalis, nous venons d'avoir, en janvier 1887, une étude de M. Virey sur les *Églises romanes de l'ancien diocèse de Mâcon* ; — de M. d'Allemagne, un *Essai sur l'histoire de la corporation des serruriers*, et une *Description de quelques-uns de leurs ouvrages* ; — de M. Tournouer, *Sur la cathédrale de Séz*.

DE LA TOPOGRAPHIE ET DE L'ETHNOGRAPHIE PAR LES BEAUX-ARTS, conférence de M. RENE DE GATINES à l'Assemblée générale de la Société de

topographie. Notre collègue du Comité des monuments français continue son utile campagne en faveur de l'application des beaux-arts aux études scientifiques. Son projet, tout nouveau, a pour but d'établir les bases d'une application raisonnée et pratique des arts du dessin à la topographie et à diverses sciences. M. de Gatines engage les artistes à contribuer au perfectionnement de l'étude de la physiologie des pays et des peuples. Il veut introduire dans nos musées scientifiques la reproduction *fidèle* de la nature par la couleur et le dessin; à l'architecte revient dans ce travail le soin de fournir les plans et coupes des monuments archéologiques et ethnographiques, l'habitation des peuples.

Nous souhaitons bonne chance à cette œuvre destinée à répandre dans un cercle plus étendu le goût des arts, le sentiment du beau et du vrai. Nul plus que notre collègue, à la fois peintre distingué et président de section de la Société de topographie, n'était plus à même de l'entreprendre. Nous ne doutons pas que nos collègues MM. Martinie, président, Drapeyron, secrétaire, et Grégoire, secrétaire-adjoint de cette société, ne le secondent énergiquement.¹

L'EXPOSITION DES PASTELLISTES, organisée par les soins de notre collègue M. Roger Ballu, a démontré la ressource pleine d'effets que le pastel offre pour la reproduction de nos monuments.

EXPOSITION DES AMANTS DE LA NATURE. — Un groupe de jeunes architectes consacre à l'aquarelle les jours de loisir. Chaque année ils convient leurs amis à une exposition intime organisée par les soins de M. Ch. A. Gautier, destinée à leur faire connaître leurs efforts de l'année. Le manque de place nous empêche de faire une analyse détaillée des œuvres exposées cette année, mais nous tenons à signaler celles qui se rapportent à nos monuments français.

M. Robin a exposé les ruines du château de Matain (Côte-d'Or), la tour de Montlhéry; — M. Gagné, la ruine de l'abbaye de Saint-Nicolas (Aisne); — M. Julien, une porte bizarre de l'église Saint-Jean-de-Luz; — M. Lafargue, une entrée du château de Mesnars; — M. G. Parent, une vue de la tour de Montlhéry; — M. Mayeux, diverses vues, notamment un coin pittoresque de Dinan; — M. Ratouin a présenté d'une façon saisissante l'angle de la porte du baptistère à Fontainebleau.

MONUMENTS A CLASSER EN VENDÉE. — M. Renée Valette reproduit la liste des monuments historiques classés en Vendée par la commission

des monuments historiques dans la *Revue de la Société littéraire artistique et archéologique de la Vendée*, qu'il dirige avec tant de soins. « Combien d'autres, écrit-il ensuite, devraient depuis longtemps bénéficier des avantages de cette même protection! Nous nous bornerons à citer pour aujourd'hui les curieuses peintures murales, quinzième siècle, de l'église de la Pommeraiè, et les ruines romanes de l'abbaye de la Grainetière, dont la jolie salle capitulaire sert aujourd'hui d'étable à un fermier! »

MEMBRES NOUVEAUX

Nous devons ajouter à la liste publiée, page 6 et suivantes, les noms ci-dessous inscrits dans l'ordre de leur arrivée :

M^{me} ADAM, directrice de la *Nouvelle Revue*.

Paul WALLON, architecte diplômé par le Gouvernement, diocésain de Saint-Brieuc, secrétaire général de la Société centrale des architectes (Côtes-du-Nord).

MARTEAU, architecte, président de la Société des architectes du Nord, à Lille (Nord).

MALLAY, architecte diocésain de Clermont (Puy-de-Dôme).

VAN DORSSER, architecte.

Michel RABIER, architecte.

ROUYER, architecte, auteur de l'*Art architectural en France*.

Rodolphe PENOR, architecte et graveur, auteur du *Palais de Fontainebleau*, etc... (Seine-et-Marne).

Casimir ECHERNIER, président de la Société académique d'architecture de Lyon (Rhône).

CORDIER, professeur à l'École des langues orientales, directeur de la *Revue de l'Extrême-Orient*.

E. LEFÈVRE-PONTALIS, bibliothécaire du Comité des travaux historiques et scientifiques (Aisne-Oise).

Louis THALHEIMER.

L. GILLET.

RATOUIN, architecte (Loiret).

ROBIDA, directeur de la *Caricature*.

Société des Amis des monuments rouennais.

Paul RAFFET, architecte. Tours (Indre-et-Loire).

Henri BERMÈS, professeur au lycée de Douai (Nord).

DEROYE, licencié en droit. Tournus (Saône-et-Loire).

RAOUX.

- JOLIBOIS, secrétaire de la Société des arts et belles-lettres du Tarn.
PASCAL, architecte de la Bibliothèque nationale.
FORMIGÉ, architecte de l'Exposition universelle de 1889, architecte diocésain de Laval (Mayenne).
FAURE, à Lille (Nord).
D^r GOGUEL (Alsace).
MORILLON.
GUERRANNIC, architecte. Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
TEYSSIER.
BOUWENS VAN DER BOYEN, architecte.
LÉON FLEURY, président de la Société des architectes de Seine-et-Oise, à Versailles (Seine-et-Oise).
TROUSSERT, architecte à Blois (Loir-et-Cher).
DARVANT.
QUARRÉ, libraire à Lille (Nord).
EWALD, architecte diocésain de Perpignan (Pyénées-Orientales).
LÉON CHATENAY, architecte.
Paul BEAUFEU.
Albert PETIT, architecte du département de Seine-et-Oise et de la ville de Versailles (Seine-et-Oise).
Frantz BLONDEL, architecte diocésain à Versailles, membre de la Commission des bâtiments civils (Seine-et-Oise).
SEBILLOT, membre de la Commission des monuments mégalithiques.
Ch. V. BARTAUMIEUX, architecte.
J. de MELY, de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.
A. COQUET, architecte. Lyon (Rhône).
Archives de la Creuse. — M. ANTORDE, archiviste à Guéret (Creuse).
Auguste PECOUL.
Henri MARÉCHAL, architecte de la ville de Paris.
M^{me} HUBERT.
L. SALLERON, architecte.
Jules TIXIER, architecte à Limoges (Haute-Vienne).
GOSSET (Cher).
MAISON (Eure-et-Loir).
BERTOT, architecte (Calvados).
Camille CHARPENTIER.
Charles LUCAS, architecte (Yonne).
TROUILLEBERT.
PRATH, architecte du département, à Tours (Indre-et-Loire).
Société des architectes de la Seine-Inférieure.

CAPITAINE, architecte.

STEIN, secrétaire et directeur de la *Revue de la Société archéologique du Gatinais* (Seine-et-Marne).

Pierre-Gelis DIDOT, architecte (Allier).

MAILLARD, peintre, ancien prix de Rome (Oise).

Léopold RIBEL, architecte de la ville de Laval (Mayenne).

TRAIN, architecte.

D^r MOURA.

GIRAUDON, éditeur de photographie artistique.

D^r DELFAU, médecin à Capvern-les-Bains.

BELLEMAM (André), secrétaire de la Société académique d'Architecture de Lyon (Rhône).

POTTIER.

BIBLIOGRAPHIE ILLUSTRÉE

La Tapisserie de la chaste Suzanne, notice historique et critique par JULES GUILFREY, avec une introduction par PAUL MARMOTTAN, accompagnée de quatre planches en photogravure, Paris, in-4, 1887.

M. Marmottan nous apprend, dans une introduction, qu'elles furent achetées par M. Jules Marmottan, et son fils nous enseigne ce qu'on sait de leur transmission. On peut les attribuer au quinzième siècle; elles ont été trouvées et acquises en Bourgogne. Nous devons savoir grand gré à M. Marmottan de son travail si intéressant sur ces belles pièces.

M. Guilfrey fait ensuite la description de ces cinq pièces formant huit tableaux. Sa conclusion est qu'il est impossible de rien affirmer sur les origines de la *Tapisserie de la chaste Suzanne*.

Château de Marly-le-Roi. — Plan et vue par A. GUILLAUMOT père, texte par PIGANIOL DE LA FORCE, l'abbé DE CHOISY, EUDORE SOULIÉ, FORTOUL, VICTORIEN SARDOU. — 3 fr. 50. André et Daly.

Ce château, œuvre de Mansart, possédait cet avantage inappréciable d'avoir été conçu d'un seul jet, et exécuté aussitôt que conçu. Cette brochure promet une agréable journée artistique dans ce parc et cette magnifique forêt de Marly trop peu connue, quoique aux portes de Paris.

RIS-PAQUOT. — *L'escalier dit de François I^{er} à Abbeville*. Petite plaquette de 22 pages.

Située n° 26 de la rue de la Tannerie, son propriétaire M. Chéron en prend soin, et l'auteur de la brochure demande que la ville d'Abbeville le conserve, autant en raison de son intérêt historique qu'artistique.

CHARLES GINOUX. — *Notice historique et statistique sur la commune de La Garde, près Toulon, et sur la commune de Sainte-Marguerite*, suivie de promenades archéologiques et artistiques. Toulon, chez Isnard.

Ce très utile travail comprend, en 120 pages, une description détaillée des monu-

ments des époques gallo-romaine, moyen âge et moderne, qu'on trouve dans la région. De tels travaux rendent les plus grands services, et l'on ne saurait trop désirer de voir suivre cet exemple.

ÉDOUARD CORROYER. — *Description du Mont Saint-Michel et de ses abords*, avec notice historique. 1 v. gr. in-8 avec 134 bois, 5 eaux-fortes, 1 plan en couleur. 12 fr. André et Daly, rue des Écoles.

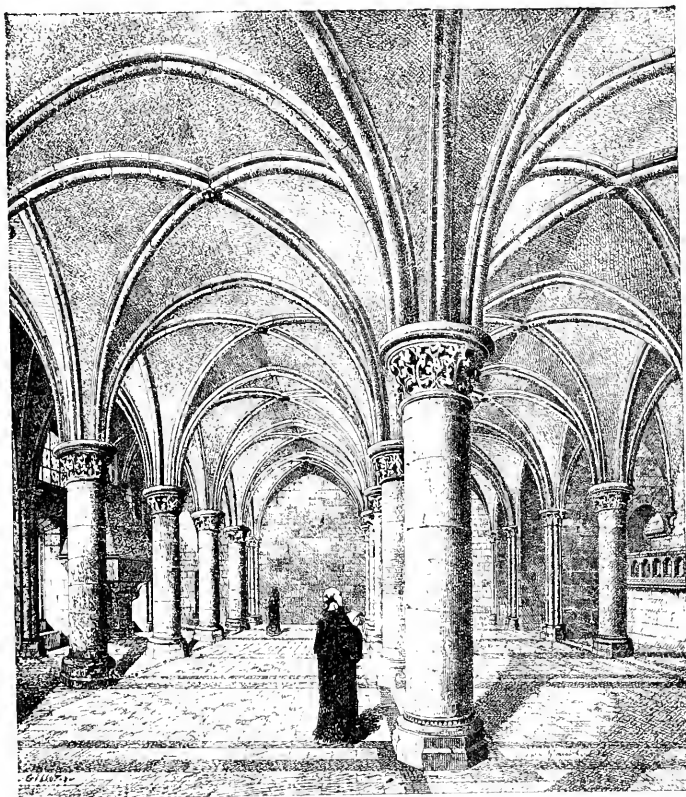


Fig. 49. — Mont Saint-Michel. Salle des chevaliers (xiii^e siècle).
Dessin de Corroyer.

— *Guide descriptif du Mont Saint-Michel*. In-18 colombier avec 61 dessins. Il existe une édition anglaise. *Idem*.

— *Le Mont Saint-Michel*. Description sommaire avec 10 figures. *Idem*.

Ces ouvrages répondent à des besoins différents. Le premier est une description complète du plus haut intérêt sur un monument visité chaque année par plus de quinze mille voyageurs. On trouve dans ce livre, et dans le second qui en est le

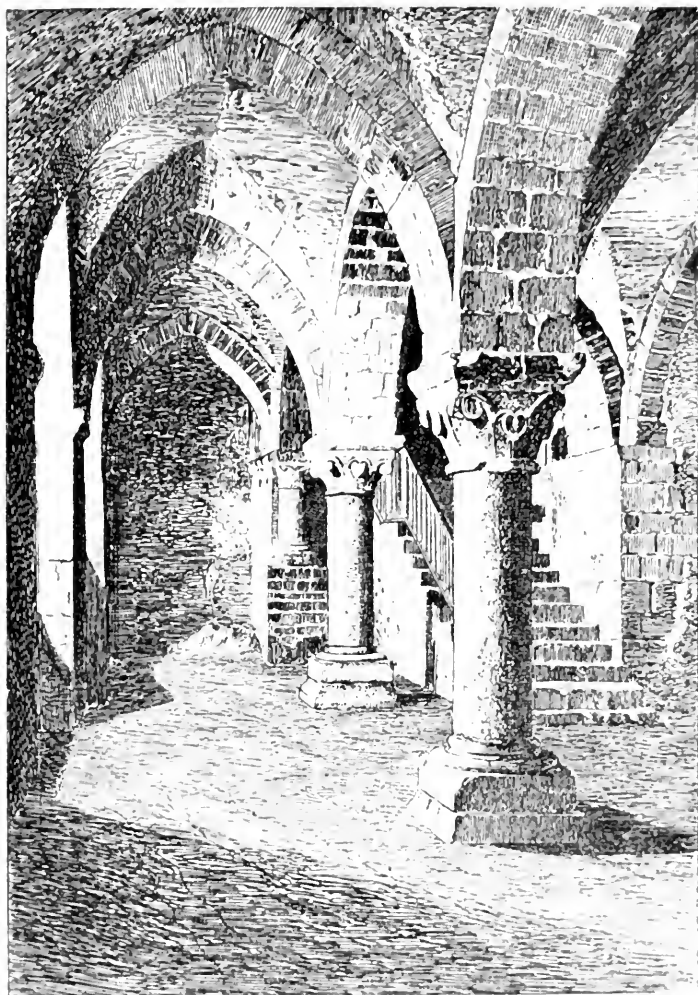


Fig. 50. — Mont-Saint-Michel. Galerie de l'Aquilon. X^e siècle

Dessin de Courtois



résumé, les moyens les plus pratiques pour voir le Mont Saint-Michel, c'est-à-dire pour étudier avec méthode et parcourir avec fruit un des exemples les plus curieux de l'architecture religieuse, monastique et militaire de notre pays. Nul auteur n'était plus capable que M. Corroyer d'entreprendre un tel travail. Les gravures que nous donnons, feront apprécier le charme des dessins de notre collègue du Comité de la Revue des Monuments français.

PAUL GUILLAUME. — *Istoria Petri et Pauli*. Mystère en langue provençale du quinzième siècle, publié d'après le manuscrit original, sous les auspices de la Société d'Études des Hautes-Alpes. Gap, au secrétariat de la Société d'Études des Hautes-Alpes. In-8.

Les mystères ou pièces de théâtre ayant pour objet des épisodes de la Bible, ou des légendes de la vie des saints, sont peu nombreux en langue provençale. On en connaît huit, dont cinq originaires des Hautes-Alpes. Trois sont imprimés. Nous avons signalé dans notre première livraison celui de saint Antoine que nous devons également au zèle infatigable de M. Guillaume. Nous espérons bien qu'il continuera la suite de ces bons travaux, en nous donnant le mystère de saint Pons.

PAUL CHARDIN. — *Recueil de peintures et sculptures héraldiques, avec croquis de l'auteur*. (Extrait du *Bulletin monumental*.)

Notre collègue y donne des détails sur les types héraldiques, de Plouha, Lanloup, Notre-Dame de Confort, Saint-Quay, Ploushan, Pléguen, Plourivo, Plouézec, Gondelin, Bringolo, Chatelaudren, Plonagat. On y trouve des croquis parmi lesquels nous signalerons comme particulièrement intéressants un cadran solaire et l'église de Lanloup.

Notes d'un chercheur sur l'Alésia de Vercingétorix, sur la colline des Avenières (Isère), chez Lachanal, 135 pages avec une carte.

L'auteur cherche à établir dans cette brochure, que la colline des Avenières est celle sur laquelle se trouvait Alésia. Nous n'avons pas à reprendre les longues discussions auxquelles a donné lieu la question de cet emplacement.

Monographie de l'Église de Villers-Saint-Paul, par M. Eugène Lefèvre-Pontalis, bibliothécaire du Comité des travaux historiques et scientifiques. Beauvais, Père, imprimeur, 1886. Vue à l'eau-forte.

L'église de Villers-Saint-Paul, près Creil, avait fait l'objet de deux notices sommaires, l'une par M. Graves, l'autre par M. Eugène Woillez.

Sa fondation remonterait au douzième siècle. La nef n'a jamais été voûtée. On croit pouvoir l'attribuer au premier quart du douzième siècle. La façade est aussi du douzième, mais moins ancienne. Le reste de l'église est du treizième siècle, certaines parties sont dans un remarquable état de conservation. Les corniches des collatéraux sont curieuses, de même que celles de la nef. Le clocher est du treizième siècle et élevé à côté du cheur contrairement à l'usage qu'avaient les architectes de le placer au-dessus du carré du transept.

L'église de Villers-Saint-Paul renferme douze pierres tombales, dont la plus ancienne remonte au quinzième siècle. M. Lefèvre-Pontalis les reproduit dans son travail. Il conclut en constatant que c'est l'une des églises rurales les plus curieuses de la vallée de l'Oise.

Nous ne saurions trop louer le soin, la conscience et la précision avec lesquels cette monographie est écrite.

L'École française de peinture, 1789-1830, par Paul Marmottan (Renouard).

Ce livre dresse la classification des peintres connus et méconnus de cette époque, et donne, en 470 pages, des explications sur plus de trois cents maîtres. Comme le dit

l'auteur avec tant de raison, le rôle des écrivains est de mettre au jour les artistes dédaignés ou oubliés ; car en faisant connaître ses artistes, la France se rappellera que c'est à eux qu'elle doit une grande part de l'influence puissante qu'elle n'a cessé d'exercer dans le monde, en marquant les produits de son industrie de sa supériorité dans le goût et le style.

Nous estimons que le livre de M. Marmottan comble une véritable lacune.

L'Église Saint-Pierre d'Aulnay (Charente Inférieure), par ROBERT DE LASTEYRIE (Extrait de la *Gazette archéologique* de 1886), avec 3 héliogravures.

Dans ce travail, le savant et sympathique professeur de l'École des chartes, s'es proposé de tirer de l'oubli un de nos monuments, situé à quatre lieues de la station de chemin de fer la plus proche, celle de Saint-Jean-d'Angély. Aucun des maîtres en archéologie ne s'en était occupé. M. de Lasteyrie en décrit toutes les parties, en explique les sculptures et croit pouvoir en fixer la date au règne de Louis VII, c'est-à-dire au milieu du douzième siècle. Nous souhaitons vivement que cet ami dévoué de nos monuments leur consacre souvent de telles études.

Revue du département du Tarn sous la direction de M. E. JOLIBOIS, n^{os} 9 à 12, septembre-décembre 1886, in-4.

On trouve dans cet utile recueil, que dirige notre collègue du Comité des Monuments français, une étude sur l'organisation municipale de *Lavaur* avant la Révolution par M. Vidal, les procès-verbaux de la société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn, des mémoires sur les troubles survenus à Gaillac au milieu du seizième siècle, et des extraits des registres du Parlement de Toulouse (1624-1625).

Guides Joanne. Environs de Paris, 1 vol. in-16 avec 8 cartes et 20 plans, par PAUL JOANNE, Hachette, 1887.

— *Environs de Paris. Réseau de l'Est*, brochure extraite du Guide ci-dessus.

Cette nouvelle publication fait le plus grand honneur à notre collègue M. Paul Joanne. C'est un ouvrage presque entièrement nouveau. Les environs de Paris offrent dans toutes les directions des promenades aussi agréables qu'intéressantes que ce livre facilitera. Nous souhaitons au zèle infatigable que son auteur apporte à ses travaux tout le succès qu'il mérite et dont il a déjà reçu de si nombreux témoignages.

Étude archéologique sur l'Église de la Madeleine de Châteaudun, par EUGÈNE LEFÈVRE-PONTALIS. (Extrait du *Bulletin de la Société Dunoise*, 1887, in-8, 14 p., avec deux eaux-fortes de Gillard.

L'auteur pense que le monument fut élevé pendant le second quart du douzième siècle. Après un exposé historique l'auteur décrit les diverses parties de l'édifice, ses transformations successives et termine en exprimant le vœu de voir rétablir les parties disparues. Nous ne pouvons que renouveler les éloges dont nous avons accompagné les précédentes études de M. E. Lefèvre-Pontalis.

Nous tenons à signaler particulièrement le dessin de notre collègue et ami M. G. Chedanne auquel nous devons la vue du *portail* du douzième siècle découvert en 1886

Pour la Bibliographie : BERTOT et C. N.

LE MANS

SITUATION PÉRILLEUSE DU MUSÉE

M. Le Breton a signalé au congrès de la Sorbonne (1875) le fâcheux état dans lequel sont placées les collections du Musée archéologique. Elles se trouvent exposées dans les salles situées sous le théâtre du Mans, édifice qui appartient à une catégorie de monuments devenus trop célèbres dans l'histoire des incendies. Il insiste pour que ces collections soient mises au plus tôt à l'abri du feu.

Il existe au Mans des édifices qui formeraient un excellent cadre ; on peut rappeler notamment l'hôtel du *Grabattoir*, situé vis-à-vis de la cathédrale. Cette combinaison ingénieuse sauverait en même temps ce monument des ravages du temps.

M. Kaempfen et les membres du congrès appuient vivement cette motion.

VISITE DU CHATEAU DE VAUX-LE-PRASLIN

PROMENADE FAITE PAR LES ADHÉRENTS A *L'Ami des Monuments*

LE 5 JUIN 1887

Non loin de Melun existe un admirable château, celui du célèbre surintendant Fouquet. Comme beaucoup d'autres œuvres de l'architecture française, il est à peu près inconnu. La Revue *L'Ami des Monuments* se décida donc à en organiser la visite pour ses adhérents, qui réunit ceux qui portent à l'architecture française le plus vif intérêt.

Cette visite se fit dans les meilleures conditions. Le ciel, depuis si longtemps obscurci par les brumes, devint élément. M. Sommier voulut bien prêter son plus complet concours et permettre d'admirer les admirables travaux à peine achevés, grâce auxquels M. Desbaillets a pu restituer à cet ensemble son magnifique caractère.

Nous ne voulons point entreprendre ici la description de cette œuvre qui est due à la collaboration de nos plus grands artistes Levau, Lebrun, Mignard. Mais ce qui donne à cet ensemble un intérêt unique, qu'on ne rencontre dans aucune œuvre, pas même

dans Versailles, c'est la disposition grandiose, l'ingéniosité du plan; lorsqu'on se trouve au-dessus de la grotte, on peut juger en effet de tout l'ensemble des ornements divers qui ornent ce vaste parc. A Versailles, au contraire, on ne peut jamais jouir d'une vue générale sur l'ensemble des bassins et des décorations qui ornent les diverses parties de ce jardin. A Vaux, le coup d'œil est magique.

Les gravures anciennes en faisaient ressortir toute la beauté et tout le regret que causait la disparition d'une telle merveille. Grâce au goût des choses de l'art qui anime M. Sommier, ce désastre est à peu près entièrement réparé; presque tout a été remis en état par les soins habiles de M. Destailleurs. Les adhérents de *l'Ami des Monuments* ont été les tout premiers à avoir le plaisir de connaître cette œuvre unique.

Aussi, après avoir passé ensemble cette agréable et instructive journée, on s'est bien promis de recommencer le plus tôt possible ces visites dans les départements.

Toutes les parties du monument ont été commentées par M. Charles Normand. Il a pu, en outre, présenter chaque pièce dans l'état où elle se trouvait quand Fouquet l'abandonna, grâce à l'inventaire qui fut fait à cette époque.

Enfin on a décidé d'un commun accord de renouveler, entre adhérents à *l'Ami des Monuments*, ces charmantes promenades dans les départements.

DES NOTIONS D'ART

A INTRODUIRE DANS L'INSTRUCTION

Lors de la réunion des Sociétés savantes, M. Daumet, membre de l'Institut, a fait une communication d'un intérêt exceptionnel sur cette question : Des notions d'art à introduire dans les établissements d'instruction publique.

On ne saurait trop louer l'initiative prise par M. Daumet. Le progrès qu'il désire est celui même en vue duquel cette Revue a été fondée. L'exécution des mesures de ce genre est indispensable, et nous sommes convaincus que l'énergie, la haute position de son auteur, le feront triompher des obstacles.

Le Propriétaire-Gérant :
CHARLES NORMAND.

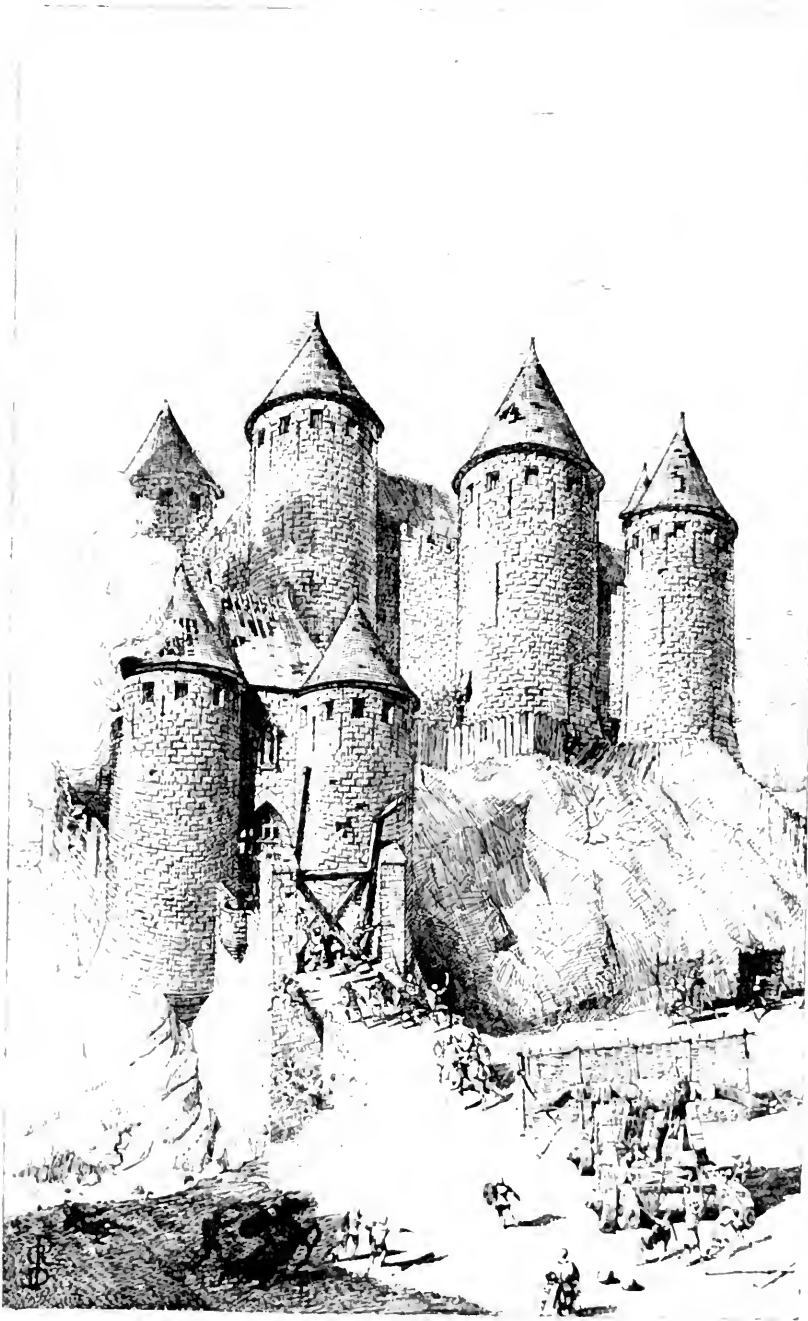


Fig. 51. — Restitué par Gélis-Didot.





Nord du chateau et Tour
Amirale.

DESCRIPTION
DU CHATEAU
DE
BOURBON-L'ARCHAMBAULT
(ALLIER)

Assis sur un rocher qui ferme la vallée de la Burge, ne laissant entre deux escarpements qu'un étroit passage pour la rivière, le château de Bourbon commandait en outre la route de Bourges à Clermont. Cette voie, après avoir traversé les défenses extérieures de la forteresse devant la principale entrée, descendait dans la vallée le long du fossé de l'Est et passant la rivière un peu au-dessous du confluent du ruisseau des sources thermales avec la Burge, sous les ouvrages mêmes du château, continuait à descendre vers le Sud.

Défendu au Nord par un fossé profond, à l'Ouest par un étang, au Sud et à l'Est par des escarpements, le château de Bourbon¹ méritait, avant l'invention de l'artillerie, la qualification d'impenable qui lui est donnée dans les vieux textes. Il était encore fort redoutable à la fin du quinzième siècle.

L'assaillant, venant de la vallée, se heurtait à un front de tours rapprochées réunies par des courtines hors d'échelles. S'il tentait de pénétrer par le Nord en suivant le fossé, il était arrêté par une forte palissade² sous les défenses du pont-levis et écrasé de projectiles tant du haut des ouvrages de la porte que des défenses extérieures dont une partie le prenait à dos³.

Ayant derrière lui la Burge, dominée par le coteau escarpé des Mouillères réuni au château par la petite ville de Bourbon à travers laquelle une sortie pouvait se dissimuler facilement, sa retraite pouvait être difficile.

S'il tentait de pénétrer par le Nord, après avoir traversé les défenses extérieures et franchi le pont-levis, il avait, massé sur un terre-plein étroit où tous les projectiles lancés des machicoulis portaient, à forcer une porte munie de deux herses et de vantaux.

S'engageant alors dans un étroit passage dont la voûte devait être percée de machicoulis, il se heurtait à une dernière herse qui le fermait.

Pendant la destruction de cet obstacle, les défenseurs se retiraient dans le château par un pont volant s'appuyant sur deux corbeaux

1. Divers remaniements ont eu lieu à ce château, qui existait du temps de Pépin. Parmi les artistes qui y travaillèrent on connaît *Gilbert Marquat* (1487), le chanoine *Christophe de Vernes* (fin du quinzième siècle), auteur de travaux à la Sainte-Chapelle de Bourbon, enfin celui dont le nom a persisté dans la tradition, *Clément Mauclerc*.

Nous ne doutons pas que grâce à l'intérêt que porte aux arts notre collègue de l'*Ami des Monuments*, son propriétaire actuel, M. Bignon, cette richesse nationale ne soit mise à l'abri de nouvelles dévastations.

Notre distingué collègue, M. P. Gelis-Didot, va publier, en collaboration avec M. Grassoreille, *le Château de Bourbon-l'Archambault*, in-4, chez Chamerot, à Paris.

Nos lecteurs ont la bonne fortune de profiter d'un travail qui n'est tiré qu'à quelques exemplaires et de posséder ainsi les ravissants dessins de M. Gelis-Didot. Ce beau volume contient un historique détaillé, avec pièces à l'appui, que l'ancien archiviste de l'Allier, qui dirige avec tant de soins la *Revue du Bourbonnais*, était particulièrement à même de connaître.

2. Les encastresments des poutres existent encore.

3. Les fondations de ces défenses subsistent toujours. Il nous a été impossible d'en reconnaître autre chose que des traces : leur surface étant bâtie ou cultivée en jardin, les fouilles sont impossibles actuellement. Nos renseignements sont trop incomplets pour que nous ayons pu tenter une restauration, mais nous avons eu la preuve que cet ouvrage avancé était important.

PLAN DU CHATEAU DE BOURBON

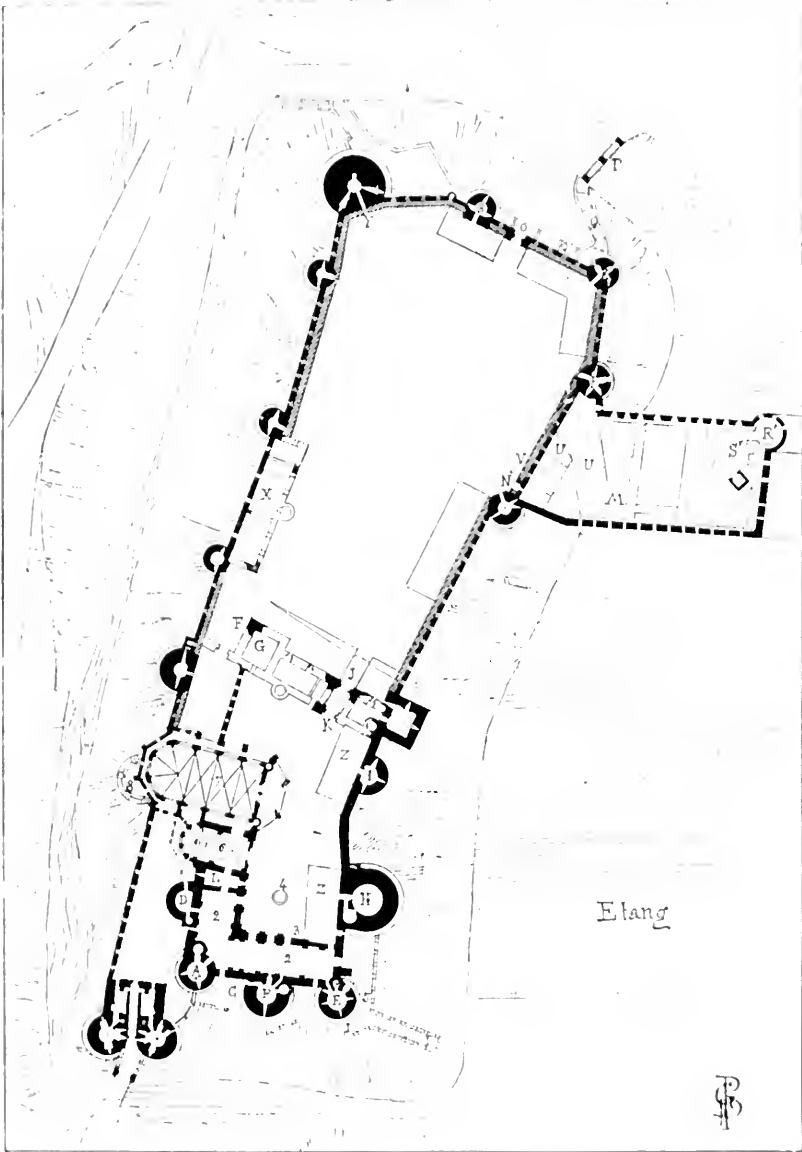


Fig. 53. — Restitution par Gélis-Dalot.



encore existants dans le talus de la tour A. Ce pont donnait accès dans la chemise défendant le pied du château dans lequel ils rentraient soit par des portes percées dans les courtines masquées par les tours et flanquées par des meurtrières, soit par la porte munie d'une herse et d'un machicoulis existant encore en C dans la tour B.

Le sommet des défenses de la porte ne pouvait être occupé par l'ennemi, étant dominé par les tours A, B, D, et les courtines qui les réunissaient.

La dernière herse des défenses de l'entrée étant rompue, l'assaillant, continuant à monter, laissait à gauche le mur crénelé, percé plus tard d'ouvertures pour des bouches à feu, et, dominé à droite par les défenses du réduit, du sommet desquelles on l'accablait de projectiles; il venait se heurter aux défenses du passage voûté percé sous la sainte chapelle, passage défendu à chaque extrémité par une herse et des vantaux surmontés de machicoulis. Il arrivait enfin à la porte de la baïlle qui, avant la construction de la sainte chapelle, était la seconde porte du château.

Cette porte F, munie de herses et de machicoulis et probablement précédée d'un pont-levis, était dominée par les défenses du logis neuf G.

Cet obstacle franchi, l'assaillant entraît dans la basse-cour.

Les défenseurs des tours, s'ils ne voulaient pas tenter de résistances isolées, pouvaient passer du côté de l'étang et rentrer dans le réduit par les ouvertures percées dans les courtines, la base de la tour amirale H ou le chemin couvert I¹.

Pour s'emparer du réduit, l'assaillant avait à franchir un nouveau fossé J, à forcer une porte munie de herses, de vantaux et de machicoulis, percée en K dans le logis neuf et flanquée par les défenses des deux extrémités de cette construction².

1. Ce chemin couvert, dont toutes les fondations existent, était d'une grande utilité pour les défenseurs du château. Complètement défilé des traits des assaillants, il permettait l'accès de l'étang et donnait la possibilité de se procurer de l'eau abondamment. Terminé par un châtelet, le chemin couvert était commandé par la tour E.

2. Cette partie du château est la plus détériorée et la plus difficile à reconnaître. Des chemins, des jardins et des maisons gênent les fouilles. C'est la seule partie du château dont nous ayons restauré l'élevation sans certitude.

Nous avons reconnu, en plan, l'existence du fossé devant le logis neuf, sans pouvoir reconnaître s'il traversait le château en entier. Une citerne creusée dans le rocher existe encore. De nombreux conduits y amenaient l'eau; elle se trouve près de la porte d'accès du réduit et devait être sous les cuisines; un pan de mur considérable sert de pignon à une petite maison du seizième siècle, construite par un chanoine. La cave a été prise aux dépens de l'ancien fossé.

Il se trouvait alors dans la cour du réduit, ayant à sa gauche de vieilles constructions Z du château primitif, à droite les chapelles (6 et 7), en face de lui le vieux logis (2) surmonté de ses terrasses et dominé par les trois tours A, B, E. Les escaliers de ces tours, fort étroits et faciles à obstruer, ont leurs entrées au fond de la salle du rez-de-chaussée sans communication avec le premier étage, sauf pour la tour E. Encore cette porte, fort étroite, était-elle facile à défendre. Le seul escalier qui se présentait à la vue, large et praticable, était celui qui, se trouvant à droite de la cour à côté des chapelles, menait aux grandes salles du premier étage. Il n'allait pas plus loin. Le seul moyen d'accès de la terrasse et des tours était par les escaliers du treizième siècle surélevés au quatorzième siècle. A la hauteur de la terrasse, chacun d'eux est percé d'une porte.

L'assiégé pouvait donc prolonger sa défense et prendre le temps de se retirer vers l'étang par les poternes de la base de la tour Amirale H, de la tour B ou par le chemin couvert I.

L'attaque par l'étang était fort difficile; l'assaillant, eût-il des barques, était pris en flanc par les défenses du moulin M. Une sortie pouvait toujours s'effectuer par le chemin couvert I et la poterne de la tour N. La distance du rivage aux ouvrages de défense était assez rapprochée pour qu'il fût dangereux de s'établir sur un terrain qui, sans être à pic comme les rochers qui supportent le reste du château, était suffisamment incliné pour être d'un accès fort difficile.

Si l'assaillant, venant de la ville, cherchait à s'emparer du château par la porte de la basse-cour O, il avait à passer la Burge en rétablissant le pont mobile P, ou, après être descendu dans le fossé, à se servir d'échelles pour arriver à la base de l'escalier taillé dans le roc à pic; cet escalier Q, seul moyen d'accès, était commandé par la tour R dans sa première partie et par les tours R et S dans la seconde; ces défenses, munies de bouches à feu à la fin du quinzième siècle, balayaient cet étroit passage dominé directement par la courtine qui les réunit.

La porte O de la basse-cour, destinée aux piétons seuls, était percée au niveau du sol intérieur, à plusieurs mètres au-dessus de la base extérieure de la courtine¹; elle s'ouvrait immédiatement contre la tour S et était flanquée par elle. Fermée par une herse et des vantaux, elle était surmontée de machicoulis.

1. En temps de paix elle était réunie au sol par un escalier mobile.

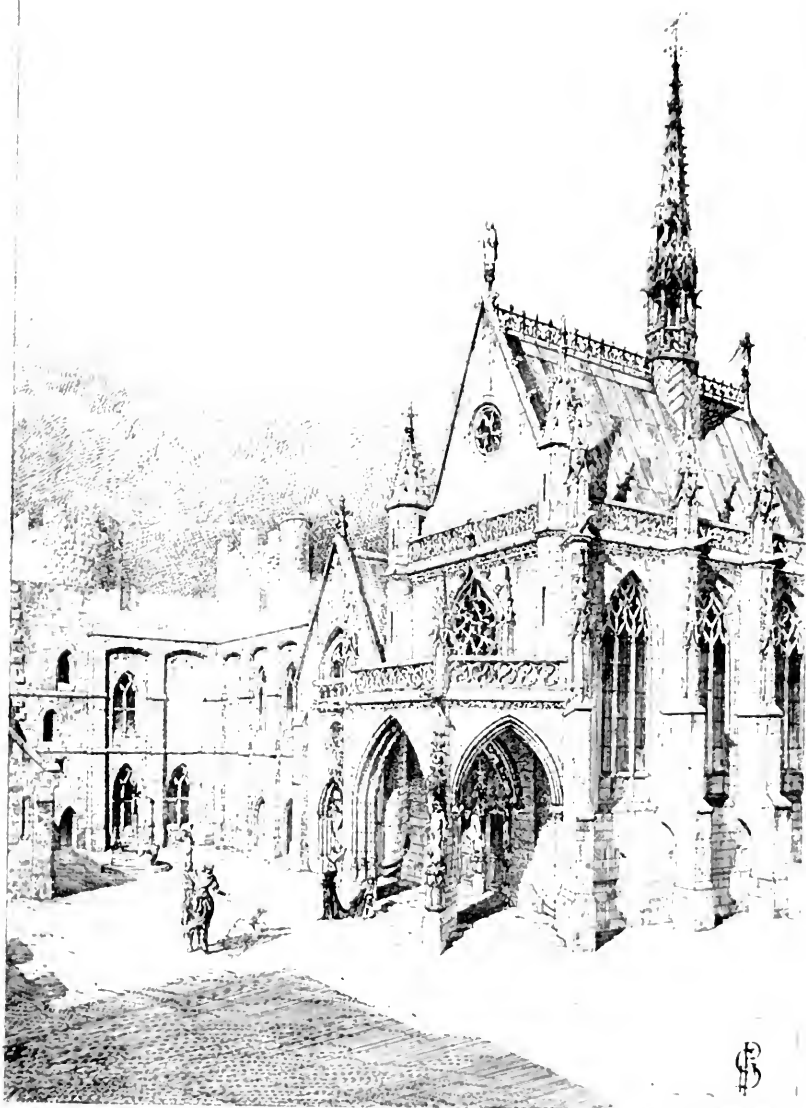


Fig. 54. — Restauration par Gêlis-Dalot.

§

Si l'attaque était tentée de la route de Bourges, l'assaillant devait passer sous les formidables défenses de la Quiquengrogne Y¹, longer la courtine qui la réunit à la tour S et contourner cette dernière; il devait se munir d'échelles, le rocher étant inaccessible de ce côté. Le seul passage praticable était l'escalier Q, taillé de main d'homme.

La porte forcée, il fallait encore prendre le réduit.

L'étang, fermant le château du côté de l'Ouest, en était la principale défense. L'escarpement étant moins rapide de ce côté, l'ennemi pouvait être tenté de s'emparer du moulin fortifié défendant la levée et dans lequel étaient les vanes permettant de le mettre à sec.

Il se heurtait alors à des défenses que Nicolai, qui pourtant en connaissait beaucoup, puisqu'il écrivait en 1569, qualifie de « très grand artifice et entreprise ».

La levée de l'étang vient butter sur un rocher escarpé duquel on ne peut descendre sans échelles.

D'un côté se trouvait l'étang, de l'autre, du côté de la ville, un très large fossé, toujours rempli d'eau.

Si l'ennemi tentait de descendre sur le terre-plein de la levée, il était directement exposé aux traits partis du sommet du moulin fortifié; s'il venait de la ville, un chemin couvert crénelé permettait une défense sérieuse.

Une fois maître du terre-plein et descendu dans le chemin couvert, l'assaillant devait forcer une porte et une herse pour pénétrer dans la chambre R'. Cette chambre, munie d'une cheminée et éclairée par une petite fenêtre dont la fermeture pouvait être consolidée par de fortes pièces de bois, pouvait servir soit de corps de garde, soit d'habitation pour le meunier. Sa voûte est percée d'une assez large ouverture.

De cette chambre, pour pénétrer dans le moulin, il fallait franchir, au milieu de l'embarras du mécanisme, le conduit amenant l'eau de

1. Il existe en France plusieurs tours ou défenses ayant conservé ce nom. A toutes s'attache la même légende: les habitants de la ville ou du bourg murmurent, le seigneur passe outre. Pour Bourbon les habitants s'insurgent et prennent les armes; le duc Bourbon garnit aussitôt ses remparts d'hommes d'armes, menace la ville de destruction et fait ériger aux bourgeois du haut du rocher qui doit porter la tour: « Qui qu'en groigne, elle se bâtera. »

Nous avons remarqué que ces ouvrages avaient toujours pour principale fonction de tenir en respect les villes ou bourgs près desquels ils sont construits.

Le nom de Quiquengrogne est pour nous un nom générique désignant l'ouvrage fortifié par le sentiment de crainte qu'il était appelé à inspirer. On devait dire une Quiquengrogne comme on disait un donjon. N'ayant aucune preuve à l'appui de notre opinion, nous la donnons sous toute réserve.

l'étang sous les roues, et descendre dans la salle S' située en contre-bas¹, puis gagner l'escalier dont l'entrée, située à plusieurs mètres du sol, n'était accessible, même en temps ordinaire, qu'au moyen d'une échelle. Cet escalier, fort étroit, pouvait être facilement obstrué.

Différentes ouvertures, percées dans la voûte pour le service du moulin, permettaient aux défenseurs de prolonger la lutte et de protéger leur retraite vers le château.

Un large assommoir ouvert dans la plate-forme du moulin, au-dessus du déversoir, permettait de couler les barques qui auraient tenté une attaque du côté de l'étang.

La porte de l'escalier donnant accès sur la plate-forme est étroite; praticable pour une seule personne à la fois, elle est placée de telle sorte que des tours N et T, ainsi que de la courtine qui les réunit, on pouvait couvrir de traits tout homme qui se présentait. Il ne pouvait s'abriter, la cage de l'escalier qui est la seule saillie de ce terre-plein étant construite pour n'être d'aucun secours à l'assaillant.

L'ennemi, maître de la plate-forme du moulin, pouvait enfin faire manœuvrer les vannes et vider l'étang. Cette opération était fort dangereuse, les treuils étant établis à découvert et commandés par les défenses de la basse-cour; de plus, les ouvertures démasquées étant fort étroites et l'étang fort grand, il fallait plusieurs jours pour le vider, ce qui facilitait un retour offensif des défenseurs du château qui, s'ils ne reprenaient pas la position, pouvaient obstruer les conduits, si cette précaution avait été négligée en abandonnant le moulin.

L'assaillant continuant l'attaque vers le château avait à gravir une double rampe U, pris de face par la courtine de la basse-cour et en flanc par les tours N et T. Massé sur un petit espace où il était couvert de projectiles, il lui fallait forcer une porte V fort étroite munie de herses, de vantaux et surmontée de machicoulis. Parvenait-il à franchir cet obstacle, il était encore pris de flanc par les défenseurs du réduit.

(A suivre.)

P. GÉLIS-DIDOT et G. GRASSOREILLE.

1. Cette salle éclairée seulement par deux meurtrières et une petite fenêtre fort étroite devait paraître obscure à des gens venant du dehors et la recherche de l'escalier prendre un certain temps à des assaillants qui n'en connaissaient pas la place.

NÉRIS

SON HISTOIRE — SES MONUMENTS

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

Nous venons de conter des souvenirs de Montluçon; nous allons exposer à présent ceux de Nérís, bourg voisin; mais qu'il nous soit permis auparavant de dire encore quelques mots de Montluçon.

La ville de Montluçon, à laquelle les Romains donnaient le nom de Neriomagus, par sa position stratégique, par sa construction sur une haute colline isolée dans une plaine fertile, fut probablement le lieu que les Eduens choisirent pour donner aux Boïens vaincus un territoire où ils pussent s'établir d'une façon stable et se livrer à la culture, désirs qui durent être exprimés par César lorsqu'il les leur confia. Les monnaies gauloises qu'on y recueillit le siècle dernier indiquent assez que le choix de cette localité avait été fait par les nationaux antérieurement à l'installation de ces Germains.

Ce fut probablement Neriomagus que Vercingétorix assiégea lorsqu'il luttait dans ce pays contre César, ce qu'on lit au troisième chapitre du septième livre des Commentaires; il attaquait là une ville occupée par des étrangers ennemis des Gaulois, ce qui explique la cause de ce siège.

En raison de l'assiette culminante de Neriomagus dans la contrée, on peut admettre que

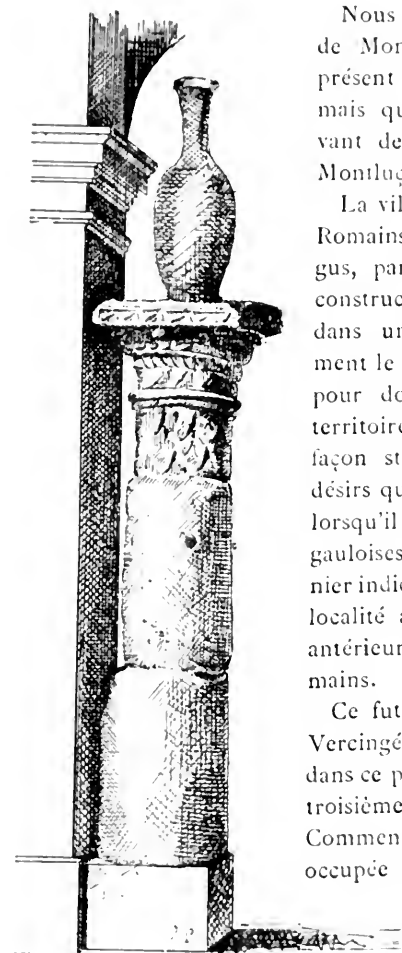


Fig. 55. — Fragments romains conservés dans l'établissement de bains.
Dessin de Rochefrette.

c'est cette ville que César nomma la Gergovia des Boïens, et qui

aurait été leur capitale; à l'égard de l'autre Gergovia, celle des Arvernes, le général romain donne lui-même la mesure de la différence qui existait entre les deux villes, lorsqu'au chapitre iv du livre VII des Commentaires, il dit que « s'occupant du siège de la ville d'Avaticum (Bourges) et insistant auprès des Boïens et des Eduens pour avoir des vivres, la petite cité des Boïens eut bientôt épuisé ses ressources ». Plus loin, au chapitre v, parlant de la Gergovia des Arvernes, il la dit « assise sur une montagne très élevée et d'un accès si difficile qu'il désespéra de l'enlever d'assaut, et que dans les différentes attaques il perdit sept cents hommes et plusieurs chefs ». C'était une ville très forte située auprès de Clermont-Ferrand.

Des auteurs ont considéré Nérís comme ayant été la ville capitale des Boïens sous le nom de Gergovia. Mais Nérís paraît n'avoir été, même sous la domination romaine, qu'un vicus, un bourg, ce qu'apprend une inscription sur laquelle les habitants se qualifient de Vicani. Nérís est situé à cinq kilomètres de Montluçon, dans l'ancien Bourbonnais, qui fit originairement partie de l'Aquitaine, et devint le département de l'Allier dans la nouvelle division de la France.

L'origine de Nérís, qui possède des eaux thermales renommées, doit remonter à une haute antiquité, ce que démontre la découverte récente d'une hache de pierre polie, de l'époque antéhistorique et conservée dans un dépôt d'objets découverts dans le pays. Piganiol de la Force a considéré Nérís comme ayant été habité par les Gaulois, ce que doit faire admettre la rencontre de leurs monnaies à la fin du siècle dernier, ainsi qu'à Montluçon. On ignore si là s'élevait déjà un village ou un bourg.

Après la conquête, les colons romains se mêlèrent aux Gaulois et aux Boïens, habitants de la contrée; alors le nom d'Aquæ-Neriomagienses donné aux sources minérales, en raison de leur voisinage de Neriomagus, dut être l'origine du nom de *Néri*, que donnent des inscriptions locales et la table de Peutinger, et où l'abondance et l'efficacité des eaux attiraient les malades. Là durent se produire des résultats semblables à ceux qui s'observent auprès de toutes les sources où se créent des villages, des bourgs, des villes même. Les Romains y formèrent des villes et bourgs importants, les Gaulois en présentent plus d'un exemple; Néri fut au nombre des lieux où ils s'établirent, et ce fut alors que le bourg reçut des développements, produits par l'exécution de nouvelles demeures; alors l'administration s'occupa des travaux d'utilité publique; on établit des voies de com-

munication avec le voisinage ; les communes de Bruyères, de Drevant, d'Argenton, de Chanterelle, ont possédé des bornes milliaires. La voie principale qui desservait Nérís venait de Gergovia, d'Augustonemetum (Clermont-Ferrand), et se dirigeait sur Avaricum (Bourges), en passant par Neriomagus (Montluçon). Elle a laissé des traces à peu de profondeur du sol actuel dans de nombreux jardins et plans de vignes qui, sur la partie haute de la colline où s'élève le bourg de Nérís, sont situés à cent quatre-vingts mètres à l'orient de l'amphithéâtre, dont les ruines seront examinées plus loin. Cette voie est tracée sur la table de Peutinger, dessinée sous le règne de Théodose le Grand, vers l'an 390 avant Jésus-Christ ; on en voyait encore, à la fin du siècle dernier, une étendue de soixante mètres auprès de Montluçon.

(A suivre.)

ALBERT LENOIR,
Membre de l'Institut.

A TRAVERS LE COMTAT VENAISSIN¹

II

LE PALAIS DE SORGUES, D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

Qui connaît aujourd'hui Sorgues, l'ancien *Pons Sorgiæ*², dont le château pontifical le disputait en magnificence au palais des papes d'Avignon ? A l'exception d'une courte notice que j'ai consacrée il y a quelques années³ aux derniers vestiges de la domination papale dans cette plaine pittoresque, arrosée par la rivière qui jaillit de la source de Vaucluse, aux eaux fraîches et claires (*Chiare fresche e dolci aque* : Pétrarque), on chercherait en vain, dans les publications locales, ne fût-ce qu'une page de renseignements historiques ou archéologiques sur les monuments d'une cité si fameuse pendant tout

1. Voy. *l'Ami des Monuments*, 1887, n° 1, p. 10.

2. Ne pas confondre avec *Pons Sorgiæ*, le village de Vaucluse, dont il est si souvent question dans les lettres de Pétrarque.

3. *Le Palais pontifical de Sorgues*, extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*. Paris, 1885. Tiré à 50 exemplaires non mis dans le commerce.

le quatorzième siècle. Aussi bien, plus maltraitée que Villeneuve-lez-Avignon ou Châteauneuf-du-Pape, Sorgues a-t-elle perdu jusqu'aux moindres traces de l'ancienne résidence si chère aux papes d'Avignon. Tout au plus quelques fragments de maisons ayant appartenu à des cardinaux nous permettent-ils d'évoquer le tableau d'un passé si brillant.

Je voudrais tenter ici, au moyen de documents écrits ou dessinés, découverts après mon précédent travail, une restitution forcément très incomplète, mais qui ferait du moins naître chez nos confrères d'Avignon, j'en ai la ferme conviction, le désir de pousser plus loin cette ébauche aux contours à peine esquissés.

Le palais de Sorgues n'a pas été construit par Urbain V, comme on l'a dit ¹, mais bien par Jean XXII, à partir de 1317; de 1319 à 1324, ce pape y dépensa la somme énorme de trente mille livres (quelque chose comme un million et demi de francs). Une nuée de peintres, — j'ai relevé une trentaine de noms, — y travaillèrent sous la direction du Frère Pierre du Puy ².

Les successeurs de Jean XXII ne négligèrent rien pour compléter et embellir cette résidence princière, leur véritable villa, autour de laquelle prirent naissance de nombreux hôtels de cardinaux. C'est à Sorgues que Benoît XII convoqua la brillante réunion de théologiens, devant laquelle il définit la question de la vision divine ³. L'année même de sa mort, ce pape faisait exécuter des travaux importants dans sa résidence favorite. On en jugera par quelques documents : 1342, 12 janvier : « Traditi sunt et mutuati magistris Jacobo Alasandi et Johanni Anglici lapicidis pro operibus sive acuis palatii Pontis Sorgie xxx flor. auri. » — 4 février : « Pro acuis et aliis edificiis palatii Pontis Sorgie magistris Petro Clari et Jacobo Alasandi xxx flor. auri ⁴ », etc.

Clément VI s'empressa de marquer sa prise de possession du palais en y faisant peindre ses armes. 1343. 28 mai : « Facto computo cum Francisco Bruni servienti armorum domini nostri pape de rebus infrascriptis per eum emptis et expensis repertum fuit quod ipse solverat... Item pro picturis armorum domini nostri factorum in Ponte Sorgie ii flor. iii s. (Reg. 1343, fol. 19). »

1. Courtet, *Dictionnaire des communes du département de Vaucluse*; Avignon, 1877, p. 324.

2. Mon opuscule, p. 2 et suiv.

3. Baluze, *Vitæ Páparum avenionensium*, t. I^{er}, p. 216, 217, 222.

4. Archives du Vatican, *Intr. et Exit.*, 1342, fol. 33 et v^o.

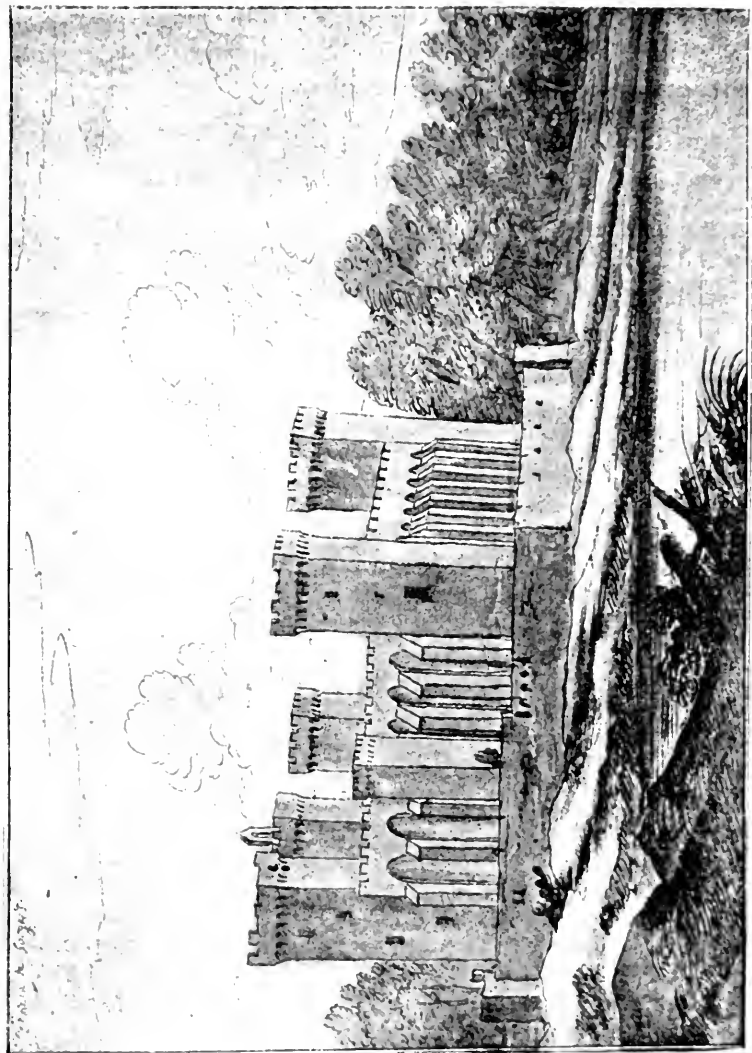


Fig. 470. — Etat primitif du Palais des Papes à Sorgues. (Héliogravure d'un dessin inédit conservé à la Bibliothèque d'Avignon.)

En 1357, Innocent VI fit exécuter d'importants travaux par maître Rostagnus Berqui (Reg. 282, fol. 156 v°).

Cette même année, au mois de juillet, si l'éditeur des œuvres de Pétrarque n'a pas commis d'erreur, le célèbre poète et philosophe se trouvait à Sorgues¹.

Urbain V paraît avoir tout particulièrement affectionné cette station d'été; nous l'y trouvons notamment au mois de juillet 1363².

Dès le début de son pontificat, ce pape fit exécuter d'importants travaux à Sorgues, sous la haute direction de Bertrand Nogayrol, maître d'œuvres pontifical, mais les comptes des dépenses qui y affèrent étant mêlés à ceux des palais d'Avignon et de Villeneuve, il n'est pas facile de deviner en quoi consistaient précisément ces travaux. En 1363, enfin, nous trouvons un directeur spécialement chargé des agrandissements et embellissements de Sorgues; ce directeur, dont le nom n'est pas inconnu pour les lecteurs de l'*Ami des Monuments*, est Bernardus de Manso.

On jugera, par un premier document, de l'importance des travaux : pour les mois de février, mars et avril 1363, ils s'élèvent à la somme respectable de 1242 florins 15 sous et 6 deniers. 1363, 22 juin : « Facto computo cum dño Bernardo de Manso sacrista ecclesie sancti Desiderii, directori operum palatii Pontis Sorgie per Cameram deputato, de certis operibus et reparationibus per ipsum factis fieri in dicto palatio in mensibus februario, marcio et aprili proxime preteritis et certis expensis occasione ipsorum factis, repertum est sibi deberi, qui sibi soluti fuerunt ipso manualiter recipiente... m^l xlii flor. fort. xv s., vi d. » (Reg. 298, fol. 116 v°).

Pour le mois de mai 1363, les dépenses s'élèvent à 231 florins 1 sou 5 deniers; pour juin, à 325 florins 23 sous 8 deniers; pour août, à 296 florins; pour septembre et octobre, à 737 florins 27 sous 9 deniers.

En 1364, les travaux continuent avec la même ardeur, sous la direction de Bernard de Manso. Le départ d'Urbain V pour l'Italie les ralentit, si toutefois il ne les fit pas entièrement suspendre. Toutefois, en 1372, Grégoire XI donna l'ordre de construire une cuisine (Reg. 336, fol. 108 v°).

Les deux antipapes d'Avignon, Clément VII et Benoît VIII, ne perdirent pas de vue ce palais, que l'on est en droit de considérer comme le lieu de villégiature officiel de la cour pontificale. En 1382,

1. *Epistolæ de rebus familiaribus*, liv. V, 1. (Ed. de Bâle, 1581, fol. 639.)

2. Baluze, t. 1^{er}, p. 402.

Clément VII chargea son architecte Guillaume Colombier d'y faire les préparatifs nécessaires pour la réception de la duchesse de Calabre. 1382, 1^{er} mai : « Domino Guillelmo Columberie directori operum palaciorum domini pape pro operibus et reparationibus faciendis fieri in palacio Pontis Sorgie, per adventum domine ducisse Calabrie. (Reg. 355, fol. 88 v^o). » En 1381, le 9 avril, Colombier avait reçu : « Pro operibus faciendis apud Pontem Sorgie — xxv flor. cur., xx s. » (*Id., id.*, 25 fl. 20 s., 17 fl. 4 s.). Le 6 juillet 1383 on lui paye : « Pro reedificatione pontis latrinarum et aliis reparationibus palacii Pontis Sorgie... xxi flor. cur. xii s. » (Fol. 167 v^o). (Le 25 juillet suivant, 42 fl. 24 s. pour travaux exécutés au même endroit : « Pro defensione ipsius ». Fol. 171.).

Sous Benoît XIII, l'architecte du palais de Sorgues ne fut autre que ce Johannes Bisaci, dont j'ai fait connaître le nom ici même. 1392. 11 décembre : « Dno Johanni Bisaci pro reparatione pal. ap. Avin. et pontium Pontis Sorgie — 4 flor. cur. » — N^o 370, fol. 61 v^o.

1393. 19 mai. Au même : « Pro uno ponte levatissimo noviter factio in pal. Pontis Sorgie et pro reparando certas coperturas dicti palacii XLIII flor. cur. » — *Ibid.*, fol. 110, cf. n^o 371, fol. 1370 v^o.

Un recueil de dessins donné, en 1851, à la bibliothèque d'Avignon, par le marquis de Laincel, contient sous les numéros 51 à 53 trois vues du palais de Sorgues et nous permet de nous rendre compte de la disposition de cette demeure princière. Un de ces dessins a été publié, en 1884, par M. Faucon dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École de Rome*. Notre photogravure (fig. 56) en reproduit un autre, qui permet de voir de plus près la nature des ouvrages de défense. Nous constatons tout d'abord que le palais, élevé à quelques pas du pont de la Sorgue, formait un quadrilatère flanqué à chaque angle d'une tour crénelée, également rectangulaire ; une cinquième tour occupait le centre du corps de bâtiment qui faisait face au pont. Les murs étaient soutenus par de grands contreforts, reliés entre eux, dans leur partie supérieure, par des arcades formant des mâchicoulis, disposition des plus rares et que l'on retrouve au palais des papes d'Avignon. Les fenêtres, divisées en quatre par des meneaux, étaient rectangulaires ; elles se distinguaient par leur nombre et leur régularité. Sur les courtines régnaient le long du fleuve, une tour plus basse se terminait par une sorte de pyramide, exactement comme dans la fameuse tour de l'Estrapade, au palais d'Avignon. Cette pyramide n'était, très certainement, autre chose que la cheminée de la cuisine.

RUINES DU PALAIS DES PAPES A SORGUES. — Fac-similé d'une gravure de Baugéan.

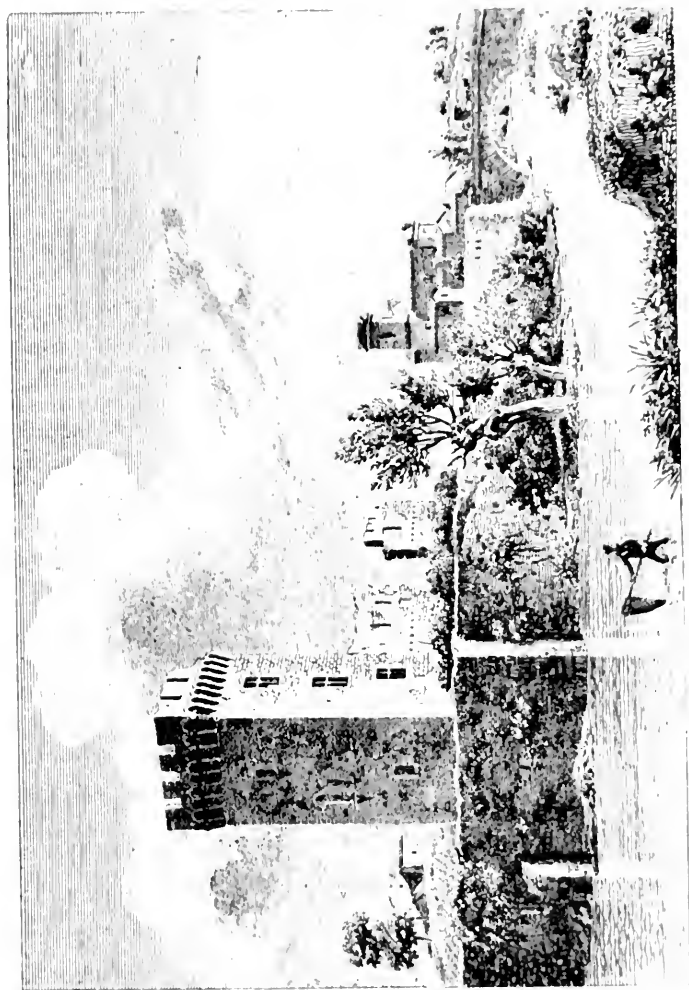


Fig. 57. — Ce qui restait, au début du XIX^e siècle, du Palais de Sorgues, aujourd'hui disparu.



Le retour des Papes à Rome, les guerres religieuses du seizième et du dix-septième siècle, la Révolution, tels sont les événements qui ont occasionné d'abord l'abandon, puis la destruction de cet ensemble si important pour l'histoire des arts. Le premier coup lui fut porté par le baron des Adrets, qui le brûla le 29 août 1562. En 1789, on démolit les murs et les tours pour vendre les matériaux¹.

Cependant, au début du dix-neuvième siècle, plusieurs parties intéressantes du palais subsistaient encore. Fransoy, dont le travail sur les Papes d'Avignon date de cette époque², les mentionne comme suit : « Il ne reste de cet édifice majeur que quelques tours d'une hauteur prodigieuse. »

Le témoignage d'une gravure due à un dessinateur et graveur de Marseille, Baugean, gravure publiée dans le *Nouveau Voyage pittoresque de la France* (Paris, Osterwald, 1817 et années suivantes) confirme l'assertion de Fransoy. La tour représentée sur cette estampe — dont on trouvera ci-contre (fig. 62) le fac-similé — est probablement la même que celle qui, d'après Courtet, a servi pour les opérations trigonométriques de la carte de France.

Depuis, toute trace du palais a été anéantie, comme à plaisir : *Ipsæ periere ruinae*.

Il est à peine croyable qu'à une époque aussi rapprochée de nous, des monuments d'une telle importance aient pu disparaître sans que nos archéologues aient songé, ne fût-ce qu'à dresser un procès-verbal de ces mutilations, que dis-je ! ne fût-ce qu'à enregistrer dans quelque feuille locale le souvenir de la date où de pareils actes de sauvagerie ont été commis ! On a beau soutenir le contraire : le vandalisme n'est pas né avec la Révolution et il n'a pas disparu avec elle. La première moitié de notre siècle n'a rien à envier aux âges précédents dans le long martyrologe de nos monuments nationaux, dans l'injustifiable gaspillage de nos titres de gloire.

EUGÈNE MUNTZ.

1. Courtet, p. 334.

2. Manuscrit de la bibliothèque d'Avignon, fol. 129

COUP D'ŒIL

SUR

L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DES BEAUX-ARTS

ET LA FORMATION DU GOUT PUBLIC

I

Depuis plusieurs années le Ministre de l'Instruction publique se préoccupe d'introduire dans l'enseignement, à ses divers degrés, l'étude de l'histoire des beaux-arts et de développer chez les élèves de toute condition le sentiment du beau et le goût artistique. C'est ce dont témoigne le rapport sur l'imagerie scolaire, publié dans le *Journal Officiel* de 1885. Cette préoccupation du gouvernement répond au sentiment de tous les esprits cultivés. On en a la preuve dans le développement et le succès sans cesse croissant des publications qui ont l'art pour objet. Qu'il nous suffise de signaler pour le moment la *Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts*, publiée sous la direction si autorisée de notre collègue M. Jules Comte.

On a constaté bien souvent l'ignorance de la plupart des jeunes gens qui sortent de nos établissements d'instruction secondaire, sur tout ce qui touche à l'histoire et à la critique de l'art. Cette indifférence pour une étude qui devrait être si attrayante et qui est si utile a lieu de nous étonner, d'autant plus qu'on la rencontre chez des esprits d'ailleurs cultivés.

Ne parlons point de l'inconséquence qu'il y a à laisser de côté l'étude d'une des plus hautes manifestations de l'âme humaine. Oublions les lumières que les œuvres d'art répandent sur l'histoire des sociétés au milieu desquelles elles ont été exécutées. Remarquons seulement que c'est par l'examen intelligent de ce que nous ont laissé les grands artistes des divers temps et des divers pays que le goût artistique peut se former. C'est là un côté du développement à la fois intellectuel et moral de la jeunesse qui vaut la peine d'attirer l'attention des maîtres, sans compter qu'il peut en résulter des conséquences économiques considérables.

En effet, former le goût de la jeunesse, ce n'est pas seulement préparer aux artistes un public capable de les juger, c'est aussi contribuer à élever le niveau de notre industrie, car presque tous les mé-

tiers dépendent de l'art, et notre goût se montre dans le choix des objets les plus simples et les plus usuels.

Pour que l'industrie contribue à la gloire d'un peuple, ce n'est pas tout que d'avoir des artisans qui, à l'habileté professionnelle, joignent le sentiment de l'art. L'industriel laissera bientôt de côté toute préoccupation artistique dans sa fabrication s'il s'aperçoit que ses efforts en ce sens ne sont pas appréciés du public, s'ils ne lui assurent pas la préférence de l'acheteur, préférence qui se traduira par un prix plus élevé ou une plus grande vente. Malgré la bonne volonté des chefs d'industrie, c'est en somme au bénéfice commercial qu'il faut en revenir, et le plus désintéressé ne pourrait faire des sacrifices assez longs pour entreprendre à ses dépens l'instruction du goût public. Au contraire, si le consommateur est capable de bien choisir, le producteur a tout intérêt à ne lui présenter que des objets qui joignent à l'utilité l'élégance de la forme ; l'industriel contribuera ainsi à son tour à entretenir, à élever le goût. De plus, ce sont en général les conditions du marché national qui influent surtout sur la fabrication, et si ces conditions sont de nature à préparer ou à maintenir la supériorité des produits nationaux, elles assurent leur succès sur les marchés étrangers. Il est donc aussi important d'instruire le consommateur que le producteur lui-même. C'est l'idée qu'exprimait le prince Albert dans le discours célèbre qu'il prononça à la clôture de la première exposition universelle, l'exposition de Londres en 1851 : « Le plus grand bienfait, dit-il, dont on puisse doter l'industrie anglaise, c'est de donner, par le développement et l'amélioration de l'enseignement de l'art, un goût plus sûr et plus exercé aux producteurs *et aux consommateurs*. »

Mais sans insister plus longtemps sur l'utilité d'un enseignement dont l'importance n'est guère contestée aujourd'hui, examinons dans quelles conditions le goût des arts pouvait naître et se développer dans les civilisations qui ont préparé la nôtre.

(*A suivre.*)

PEYRE,

Agrégé d'histoire et de géographie.

LES SCULPTURES PEINTES DU CHŒUR DE LA CATHÉDRALE D'AMIENS

DOCUMENTS FOURNIS PAR LES MONUMENTS POUR L'HISTOIRE DU COSTUME

Légende de saint Jean-Baptiste.

L'art religieux du moyen âge a laissé en Picardie de splendides vestiges. Nous citerons notamment les magnifiques sculptures peintes décorant les transepts et la clôture du chœur de la cathédrale d'Amiens. Elles forment à la vérité plutôt de véritables tableaux que des bas-reliefs, car elles sont revêtues des grâces de la couleur. Les figures sont en effet peintes et dorées, et placées dans de profondes niches enrichies de toutes les délicatesses de l'architecture. On en jugera par le fac-similé de la scène que reproduit notre gravure, et qui est un des épisodes de la légende de saint Jean-Baptiste, le précurseur du Christ, qu'on croit avoir été enseveli à Amiens. Cet épisode ainsi que l'attestent ces deux vers :

De Hérodiad la fille demanda
Le chef saint Jehan ; Hérode le accorda.

reproduit le moment où Hérode Antipas, époux d'Hérodiad, accorde la tête du saint. L'artiste a figuré un festin réunissant les divers membres de la famille du roi. Hérodiad, renommée pour sa beauté, avait à ce point subjugué Hérode qu'elle lui avait fait répudier sa première femme pour devenir son épouse. Comme l'évangéliste lui avait reproché cet amour impudique, elle jura sa mort et l'obtint.

On remarquera que, bien que la scène se passe l'an 32 de l'ère chrétienne, les personnages sont revêtus des plus purs costumes du début de la Renaissance. Les sculptures du chœur d'Amiens, par leur caractère de tableaux peints, par l'expression exquise de naturel et d'idéalisme des figures, comme les comprenaient les artistes flamands de la fin du quinzième siècle et du commencement du seizième, affectent la forme générale des rétables peints de l'école nurembergeoise, et rappellent aussi les œuvres des tailleurs d'images allemands qu'embellissait le pinceau habile de Martin Schoëen et de ses élèves. L'air de vérité qu'ils ont donné aux figures, en les revêtant de coloris,



CLOTURE DU CHOEUR

Fig. 58. — Episode de Saint-Jean (sculpture peinte).



les ont à ce point fait devenir peintures que là comme ici, malgré toute leur perfection, le bois à l'égal de la pierre peuvent être considérés comme parties accessoires, aidant à l'accentuation des reliefs.

A Amiens, les statues des premiers plans, presque grandes comme nature, sont tout en ronde bosse ; les dernières exécutées, plus qu'en demi-relief, s'appuient elles-mêmes sur un fond peint. Ainsi se complète une scène qui, animée par des couleurs brillantes, des dorures délicates, imitant avec exactitude les étoffes les plus précieuses, est le résultat infiniment curieux de ce que pouvaient produire les efforts réunis de la sculpture et de la peinture, au moment où l'art gothique avait atteint sa plus haute perfection de goût et de facture ; il allait bientôt céder la place à des œuvres exécutées dans un style tout différent. Les sculptures en pierre peinte du transept d'Amiens forment un des plus intéressants spécimens d'un genre de composition qui fut depuis abandonné, et qui nulle part peut-être ne fut traité avec plus de soin.

L'élégant panneau reproduit par notre gravure, en donne une idée suffisante. Sa date est d'environ 1515 : c'est un pur chef-d'œuvre comme ses semblables.

Mutilées en 1793, les sculptures peintes d'Amiens ont été restaurées avec un goût parfait et un véritable sentiment respectueux des maîtres, par MM. Caudron et Duthoit, dont j'inscris d'autant plus volontiers les noms ici, que le mérite des bonnes restaurations est assez rare. Si, comme on le suppose, ces sculptures sont l'œuvre d'artistes locaux, il n'y a pas de doute que ceux-ci aient reçu l'inspiration mystique et réaliste tout ensemble de la brillante école flamande, fondée par les frères Van Eyck, en 1410, et qui projeta ses rayons jusque dans la première partie du seizième siècle.

PAUL MARMOTTAN.

LES

VERRIÈRES DE MONTMORENCY ET D'ÉCOUEN

M. Magne, l'habile architecte dont on connaît la grande compétence en ces questions, a exposé d'une façon très complète l'histoire des verrières de Montmorency et d'Écouen. On connaît d'ailleurs son magnifique ouvrage édité par la maison Didot, avec ce goût qui lui est habituel, et dont les gravures ci-jointes ne donnent qu'une faible idée. Nous sommes heureux de pouvoir faire profiter les Amis des Monuments du résumé substantiel que M. Magne a bien voulu nous donner de son allocution devant la Société historique du Pontoise et du Vexin.

La conférence, faite à Montmorency le 26 juin 1887, avait pour objet l'analyse des admirables verrières de Montmorency et d'Écouen qui nous ont conservé les portraits des principaux personnages de la cour de François I^{er}, des Montmorency, des Coligny, des Gouffier, des Laval, des Villiers de l'Isle-Adam, des Dinteville.

La conférence se partageait en trois parties.

La première comprenant l'étude du milieu où les œuvres ont été créées; la préface historique rappelant les grands services de l'illustre famille qui pendant plusieurs siècles resta fidèle à la devise ΑΠΑΛΩΣ « Sans dévier » choisie par Guillaume de Montmorency, le père du grand connétable; elle a fait connaître l'influence à la cour de cette famille, qui par ses alliances, par son immense fortune, par son éducation, eut la plus grande part dans la Renaissance des arts au seizième siècle.

Guillaume de Montmorency, mis en possession de la seigneurie de Chantilly par une donation de son oncle Pierre d'Orgemont, a entrepris en même temps la reconstruction du magnifique château de Chantilly, connu seulement aujourd'hui par les gravures de du Cerceau, et la reconstruction de l'église Saint-Martin de Montmorency, dont le chœur était affecté aux sépultures des membres de cette grande famille.

Ces travaux de Chantilly paraissent avoir été terminés vers 1530. Le chœur de l'église Saint-Martin fut achevé en 1525, ainsi qu'en témoigne l'inscription conservée au bas du portrait de Guillaume de

VITRAIL DE FRANÇOIS DE MONTMORENCY, AU QUARTIER DE L'ORIGINAL.







Huitain n° VI B

Fig. 61. — LES AMOURS DE CUPIDON ET DE PSYCHÉ.

Verrèdes provenant de la Galerie d'Icouen. — Réduction au huitième des originaux

Montmorency, qui était autrefois dans l'église et que possède maintenant le musée du Louvre.

De nombreuses citations prouvent l'importance des admirables collections de tapisseries, d'armes, de bustes et de médailles réunies à Chantilly soit par Guillaume, soit par son fils Anne de Montmorency, le compagnon d'enfance de François I^{er}, l'ami de Diane de Poitiers, le beau-père du maréchal de Châtillon, le cousin des Bonnavet et des Laval. La vie de l'illustre connétable passée dans ce magnifique château d'Écouen, construit dans les dernières années du règne de François I^{er}, a été exposée ensuite. On ne saurait oublier la protection accordée aux autres Français par ce grand seigneur, qui les défendait contre les Italiens entretenus aux portes du Louvre par la faveur royale.

La seconde partie de la conférence comprenait les notions les plus précises sur l'art du peintre verrier au seizième siècle ; il faut distinguer en effet les lois immuables de la décoration française, les procédés d'exécution qui changent avec chaque époque ; les différences qui existent entre les harmonies colorées de la Renaissance et les harmonies colorées des siècles précédents montrent l'importance de la mise en plomb dans la composition d'un vitrail en vue d'empêcher le rayonnement de la lumière au contact des colorations opposées, et d'affirmer le dessin en soutenant les contours.

De nombreux exemples prouvent que l'émail, considéré comme un progrès lors de son apparition au milieu du seizième siècle, n'avait été que le commencement de la décadence en facilitant la juxtaposition de plusieurs tons en un seul morceau de verre et en transformant les vitraux en tableaux transparents, exécutés avec des nuances que ne comportent pas les compositions décoratives.

La troisième partie de la conférence a été consacrée à l'étude comparative des quatorze verrières de l'église de Montmorency, avec les neuf verrières de l'église d'Écouen et les quatre verrières de Chantilly, derniers débris des admirables verrières de la chapelle du château d'Écouen.

L'analyse même des œuvres montre la rapidité de la révolution artistique qui s'opéra de 1524, époque de l'exécution des vitraux de Montmorency, à 1544, époque de l'exécution des vitraux d'Écouen. Il faut distinguer, à Montmorency, les caractères particuliers des trois verrières absidales, des six verrières disposées symétriquement dans les bas côtés, du vitrail du comte évêque de Beauvais, Charles de Villiers, œuvre d'Engrand le Prince, du vitrail des Alérions, qui

présente des analogies avec le vitrail de Salomon à l'église Saint-Gervais de Paris, du vitrail du cardinal de Châtillon, des deux vitraux de la nef exécutés en 1563, à l'époque où Anne de Montmorency poursuivit l'œuvre commencée par son père. Ainsi, dans les vitraux antérieurs à 1550, on ne trouve aucune trace d'émail, mais l'emploi des verres plaqués favorables à toutes les nuances; en 1563 l'émail apparaît pour l'exécution des alérions bleus sur les cottes d'armes, tandis que dans les vitraux antérieurs les alérions sont exécutés en réserve sur verre bleu plaqué, dont la couche blanche est dégagée par la gravure et reprise ensuite au jaune d'argent.

Il faut faire justice des allégations énoncées concernant Écouen, Montmorency et l'art du vitrail au seizième siècle. Le danger des hypothèses dans l'archéologie est évident; comme exemple, l'attribution à un sculpteur, Jean le Pot, des grisailles d'Écouen, l'Amour, Psyché, des vitraux de Gisors, il est prouvé que cette attribution était de pure fantaisie et que ces grisailles étaient dues au peintre verrier du bas côté de l'église d'Écouen, dont le nom est encore inconnu.

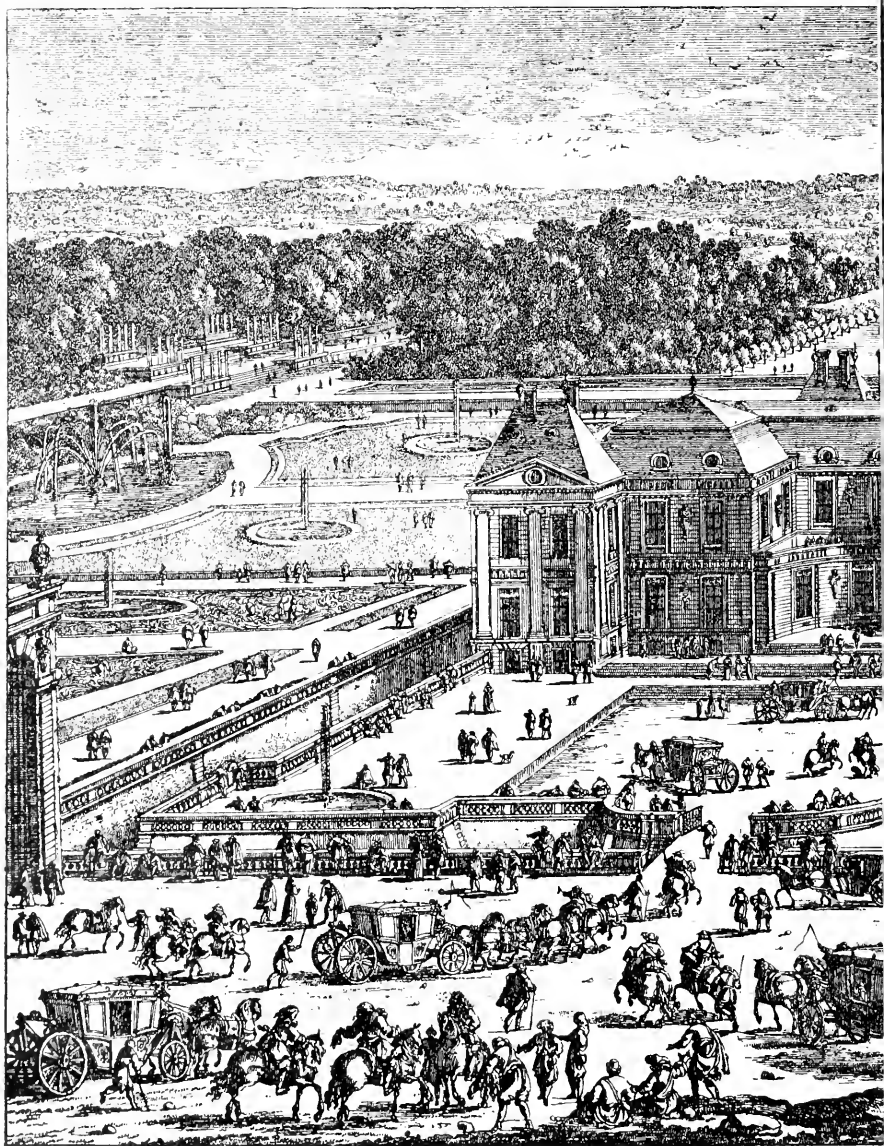
La péroration a montré la méthode à suivre pour l'analyse des œuvres, qui dépend non seulement de la connaissance du milieu de l'œuvre et des produits, mais encore et surtout de l'habitude du dessin nécessaire aux comparaisons délicates qui seules peuvent autoriser la classification des œuvres par époques, par écoles et par ateliers.

MAGNE.

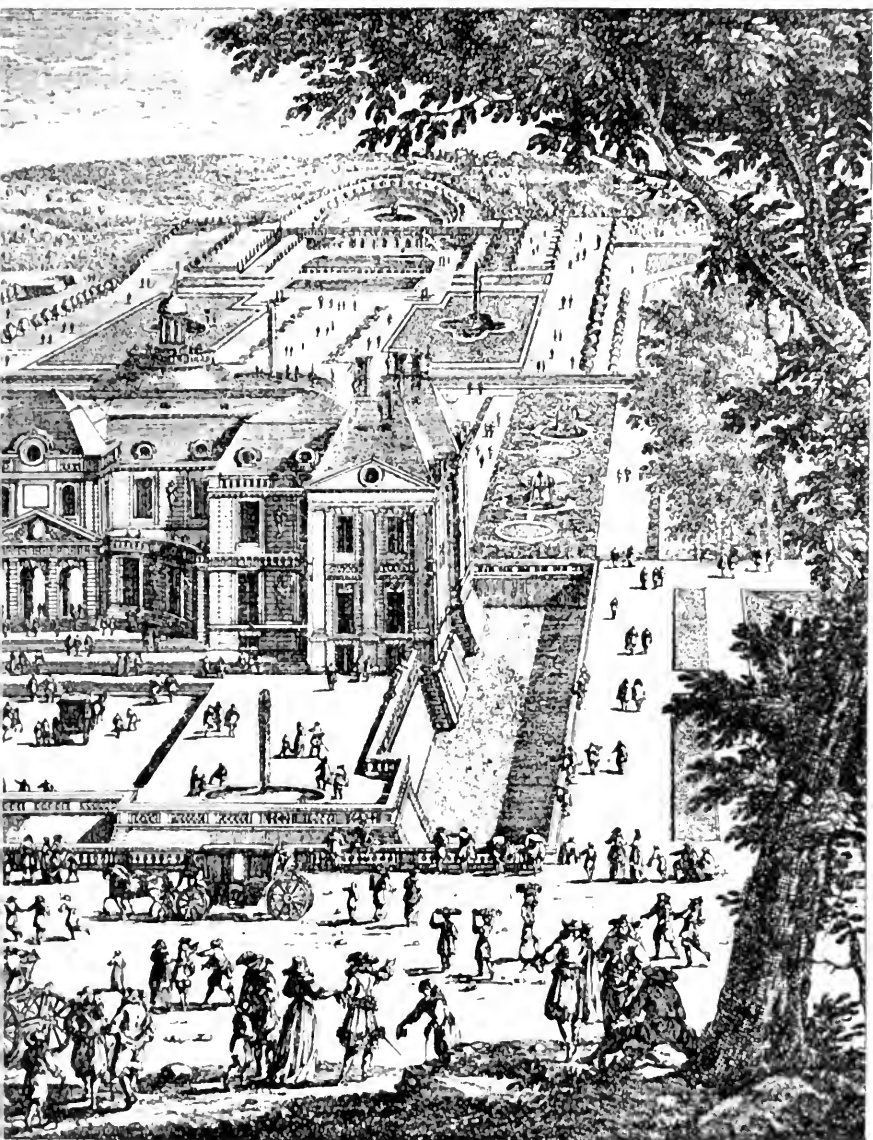
Cette conférence valut à l'éminent auteur de *l'Histoire des Vitraux* de vifs applaudissements. Nous analyserons prochainement le magnifique ouvrage publié par la maison Didot auquel nos lecteurs doivent les magnifiques photogravures que nous publions ici, grâce à des procédés tout nouveaux.

Nous ne saurions adresser trop d'éloges au président, M. Seré-Depoin, et au secrétaire, M. Joseph Depoin, pour la façon heureuse dont s'est terminée cette intéressante excursion et de l'intérêt qui y ont pris les membres si assidus de cette belle Société de Pontoise et du Vexin. La conférence de M. Joseph Depoin sur les Historiens de Montmorency a vivement intéressé, et M. Seré-Depoin a prononcé une allocution des plus goûtées.

C. N.



Vue du château de Vaux-
Fig. 62-63. — Fac-simile d'une gravure de Perelle. (Du cabinet de M. Arthur Rhoné.) — Ce Château est



comte, du côté de l'entree. — Souvenir de la Promenade des Allées, à Paris, M. 1800.



× 0m,975
Château de Vaux. — Gaine de l'entrée principale, dessiné et gravé par Pinor.
Souvenir de la Promenade des Adhérents à l'Ami de Monument.
Fig. 11 — Dessin et gravure inédits de R. Pinor.

PROMENADE FAITE PAR LES ADHÉRENTS A L'Ami des Monuments

AU

CHATEAU DE VAUX-LE-PRASLIN OU LE-VICOMTE PRÈS MELUN

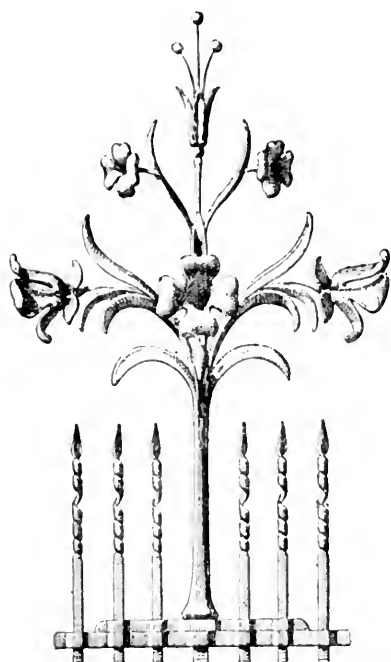


Fig. 65. — Château de Vaux.
Couronnement de la grille d'entrée.
Dessin et gravure inédits de R. Pfnor.

Un des moyens d'assurer la sauvegarde de nos monuments est assurément de les faire connaître. La visite des œuvres anciennes fait pénétrer chez ceux qui y prennent part le goût des œuvres d'art et par conséquent l'amour de leur défense. Cette idée présida à l'organisation de promenades réservées aux adhérents de l'Ami des Monuments. Il était difficile de choisir un monument plus magnifique et moins connu que le château de Vaux. Le goût que M. Sommier porte aux choses de l'art a permis de rétablir presque complètement un des chefs-d'œuvre de l'art français, et nous espérons que l'habile architecte, M. Destailleur, auquel nous devons cette restitution, pourra l'achever complètement. — Un

public d'élite s'était donné rendez-vous à cette promenade, dont M. Marcuse voulut bien s'occuper spécialement.

Une courte visite aux monuments de Melun précéda le déjeuner. M. Lhuillier, le vice-président bien connu de la Société d'archéologie de Seine-et-Marne, et M. Bulot fils voulurent bien nous faire les honneurs de leur cité. La place nous manque pour in-

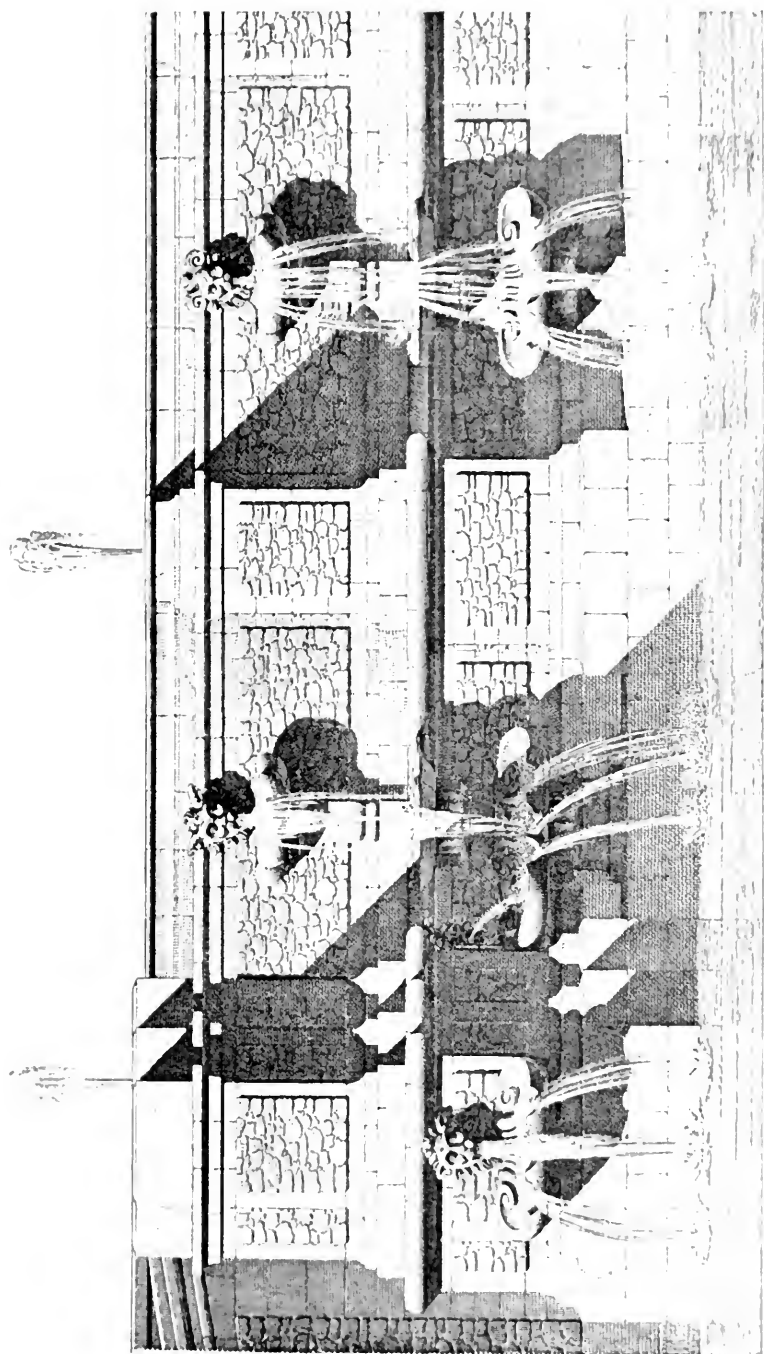
sister aujourd'hui sur les curiosités de la ville. Nous nous bornerons à exposer succinctement l'histoire du château de Vaux et à publier les notes que nous avons recueillies, afin de le commenter sur place. Les personnes qui voudraient le voir à l'avenir auront ainsi un guide explicatif, à la fois sobre et pourtant complet, pour faire avec fruit cette promenade intéressante. Nous l'avons accompagné de dessins inédits dus à M. Pfnor, qui prépare une précieuse et importante monographie du château de Vaux. Nos lecteurs auront ainsi quelques morceaux de maître rendus avec une vérité et une habileté vraiment extraordinaire, habituelle d'ailleurs à l'auteur de tant de beaux ouvrages.

Pour s'y rendre de Paris, on va à Melun. A quelques kilomètres de là, en pleine campagne, se trouve le château; on trouve à Melun des voitures pour s'y faire conduire.

On connaît les splendeurs de Vaux, écrit M. Edmond Bonnaffé dans ce livre remarquable sur le surintendant Fouquet¹ qui en a renouvelé l'histoire, et auquel il faut recourir pour tout ce qui concerne la partie historique. Tous les contemporains en ont parlé, La Fontaine les a chantées, M^{lle} de Scudéry a célébré le château sous le nom de Valterre; Silvestre, Perelle, Marot, Aveline, ont gravé la maison, le jardin et les fontaines sous toutes leurs faces. De nos jours, MM. Eug. Grésy et de Montaiglon ont publié des notices excellentes sur les artistes employés à Vaux; ainsi, nous savons que Le Vau, l'architecte, avait sous ses ordres Antoine Bergeron, juré des maçonneries du roi, Pierre Gittard, charpentier, et Jacques Prou, menuisier. Beudrain, maître peintre à Paris, et Philippe Lallement de Reims, peintre de paysages, y travaillaient avec Le Brun. Ce dernier fournissait aussi des cartons à la manufacture de tapisseries, fondée à Maincy, près de Vaux, par Fouquet; l'atelier de tapisseries, composé d'ouvriers flamands commandés par un Français, Louis Blamard, exécuta, sur les dessins de Le Brun, les *Chasses de Méléagre* et cinq pièces de l'*Histoire de Constantin*.

Parmi les sculpteurs on trouve Michel Anguier, qui passe de Saint-Mandé à Vaux en 1658; Nicolas Legendre, chargé des stucs de tous les plafonds; Poissant, qui exécuta des modèles de Termes et la Renommée couchée dans un des frontons. Puget, que le Pautre avait recommandé à Fouquet, fut chargé, en 1660, d'aller à Genève acheter des marbres, et réserva un des plus beaux blocs pour en tirer

1. Chez Rouam, Paris, 1882, in-4.



8 mètres
 Château de Vaux, près Meaux. — La grande cascade. Mortif d'une travée. Souvenir de la Promenade des Abaîtres. A l'Asc. de M. de S. S.

Fig. 60. — Dessin et gravure inédits de R. Poir.

Hercule gaulois, destiné au surintendant. Quant au Poussin, il modela des Termes en pierre pour le château. Enfin Le Nôtre avait pour chef fontainier Claude Robillard et, pour jardinier, Antoine Trumel, peut-être un compatriote du jardinier de Saint-Mandé.

Fouquet fut le précurseur des grandes œuvres entreprises par Louis le Grand. Vaux fut exécuté d'un seul jet, sous la conduite d'un seul architecte. Commencé en 1656, il ouvrit ses portes à Louis XIV le 17 août 1661. Les jardins ont encore plus d'intérêt que le château, et sont cause que cette œuvre, certainement moins importante que Versailles, ne laisse point de lui disputer pour la majesté. C'est qu'en effet la disposition grandiose, l'ingéniosité du plan du jardin, qui révèle un puissant sentiment décoratif et qui fait croire que Lebrun y a laissé la marque de son génie, donnent à cet ensemble un intérêt unique, qu'on ne rencontre dans aucune autre, pas même dans Versailles. En outre, les *eaux* qui étaient une nouveauté presque inconnue en France, que nous voudrions voir revivre dans nos propriétés modernes, produisaient un effet surprenant. Lorsque l'on se trouve au-dessus de la grotte, on peut juger de tout l'ensemble des jeux d'eau si originaux, réunir en un même coup d'œil les ornements divers qui embellissent ce vaste parterre, précédé d'un canal qui s'étend à vos pieds, limité par des rideaux de verdure, et que termine la noble silhouette du château, dont la chute est étagée par les bâtiments des communs. A Versailles, on ne peut jamais jouir d'une vue générale sur tout l'ensemble des travaux d'art, dont la découverte vous surprend agréablement en mille bosquets isolés. A Vaux, l'aspect du côté des jardins est magique, et la gravure, pl. 67-68, par laquelle nous avons voulu faire sentir ces beautés, n'en donne qu'une faible idée.

Et que dire de la tournure grandiose du côté de l'entrée, avec sa grille aux douze dieux taillés, par des maîtres, sous forme de gaine ; la figure 69 nous donne un exemple admirable plein d'une robustesse qui n'exclut par le charme, de l'une des gaines qui forment la porte d'entrée. Quand on a franchi cette grille, l'aspect n'est sans doute plus aussi magistral qu'avec un tel premier plan. Pourtant que le lecteur, en jetant un coup d'œil sur la planche 67, apprécie toute la beauté du spectacle dont on jouit alors, et que la gravure ne rend qu'en partie. Le caractère grandiose d'une cour magnifique, les vastes dépendances, les fossés pleins d'eau, le majestueux perron, donnent une tournure des plus saisissantes à l'accès du château.

Notre admiration pour cette œuvre trop peu appréciée et étudiée des artistes, pour être grande, n'est d'ailleurs pas aveugle. Nous ne voulons admirer que ce qui est admirable, c'est-à-dire presque tout. Nous ne voudrions pourtant pas voir prendre pour modèles certains détails, certains arrangements des façades, qui dénotent un manque d'étude. Le dôme de la façade qui donne sur les jardins est lourd. Le fronton qui le pénètre se raccorde mal avec lui. Le toit qui s'élève au-dessus du pavillon de l'entrée et de l'horloge est peu réussi. Mais ce sont là des réserves légères.

L'intérieur est du plus haut intérêt.

Après avoir franchi les gradins nombreux qui permettent d'accéder dans le *vestibule d'entrée*, on pénètre dans la *salle des Gardes* ou *Grand-Salon*, qui mérite mieux le nom de *salle de la Rotonde*. C'est un salon circulaire qui déborde sur le jardin en arc de cercle, et qui occupe le milieu de la façade. Des cariatides portant les douze signes du Zodiaque se partagent les développements de la pièce. Le Temps, la Religion, la Royauté, ont leur place dans cette profusion d'emblèmes. L'écureuil que nous retrouvons dans plusieurs pièces représente Fouquet, et la couleuvre, Colbert, par suite de la grande analogie du nom de ce ministre avec le nom de *Coluber* qui désigne ce serpent en latin. Le Brun devait représenter les quatre Saisons sur l'immense coupole; la disgrâce de Fouquet est cause que le ciel demeure privé de toute figure.

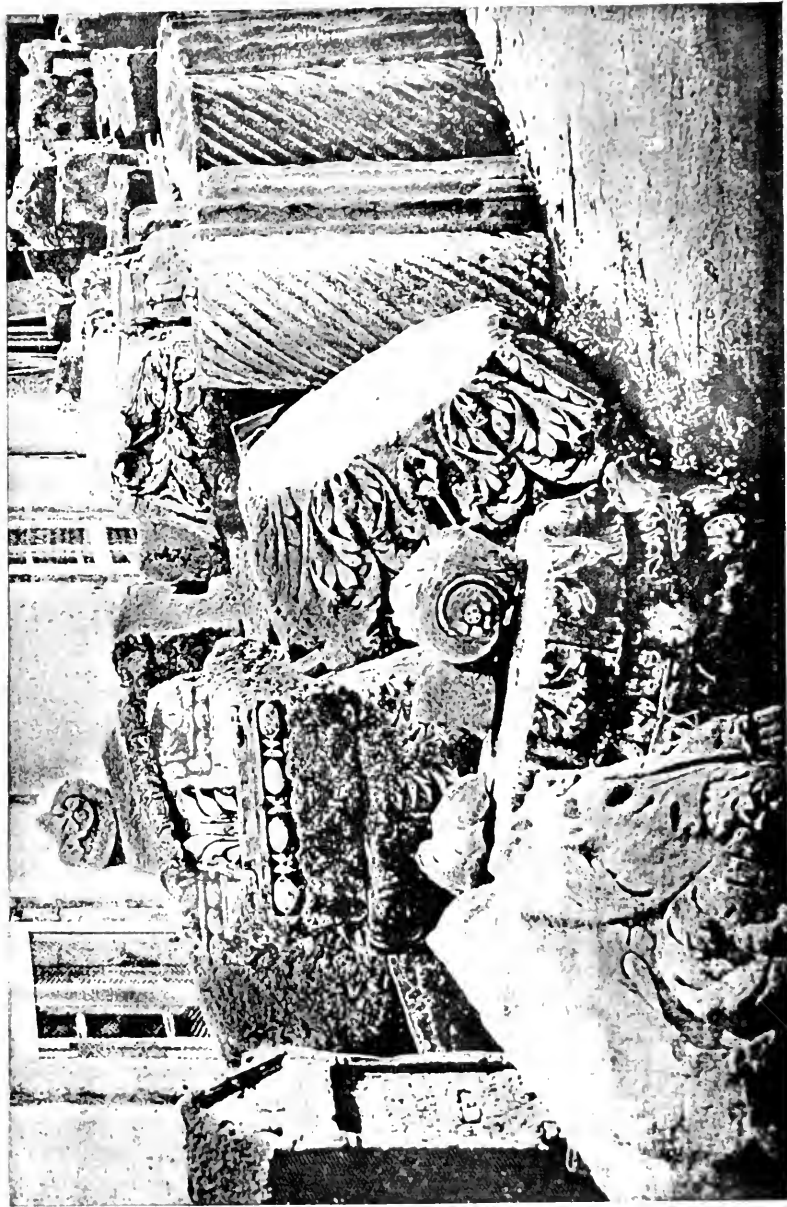
A droite et à gauche de cette pièce des portes donnent accès aux appartements. Si, regardant les jardins, nous prenons la porte de droite, nous entrons dans l'appartement de M^{me} Fouquet ¹.

Sur le plafond de l'ANTICHAMBRE, où nous arrivons d'abord, Le Brun a peint l'*Apothéose d'Hercule*. Nous savons par l'inventaire publié par M. Bonnaffé que, peu de jours avant l'arrestation de Fouquet à la fin d'août 1561, les murs étaient décorés de quatre pièces de tapisseries représentant l'histoire de Clytemnestre; nous achèverons de présenter la pièce dans sa splendeur primitive, en y montrant les trois douzaines et les quatre chaises de moquette, la table de porphyre longue de trois pieds et demi, montée sur un pied et estimée trois cents livres.

(A suivre.)

CHARLES NORMAND.

1. *Les Monuments de Seine-et-Marne*, par A. Aufauvré et Ch. Fichot. Paris 1858, avec lithographies. — Vaux-le-Vicomte, page 20.



SOCIÉTÉS SAVANTES

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, ANNÉE 1887

(Suite. — Voir p. 133, 2^e livraison.)

*Résumé des communications concernant les monuments français,
année 1887.*

11 et 18 mai. — M. Flouest présente de la part de M. de la Size-
ranne, associé correspondant de la Drôme, trois *objets antiques* se
rapportant à la période de l'âge du bronze et trouvés à Rochetaillée,
près de Seize, dans une sépulture.

M. Mowat communique un travail de M. Julien, de Bordeaux,
sur des inscriptions latines découvertes par lui à Toulon.

M. l'abbé Thédénat communique à la Société : 1^o de la part de
M. l'abbé Laurent-Mounier, curé de Saint-Aubin, une *stèle romaine*
trouvée à Tavaux (Jura); 2^o des renseignements sur des travaux de
démolition de la chapelle du collège de Jully, qui remonte au treizième
siècle.

M. Flouest soumet à l'examen de la Société, de la part de M. le
vicaire général Desnoyers, associé correspondant à Orléans, un *bra-
celet* de poignet en bronze, portant une *inscription* en caractères
latins dont il est impossible de trouver le sens.

25 mai. — M. Mowat communique, de la part de M. Lafaye, une
note sur les *sculptures et les inscriptions* découvertes en Corse.

M. Courajod énumère divers objets récemment acquis par le *Musée
du Louvre*, section des monuments de la Renaissance et du moyen
âge.

M. Ravaisson-Mollien présente quelques observations sur un *Vitel-
lius*, du Musée du Louvre, faussement réputé antique.

M. Babelon annonce que le Cabinet des médailles vient de faire
l'acquisition de deux *cachets d'oculiste* et d'une pierre gnostique por-
tant le nom et l'image du dieu serpent Glycon.

8 juin. — M. Grellet-Balguerie communique deux *monnaies méro-
vingiennes* trouvées dans les ruines d'une église à Saint-Pétronille,
près La Réole (Gironde).

M. Mowat annonce, de la part de M. Audiat, la *démolition des rempart de la ville de Saintes* et la découverte d'un grand nombre de fragments d'*architecture romaine* et d'*inscriptions funéraires*. Il annonce également la découverte faite au Muy (Var), par M. le baron de Bonstetten, d'un *cimetière antique* et d'une *inscription funéraire romaine*. Nous donnons de ces découvertes la première vue qui en soit publiée et que nous avons prise pour nos lecteurs.

M. le Président lit une communication de M. Victor Quesne, d'Elbeuf, concernant divers objets romains trouvés aux environs de Caudebec-lez-Elbeuf.

15 juin. — Communication, de la part de M. Buhot de Keevers, d'une note sur une *épée en fer* et un *rasoir en bronze*, trouvés à Lunery (Cher), en 1887.

M. Pol Nicard présente une note de M. Desnoyers sur un *monogramme* d'un prêtre artiste du neuvième siècle.

M. de Laurière communique des photographies de *monuments* qu'il a visités en Corse et en Sardaigne, et donne des renseignements sur la *stèle d'Apriciani*.

M. Mowat lit une note de M. Laloye sur un *sarcophage* dont il indique l'existence dans l'église de Sainte-Marie-Majeure à Bonifacio (Corse).

22 juin. — M. le Président lit une lettre de M. le chanoine Julien Laferrière, de Saintes, sur les découvertes importantes amenées par la *démolition des remparts de Saintes*, notamment un *piéd de cheval en bronze* et une *inscription romaine*. (Voyez planche 72.)

M. Letaille communique 52 estampages de *stèles puniques* découvertes à Carthage et provenant de la collection du commandant Marchand.

29 juin. — M. Laferrière adresse une inscription romaine, de Saintes. — M. le Président communique une *inscription grecque* rapportée de *Carthage*, par M. Letaille ; c'est une dédicace à Serapis ; il communique aussi un fragment d'*inscription latine* récemment trouvée sur la *route de Nîmes à Arles*.

6 juillet. — M. Flouest présente la photographie d'un *autel de Laraire*, découvert par M. Maurin près du Nymphée du temple de Diane, à Nîmes.

M. de Laurière signale la découverte récente d'une *chapelle en Lombardie*, construite en 1518 par François 1^{er}, sur le *champ de*

bataille de Marignan, et il donne quelques détails sur des inscriptions dont il a parlé l'année dernière.

13 juillet. — M. l'abbé Cornant présente une *plaque de cuivre jaune émaillée* du quatorzième siècle, provenant de la châsse du B. Jean de Montmirail à *Longpont* (Aisne). M. Courajod fait ressortir l'intérêt de cet objet qui appartient à une catégorie dont on n'a que de rares spécimens. — M. Cornant présente ensuite une *matrice de sceau* et un fragment de poterie romaine; le sceau est celui de Guy-Ulysse de Preneste (1199-1206), 15^e abbé général de Cîteaux.

20 juillet. — M. le Président lit un mémoire de M. Rupin relatif à diverses *pièces d'orfèvrerie* découvertes dans quelques églises de la *Corrèze* et qui sont exposées à Tulle. — M. Eugène Muntz signale un dessin ancien qu'il a découvert à Rome : il permet de reconstituer le *mausolée du cardinal de Lagrange* († 1402) dont une partie est conservée au *Musée d'Avignon*. Cet ouvrage célèbre semble révéler, dans une de ses figures, la main d'un artiste de l'École de Claux Suter.

M. Courajod annonce le résultat de la *réclamation de la Société* relativement à l'*aliénation* faite, par le curé de Breuil, d'une *Vierge en marbre* du seizième siècle; après un long procès la commune est rentrée en possession de cette figure qui est actuellement conservée au musée de Cluny.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

RÉSUMÉ DES COMMUNICATIONS CONCERNANT LES MONUMENTS FRANÇAIS
ANNÉE 1887.

(Suite. — Voir p. 119.)

Séance du 25 mars 1887. — M. de Lasteyrie communique le texte d'une *inscription du moyen âge*, trouvée en 1878, à Arnac-Pompadour (Corrèze), et conservée aujourd'hui au Musée de Brive-la-Gaillarde. C'est l'*épitaphe d'un prévôt de l'église d'Arnac*, nommé en latin *Gerardus Piscis*. Elle paraît être du temps de Philippe-Auguste; l'église d'Arnac a dû être bâtie à peu près à la même époque. Au-dessous du texte, on remarque un petit bas-relief qui représente la

cérémonie des funérailles : un prêtre encense le corps, d'autres clercs tiennent le goupillon, le livre, la croix, etc.

6 avril. — M. Luchaire communique un mémoire intitulé : Sur les *Annales regni Francorum contenus dans le manuscrit latin 5949 A de la bibliothèque nationale*. Ce manuscrit contient la copie d'une chronique universelle de 1057 à 1270 et des détails, qu'on ne trouve dans aucune source imprimée, relatifs aux règnes de Henri I^{er}, Philippe I^{er}, Louis VI, Philippe-Auguste. M. Luchaire propose de les dénommer *Grandes Annales latines de Saint-Denis*.

15 avril. — M. Buhot de Kersers annonce la découverte d'une *sépulture gauloise*, trouvée dans un petit tumulus, près de Lunery (Cher). Cette sépulture renfermait un squelette, à côté duquel étaient déposés une épée de fer, un bracelet de bronze et un petit disque ou rasoir de bronze.

29 avril. — M. E. du Rieux, ingénieur civil à Gouraya (Algérie), adresse à l'Académie la copie d'une *inscription latine* récemment découverte.

M. Alexandre Bertrand rétablit l'origine d'un *os de renne gravé*, provenant du Musée de Cluny, aujourd'hui au Musée de Saint-Germain.

6 mai. — M. Bertrand revient sur cette communication et dit qu'il paraît juste, comme conséquence, de faire figurer le nom de Joly-Leterme parmi ceux des *précurseurs* de Boucher de Perthes.

13 mai. — M. d'Arbois de Jubainville fait une lecture sur l'emploi des mots *vir inluster* ou *inlustris* dans les documents de la période mérovingienne.

M. Delisle annonce que le prix Delalande-Guérineau, destiné à récompenser un ouvrage relatif aux études du moyen âge, est décerné à M. Julien Havet, pour son ouvrage intitulé : *Questions mérovingiennes I-IV*. La commission a regretté de ne pouvoir récompenser deux autres ouvrages qu'elle a particulièrement remarqués : le *Recueil de documents concernant le Poitou*, de M. Paul Guérin, et le *Parlement de Paris*, par M. Félix Aubert.

20 mai. — M. d'Arbois de Jubainville termine la lecture de son mémoire sur l'emploi du titre *vir inluster* ou *vir inlustris* dans les documents de la *période mérovingienne*.

27 mai. — M. Georges Perrot communique une nouvelle note de M. Victor Waille, professeur à l'École supérieure des lettres d'Alger, sur les *fouilles* poursuivies à Cherchel (Algérie). De nouveaux fragments de *mosaïque* ont été découverts, tant dans l'espace compris entre la manutention et la prison civile que dans un terrain voisin acquis par M. E. Dupont, qui s'est empressé d'accorder l'autorisation d'y pratiquer des fouilles; on a trouvé un *torse de Diane* de beau marbre blanc et une tête colossale de marbre.

M. Clermont-Ganneau communique un *procédé de surmoulage* appliqué aux *estampages* d'inscription; après avoir pris une empreinte avec une feuille de papier non collé, une brosse et de l'eau, on enduit l'estampage, sur ses deux faces, d'une poudre de tale impalpable, on coule ensuite du métal en fusion sous une pression convenable pour obtenir une contre-épreuve. Le métal employé est l'alliage du plomb, d'antimoine et d'étain, qui sert aux clichages typographiques. Le contact du métal fondu n'altère pas l'estampage: tout au plus lui donne-t-il une légère teinte bistre.

On a ainsi l'avantage de posséder une contre-épreuve en relief, toute semblable à l'original, ne donnant pas comme l'estampage une empreinte retournée qui présente à l'envers et en relief les lettres gravées en creux sur la pierre, qui est fragile et ne peut se multiplier. La contre-épreuve en relief peut servir, au contraire, à faire des photographies et de nouveaux estampages.

3 juin. — M. Alexandre Bertrand présente la photographie, au nom de M. de Witte, d'une *statuette de bronze*, haute de 0 m. 18 qui vient d'être acquise par le Musée de Saint-Germain. Elle a été trouvée sur le versant occidental des Pyrénées. Elle représente un guerrier coiffé d'un casque à triple panache; sur sa cuirasse, est figuré un taureau à trois cornes. Les traits du visage sont, pour M. de Witte, ceux de l'empereur Posthume.

M. Hauréau lit une *notice sur un anonyme*, auteur d'un récit de visions conservé dans le manuscrit latin 2,592, de la Bibliothèque nationale. Cet auteur a vécu à la fin du treizième siècle; originaire d'une famille riche de Salon en Provence, il s'élève contre la corruption du siècle et le montre obsédé par la crainte de l'antéchrist.

10 juin. — Le premier prix Gobert est décerné à M. le baron Alphonse de Ruble pour ses deux ouvrages intitulés : *le Mariage de Jeanne d'Albret* et *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*. Le second prix à M. le chanoine Dehaisne pour son *Histoire de l'art dans la*

Flandre, l'Artois et le Hainaut, et ses *Documents et Extraits divers concernant l'histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut*. — M. Héron de Villefosse communique le texte d'une *inscription latine* de la cité antique de *Gunugus*, près de Cherchell (Algérie), qui établit le caractère municipal des *tribuni militum a populo*.

M. Héron de Villefosse entretient l'Académie d'une courte *inscription gauloise*, trouvée en 1886, à *Caudebec-lez-Elbœuf*, l'ancienne Uggate. Elle est gravée en relief au revers d'une *figurine de Vénus* en terre cuite blanche et se lit ainsi : REX TUGENOS S VILLIAS AVVOT.

17 juin. — Le prix de la Grange est décerné à M. le Verdier, pour sa publication du *Mystère de l'Incarnation et Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, représenté à Rouen en 1473*. Le prix Bordin, sur la question des *noms des saints en langue d'ouï et en langue doc*, etc..., n'est pas décerné et le sujet retiré du concours ; une récompense de deux mille francs est accordée à l'auteur du seul mémoire qui ait été déposé, M. Antoine Thomas, chargé de cours à la Faculté des lettres de Toulouse.

M. Renan présente, de la part de M. Letaille, *les estampages de cinquante-deux stèles* portant pour la plupart des *sculptures et inscriptions puniques*, qui font partie de la collection de M. le commandant Marchand, à *la Riana*, près de *Tunis*.

M. Le Blanc lit un mémoire intitulé : *les Premiers chrétiens et le démon*.

M. Héron de Villefosse lit une lettre de M. I. Pierrot-Deseilligny, élève de l'école des hautes études, qui rend compte des *fouilles entreprises sur la colline de Fourvières*, par lui et son oncle M. Lafon, professeur à la Faculté des sciences de Lyon. Ces fouilles ont amené la découverte des restes de l'un des deux *amphithéâtres antiques de Lyon*, celui qui était placé dans le voisinage du forum et du palais des empereurs.

M. Héron de Villefosse communique ensuite les inscriptions de trois *bornes milliaires*, découvertes au sud de Mascara, aux environs de *Tagremaret*, entre Saïda et Frendah, par M. Demaeght, commandant du recrutement à Oran. L'un de ces textes nomme l'empereur *Quintille*, frère de Claude le Gothique : c'est la seule inscription connue à son nom. Ces bornes milliaires font connaître les noms antiques de deux localités : la *Cohors Brencorum*, aujourd'hui Tagremaret, et *Kaput Urbs*, qui paraît avoir été située dans la même région.

24 juin. — M. G. Schlumberger, au nom de la *Commission des antiquités de la France*, annonce les récompenses suivantes :

1^{re} Médaille : M. Delachenal, *Histoire des avocats au Parlement de Paris*.

2^e Médaille : M. J. Richard, *Une petite nièce de saint Louis Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne*.

3^e Médaille : MM. Lespy et P. Raymond, *Dictionnaire béarnais ancien et moderne*.

Mentions honorables : 1^o M. J. Philippo. *Origines de l'imprimerie à Paris*. — 2^o M. B. de Mandrot. *Ymbert de Batarnay, seigneur de Bouchageôle*. — 3^o M. Haillant. *Essai sur un patois vosgien*. — 4^o M. Georges Guignes. *Récits de la Guerre de cent ans : les Tard-Venus en Lyonnais, Forez et Beaujolais*. — 5^o Ch. Bémont. *De la condamnation de Jean Sans-Terre par la Cour des pairs de France, en 1202*. — 6^o M. Maurice Faucon. *La librairie des papes d'Avignon*.

M. Longnon annonce que la Commission du prix Lafons-Mélicoq a décidé de ne pas décerner ce prix cette année et d'attribuer deux récompenses sur les fonds dont elle dispose : la première, de mille deux cents francs, à M. l'abbé Haigneré, pour ses deux publications intitulées l'une : *Cartulaires des établissements religieux du Bourbonnais* ; l'autre : *les Chartes de saint Bertin*. — La seconde, de six cents francs, à M. le baron de Calonne, pour son livre : *la Vie agricole sous l'ancien régime dans le nord de la France* (2^e édition).

1^{er} juillet. — M. Bergaigne signale deux *inscriptions* très anciennes, rapportées de l'*Annam* par M. Aymonier. Il pense que l'une remonte au cinquième, l'autre au deuxième siècle de notre ère ; cette dernière prouve l'existence à cette époque du *royaume indien de Tchampâ*, sur la côte orientale de l'Indo-Chine.

M. Alexandre Bertrand rend compte des *fouilles* exécutées dans la presqu'île de *Saint-Maur-les-Fossés*, par M. Ernest Maccé, architecte, avec le concours de M. Abel Maître. Ces fouilles ont amené la découverte d'un certain nombre de *sépultures gauloises*, analogues à celles qui ont été trouvées dans les autres parties de la « Belgique » de César, telles que les départements de la Marne, de l'Aube, de l'Aisne, des Ardennes. Une salle du Musée de Saint-Germain en Laye (n^o 7) est consacrée spécialement à ce genre de sépultures qu'on croit antérieures à la conquête romaine.

M. A. Molinier obtient le prix ordinaire sur cette question : *Comment doit être étudié, publié, etc., un ancien obituaire.*

M. Héron de Villefosse annonce, de la part de M. le chanoine Julien Laferrière, que les fouilles opérées à Saintes ont donné des résultats importants pour l'épigraphie : telle est l'épithaphe d'un soldat de *l'ala Atectorigiana*, corps de troupe dont le nom rappelle celui du chef gaulois Atectorix, de la cité des Santons, qui figure sur un grand nombre de monnaies gauloises de la même région.

8 juillet. — M. Héron de Villefosse présente des photographies de M. le chanoine Julien Laferrière ; elles représentent les fouilles de l'hôpital de Saintes. (Voir la vue inédite de ces fouilles prise spécialement pour nos lecteurs, planche 72).

15 juillet. — M. Viollet lit un mémoire sur les *cités libres et fédérées, et les principales insurrections des Gaulois contre Rome.*

5 août. — M. G. Perrot annonce la découverte à Sousse (Hadrumète) par le 4^e régiment de tirailleurs, sous la direction du général Bertrand, d'une *mosaïque* de 13 mètres sur 10 mètres. Elle a été acquise par le musée du Bardo à Tunis, où son transport a été très difficile ainsi que le rapporte M. de la Blanchère. Elle formait le pavage d'une vaste salle et représente le *cortège de Neptune*, si fréquemment reproduit sur les monuments de ce genre. Parmi les autres pièces trouvées dans les mêmes fouilles, il faut citer une belle *panthère*, et un tableau qui figure des *chevaux que couronnent des génies*. Ces deux pièces en mosaïque ont été affectées à la salle d'honneur du régiment.

M. Edmond Le Blant lit une note sur une *pièce gravée* de l'époque carolingienne qui n'est connue que par une figure du recueil de Gruter. Une *porte* flanquée de *tours* y représente *Le Mans* qui y est désigné par le mot Cœnom, abréviation de Cœnomannis. De chaque côté un personnage vêtu du pallium tend le bras vers cette porte ; sous chacun d'eux se trouve le nom abrégé GERBA, PROTA, des patrons saint Gervais et saint Protas de l'église du Mans.

Au dessus de la porte une main sortant d'un groupe de nuages descend du ciel ; on y voit au-dessous les lettres DEX, *dextera* la main (de Dieu).

M. P. Viollet donne une seconde lecture de son mémoire intitulé :

Les cités libres et fédérées et les principales insurrections des Gaulois contre Rome.

M. Armand Gasté communique une étude sur *un chapiteau de l'église Saint-Pierre de Caen*, étude archéologique et littéraire.

Résumé d'après M. Havet (*Revue critique*).

CURIOSITÉS FRANÇAISES

Logis de Jeanne d'Arc à Compiègne. — L'emplacement des deux maisons où Jeanne d'Arc a logé à Compiègne en 1429 et en 1430 a été retrouvé. Pour perpétuer ce souvenir, la Société historique de Compiègne a fait apposer une plaque sur chacune de ces maisons.

La première est placée sur la façade de la maison située rue de Paris, n° 9. Elle est ainsi conçue :

Souvenir de Jeanne d'Arc.

Emplacement de l'hôtel du Bœuf, où Jeanne d'Arc a logé
du 18 au 23 août 1429, lors de l'entrée de Charles VII.

La seconde plaque a été placée à gauche de la grande porte fermant le passage qui se trouve rue de l'Étoile.

C'est sur ce passage qu'existait une petite maison tenant par derrière à l'abbaye de Saint-Corneille et qui, jusqu'à l'époque de la démolition, fut désignée sous le nom de Maison de la Pucelle d'Orléans.

Sur cette place se trouve l'inscription suivante :

Souvenir de Jeanne d'Arc.

Emplacement de la maison où a logé Jeanne d'Arc
le 13 mai 1430.

Fontenay, Maillezais et Luçon à la fin du neuvième siècle. — M. l'abbé Auber donne, dans la *Revue de la Société de la Vendée*, divers renseignements sur leur histoire.

Le Vandalisme à Fontenay-le-Comte (Vendée). — Destruction de la casemate de Henri IV au siège de Fontenay-le-Comte en 1587. — Benjamin Fillon avait rencontré, dans des parchemins de l'époque, la mention d'un puits, dit de *l'Épinette*, et d'une

espèce de *casemate* qu'occupait Henri IV pendant le bombardement du château de Fontenay, situés rue du Bédouard. Le souvenir en était tombé dans l'oubli. Benjamin Fillon, après avoir consulté les anciens du quartier, dont quelques-uns étaient d'un âge très avancé, finit par les retrouver. Muni de ces indications, M. Staub, prêtre, ancien aumônier du château du Parc-Soubise et du 5^e corps d'armée, put trouver le puits de l'Épinette et descendre par une pente très douce dans la casemate : elle mesurait à peu près 4 mètres carrés, et son entrée était dépourvue de porte.

M. Staub rapporte, dans la *Revue de la Société archéologique de la Vendée*, que le puits de l'Épinette est toujours visible ; il se trouve dans une petite cour contiguë à la maison de M. Châtelier jeune. Mais la casemate qui était dans cette maison vient de disparaître sous de nouvelles constructions. « Le tout, écrit-il, se trouve à la suite de l'habitation de M. Châtelier aîné, sergent-major de la compagnie des sapeurs-pompiers. »

Cette casemate se reliait, par une cour intérieure qu'on n'aperçoit pas de la rue du Bédouard, à la bouche d'un souterrain qui, passant sous les rues de la Tuée et de la Commanderie, aboutit au château.

Le tout fut vérifié en décembre 1886 par M. Staub.

Un calque du plan du château est à la bibliothèque de Fontenay-le-Comte. L'original, relevé par un officier du génie, est à la Rochelle.

Rouen. Une plaque en mémoire de Robert Cavelier de La Salle (1643-1687), célèbre explorateur rouennais, vient d'être placée dans la *cathédrale de Rouen*.

Montargis et les du Cerceau. Une note de M. Edmond Michel, publiée dans les *Annales du Gâtinais*, renferme une pièce inédite ; elle est relative à une expertise faite par Jacques II Androuet du Cerceau, en 1581, au sujet de la réfection du *pont* de Loing et de plusieurs *portes* de la ville.

M. Michel relève une erreur commise par dom Morin dans son *Histoire du Gâtinais* (1630, p. 20) ; ce dernier affirme, en effet, que l'église de Montargis fut commencée sous Henri II. Or, la date de 1545, que l'on voit sur une voûte, établit qu'on y a travaillé sous François I^{er}.

Les voûtes Plantagenet d'Airvault et de Saint-Jouin-lès-Marnes.
— M. Jos. Berthélé donne les intéressants renseignements suivants

dans la *Revue poitevine et saintongeaise*, qu'il dirige avec tant de soins (n° 37) :

Les voûtes, aux nervures multiples, aux croisées d'ogives chevauchant les unes sur les autres, aux trois rangs de clefs parallèles, qui ont été construites au treizième siècle, sur la nef principale et sur le chœur des églises romanes d'Airvault et de Saint-Jouin-les-Marnes, sont les seules de ce genre que possède le département des Deux-Sèvres.

Feu Charles Arnaud les a rattachées à la Normandie. M. Anthyme Saint-Paul a été beaucoup plus dans le vrai en les faisant venir tout simplement de l'Anjou. Ce sont, en effet, des voûtes Plantagenet, mais des voûtes Plantagenet du type le plus compliqué et le plus riche.

Le style Plantagenet, né de la fusion de la coupole byzantine du Périgord et de l'Angoumois (apportée en Anjou par l'abbaye de Fontevault) et de la croisée d'ogives de l'Île-de-France, a régi pendant plus de cent ans les constructions de presque tout l'Ouest. Son évolution, qui remplit toute la seconde moitié du douzième siècle et toute la première moitié du treizième, est marquée en Anjou, en Poitou, en Touraine, etc., par une série de monuments importants dont la filiation n'est pas impossible à établir.

Le style Plantagenet a poussé ses transformations en Angleterre beaucoup plus loin qu'en France. En Angleterre, il a produit les voûtes en éventail. En France, il n'a guère dépassé les célèbres combinaisons de nervures de Toussaint d'Angers, supérieures à celles, si fameuses cependant, du chœur de l'église Saint-Serge de la même ville.

Les voûtes de Toussaint, voûtes réputées uniques en Anjou, ont été démolies en 1815; mais d'anciens auteurs (architectes, ingénieurs, etc.) nous en ont conservé la description et le dessin.

Le système des voûtes d'Airvault et de Saint-Jouin-lès-Marnes — j'en dirai autant des voûtes du chœur de Saint-Germain-sur-Vienne (Indre-et-Loire) — est le même que celui de Toussaint, avec un léger détail d'ornementation en plus et en mieux : une nervure reliant les clefs de voûtes latérales.

Les voûtes de Toussaint n'existant plus, il se trouve que les voûtes de Saint-Jouin et d'Airvault représentent aujourd'hui l'apogée du style Plantagenet dans notre région. — Il y a d'autant plus d'intérêt à le constater que, malgré cette supériorité au point de vue technique de la construction, les églises d'Airvault et de Saint-Jouin

restent bien inférieures, comme effet décoratif, à l'admirable chœur de Saint-Serge d'Angers. Le chœur de Saint-Serge est d'une parfaite unité ; ses allures élégantes ne sont gênées par aucune immixtion fâcheuse, tandis qu'à Airvault et à Saint-Jouin, le monument a conservé dans toute son élévation de lourdes constructions romanes, qui empêchent la richesse de voûtes du treizième siècle de s'épanouir dans le milieu qui leur conviendrait.

L'imitation du type Plantagenet de Toussaint, à Airvault et à Saint-Jouin, n'a rien qui doive étonner. — Toussaint était en quelque sorte la fille d'Airvault : c'étaient des chanoines d'Airvault qui avaient initié ceux de Toussaint à la vie régulière. Il devait y avoir des rapports constants entre les deux maisons. — Le voisinage explique que Saint-Jouin ait emprunté à Airvault ce que cette dernière église avait elle-même emprunté à Toussaint.

La date de la construction de Toussaint d'Angers n'a pas encore été précisée, que nous sachions. Elle pourrait peut-être se placer avec quelque vraisemblance dans le second quart du treizième siècle, dans les années qui suivirent 1232. Le *Gallia christiana* rapporte qu'en cette année, l'abbé Adam reçut une indemnité du roi saint Louis pour les dégâts faits à son monastère. Évidemment, ces dégâts avaient porté sur les bâtiments. Avec l'indemnité à lui versée par le roi, l'abbé Adam put faire reconstruire. — Cette supposition n'est pas en désaccord avec les particularités archéologiques du monument.

Si l'église de Toussaint a été rebâtie dans le second quart du treizième siècle, il n'est pas téméraire de penser que la date des voûtes d'Airvault et de Saint-Jouin est très voisine de l'an 1250.

Ce fait que les voûtes de Saint-Jouin et d'Airvault sont des copies des voûtes de Toussaint d'Angers n'avait été remarqué jusqu'ici, à notre connaissance, par aucun archéologue.

Renseignements inédits sur des artistes français. — M. Biais a donné lecture à la Société archéologique et historique de la Charente d'une étude sur les *Pineau*, sculpteurs, dessinateurs, graveurs et architectes, de 1654 à 1723. On y trouve, dit la revue poitevine, des renseignements inédits sur *Jacques Hardouin Mansard*, architecte du roi, sur *Jean-Michel Moreau*, le jeune, dessinateur du cabinet du roi ; sur *Jean-Baptiste Feuillet*, sculpteur, et *Laurent Feuillet*, bibliographe, bibliothécaire de l'Institut ; sur *Carle* et *Horace Vernet* ; sur les *Saugrain* et les *Prault*, libraires, imprimeurs, graveurs, et sur plu-

sieurs autres personnages de distinction du dix-huitième siècle et du commencement du dix-neuvième. Dans ce travail, l'auteur s'attache à rectifier, avec pièces à l'appui, certaines erreurs commises par les biographes, qui confondent entre eux les trois Pineau du siècle dernier, tous les trois sculpteurs-lécorateurs. Il donne la liste, aussi complète que possible, de leurs œuvres en France, à Versailles, à Paris et en Russie, et termine en restituant à ces artistes, dont l'œuvre a été considérable, plusieurs ouvrages importants, improprement attribués jusqu'ici à d'autres ornemanistes.

Le château de Richelieu et le musée de Tours. — M. l'abbé Bossebeuf a lu, à la Société archéologique de Touraine, « une notice sur le *Château de Richelieu et le Musée de Tours*, où, après avoir signalé les richesses artistiques que le fameux cardinal avait accumulées dans sa royale demeure, les avoir suivies, pour un grand nombre, dans leurs pérégrinations à travers les musées de France et de l'Europe, il annonce qu'il en a retrouvé plusieurs dans celui de... la ville de Tours. » (*Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, tome VII, 1^{er} et 2^e trimestres de 1886, p. 11.)

Déjà, il y a cinq ans, justement fier des résultats de ses recherches dans les archives de la paroisse de Richelieu et dans les archives départementales d'Indre-et-Loire, M. l'abbé Bossebeuf avait communiqué au journal *l'Indépendant d'Indre-et-Loire* n^o du 12 janvier 1882 ses découvertes sur les artistes employés à la construction de Richelieu, mais, selon quelques-uns, avec trop de précipitation peut-être, et sans une connaissance suffisante des documents précédemment publiés sur les Lemercier, Metezeau, Thiriot, Barbet, Collot et autres.

Jean Bellegambe à Douai. — Nous lui avons consacré un article, page 37. Ajoutons aujourd'hui que l'on a posé une plaque sur la porte de la maison, n^o 7, de la rue Saint-Pierre. On y lit :

ICI TRAVAILLA ET MOURUT
JEAN BELLEGAMBE
LE MAITRE DES COULEURS
PEINTRE EXCELLENT
1506-1532

Destruction de la croix aux Anglais à Montargis en 1792. — M. Stein, dans la *Revue du Gâtinais*, dépouille les *Affiches de Montargis*, premier journal publié dans cette ville, à partir du 10 jan-

vier 1780. Nous y relevons dans le numéro du 20 mars 1792, aujourd'hui rarissime, la destruction de *la croix dite aux Anglais*. Elle eut lieu le 19 mars 1792 par la garde nationale montargéoise qui se proposait alors de brûler aussi incessamment « le drapeau pris en 1427 par nos braves aïeux sur le général Warwick. Puissent ces actes de fraternité rapprocher de plus en plus deux nations trop longtemps rivales... »

Les Anglais répondirent au projet d'union des peuples et au sacrifice fait par nos compatriotes en vue d'effacer « l'humiliation de nos voisins » par la conduite politique que chacun sait.

La garde nationale avait au préalable requis le consentement des corps municipaux de Montargis et de Chalette. Les matériaux du piédestal furent transportés au champ de la Fédération, pour être employés dans la construction alors prochaine de *l'Autel de la Patrie*.

Embrun. — *Clocher de la cathédrale*. « Maistre Jean Gani, mascon de la Val d'Oste, reçut en septembre 1684 cent vingt livres pour avoir racomoder les pointes du clocher. » — Maistre Jean Faure, des Grottes, reçut à la même date « la some de quatre livres dix sols... pour l'achept de quatre pierres que led. vén., chapitre a faict métre aux quatre clochetons du clocher de leur église. » (Archives des Hautes-Alpes, 6, 319¹). *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes* 1887, p. 224.

Briançon administré par ses consuls. — Poursuivant l'étude que nous avons signalée, page 129, M. le docteur A. Chabrand publie ses recherches sur l'*Hôpital* de Briançon; tout porte à croire qu'il remonte au treizième ou quatorzième siècle, et l'auteur donne d'intéressants détails sur ses reconstructions successives. (Idem, p. 195).

Hôpitaux des Hautes-Alpes. — État de leurs biens en 1766. Les renseignements, extraits des archives par M. Paul Guillaume, concernent Briançon, Embrun, Gap, Monétier-en-Briançon, Mont-Genèvre, Orpierre, Saint-Bonnet-en-Champsaur et Veynes. On y trouve des dates sur l'époque à laquelle ces édifices existaient. (Idem, p. 209).

Fortifications de Grenoble et Mont-Dauphin. — M. Victor Advielle nous apprend qu'il a entre les mains un recueil in-8°, composé de vingt-quatre vues de fortifications de ville très finement dessinées et coloriées en 1694, par Louis Henault, le cadet, ingénieur

géographe. On y trouve d'ailleurs les plans, non seulement de ces deux villes, mais encore de Saint-Malo, Sedan, Bayonne, Luxembourg, Namur, Dunkerque, Charleroi, Mons, Sarlouis, Fort-Louis de Rhein, Huningue, Belfort, Philisbourg, Strasbourg, Fribourg, Falsbourg, Brisach, Hambourg, Grenoble, Mont-Dauphin, Lapeyrouse, Villefranche, Casal, Candie.

C'est le seul recueil rappelant le nom et le talent de Louis Henault, qui est inconnu au dépôt de la guerre, aux Archives nationales, à la Bibliothèque nationale. (Idem, p. 220.)

Mont-Dauphin. — Ses fortifications et son église remontant à Louis XIV, sont succinctement décrites et reproduites par M. Larbitraux. (Idem, p. 222.) C. N.

RECHERCHES A FAIRE

Découvertes de souterrains-refuges, à Ormes, commune de Pithiviers-le-Vieil (Loiret).

M. P. Martellière, dans une étude des plus intéressantes publiée par la Société archéologique du Gâtinais (1887), demande avec beaucoup de raisons, que l'on fasse des explorations sur place et des recherches permettant de préciser l'époque et la destination des nombreux souterrains ou cryptes artificielles de Beauce dont la destination est restée inconnue.

Les habitants s'en servent de caves ou de silos; pour quelques-uns elles remontent aux guerres de religion, ou auraient servi à relier des châteaux. M. P. de Martellière raconte les fouilles faites par M. Philippot, à Ormes. Nous lui devons un plan et une coupe de cette crypte dont le sol est à 5 mètres au-dessous du niveau du sol. La chambre près du puisard mesure 3 mètres de diamètre et l'on constate sur les parois la trace de l'outil qui les a taillées. La galerie qui en part est large de 50 centimètres, haute de 1^m.50. Plusieurs de ces salles sont entourées d'un banc de 0^m.50 de hauteur et de largeur.

Il existe dans certaines parois des niches larges de 15 centimètres, profondes de 10 à 12 centimètres, et qui gardent des traces de fumée. Le sommet de la voûte est perforé d'un trou vertical de 12 centimètres de diamètre, paraissait s'être prolongé originairement jusqu'au sol. La marne des parois est lisse et polie par le passage des hommes.

Malheureusement elles ont été comblées par des remblais qui ne

permettent pas d'apprécier l'époque à laquelle on les creusa. On y a trouvé un squelette d'homme, des ossements d'animaux, des fragments de poterie, une monnaie romaine de Victorianus, des pièces de billon de Henri II et Henri III, ainsi que divers menus objets.

M. P. Martellière nous signale l'existence d'autres cryptes de ce genre dans l'arrondissement de Pithiviers, à Fresnay-les-Chaumes, Morville, Sebouville, Sermaises, Crottes, Escrennes, Laas, Yerre-la-Ville, Barville, etc.

Selon M. P. Martellière elles servaient de refuge en cas d'attaque.

FOUILLES RÉCENTES

(Voir sur ce sujet nos comptes rendus des Sociétés savantes.)

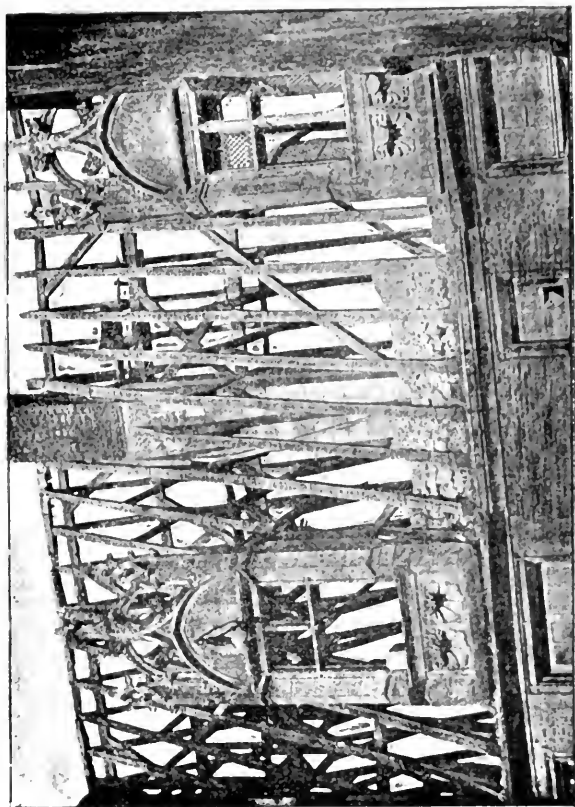
Dax : Découverte de *tombeaux du douzième siècle* et d'une *chapelle mérovingienne*. — La Société le Borda, en faisant opérer des fouilles dans l'ancien cloître de la cathédrale de Dax, a découvert quatre *tombeaux* du douzième siècle, dont trois constituent de véritables ossuaires de famille. Au-dessous du dallage du cloître du quatorzième siècle, on a retrouvé, à trois mètres de profondeur, les fondements et les débris d'une *chapelle mérovingienne* bénie en 411 par Maximus, évêque de Dax : on y voit des sculptures romaines, des pierres portant des traces de peintures murales et l'appareil du pavement des murs à cette époque.

Découverte de monnaies, datant de 1643 à 1654. — Elle a été faite à Riolette (Puy-de-Dôme), lors de la démolition d'une maison. Elles étaient enfermées dans une boîte ronde, fermée par un couvercle vitré.

Monnaies romaines datant de 235 à 284 de notre ère à Wœl-lerdingen (Alsace-Lorraine). — Elles étaient au nombre de 500, dans un pot en terre, que rencontra un habitant en creusant une rigole.

Fouilles à Chercheli (Algérie). — On y a trouvé des statues, admirablement conservées, d'Hercule, de Vénus et de Jupiter. Ces statues de dimensions colossales ont été transportées au Musée de la ville. Les ouvriers se sont mis ensuite au déblaiement d'un palais situé au bord de la mer. Ils y ont trouvé une vaste pièce dont le sol est formé par une mosaïque d'un beau dessin et d'une exécution soignée.

BOURGES



LE VANDALISME A L'HOTEL CUDAS

Fig. 10. — Etat des dégradations, photographie malterrible prise spécialement pour l'Ann. de la Monarchie.

LE VANDALISME DANS LES DÉPARTEMENTS

(Suite).

XVI. — LE VANDALISME A BOURGES

L'hôtel de Cujas. — L'hôtel Lallemant.

Nous devons à l'un des écrivains les plus appréciés du public la communication suivante :

Déchue de son ancienne importance, la ville de Bourges se recommande surtout par ses monuments qui présentent un intérêt capital pour l'histoire de l'art. Aucune autre ville de France ne possède une réunion semblable à celle des hôtels de Jacques Cœur, de la famille Lallemant, de Cujas et de l'ancien hôtel de ville, aujourd'hui le petit lycée, qui servent de satellites à la superbe basilique de Saint-Étienne.

On pouvait croire qu'un ensemble consacré par l'admiration des étrangers serait pieusement respecté par la municipalité, mais un fait récent, et dont le retentissement a été considérable, est venu prouver que les monuments sont toujours exposés aux entreprises des maires et des entrepreneurs désireux de faire du nouveau, et montrer en même temps que la protection dont les couvre la loi est trop souvent illusoire, puisqu'elle ne peut se faire sentir le plus souvent qu'après les atteintes qui leur sont portées.

Il s'agit de l'hôtel connu sous le nom de l'hôtel Cujas, l'un des plus charmants et l'un des plus complets spécimens de l'architecture française du commencement du seizième siècle. Cette demeure a été construite vers 1515, par l'architecte Guillaume Pellevoisin pour le Florentin Durante Salvi, riche marchand établi à Bourges. Pellevoisin élevait à la même époque la tour neuve de la cathédrale, et il a certainement employé à la décoration de cet hôtel les imagiers Byard, Marsault Paule, qui sculptaient sous sa direction les figures et les bas-reliefs de la cathédrale. Il est également présumable que d'autres sculpteurs appartenant à l'école italo-française de la Touraine et d'Amboise ont collaboré aux détails tout italiens de la maison, notamment aux médaillons imités de l'antique qui sont encastés dans les murailles en briques quadrillées de la cour.

Des mains de Salvi, l'hôtel arriva en la possession de la famille Bochetel qui le fit compléter ; il fut ensuite acquis en 1574 par le fameux jurisconsulte Cujas, qui lui laissa son nom. Il avait été acheté par le département du Cher, à l'époque de la Restauration, pour servir de caserne à la gendarmerie départementale. La ville de Bourges, dirigée par un sentiment dont il faut lui tenir compte, l'avait obtenu du département, il y a quelques années, afin d'y établir le Musée, qui depuis sa fondation est installé dans une maison particulière absolument impropre à cet usage.

Les intentions favorables de la municipalité eurent un résultat absolument contraire à celui qu'en attendaient ceux qui s'intéressent à l'histoire monumentale de la ville.

Le maire avait eu la malencontreuse idée de choisir, pour architecte de la ville, un ancien commandant du génie militaire qui, n'ayant jamais fait d'architecture, serait incapable d'établir une différence entre le style d'un édifice du moyen âge et celui d'un monument de la Renaissance, les confondant tous sous la dénomination générale de barbares. Avec une résolution égalant son ignorance, ce fonctionnaire attaqua résolument le monument de tous les côtés à la fois ; enlevant sans motif la toiture d'ardoise qui était en parfait état de conservation et supprimant tous les planchers des étages, dont les poutres moulurées et les caissons sculptés ont été jetés au feu ou abandonnés sur le sol. En quelques jours, l'hôtel, qui n'aurait demandé pour être approprié à sa destination nouvelle que de légères restaurations et la suppression de plusieurs cloisons établies dans les grandes salles, se trouvait découvert et démantelé. Dès que ces agissements lui furent connus, la Commission des Monuments historiques fit signifier au maire, par le Ministère des beaux-arts, l'ordre d'interrompre les travaux, et un procès s'engagea entre l'État et la municipalité pour savoir quelle serait la destinée du cadavre de l'hôtel Cujas. Un jugement définitif a décidé que la couverture du bâtiment serait rétablie par les soins de la Commission des Monuments historiques, mais comment l'hôtel retrouvera-t-il le gracieux caractère qu'il possédait auparavant ? Qui lui rendra ses belles salles avec leurs plafonds sculptés ? Qui lui enlèvera enfin l'aspect de ruine auquel il semble voué désormais ? Cette lamentable histoire n'est pas terminée, et certains indices donnent à craindre que son dernier chapitre ne devienne fatal à un second édifice ancien de Bourges. Le maire, par un sentiment de rancune qui ne fait honneur ni à son respect pour la loi, ni à son souci des véritables intérêts de la ville,

a renoncé à ses projets d'installation, laissant vouées à l'abandon les ruines faites par son employé. Tandis qu'il se fût honoré en reconnaissant loyalement son erreur et en achevant la restauration de l'hôtel sous la direction de l'un des architectes des Monuments historiques, qui eût pu s'inspirer d'un remarquable travail de restitution dû à M. Emile Camut et conservé dans la mairie de Bourges, il préfère se dérober du combat en décochant une dernière flèche vengeresse, et ne livrer, à ceux qu'il regarde comme ses adversaires, que des murailles destinées à servir de refuge aux oiseaux de proie, les seuls, peut-être, qui trouveront leur compte à cet acte de vandalisme.

En se retirant de l'hôtel Cujas, le maire a annoncé l'intention d'établir le musée dans l'hôtel Lallemand, qui est également la propriété de la ville et qui se trouve actuellement sans destination. Nul doute que le Conseil municipal qui est absolument dominé par son maire n'adopte cette proposition, et l'on doit s'attendre à voir prochainement ce magistrat, aidé de son exécutif, recommencer l'entreprise qui lui a si mal réussi une première fois, en mettant à sac ce nouveau monument qui, plus important encore que l'hôtel Cujas, est l'une des merveilles de notre Renaissance primitive. Nous espérons que ces procédés par trop fantaisistes seront arrêtés avant leur éclosion et que l'administration saura contenir l'activité funeste d'un fonctionnaire trop autoritaire. L'hôtel Lallemand est un monument historique, et à ce titre il est placé sous la surveillance du gouvernement. *Il est indispensable que le préfet reçoive des instructions* pour s'opposer à ce que toute délibération du Conseil municipal de Bourges, relative à l'appropriation de l'hôtel Lallemand au Musée, soit approuvée si elle n'est accompagnée d'un projet de restauration ayant été soumis primitivement à la Commission des Monuments historiques et adopté par le Ministre des Beaux-Arts.

En attendant, la Commission doit veiller attentivement pour ne pas se trouver distancée par une attaque inattendue. Rappelons, en outre, que ce même maire a également sacrifié l'ancienne église des Carmes, grand édifice du quinzième siècle, qui ne réclamait que des réparations peu importantes pour servir de Musée, et a fait élever sur son emplacement une école des beaux-arts dont les proportions étroites et la hauteur exagérée sont un type achevé de mauvais goût.

Nous reproduisons, afin de faire ressortir la gravité d'une partie du mal, la vue de l'hôtel Cujas tel qu'il est actuellement (planche 68).

XVII. — LE VANDALISME A CONDÉ

Porte de Valenciennes à Condé (Nord).

A l'extrémité d'un des faubourgs de Condé-sur-Escaut se trouve la porte de Valenciennes. Une entrée monumentale d'un aspect grandiose et sévère édiflée vers 1680, lors de la reconstruction des fortifications par Vauban, rappelait, il y a quelques années encore, aux yeux de tous, le grand siècle de Louis XIV, époque à laquelle la ville de Condé était acquise définitivement à la France.

Cette porte se composait de deux corps de maçonnerie en pierres blanches d'Hourdain, taillées en refend et parfaitement identiques, ayant leurs soubassements assis sur le lit du fossé et couronnés par une grosse plinthe demi-ronde, servant d'appui au corps principal du monument, mesurant 9 mètres sur 4 m. 50 de largeur.

Une grande niche arrondie par le haut, de 3 m. 30 de hauteur sur 1 m. 55 de largeur, occupait le milieu de cette partie de l'édifice et recevait une statue colossale.

Dans la niche de gauche se dressait Hercule couvert de la peau du lion de Némée et appuyé sur sa massue ; dans celle de droite, une Minerve tenant de la main gauche un écu sur lequel est écrit : *Pax.*

Chaque niche était encadrée par deux pilastres d'ordre dorique taillés en refend ; ils supportaient un entablement du même ordre sur lequel reposait en avant-corps une ornementation, un peu chargée peut-être, mais dont les détails étaient assez heureusement harmonisés.

Au milieu de cet entablement se trouvait un fronton surbaissé ; le tympan était orné d'une tête de vieillard ailée d'où partaient deux guirlandes de fleurs et de fruits.

En contrebas et sur la corniche de l'entablement se profilaient les armes de France ayant pour supports deux génies appuyés contre l'écu et soutenant la couronne royale ¹.

De chaque côté de ces génies s'élevaient deux socles qui supportaient des trophées de drapeaux, d'armes, de canons, etc., et qui montaient jusqu'à la hauteur de l'architrave. Sur ladite architrave,

1. Les armes et la couronne ont été détruites en 1793.

un buste lauré et drapé à l'antique, représentant la Victoire ayant à ses côtés deux génies, servait de couronnement à l'édifice.

Ces deux groupes que reliait un pont-levis se détachaient sur un fond de verdure qui rendait moins triste l'entrée d'une ville de guerre et dénommait par son caractère la fameuse devise : *Si vis pacem para bellum*.

Ce monument construit en pierres blanches très tendres était détérioré et ne permettait plus d'en tenter la réparation; mais sa conservation dépendait d'un entretien habilement combiné et pouvant durer bon nombre d'années... Il n'en devait pas être ainsi.

Des officiers supérieurs ayant déclaré cet accès trop exigü dans le cas d'une rentrée précipitée des troupes, on dut songer à son élargissement. Des ordres furent donnés en conséquence et, en juillet 1881, on commença les travaux par la démolition du monument.

Sitôt que le marteau des maçons commença son œuvre de destruction, un honorable citoyen de la localité, membre de la Commission historique du Nord, réclama que l'on voulût bien lui remettre les deux statues d'Hercule et de Minerve, afin de les conserver en les faisant placer dans la cour de l'Hôtel de Ville. Il lui fut répondu qu'il pourrait y compter, que la démolition serait faite avec soin et que les statues lui seraient remises en aussi bon état que possible.

Telle n'était pas leur destinée !!!

Sur ces entrefaites, la ville de Condé ayant refusé un subside que lui réclamait le génie militaire pour les travaux d'élargissement de cette porte, travaux qui incombait naturellement au département de la guerre, le chef du génie, contrarié de ce refus, ne tint plus compte des promesses faites, et se servit des pierres des statues mutilées ainsi que des ornements de la porte pour l'édification de la nouvelle entrée. Or, de l'avis d'hommes compétents, ces pierres n'étaient pas recevables pour l'emploi qu'on en voulait faire, et quelques-unes à peine posées durent être remplacées.

La perte de cette porte est profondément regrettable, car elle avait tout à la fois un caractère historique et artistique. Ses sculptures étaient dues au ciseau d'Antoine Pater, célèbre artiste valenciennois, auteur de très beaux trophées sculptés de la même époque, existant encore sur la porte de Famars à Valenciennes. Antoine Pater fut le père du peintre gracieux de ce nom. La destruction de l'ancienne porte de Valenciennes à Condé n'est malheureusement pas la seule perte dans ce genre que l'art ait à déplorer. Aussi enga-

geons-nous nos amis à organiser partout, dès qu'un fait semblable leur sera signalé, une croisade de protestations indignées. L'art, dans notre beau pays de France, doit trouver au dix-neuvième siècle des défenseurs dévoués et résolus contre les attentats du vandalisme.

PAUL MARMOTTAN.

XVIII. — LE VANDALISME A HYÈRES

Le « déboulonnage » de la statue de Charles d'Anjou¹.

« Attendu que la statue qui surmonte la fontaine de la place de la République blesse le sentiment républicain et rappelle des souvenirs d'oppression, de superstition et de barbarie indignes d'un peuple civilisé,

« Nous, maire de la ville d'Hyères,

« Arrêtons :

« ARTICLE UNIQUE : La statue de Charles d'Anjou sera abattue. »

Telle est la décision que quelques citoyens de la ville d'Hyères invitent le Conseil municipal à prendre et dont une commission a été chargée d'examiner l'opportunité.

Nous croyons trop au bon sens et au patriotisme des membres de cette commission pour oser penser un seul instant qu'ils ne s'opposent pas à l'acte de vandalisme qu'on leur demande.

Eh ! quoi ! parce qu'un monument n'est pas l'expression des principes du jour, il serait permis de le détruire ! Ce serait un devoir pour Paris de changer en greniers à foin Notre-Dame et la Sainte-Chapelle ; pour Versailles, de jeter Louis XIV à bas de son cheval ; pour Marseille, de livrer au fondeur la statue de Belzunce !

Mais à ce compte, il ne resterait bientôt plus un seul monument en France, car il est bien rare qu'au bout de quelques années, par une réaction naturelle aux choses de ce monde, les hommes ne commencent pas à mépriser ce qu'on adorait quelques années auparavant.

Que Charles d'Anjou n'ait pas eu des idées très démocratiques, nous en convenons, et il ne pouvait guère les avoir, étant donné le temps où il vivait. Qu'il ait surtout fort peu mérité d'avoir sa statue dans la ville qu'il opprima d'une façon particulièrement odieuse, nous y souscrivons encore ; et s'il était question de lui élever un

1. Article paru dans *Hyères-Journal*, le 29 mai 1887 ; communiqué par notre collègue, M. Deslignières.

monument au lieu de détruire celui qui existe, nous engagerions volontiers nos édiles à donner un autre emploi aux finances municipales.

Mais cette statue se dresse parmi nous depuis quarante-cinq ans, et jusqu'ici elle n'avait troublé le sommeil de personne. Laissons-la sur son piédestal. Le monde n'en comptera ni un réactionnaire de plus ni un républicain de moins.

D'aucuns diraient peut-être qu'au point de vue historique, elle n'est pas sans utilité, car sans elle plus d'un honnête citoyen d'Hyères ignorerait une des pages les plus importantes de nos annales. Nous ne le ferons pas, et c'est au seul point de vue de l'art que nous nous placerons.

On a dit que « lorsqu'il s'agit d'art, il n'y a plus de patrie ». Encore moins doit-il y avoir des théories politiques. Le sujet choisi par l'artiste importe peu ; ce qui est essentiel, c'est que son travail soit bon. Or, la statue de Charles d'Anjou est un superbe morceau de sculpture ; c'est une des productions maîtresses d'un grand artiste qui est presque un de nos compatriotes, le Toulonnais Louis Daumas. Tout est remarquable dans cette œuvre étrangement virile : la fierté de la pose, l'harmonie des lignes et la vérité de l'expression. Regardez ce masque aux traits pensifs, hautains et durs : le caractère du frère de saint Louis ne s'y lit-il pas tout entier ?

Le respect de l'art exige donc qu'on ne touche pas à ce monument. Si jamais on l'oubliait, nous ne voyons pas pourquoi les pétitionnaires se priveraient de demander qu'on mit en pièces les bustes de Massillon, de Louis XVIII et de Peirese, qui se trouvent au château Denis. Ceux-ci également rappellent des temps d'oppression et d'absolutisme ! Mais ce n'est pas tout : la bibliothèque publique renferme des ouvrages d'un cléricisme notoire, nous y avons vu l'autre jour une *Histoire ecclésiastique* et, pour comble d'horreur, un *Traité de théologie*. Qu'on brûle la bibliothèque ! Et la municipalité n'aurait rien à objecter ; la demande serait logique.

Si notre mémoire est fidèle, les signataires de la pétition ont invoqué, à l'appui de leur thèse, l'exemple de la grande Révolution. Ces messieurs semblent ignorer qu'elle fit au contraire de louables efforts pour préserver les monuments de la fureur, aveugle mais compréhensible à cette époque, des masses populaires. Le 4 juin 1793, la Convention rendit le décret suivant :

« La Convention nationale, ouï le rapport de son comité d'instruction publique, décrète la peine de deux ans de fers contre quiconque

dégradera les monuments des arts dépendant des propriétés nationales ».

Deux ans de fers ! Voilà qui n'était pas fait pour encourager les « déboulonneurs » d'alors.

La même année, le 23 octobre (2 brumaire an II), parut un second décret d'où nous détachons ceci :

« Il est défendu d'enlever, de détruire, de mutiler ni altérer en aucune manière, sous prétexte de faire disparaître les signes de la féodalité et de la royauté... les dessins, tableaux, bas-reliefs, statues... et autres objets qui intéressent les arts, l'histoire et l'instruction ».

Que MM. les membres de la commission ne se fassent aucune illusion à cet égard, le renversement de l'œuvre de Daumas, réclamé au nom du progrès par quatre de leurs concitoyens, soulèverait à Hyères une réprobation presque unanime. Et cela précisément parce que la population hyéroise aime le progrès avec ardeur. Détruire une statue dont le seul tort est de porter la cotte de mailles au lieu de la carmagnole, ne serait-ce pas, en effet, une abdication des mœurs tolérantes de notre siècle et un retour à la barbarie ?

On a parlé de remplacer la statue du comte de Provence par celle de Jean Natte. C'est assurément une excellente idée que celle de rappeler ainsi à la reconnaissance hyéroise le créateur de ce canal d'arrosage qui fait la richesse de notre territoire ; mais en admettant que l'état de nos finances nous permette actuellement cet hommage aussi tardif que mérité, est-il besoin pour cela de renverser le duc d'Anjou ? Hyères est-elle à ce point riche en monuments qu'il n'y ait pas de place pour une statue nouvelle ?

Singulière contradiction ! Tout le monde à Hyères demande au Conseil municipal d'embellir la ville, de la rendre attrayante aux étrangers, et la seule œuvre d'art que nous possédions sur nos places publiques, des Hyérois crient : « Qu'on l'abatte ! »

L'enlèvement de la statue de Charles d'Anjou serait un acte stupide, indigne d'une administration éclairée et véritablement républicaine.

Et c'est pourquoi, nous en sommes persuadé, la commission relèguera la pétition qui lui est soumise, parmi ces documents excentriques dont on sourit mais auxquels on ne s'arrête pas.

Certes les Parisiens et tous les artistes signeraient un article si sage, si libéral et national.

XIX. — LE VANDALISME A CLERMONT-FERRAND

Destruction de peintures dans la cathédrale.

On voyait encore l'année dernière, dans la cathédrale de Clermont-Ferrand, des restes de fresques qui ont depuis lors été jetées aux décombres.

Placées au-dessus, et presque derrière un confessionnal, dans une des chapelles de gauche de l'entrée, elles ont sans doute échappé à Paul Mantz, qui n'en parle pas dans son article de la *Gazette des Beaux-Arts*, du mois de février. Peut-être étaient-elles déjà grattées à son passage à Clermont; car on préludait déjà, lorsque je les visitai, aux travaux qui ont amené les conséquences que nous déplorons.

De ces fresques, jadis importantes, il ne restait qu'une tête de Vierge et quelques bustes d'anges demi-nature.

Par la distinction de leur couleur, très fine et claire, la recherche du contour, leur élégance presque féminine, on distinguait un artiste d'un goût délicat, d'un peintre français des premières années du seizième siècle.

Leur volume n'était pas si grand ! il eut été bien facile, sans frais, de les transporter ailleurs.

A leur place se trouve actuellement une chapelle reluisante de bleu Guimet et d'or de clinquant.

Ainsi s'en vont tous les jours ces témoignages d'un art que l'histoire n'a pas encore écrite, et qu'il sera bientôt trop tard de faire, celle de la peinture murale des édifices religieux en France. H. F.

XX. — LE VANDALISME A PUY-JONAS (PUY-DE-DÔME).

Les peintures de cette curieuse chapelle, « nichée » dans une des grottes du Puy-Jonas (Puy-de-Dôme), sont presque totalement détruites. Celles mêmes situées au-dessus de la hauteur de l'homme sont littéralement labourées d'entailles par les enfants et par les touristes qui y ont gravé leur nom. Malgré leur rusticité, ces peintures ont un grand intérêt. Leur type est celui de Saint-Savin, bien caractérisé.

L'autel s'est éboulé.

Les peintures qui le recouvraient, représentant des fleurs, ont absolument disparu.

A droite et à gauche, sur les parois de la grotte qui soutenaient cet autel, on voyait encore, il y a peu d'années, saint Louis et saint Laurent ; il n'en reste plus traces.

A ce sujet, j'émettrais volontiers une proposition :

Les amis des monuments ne pourraient-ils pas s'attacher les instituteurs pour les choses intéressantes de leur région, comme l'a fait la Société protectrice des animaux contre la destruction des petits oiseaux ?

H. F.

XXI. — LE CLOITRE DE SAINT-SALVY A ALBY

Nous extrayons le renseignement suivant du procès-verbal de la séance tenue le 6 mai 1887, par la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn, que M. Jolibois sait rendre si intéressante :

Un membre signale l'état déplorable dans lequel se trouvent les restes du cloître Saint-Salvi à Albi. C'est un réceptacle d'ordures. Il est urgent de le nettoyer et de débarrasser les colonnes romaines de la claire-voie en planches qu'elles supportent et qui d'ailleurs, par son délabrement, est devenue complètement inutile. Il serait facile de remplacer cette claire-voie par un grillage en fil de fer. La Société approuve pleinement ces observations et émet le vœu que l'administration municipale fasse cette réparation le plus tôt possible ; elle décide en outre que ce vœu sera transmis à M. le maire pour être soumis au conseil municipal. La Société renouvelle en même temps le vœu, déjà émis, que l'on vérifie s'il ne serait pas possible de remettre le portail de l'église Saint-Salvi (rue Mariès) dans son état primitif.

XXII — LE VANDALISME DANS LA FORET DE FONTAINEBLEAU

M. L. Watelin annonce, dans une lettre justement indignée, la création d'une route macadamisée, abattant chênes et bouleaux, faisant sauter les roches du beau chemin du Chêne-Pinguet qui ne sera plus ce qu'il était, une superbe entrée du Plateau de la Mare aux Fées.

Le tout pour plaire à des loueurs de voiture. Et l'on procède avec hâte !

A la suite d'un article paru dans *le Temps*, M. Watelin a recommencé son utile campagne au sujet de cette mutilation inutile. Il se

plaint qu'on prenne la défense de ceux qui s'occupent des motifs auxquels le pays doit une suite de toiles célèbres.

Avec notre confrère M. G. Geffroy, de la *Justice*, nous pensons que Fontainebleau doit relever du ministère des Beaux-Arts et non du ministère des Travaux publics.

XXIII — LE VANDALISME A SANXAY

Une ruine irréparable

Sous ce titre, nous avons publié un article dans *le Temps*, dont toute la presse a bien voulu soutenir les conclusions. C'est qu'en effet tout le monde a pensé qu'on ne saurait admettre que l'État ait donné 14,000 francs pour l'acquisition des terrains, et qu'ensuite il ait annulé ce sacrifice en laissant tout tomber en ruines faute d'un léger entretien.

Je pense que l'État semble avoir contracté un engagement envers les *Sociétés savantes et les particuliers* qui lui ont donné une somme de 20,000 francs, car, cette somme a diminué d'autant la dépense d'acquisition, qui s'élevait à 34,000 francs.

L'État n'a donc déboursé que 14,000 francs, et si les Sociétés et les particuliers lui en ont donné 20,000, ce n'a été certainement qu'avec la conviction qu'il prendrait les mesures nécessaires à la conservation des constructions romaines pour lesquelles ils faisaient un si grand sacrifice. N'y a-t-il pas dans cette situation une compromission d'honneur de l'État envers ses bailleurs de fonds ?

Et maintenant à qui la France doit-elle cette incurie coupable, grâce à laquelle l'eau, les intempéries, ont ruiné cette belle ruine et ses dallages pour le seul profit des cultures.

Nous rechercherons sans doute le coupable. Il nous paraît évident toutefois que le R. P. Camille de la Croix doit être mis hors de cause. Voici en effet le rapport qu'il adressait il y un an au ministre et qu'il veut bien nous communiquer. L'on jugera, comme on pourra juger ceux qui, avant l'hiver qui vient, n'auront pas su prendre les mesures qu'il sera trop tard de prendre ensuite. Qu'on songe surtout au balnéaire !

Voici ce rapport que nous sommes heureux de révéler à nos lecteurs. Nous faisons appel aux sentiments de solidarité, des artistes et des érudits pour que nos correspondants qui se trouvent dans la France entière lui donnent la plus large publicité.

CHARLES NORMAND

SECTION
des
MONUMENTS HISTORIQUES

Poitiers, le 6 décembre 1886.

A Monsieur le Ministre de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts.

« Monsieur le Ministre,

« L'État est depuis quelques mois, comme vous le savez, entièrement propriétaire des substructions principales Gallo-Romaines de Sanxay ; à savoir du Temple, du Balnéaire et du Théâtre; il a fait entourer chacun de ces édifices de treillages de chemin de fer qui garantissent une haie vive d'épines, et a confié le soin de ces immeubles à un garde.

« Le titre de conservateur provisoire de ces ruines qui m'a été donné en qualité d'inventeur me fait un devoir de vous en entretenir.

« 1^o Les treillages ainsi que les trois portillons et les haies d'épines ont été placés et plantés avec soin sous la direction de M. Grange, agent-voyer en chef du département, qui a garanti la bonne exécution du travail par un arrangement, avec les fournisseurs, auquel il tient la main.

« 2^o Un règlement sérieusement étudié par cet employé supérieur a été approuvé par M. le Préfet de la Vienne, et imposé au garde assermenté au nom de l'État. Ce garde n'est pas payé, mais jouit de tous les terrains laissés libres par les substructions, et les met en culture; il a également le bénéfice des quelques pièces que les visiteurs veulent bien lui donner. Sa culture est prospère, mais il n'observe pas assez fidèlement certaines recommandations qui lui ont été faites; c'est ainsi qu'il a laissé plusieurs fois les cadenas des portillons ouverts, qu'il n'a pas veillé à ce que des animaux domestiques n'entrassent pas sur les terrains clôturés, qu'il ne s'est souvent pas opposé à la marche des visiteurs sur certaines parties des ruines, qui ne peuvent, sans grands détriments, être foulées aux pieds, qu'il a enfin laissé pénétrer, lors des grandes manœuvres militaires, une centaine de soldats sur les substructions du Balnéaire, et que leur apparition y a fait des dégâts importants et fort regrettables.

« 3^o Les divers membres de la Commission des Monuments historiques, l'Inspecteur général entre autres, qui ont visité plusieurs fois ces importantes substructions, avaient jugé qu'il était indispensable de les entourer de mesures conservatrices par de sérieux aménagements; M. Formigé fut chargé à cet effet de faire l'étude desdits aménagements et de dresser le devis des dépenses qu'ils occasion-

neraient; étude et devis existent dans les cartons du ministère, mais il n'a été fait, jusqu'à ce jour, à ces intéressantes ruines, absolument aucun des aménagements en question. *Les ruines subissent chaque année, et l'on pourrait dire de jour en jour, des détériorations considérables qui attristent les visiteurs et les touristes.* — Trente-quatre Sociétés savantes de la France, on le sait, et grand nombre de particuliers qui s'intéressaient à la conservation de ces vastes substructions, ont donné à l'État une somme de 20,000 francs, afin de lui en faciliter l'acquisition. Cette considération, jointe à celle de la valeur réelle des ruines elles-mêmes, demanderait, ce semble, que la Commission des Monuments historiques y apportât le plus promptement possible ses soins. Il est vrai que son budget n'est pas en rapport avec ses charges; mais, je crois, avec connaissance de cause, car je vois encore souvent Sanxay, qu'on pourrait, sans compromettre pour l'avenir l'ensemble des substructions, répartir les dépenses d'aménagements sur trois exercices, au lieu de les faire supporter sur un seul, et s'occuper cette année seulement du Balnéaire, l'année suivante du Théâtre et la troisième du Temple ¹.

P. DE LA CROIX.

XXIV. — LE VANDALISME A ORCHaise (LOIR-ET-CHER)

Notre collègue, M. Lambert-Champ, nous avise qu'on doit élever un clocher devant le portail de cette église. Or, il résulte de certaines photographies et d'une communication de notre distingué collègue, M. Hardy, que ce portail, à en juger par son appareil, date du neuvième siècle. Actuellement la couverture est effondrée et l'église a dû être interdite par mesure de sécurité.

Les amis des arts espèrent que le Conseil municipal ne sacrifiera point la richesse unique que possède Orchaise, et qu'il ne se rendra point coupable d'un vandalisme sans pareil qui, pour faire exécuter un clocher comme il en existe tant, détruirait l'aspect pittoresque et les sculptures si rares qu'il a la bonne fortune de posséder. C'est le cas de dire qu'on n'apprécie jamais ce qu'on possède.

1. On trouvera des renseignements sur ces fouilles dans les écrits de MM. Berthélé, de Launay, Marius Vachon.

ORGANISATION
DU
MOUVEMENT CONTRE LE VANDALISME

(Suite.)

BONS EXEMPLES

III. -- CRÉATION DE COURS D'ARCHÉOLOGIE DANS LES SÉMINAIRES.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs une mesure qui sans doute deviendra plus générale, et qui est de nature à répandre le respect de nos monuments; on peut croire que la vulgarisation des connaissances archéologiques empêchera certains prêtres de détruire des œuvres précieuses sous prétexte « *d'embellir, de restaurer, de mettre à la mode* » leurs églises.

On écrit en effet de Poitiers à la *Revue Poitevine* que le cours d'archéologie vient de s'ouvrir en avril 1887 au grand séminaire, bien qu'on eût songé d'abord à ne l'ouvrir qu'à la rentrée prochaine. Il faut vivement féliciter le prélat qui l'a mis au rang des cours les plus importants et en a rendu la fréquentation obligatoire. Le cours est fait par un des directeurs, le R. P. Roy, dont la leçon d'ouverture a été très goûtée. Il s'est procuré des modèles de chapiteaux et ornements, et les murs sont garnis de tableaux.

IV. — CRÉATION D'UN COURS D'ARCHÉOLOGIE A LA FACULTÉ
DES LETTRES DE POITIERS.

Un autre exemple digne d'éloges a été donné par le recteur de l'Académie de Poitiers et par le Ministre de l'Instruction publique, qui ont fait une demande ayant pour objet la création d'un cours complémentaire d'archéologie ancienne et du moyen âge à la Faculté des lettres. Elle a été soumise au Conseil municipal de Poitiers dans sa séance du 14 mars 1887. Nous espérons que le Conseil municipal ne tardera pas à entrer dans cette voie féconde de progrès, avant d'être forcé par un exemple général; la *Revue Poitevine* contient pourtant cette phrase peu croyable: « Ce Conseil ne paraît pas disposé à entrer dans les vues du grand-maître de l'Université. »

V. — SOCIÉTÉ DE SAINT-FARON.

Cette société, fondée à Meaux en juillet 1886, a pour but d'étudier les antiquités diocésaines et de veiller aux objets d'art que possèdent les églises et couvents, d'organiser des conférences archéologiques, et un musée dans le grand séminaire de Meaux.

VI. — UNE BONNE PROMESSE A PROPOS DU VANDALISME
A VERSAILLES.

Nous avons combattu à diverses reprises pour obtenir la conservation du château de Versailles, qui est négligé de la façon la plus honteuse pour notre amour-propre national et les intérêts de l'art français

Le Journal de Versailles (juin 1887) est revenu à la charge dans un article intitulé *la Revue, l'Ami des Monuments français et le Château de Versailles*. « Enfin, écrit-il avec raison, nous trouvons donc un organe qui veut bien fraterniser avec la province et cela en plein cœur de Paris. Oui, nous nous adressons au Comité de *la Revue, l'Ami des Monuments français*, et nous le supplions d'intervenir en faveur du château de Versailles; de notre côté secondons les efforts de nos amis, et que ceux de nos concitoyens qui se disent vraiment artistes se fassent inscrire comme adhérents, car, persuadons-nous bien de cette idée, nous n'arriverons à un résultat qu'en agissant par nous-mêmes et groupés; séparément, nous n'obtiendrons rien ».

D'ailleurs à diverses reprises, la presse a témoigné son indignation au nom de l'opinion publique. Les Ministres ont reconnu enfin la nécessité d'agir en face d'une situation qui ne peut plus durer et, qui, provoquant des incidents jusqu'au Sénat, a fait faire à MM. Maze et Paris les justes observations que nous avons relatées (p. 84).

Devant tant de témoignages divers, M. le Ministre paraît vouloir enfin donner un bon exemple.

Nous apprenons, en effet, que M. Spuller propose un crédit extraordinaire de 440,000 francs, sur l'exercice 1887. Il serait affecté à la façade de la vieille aile Louis XIII, aux bâtiments entourant la cour de marbre, aux bassins de Latone et d'Apollon, à la rampe du parterre Nord, au macadamisage de l'avenue du Grand-Trianon, et à la mise en état des jardins.

VII. — ROUEN QUI VIENT.

Les crimes de la voirie. — Notre œuvre commence à porter encore d'autres fruits de tous côtés, grâce à l'énergie d'un certain nombre de nos collègues. C'est ainsi que sous ce titre : Beaux-Arts et Voirie, le *Nouvelliste de Rouen*, du 26 juillet 1887, entame avec une louable énergie une campagne contre le vandalisme de la voirie. M. P. Delesques, qui signe cet article, fait remarquer, avec beaucoup d'à-propos, combien Rouen a perdu d'édifices intéressants, depuis le début du siècle, grâce à ce système : le merveilleux *logis abbatial de Saint-Ouen*, auquel a succédé la place banale de l'Hôtel-de-Ville. Il s'en est fallu de peu que l'admirable église de Saint-Ouen ne fût également sacrifiée; on a détruit le logis de l'abbesse de Saint-Amand, les portes Haranguerie et de la Vicomté, le noviciat de Bicêtre, le prieuré de Bonne-Nouvelle. M. Delesques annonce la démolition imminente de l'ancien hôtel de la Monnaie, etc.

Dans un travail rempli de vues élevées qui triompheront un jour, il s'élève contre la vulgarité et l'uniformité des voies nouvelles. Il combat aussi le transfert de la statue de J.-B. de la Salle qui a été voté : l'on doit la transporter de la place Saint-Sever sur la place Saint-Clément.

On est d'ailleurs très actif à Rouen, et Rouen sans doute profitera, la première, du frein mis au vandalisme de la voirie. *Le Petit Rouennais* (24 juin 1887) lutte avec énergie, afin d'assurer à la place de la cathédrale un aspect digne d'elle; c'est que, défigurée déjà par d'ignobles affiches qui cachent des chefs-d'œuvre tels que le Bureau des Finances, elle risque en outre de se voir bordée de *maisons casernes*. M. A. de V., M. Despois de Folleville, ont essayé de lutter contre ces tendances néfastes dans le *Supplément illustré* du *Petit Rouennais*, et ont fait preuve des plus louables efforts.

Il est pourtant incontestable qu'on peut et doit donner l'air, la lumière, les facilités d'accès, tout en ménageant les coins pittoresques, les monuments d'arts, les porches saillants qui rendent moins monotones les voies nouvelles, et certains îlots de constructions.

Ainsi la campagne poursuivie par le *Nouvelliste* est-elle digne des plus grands éloges. On ne défend pas seulement ainsi les œuvres du passé, on travaille aussi à l'embellissement des quartiers modernes.

C'est par ce rôle d'éducateurs publics, que l'on peut servir notre pays. Il importe d'y revenir sans relâche et partout en France.

MUSÉES FRANÇAIS

Le musée de Bayeux (Calvados) vient de s'enrichir de quatre œuvres remarquables. Sur la demande de notre collaborateur, M. J. Bertot, la famille du graveur et sculpteur Oudiné, qui vient de mourir, a offert à la ville de Bayeux les moulages des œuvres suivantes de cet éminent artiste : *Psyché, statue de Ingres, statue d'Hipp. Flandrin, Groupe de la Famille*; ces deux derniers ouvrages sont inédits, n'ayant jamais été exécutés en bronze ou en marbre.

Vannes. Donation. — M^{me} la baronne Nathaniel de Rothschild, M. le baron Alphonse de Rothschild, M^{me} veuve Guzman, ont offert au musée de Vannes des tableaux et sculptures d'artistes contemporains.

Morlaix. Création d'un musée. — L'ouverture a eu lieu le 6 mars 1887. Nous sommes allés le visiter afin de renseigner nos lecteurs. M. le comte Ange de Guernisac l'a fondé par testament. Il ne possède encore que fort peu de peintures, et les antiquités locales y sont rares, mais désormais on aura un centre dans lequel nous espérons qu'on déposera ce que les fouilles ou les démolitions rendront disponible. On y voit actuellement une bannière de Saint-Jean du Doigt, des albâtres du quatorzième siècle, un canon retiré récemment de la mer, où il était resté depuis que l'*Aleïde*, qui le portait, s'y était englouti; enfin, des urnes et fibules gallo-romaines provenant de Bagatelle.

Ce musée est installé dans l'ancienne église ogivale des Jacobins, dont la rosace constitue certainement la plus belle merveille du musée, — une œuvre vraiment digne d'attention.

Le musée d'Arcachon s'est enrichi de la collection de MM. Deganne.

Musée de Nantes. Statue indo-chinoise. — M. Guiberteau, vient d'offrir une statue provenant du temple de Na-Tsieng qui est un des plus beaux spécimens de l'art indo-chinois

Péronne. Création d'un musée et d'une bibliothèque. — M. Alf. Danicourt, ancien maire de cette ville, lui a légué par testament une collection d'antiquités gauloises et gallo-romaines estimée à plus de 100,000 francs, sa bibliothèque riche en livres locaux, plus 125,000 francs pour la création du Musée-Bibliothèque.

L'Inauguration du musée de Senlis a eu lieu le 24 juillet 1887, sous la présidence de M. de Hérédia, ministre des travaux publics, assisté de M. Kaempfen, qui a prononcé un excellent discours. Le nouveau musée est installé dans une ancienne chapelle.

Musée de Lille. Donation. — M. Brasseur, né à Lille, décédé à Cologne, a constitué sa ville natale légataire universelle. On sera fixé vers la fin de l'année sur le chiffre de la succession quand M. Gery-Legrand, maire de Lille, aura liquidé la succession.

Les travaux du musée sont poussés activement, mais les œuvres d'art n'y pourront pas être transportées avant 1889.

Musée de Douai. — M. le baron de Rothschild vient de lui offrir la toile de M. Berton, *Brunaire*.

Musée historique d'Orléans. — M. Lemesle a offert, selon les *Annales du Gâtinais*, à M. Herluison, deux panneaux de porte qu'il a donnés à ce musée. Ils proviennent vraisemblablement de la cave de l'abbaye de Ferrières. Ils datent du quinzième siècle, sont cintrés du haut, et chacun d'eux porte dans le sens de la hauteur une banderole sculptée ; on lit sur la légende, en caractères gothiques : *Videte ne graventur corda vestra in crapula et ebrietate* (S. Luc, XXI, 34). Les motifs d'ornement qui figurent à l'extrémité des deux philactères rappellent les portes de même provenance, qui sont à la chapelle de Toury, et dont Edmond Michel a donné une reproduction (pl. VIII, *Monuments du Gâtinais*). Réunis, les deux vantaux mesurent 0^m,90 de large sur 0^m,95 de haut.

Société des Sciences de l'Yonne. — M. Lethier lui a fait don d'objets antiques trouvés en exécutant la ligne de *Triguères à Clamecy*. Ils ont été découverts aux *Ferriers de la Villotte* (Yonne) et consistent en crémaillères, jouets, couteaux, etc., mal associés avec de belles poteries gallo-romaines appartenant à la bonne époque.

Reims. Musée. Legs. — M. Lundi a légué au musée de Reims sa *sa galerie de tableaux*.

Rouen. — La statue d'*Hercule par Puget*, donnée à la ville par M. Le Breton, a été placée sur le palier du premier étage du musée.

Douai. — On vient d'y installer la *salle archéologique*. Un des membres de la Commission du musée a trouvé, sous un des hangars du lycée, vingt-deux admirables *corbeaux* de charpente datés de 1609.

Saintes. — Nous y avons recueilli sur place divers renseignements par nos collègues. M. Bossay a fait déposer aux musées de Saintes un certain nombre de pierres et d'objets provenant de fouilles faites par ses soins au château Martha, notamment une *croix* du douzième siècle, en cuivre doré, des *pièces de harnachement*, des *éperons*, des *monnaies*, etc.

M. le docteur Vigen a fait don de trois *vases mérovingiens* provenant des fouilles du cimetière de Neuvié-sous-Montguyon, et de trente *pièces sur parchemin* (1481-1689) relatives à diverses familles.

M. Anguin a donné un *fusain* de Maxime Lalune. C. N.

CHRONIQUE

RESTAURATION DE LA CATHÉDRALE D'ÉVREUX. — M. Chartraine annonce que ce travail de restauration de la *nef*, commencé en 1874, vient d'être terminé en 1887. On s'est mis depuis lors à la restauration du chœur. M. Chartraine fait l'éloge du travail des deux architectes MM. Darcy et Gossart, qui ont continué l'œuvre commencée par Viollet-le-Duc.

TAPISSERIE DE LA CHASTE SUZANNE. — Nous avons signalé, p. 145 (2^e fascicule), le travail de M. Paul Marmottan et Guiffrey. Depuis lors M. Paul Marmottan a publié sur sa tapisserie, dans le *Journal des Beaux-Arts* (mai 1887), une note nouvelle. Les indications de MM. H. Bouchot et F. David établissent que les armoiries jusqu'ici inconnues sont celles des deux familles bourguignonnes, celle de Cirey et celle de Jacquot, qui s'allièrent vers 1580. Cette tapisserie aurait été fabriquée à Tours.

CHATEAU DE CHENONCEAU. — Une observation, amenée par un article publié dans *la Semaine des Constructeurs* (1887, p. 10 et 21), nous vaut des indications à noter. M. Lucien Roy, architecte diplômé du Gouvernement et du château, adresse en effet à ce recueil une lettre intéressante. Nous y relevons que le chartier du château « possède les lettres autographes et les devis de *Philibert de l'Orme*, pour la construction de ce pont ; il est même curieux de remarquer que, dans ces diverses pièces, le célèbre architecte est souvent mentionné sous le nom de *M. d'Ivry*, Diane lui ayant fait obtenir, en 1548,

l'abbaye d'Ivry, au diocèse d'Évreux. Il vint à Chenonceau, en 1556, et les travaux du pont furent commencés au printemps sous la surveillance de son propre frère Jehan de l'Orme, et terminés en 1559, l'année même où Catherine de Médicis échangea un peu brutalement, avec Diane, Chenonceau contre Chaumont.

Catherine fit alors mettre au pont une balustrade en bronze doré. Nous savons qu'un projet de galerie à un étage fut fait par Philibert de l'Orme, mais celui-ci en changea le prix pour une galerie à deux étages, et les travaux furent commencés l'année même de sa mort, en 1577, sous la direction de Denis Courtin, contrôleur des bâtiments de Blois, et maître-maçon de Catherine, à Chenonceau.

La galerie en question est celle que *la Loire*, de P. Joanne, et *le Château*, par M^{sr} V. Chevalier, qualifient de « galerie Louis XIV », et qu'il convient donc de désigner ainsi « galerie dite à tort, de Louis XIV. »

Photographies de monuments français. — M. Giraudon, photographe, dont nous recommandons à nos lecteurs les suites de photographies, et que nous avons attaché à l'*Ami des Monuments*, vient de faire paraître les séries suivantes :

- 1° La sculpture au Musée du Louvre (350 épreuves parues).
- Le reste, c'est-à-dire environ autant, sera prêt prochainement.
- 2° Le Musée du Trocadéro (350 épreuves parues).
- 3° Le Musée de Cluny (150 épreuves parues).
- 4° Les petits hôtels modernes de Paris (180 épreuves).
- 5° Les monuments de Bourges, Nevers, Clermont-Ferrand, Riom, Moissac, Alby, Issoire, Le Puy-Brioude (200 épreuves).
- 6° Prochainement l'abbaye de Charlieu, Toulouse, etc.

DIJON. L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE et le concours pour un Hôtel des Postes. — L'article premier du programme du concours stipule que les architectes devront s'efforcer dans les projets qu'ils présenteront pour cette nouvelle construction, de conserver la *façade actuelle et une partie importante des maçonneries* de l'église Saint-Étienne, sur l'emplacement de laquelle on doit l'élever.

PALAIS DES PAPES A AVIGNON. — Un grand nombre de journaux politiques ou spéciaux ont publié les renseignements nouveaux donnés sur cet édifice historique, par notre collaborateur M. Eugène Müntz, dans notre première livraison (p. 19). Mais ces notices sont presque toutes inexactes et tronquées. M. Eugène Müntz a envoy

une lettre rectificative à la *Chronique des Arts*. Une autre lettre, qu'il a adressée à la *Semaine des Constructeurs* (9 avril 1887), contient plusieurs renseignements intéressants et un *plan* du Palais, dont Benoît XII (1334-1342) est le véritable fondateur. M. Eugène Müntz y donne les noms des principaux maîtres en l'art de bâtir, attachés au Palais des Papes d'Avignon pendant le quatorzième siècle. « Vous trouverez dans ce fait, écrit-il, qu'ils appartiennent tous à la France, sauf les deux derniers, une preuve nouvelle de la réputation dont jouissaient au moyen âge les architectes de notre pays. »

QUATRIÈME CONGRÈS PROVINCIAL DES ARCHITECTES A TOULOUSE, EN 1887. — Ce Congrès comportait à l'ordre du jour des questions étudiées, « l'Art proprement dit et plusieurs parties qui concernent l'archéologie, » dont le secrétaire est M. Itié.

Création d'une CHAIRE D'ARCHITECTURE FRANÇAISE du moyen âge et de la Renaissance, au Trocadéro. — Cette chaire, créée par arrêté en date du 4 juillet 1887, a pour premier titulaire M. de Baudot, inspecteur général des travaux diocésains, membre de la Commission des Monuments historiques.

Le programme en avait été présenté le 30 mars 1887, par M. de Baudot. Il expose que ce cours a pour but de préparer le recrutement des architectes chargés de la restauration des monuments français, de donner des exemples où l'on puisera l'habitude du raisonnement dans la composition, l'amour de la sincérité et des solutions franches.

Le cours comprendra trois parties : l'exposé des procédés de construction, la restauration des édifices, l'étude des lois qui rattachent le moyen âge à la Renaissance.

Projet de MONUMENT A JEANNE D'ARC. — M. J. Deschamps propose une souscription nationale destinée à élever un monument d'expiation et de glorification, dominant de la côte la ville Sainte-Catherine, où elle est morte victime de son amour pour son pays.

On ne peut trop applaudir à cette noble idée.

LE PAYS D'AUGE. — Notre collègue M. Henri Vuagneux, a publié dans le *Lexovien* (Lisieux, juin, juillet, août 1887) une étude sur ce pays et ses monuments. Il y donne l'histoire et la description de *Saint-Julien de Caen*, du château de *Ferréques*, du château de *Mailloc*, de la fabrique de poteries de *Prétange*, d'où sont sortis les épis de faïence qui faisaient l'ornement magnifique des maisons de la contrée, de *La Boissière*, de la *Houblonnière*, de *Crève-Cœur* enfin, au site ravissant.

Ce travail est rempli d'indications très utiles au voyageur et à l'érudit.

Rouen qui vient. — Une délégation de la *Société des Amis des Monuments rouennais* s'est rendue en juin 1887, chez M. Brière, acquéreur d'un terrain sur la place de la Cathédrale, afin de le prier de donner un cachet artistique à la construction qu'il se propose d'y faire élever. La municipalité de Rouen aurait dû imposer certaines servitudes en vendant ce terrain ; mais puisqu'elle ne l'a pas fait, elle pourrait chercher à sauvegarder les intérêts de cette ville en lui évitant une maison-caserne qui ferait le plus grand tort à la cathédrale et au Bureau, et serait un pas de plus dans la disparition de son riche capital pittoresque qui, quand il aura cessé d'être, verra s'évanouir la fortune que lui rapportent, bon an mal an, les voyageurs du monde entier.

LE CHATEAU D'ANET (Eure-et-Loir) serait reconstitué prochainement, d'après les plans originaux de Philibert de l'Orme.

LE CHATEAU DE MONTARGIS nous fournira l'occasion de reproduire une œuvre à tout jamais disparue de du Cerceau. Nous avons pu vérifier sur place, cet été, qu'il n'en reste plus rien ; ce que le savant auteur des du Cerceau, M. Geymuller, n'avait pu faire. C. N.

BIBLIOGRAPHIE

Il ne sera rendu compte que des ouvrages dont un *double exemplaire* nous sera adressé. Le très grand nombre de livres reçus et l'abondance des matières nous oblige à remettre à plus tard le compte rendu de beaucoup d'entre eux.

EM. ESPERANDIEU. — *Notes sur les inscriptions romaines récemment découvertes à Saintes.* In-8, 24 pages, Melle, chez Lacuve.

Relative aux inscriptions trouvées dans des fouilles exécutées à l'hôpital, en août 1887, sous la direction de M. l'abbé J. Laferrière, notre collègue, dont on connaît les belles études, accompagne celle-ci de commentaires.

PAUL MARMOTTAN. — *Tableau de Valenciennes au dix-huitième siècle.* In-8, 51 pages, Valenciennes, Lemaitre, 1887.

Notre collègue dont l'activité ne se lasse de produire coup sur coup de nouvelles études reproduit ici un manuscrit inédit de dom Buvry (1783), en l'accompagnant d'utiles commentaires. On y trouve des indications sur les origines de la ville et sur les *corps d'état du bâtiment.*

BERCEAU CONSTRUIT PAR DU CERCEAU DANS LES JARDINS DE MONTARGIS.
TIRÉ DES « PLUS EXCELLENTS BATIMENTS DE FRANCE ».

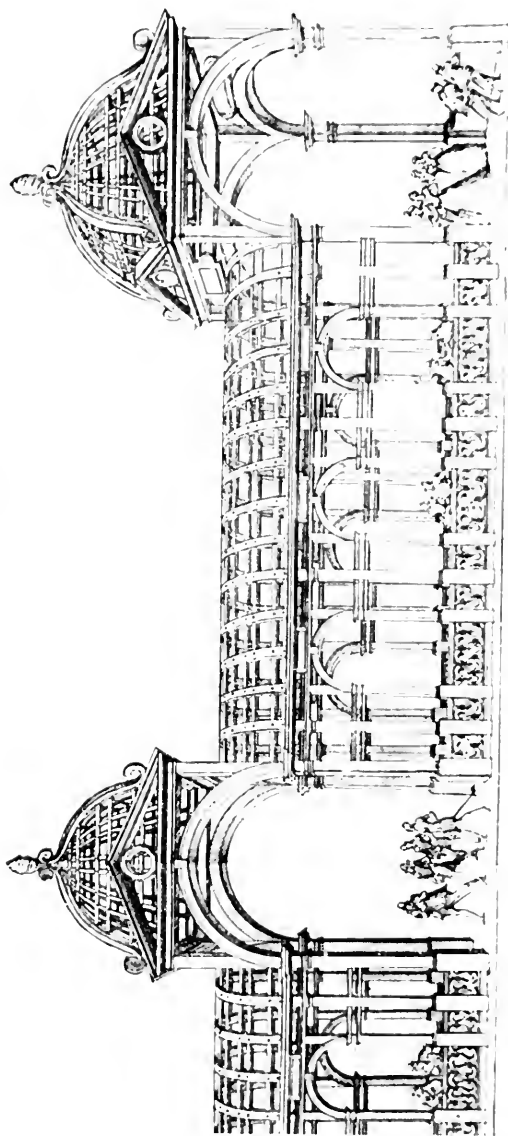


Fig. (9). — Vandalisme. Chéris-d'œuvre disparus, Galeries de Charpenterie.

Revue du département du Tarn, sous la direction de M. E. Jolibois, archiviste. 1887, n^{os} 3 et 4.

Annonce dans les procès-verbaux de la Société du Tarn que le concours de la Société est pleinement acquis à l'œuvre de l'Ami des monuments. — Renferme une étude sur l'origine du couvent des capucins de Lavaur, et quelques mots sur ceux de Graulhet et de Gaillac.

M. Cabé donne un mémoire sur *Ambialet* qui précise la position du quartier et des anciens forts au dix-huitième siècle.

Dans un savant travail sur les beaux-arts dans le département du Tarn depuis la Renaissance, M. Jolibois y donne des renseignements précieux sur les monuments d'Albi. On y trouve une note concluante sur la fondation de l'abbaye de Sorèze par Pépin le Bref, en 817.

Cette Revue renferme une étude sur les fortifications de la ville de Cordes, bourg du plus haut intérêt et trop peu visité. M. Jolibois y donne des renseignements utiles à tous ceux qui s'intéressent aux maisons qui sont une véritable richesse; nous avons eu grand plaisir à les étudier sur place, ainsi que le château de *Burlats* que nous avons relevé et dont nous donnerons des détails un jour ou l'autre à nos lecteurs.

Chapelle seigneuriale des abbés de Lérins à Vallauris (Alpes-Maritimes).

Sous ce titre, M. Jourdan publie une note intéressante dans le bulletin de la Société des architectes des Alpes-Maritimes (N^o 5, p. 51-53). Les plans et coupes heureusement donnés par M. Viannay indiquent un édifice de caractère roman dans lequel l'ogive commence à apparaître.

Station préhistorique de Montpinçon dans la forêt de Mayenne.

M. Faucon signale une station dite du *Rocher éminence*, située aux confins des départements de la Manche et de la Mayenne, dans l'Ille-et-Vilaine, à un kilomètre du village de Monthaut. Puis il décrit la pierre Montpinçon située à trois kilomètres à l'ouest de la route de Vantortes à Placé. Il y constate onze bassins¹ et très probablement aussi deux foyers. M. Faucon indique ensuite deux autres bassins; l'un au sommet du *champ du Grand-Bois* situé dans la commune de Bécé, sur la ferme et non loin des ruines du château du Parc-d'Avangour, l'autre dans le champ du *Bénitier*, dans la commune de Châtillon-sur-Calmont, sur la ferme de la Broullière, non loin du Plessis-Châtillon (*Société des Arts de la Sarthe*, 1887-1888, p. 22-51).

J. MOLLASSON. — *Le dernier mot sur l'étymologie de Lugdunum*. Grand in-8 avec gravure.

Brochure rédigée en style très humoristique et raillant légèrement la multitude des étymologies du mot Lugdunum; l'auteur adopte celle de colline de Laguns (loock-dun (p. 8 et 9).

A. GOSSET. — *Evolution historique de la construction des églises chré-*

1. On constate à la surface de certains monuments mégalithiques des cavités plus ou moins considérables; quand elles sont petites ces cavités reçoivent le nom de *cupules*, plus grandes on les appelle *bassins*. On discute sur leur but, mais on ne sait rien d'absolument certain sur ce sujet. Les bassins sont parfois groupés en assez grand nombre sur une même pierre et réunis dans ce cas par de petites rigoles. On les appelle vulgairement *fourneaux*, *marmites*, *poêlons*, *chaudrons* ou *cuilères au Diable*. Quand ils sont réunis par trois ou isolés on leur a souvent donné le nom de *chaire au Diable*.

tiemes. In-4 de 35 pages avec 2 planches. — Extrait de la *Revue générale de l'Architecture et des Travaux publics*. Paris, André Daly.

Ce travail est l'exposé de la conférence que M. Gosset a faite au Congrès des architectes de 1886. Notre collègue du Comité des Monuments français a rendu un réel service en établissant ce tableau comparatif de nos églises réduites à une même échelle. Le résumé est de la plus grande utilité, et nous en félicitons vivement M. Gosset.

A. MAZET. — *La Borne et la Chapelle Notre-Dame*, près Aubusson (Creuse). In-8 de 32 pages avec 2 héliogravures et bois.

L'une de ces gravures représente une tapisserie d'Aubusson. Dans son très intéressant travail notre collègue signale en dehors de la chapelle, dont il a si bien fait la monographie, diverses curiosités, notamment une *croix* renaissance des plus jolies (p. 28).

AUGUSTE NICAISE, correspondant du ministère de l'Instruction publique.
— *L'École française du dix-huitième siècle*.

Travail consacré à Watteau, Boucher, Greuze, Fragonard.

L'auteur consacre seize pages in-8 à faire valoir les mérites de cette époque et rappelle quelques prix atteints par leurs œuvres.

AUGUSTE NICAISE, correspondant du ministère de l'Instruction publique.
— *Le Cimetière Gallo-Romain de la Fosse-Jean-Fat*.

Ce curieux travail lu au Congrès des Sociétés savantes en 1883, a trait aux urnes à visage, aux stèles funéraires avec inscriptions et sculptures. 20 pages in-8. Il est accompagné d'un album comprenant quatre planches in-folio en noir et en chromolithographie qui sont très intéressantes.

AUGUSTE NICAISE, correspondant du ministère de l'Instruction publique.
— *Jupiter Sérapis*.

Etude sur un buste antique en marbre, et un Jupiter-Sérapis, buste de bronze découvert à Cernay-lez-Reims (Marne). Extrait des comptes rendus des Séances de l'Académie des inscriptions, 1886, in-8, 11 pages.

J. BERTHELÉ. — *Coup d'œil d'ensemble sur les fouilles de M. Frédéric Moreau dans le département de l'Aisne de 1873 à 1882*. Château-Thierry, 1884. In-8, 15 pages.

Extrait des *Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry*, de 1882. — Très utile aux travaux d'archéologie.

J. BERTHELÉ. — *Le Chevet de l'église de Gourgé*, près Parthenay (Deux-Sèvres). In-8. Melle. — Travail très intéressant.

M. B. signale son petit appareil qui dépasse, selon l'auteur, en intérêt celui de Saint-Généroux et Tourtenay. M. B. en donne la description et ses recherches dans des diplômes lui permettant d'affirmer que ce chevet a été construit dans les dix dernières années du neuvième siècle ou dans les quarante premières années du dixième; les textes historiques sont d'accord avec les caractères de la construction.

J. BERTHELÉ. — *L'étude de M. Leclerc sur les Lanternes des morts*. — In-8, 9 pages, 1883, Saint-Maixent.

Reproche à l'auteur d'avoir mélangé les chapelles funéraires avec les lanternes des morts et de n'avoir pas vérifié sur place tous les renseignements recueillis. M. B. signale des omissions et des insertions peu fondées en ce qui concerne le Poitou, et si

que d'autres régions. Il va sans dire que ces utiles remarques n'empêchent pas le travail de M. Leclère d'être précieux, particulièrement en ce qui concerne le Limousin qu'il a étudié avec un soin spécial.

M. B. fait remarquer l'introduction « qui gardera sa place dans l'histoire de notre archéologie nationale » par la sûreté et la précision des vues d'ensemble, sur les différents caractères et la répartition géographique des lanternes.

Le Livre de Fortune. — Recueil de deux cents dessins inédits de JEAN COUSIS, publié d'après le manuscrit original de la Bibliothèque de l'Institut par L. Lalanne. — Librairie de l'Art, in-4.

Recueil des plus précieux par les éléments qu'il fournit comme motifs décoratifs, par la gloire qu'il ajoute à la réputation de ce grand artiste et par le savant travail de M. Lalanne. Fait partie de la belle bibliothèque de l'Art, dirigée par notre collègue M. Eugène Müntz.

COMITÉ

LISTE DES MEMBRES NOUVEAUX

DEPUIS LA DEUXIÈME LISTE IMPRIMÉE

- ANDRÉ (Gaspard), architecte, à Lyon (Rhône).
BARBARY (Ernest), architecte diplômé par le Gouvernement.
BERTIN, directeur de la *Revue rétrospective*.
BERTRAND (Alexandre), membre de l'Institut.
BOILEAU, architecte du monument de Gambetta.
BONNEMÈRE, homme de lettres.
BOURLOTON (E.), directeur des Imprimeries réunies, auteur du *Château de Maillezais* (Vendée).
BURY (Ph.), inspecteur des Beaux-Arts.
CABANEL, peintre, membre de l'Institut.
COURFOIS fils.
CROISER, membre de l'Académie des Inscriptions.
DECHARD (Paul), architecte (S. C.), attaché au Ministère de l'Instruction publique. — Ariège, Charente-Infér.
DULUARD, banquier.
DUIERT (Ferdinand), architecte de l'Exposition universelle.
FIRMIN (Javel), directeur de l'*Art français*.
FIAN (Alfred).
FONTENILLES (Paul de), Haute-Garonne.
FOGÈRE, à Morlaix (Finistère).

- GAILLARD, auteur des fouilles mégalithiques de Plouharnel-Carnac (Morbihan).
- GIRETTE, architecte.
- GONIN, à Saint-Amand-Mont-Rond (Cher).
- JASSON, architecte diplômé par le Gouvernement, architecte de la ville de Nancy, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- JOACHIM.
- KRAFFT (Hugues).
- LAMBERT-CHAMP, au château de Guérinet.
- LAMOUREUX, conseiller général de la Seine.
- LEBLOND, sous-préfet de Bayeux (Manche).
- LEDRAIN, conservateur au Louvre, président de la Société *Le Maine*.
- Prince de LÉON, député du Morbihan.
- LE SOUDIER.
- LETHOREL.
- LHEUREUX, architecte.
- LORAIN (Paul), architecte.
- MARIETON.
- MASSILLON-ROUVET, architecte, de la Société académique du Nivernais.
- MISTRAL, poète.
- PARVILLÉE, céramiste.
- PETIT, architecte diplômé par le Gouvernement, à Alger.
- RATEL, ingénieur, à Tours.
- ROBLOT, architecte à Sens.
- SIMIL, architecte du gouvernement, auteur du *Vatican*, attaché à la Commission des monuments historiques.
- YRIARTE (Charles), inspecteur des beaux-arts.

Le Propriétaire-Gérant.

CHARLES NORMAND.

CHATEAU DE BOURBON

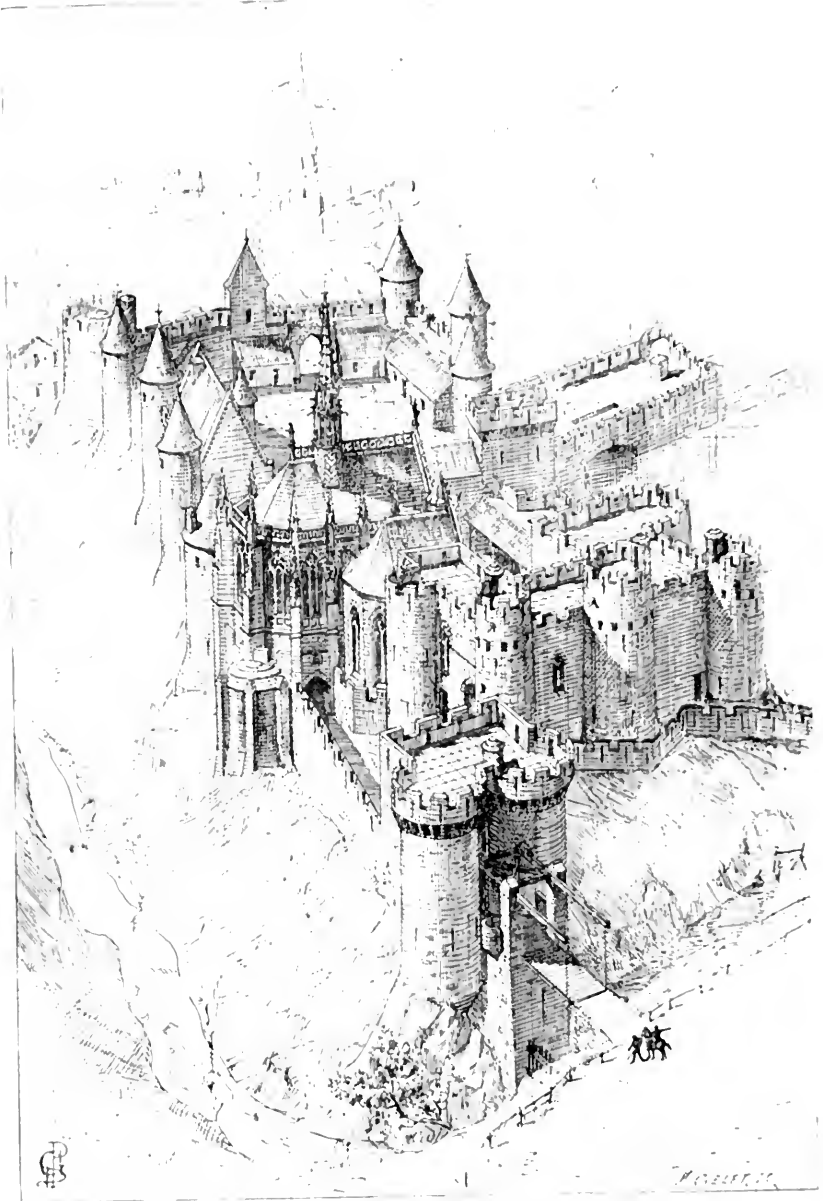
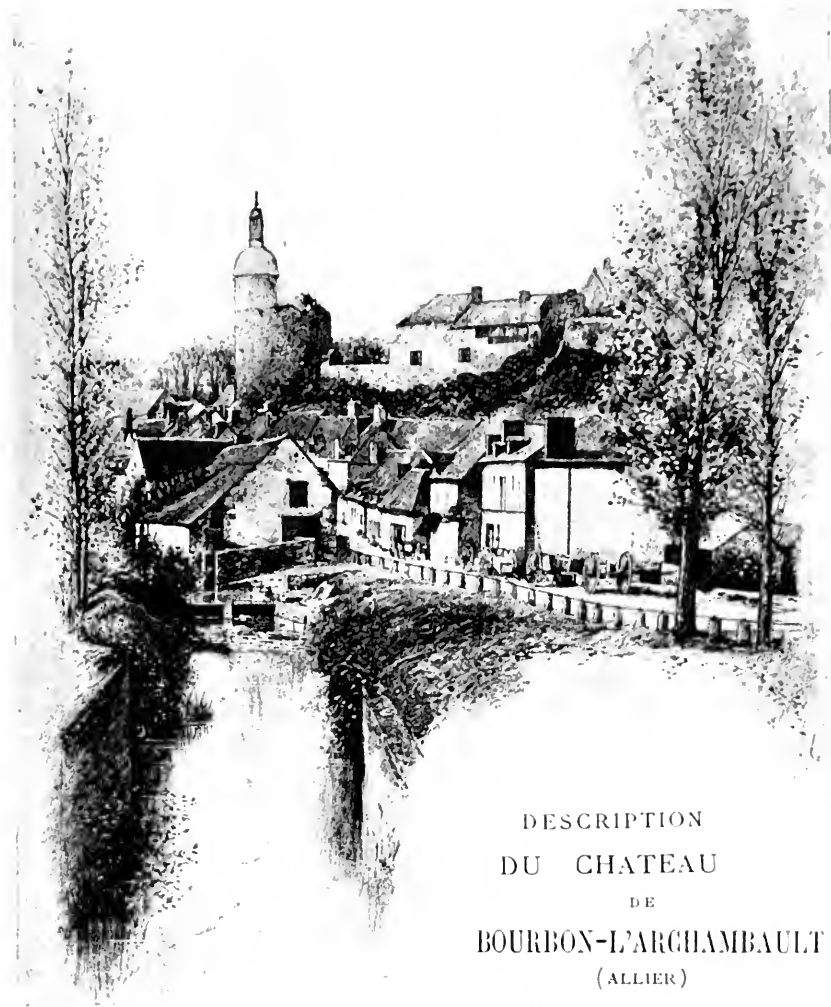


Fig. 70. — Vue perspective, restituée par Gélis Didot, du château au commencement du XVI^e siècle.



DESCRIPTION
DU CHATEAU
DE
BOURBON-L'ARCHAMBAULT
(ALLIER)

(Suite. — Voir p. 155.)

La porte V était l'unique ouverture par où, en temps de paix, se faisait le service du moulin.

Les grains, passant par la grande entrée du château, étaient amenés dans la basse-cour et descendus par les rampes jusqu'aux ouvertures en faisant communiquer, à travers la voûte, la plate-forme avec la salle où se trouvaient les meules. Le travail terminé, les sacs de farine étaient remontés par les mêmes ouvertures au moyen de

treuils, et traversaient de nouveau, pour sortir, la basse-cour et le pont-levis.

Pour nous rendre compte de la façon dont étaient aménagés les logements et les différents services du château, nous allons suivre la marche qui nous a permis d'étudier ses moyens de défense.

Les ouvrages qui dominaient le pont-levis, construits seulement au point de vue militaire, ne contenaient que des postes; c'est seulement après avoir passé la porte F et pénétré dans la basse-cour, que l'on rencontre les premiers bâtiments d'habitation.

A gauche, en X, se trouvait une grande construction à plusieurs étages¹ appuyée sur la courtine et terminée par deux hautes tours de défense, en face, vers la ville, les greniers et les celliers, et à droite divers bâtiments et magasins qu'il est difficile de décrire, mais dont toutes les fondations existent encore. En Y se trouve la Quiquengrogne, utilisée comme prison. Au premier étage, la salle a encore gardé, scellés dans le mur, les anneaux servant à attacher les prisonniers.

Le sous-sol, éclairé par deux meurtrières seulement, est fort obscur, mais la salle du premier, munie d'une cheminée et éclairée par deux fenêtres, est saine comme presque tous les prisons du moyen âge.

En temps de guerre, cette salle, en communication avec le chemin de ronde menant aux créneaux, pouvait servir de poste : un escalier conduit directement au sommet de la tour.

Les latrines, donnant dans cet escalier, offrent une particularité curieuse : placées dans l'angle formé par la rencontre de la tour et de la courtine dans un endroit difficile à défendre, elles pouvaient, à volonté, se transformer en mâchicoulis; le siège, au lieu d'être en pierre, était en bois pour la partie horizontale, et la planche, glissant dans une feuillure, pouvait être facilement enlevée.

Nous ne reviendrons pas sur la salle S' du moulin, qui devait servir l'habitation au meunier, et nous pénétrerons de suite dans le réduit.

Un grand bâtiment, parallèle au fossé J, contenait l'habitation du châtelain ou du seigneur, construit lorsque le vieux logis du treizième siècle fut détruit pour faire place à la grande salle : il était vaste, et, autant que l'on peut en juger par les restes de la construction, soigneusement établi, il n'en reste que les fondations, un pan

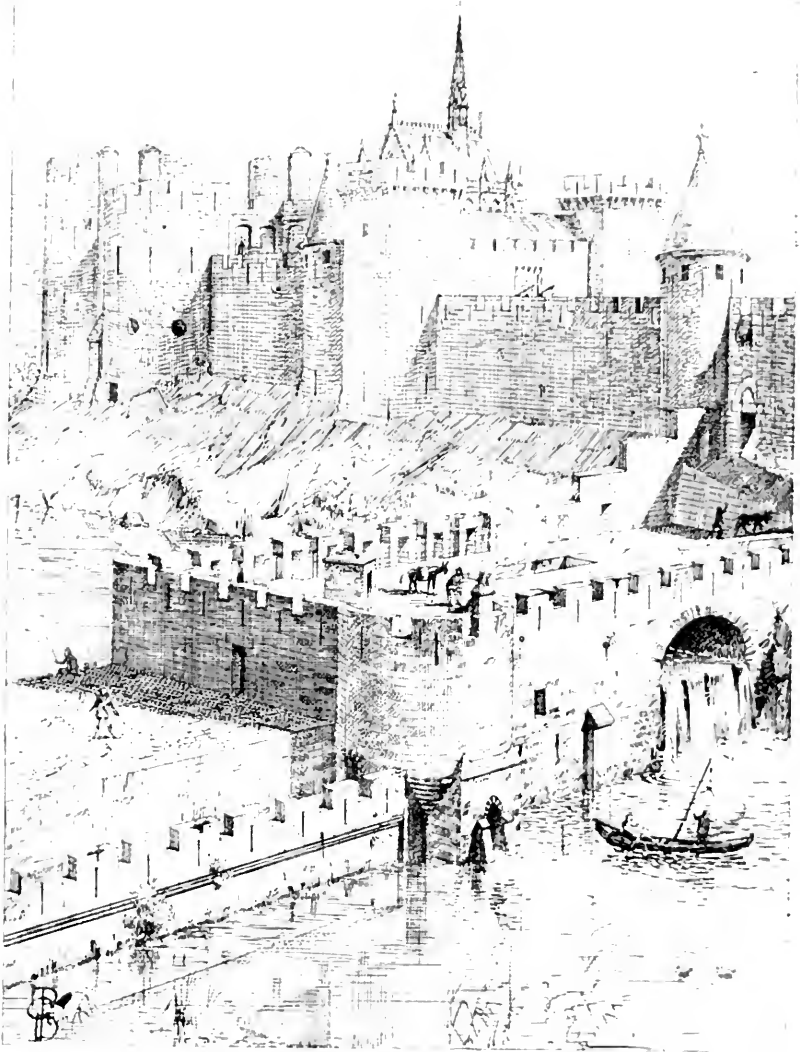
1. Il reste de cette construction tout le sous-sol, une partie de la cheminée du premier étage et les amorces de deux tours.

CHATEAU DE BOURBON



1006. 72 — LE MOULIN ET LE CHATEAU D'ALAI ACTUEL

CHATEAU DE BOURBON



LE MOULIN

Fig. 73. — Vue restituée par Goussier.

de mur qui sert de pignon à une maison du seizième siècle et une citerne creusée dans le rocher, encore entière. Elle était probablement placée sous les cuisines. De nombreux conduits y amenaient les eaux des bâtiments voisins; un trop-plein, remarquablement construit, en versait l'excédent dans le fossé J. L'état actuel de la surface empêche malheureusement les fouilles, mais d'après le peu qu'il nous a été possible de voir, le sous-sol de cette partie du château est sûrement encore actuellement du plus haut intérêt.

Après avoir passé la porte K, on se trouvait dans la cour du réduit, ayant à gauche de vieux bâtiments du treizième siècle, en face la grande salle, à droite les chapelles.

Des vieux bâtiments situés en Z il ne reste rien; destinés à disparaître dans le projet de reconstruction du château, ils n'ont dû de ne pas être démolis qu'à l'arrêt complet des travaux lors de la fuite du connétable; ils étaient peu élevés, les étages étaient séparés par des planchers dont on voit encore les traces. Ils s'appuyaient à une fort ancienne tour I et à la tour Amirale; cette dernière ne fut jamais terminée ni reliée à la grande salle; la maçonnerie de la courtine, de ce côté, est restée en attente, telle que les ouvriers l'ont abandonnée au seizième siècle.

Nous l'avons supposée terminée dans notre restitution, aucun doute n'étant possible sur le plan que poursuivaient les constructeurs.

La cour était fermée au Nord par un bâtiment à deux étages; au rez-de-chaussée, une grande salle, munie de deux cheminées, pouvait servir à loger la garnison; au-dessous, de vastes celliers, dont l'entrée est en 3, s'étendent sous tout le corps de logis.

La grande salle du premier étage, à laquelle on accédait par un escalier placé en L, était en communication avec les chapelles, à travers le palier de l'escalier. C'était le lieu des grandes réunions, de la justice, etc.

Le puits situé en 4, donnait l'eau nécessaire aux hommes casernés au rez-de-chaussée; une citerne dans la tour E pouvait rendre le même service. Cette citerne qui, naturellement, est devenue une oubliette pour les gardiens chargés de montrer les ruines aux visiteurs, et fort ingénieusement construite et est encore absolument complète. Deux conduits percés dans l'épaisseur des murs amenaient l'eau des toitures et plus tard des terrasses; dès que la citerne était remplie, un trop-plein placé en 5 rejetait l'eau à l'extérieur. Le sol de la citerne encore tout jonché de poteries brisées est composé de

couches d'argile alternant avec des couches de terre battue. Nous nous sommes rendu compte de cette construction en cherchant à voir comment la tour était fondée¹.

Cette tour bâtie sur le même plan que les tours A et B contient au premier étage une chambre munie d'une cheminée, et au second l'étage de défense qui offre cette particularité que les baies ne sont pas dans l'axe des ouvertures placées dans l'épaisseur du mur. La fenêtre, reportée tout à fait à droite, laissait à gauche un espace suffisant pour garantir le défenseur qui avait fort peu à se découvrir, soit pour regarder, soit pour tirer par l'ouverture. Nous signalons la même disposition dans les tours A et B. Les tours A et E sont munies de latrines, la tour B n'en a pas.

Au rez-de-chaussée de la tour B se trouvent six culs-de-lampe, dont la sculpture est beaucoup mieux traitée que dans les autres parties du treizième siècle. Ils représentent trois têtes d'hommes et trois têtes de femmes surmontées d'ornements ou feuillages. La façon dont ces têtes sont sculptées, la couronne de l'une d'elles, ont fait penser à M. la Couture que ces figures étaient des portraits, et cette supposition paraît fort vraisemblable. Nous ferons remarquer une tête de moine, qui, d'après cette ingénieuse hypothèse, est le portrait du chapelain du château.

Dans la tour A se trouvent, au rez-de-chaussée et au premier, les peintures de la seconde moitié du treizième siècle.

Les murs sont ornés de joints rouges, simples horizontalement, doubles perpendiculairement; les baies des meurtrières sont entourées d'une architecture peinte de même, accusant les moyens de constructions.

Au rez-de-chaussée, la voûte divisée par six nervures alternativement jaunes et noires, et rouges et noires, repose sur des consoles ornées de feuillages, qui sont indiquées au trait sur la sculpture simplement dégrossie.

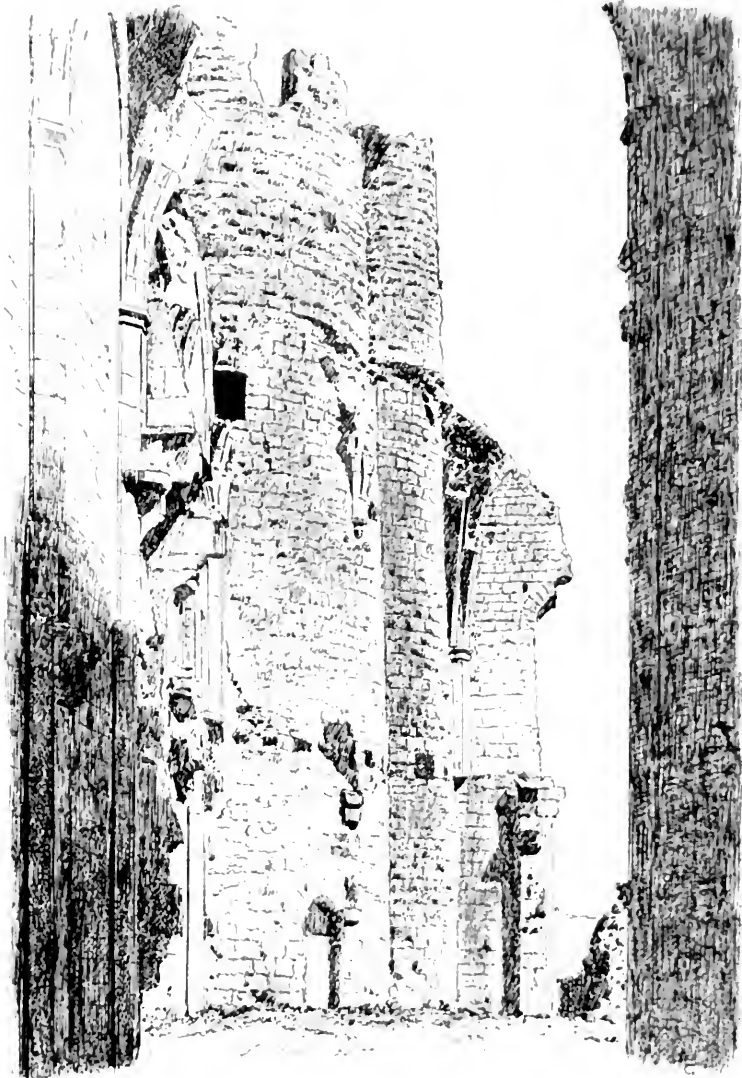
Chacun des six formerets est orné au sommet d'une bande accompagnée à droite d'une fleur de lis rouge, à gauche d'une rosace inscrite dans un cercle, les tons employés sont le noir et le rouge.

Au premier, la décoration est la même pour les parties verticales. Les arcs sont alternativement rouges et noirs, et noirs et jaunes.

La voûte ocre jaune, semée d'étoiles rouges, et traversée par une

1. La tour, élevée sur un mauvais terrain, est fondée sur des arcs.

CHATEAU DE BOURBON



bande ornée dont le dessin alterne de deux en deux, comme pour les formerets ¹.

Il nous reste maintenant à étudier les chapelles.

La plus importante, placée en 7, était celle qui, commencée à la fin du quinzième siècle, fut terminée au commencement du siècle suivant. Au petit porche précédant la façade, à droite et à gauche de la porte d'entrée, étaient deux statues : Jean II et Jeanne de France ; sur le trumeau du milieu, saint Louis.

À l'intérieur, sur chaque pilier, se trouvaient les statues des apôtres séparant les verrières, qui, d'après quelques fragments qui en existent encore, étaient d'un travail remarquable. Au-dessous de celles-ci, sculptées dans la pierre d'Apremont, les généalogies de la maison de Bourbon ².

L'autel était entourée de colonnettes de bronze servant à suspendre des étoffes ; des statuettes d'anges les surmontaient. Le support du milieu portait un crucifiement et se terminait en volute. C'est à cette dernière qu'était pendu, comme c'était l'habitude à cette époque, le petit pavillon qui contenait le saint ciboire.

Derrière l'autel, du côté de l'Évangile, se trouvait l'oratoire particulier des ducs ³, placé en 8, il était complètement lambrissé. La chapelle ⁶ était coupée en deux par une clôture de menuiserie fort ouvragée. Fort petite, elle communiquait avec celle dont nous venons de parler, par deux arcs. Elle avait une clôture de fer forgé ; c'était là qu'était la grande Vierge de marbre qui existe encore aujourd'hui.

Du côté de l'Évangile s'ouvrait la porte du passage qui descendait au Trésor, dans lequel était conservée la relique de la vraie croix ; cette chapelle souterraine, placée sous le chœur de la chapelle supérieure, était éclairée par une fenêtre grillée de fer ; une armoire était placée en face, contenant la relique.

1. La tour D contenait des peintures dont nous avons des croquis de M. l'abbé Louis Deroziers, cette partie était démolie lors du relevé que nous avons fait du château.

2. M. La Couture a retrouvé une grande partie de ces sculptures, qui avaient été employées à daller une salle à manger du pays. Il a eu la générosité de les donner au musée du département.

3. Bien que nous ayons la certitude de l'emplacement de cet oratoire, nous n'en avons indiqué sur notre restitution que la vue à hauteur du dallage, comme si cette construction n'était pas terminée. Étant incertains de la forme à lui donner, nous avons préféré une omission à une inexactitude. Nous n'en avons retrouvé que quelques chapiteaux, traités comme la sculpture du château de Moulins qui sert maintenant de façade à la gendarmerie et un morceau de lambris, ayant la ceinture d'espérance entourée de petites flammes.

Cette armoire était surmontée d'une croix de pierre; Jean II et sa femme étaient représentés de chaque côté.

Nous ne nous étendons pas plus sur ce monument, dont Dubuisson-Aubenay, qui l'a vu debout, a fait une description complète.

P. GÉLIS-DIDOT et G. GRASSOREILLE 1.

1. Nos lecteurs verront avec intérêt ces notes réunies dans le magnifique volume imprimé avec grandes marges, soigneusement édité par Chamerot, rue des Saints-Pères. Ils y trouveront en outre un grand nombre de renseignements historiques, leurs avec pièces justificatives; ce livre fait grand honneur à nos collègues.

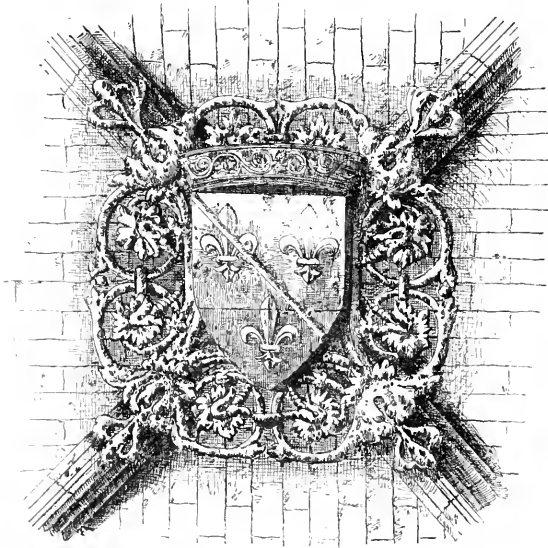


Fig. 75. — Clef de voûte.

NÉRIS

SON HISTOIRE — SES MONUMENTS

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

(Suite.)

1^{er} type, Section de Chiez de Durdac,
Parcours de 50 kilomètres.



Fig. 76. — Aqueduc de Nérès, d'après
les relevés inédits d'Albert Lenoir.

Le besoin de donner aux habitants de Nérès des eaux potables, autres que celle des sources chaudes, fit établir des aqueducs qui s'étendaient jusque dans des parties du territoire éloignées de la ville ; un ruisseau prenant son origine sur la commune du bourg d'Arfeuille, près du bois des Fontaines et de celui de Tigoulet, fournit des eaux à un aqueduc composé de tuyaux de terre cuite, de 17 centimètres de diamètre, enveloppés dans une forte

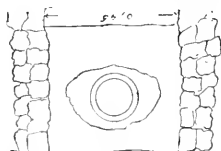
chape de béton, et protégés par deux murailles éloignées l'une de l'autre de 45 centimètres ; un fragment de cet aqueduc est conservé à l'établissement des Bains. Un semblable système de protection entre deux murs a été pratiqué pour un autre aqueduc, formé d'un conduit en terre cuite, de 35 centimètres de largeur sur 56 centimètres de haut, et recouvert d'une tuile courbe, à deux crochets ; un détail s'en voit dans la galerie des bains (voir le dessin).

Enfin, sur un parcours de 50 kilomètres, on suit un aqueduc fabriqué comme le précédent, avec un chenal en terre cuite, de 40 centimètres sur 40, et recouvert d'une tuile plate ; un arc construit en moellon et de forme ogivale, de 80 centimètres de largeur sur 90 au-dessus du chenal, couvre ce chenal, enveloppé dans du béton, et protégé par deux murs que l'arc surmonte (voir le dessin de cet aqueduc conservé aux Bains). Le cours de ce dernier travail hydraulique s'étend sur les communes de Durdac, de Ronnet, d'Ars, de la Crouzille et de Montaigu ; il a été, ainsi que les deux autres, reconnu sous le sol par MM. Edmonot, architecte du département de l'Allier.

et Camille de Laurès, médecin inspecteur des eaux, d'après les recherches de M. Adolphe Faugières, et la carte de M. Bourdaloue. Une tablette de marbre placée contre un des murs de la galerie des Bains indique, par la gravure, le tracé complet de ces aqueducs.

Des conduits établis durant l'antiquité, comme ceux dont il vient d'être fait mention, étaient plus rapprochés de Nérís, et devaient y

2^e type. Section de Trigoulet.



3^e type. Coupe.

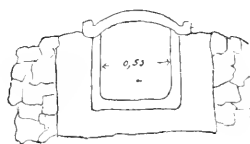


Fig. 77. — Aqueducs de Nérís, d'après les relevés inédits d'Albert Lenoir.

porter des eaux de sources détournées des collines du voisinage; on a pensé que ces sources étaient chaudes, mais les aqueducs, par leurs dispositions, en nombreuses rigoles superposées les unes aux autres, devaient produire des cascades qui auraient nécessairement refroidi des eaux chaudes en les faisant passer fréquemment dans l'air ambiant, et le but eût été manqué; les eaux de ces sources devaient être froides (voyez les dessins des deux aqueducs).

Un autre aqueduc se trouve représenté sur un manuscrit inédit; nous le donnons ci-contre (fig. 78). On lit sous ce dessin :

Chute de division des eaux.

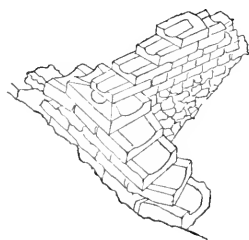


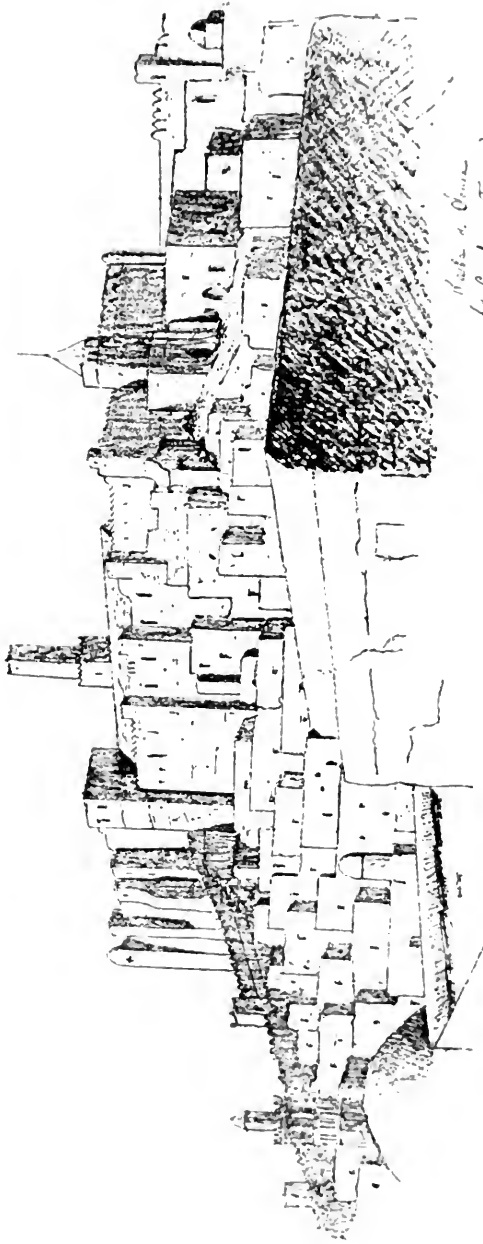
Fig. 78.

Autre aqueduc tout de dalles en gouttières de l'une dans l'autre. Lequel formait deux canaux, l'un à droite et l'autre à gauche, ce qui donne lieu de croire que celui de la droite était pour fournir de l'eau à l'Arène du Théâtre et aux animaux; celui de la gauche, ou pour la ville ou à quelques maisons de plaisance, d'officier ou magistrat romain. Les dalles ont environ 4 pieds de long sur

13 pouces d'épaisseur. La pierre où l'eau se divise a plus de 6 pieds,

(A suivre.)

ALBERT LENOIR,
Membre de l'Institut.



*Plaque d'Oron
(ex. Musée de France)*

KASBA DE SOUSE (TUNISIE)

FIG. 51. — Dessin de Tissot, ancien ambassadeur de France. — Tire du Cabinet de Salomon Reinach

LA KASBAH DE SOUSSE

(TUNISIE)

J'ai trouvé le croquis reproduit avec la présente note dans les cartons de M. Charles Tissot, mais je ne puis affirmer qu'il soit de sa main. Il représente, avec beaucoup de fidélité, la *Kasbah* ou citadelle arabe de Sousse vue du consulat de France. Fort imposante de loin, cette construction massive ne supporte guère un examen attentif : il est difficile d'imaginer une bâtisse plus maladroite, où tant de matériaux ont été entassés sans produire de résultat utile. C'est là, du reste, le défaut commun de l'architecture militaire et musulmane en Barbarie.

L'ingénieur Daux, qui ne manquait pas d'imagination, mais que nous sommes souvent obligés d'en croire sur parole, puisqu'il a joui de facilités exceptionnelles pour l'étude détaillée des villes tunisiennes, a retrouvé les vestiges de l'enceinte phénicienne d'Hadrumète, l'ancienne Sousse, qui comprenait trois grands ouvrages de défense. Le premier, au Nord, était l'Acropole et couvrait entièrement le point culminant dont la *Kasbah* actuelle n'occupe qu'une partie. Les deux autres étaient situés au sud de la ville. Les remparts de l'Acropole, qui occupaient un espace de 100 mètr. de largeur sur 200 de long. ont été détruits pour construire la *Kasbah*. Nous savons que Sousse fut fortifiée en 212 de l'hégire, par Ziadet Allah ben Aglab; cependant, on ne place la construction de la *Kasbah* qu'au onzième siècle. Naturellement, ce furent les matériaux antiques qui servirent. On a retrouvé sous les murs de la citadelle arabe d'énormes pierres calcaires à gros grains, des tambours de colonnes ayant 75 centimètres de diamètre, des chapiteaux ornés d'un simple boudin sans plinthe qui n'appartiennent pas au style gréco-romain, et accusent une origine phénicienne. Les pierres, selon Daux, sont revêtues extérieurement d'un stuc fin et solide, très employé dans la décoration des édifices d'époque punique et dont la présence a été signalée à Utique, à Carthage et ailleurs.

MM. Cagnat et Saladin n'ont pas réussi à contrôler les témoignages de Daux. Ils n'ont vu, dans les parties inférieures de la *Kasbah*, que des colonnes antiques de marbre et de porphyre, supportant des fragments de sculpture romaine, le tout encastré dans la construction arabe et empâté d'un épais badigeon.

La tour qui surmonte la *Kasbah* s'appelle *El Nadour*, c'est-à-dire l'observatoire. Elle offre, en effet, une très belle vue sur la mer et sur les jardins d'oliviers qui entourent la ville. Je me souviens d'y avoir joui d'un délicieux clair de lune, dans les derniers jours de décembre 1883.

Depuis l'occupation française, la *Kasbah* est habitée par l'officier supérieur qui commande à Sousse ; on a dû renoncer à s'en servir comme de caserne, tellement la construction en est absurde. L'accès de l'inoffensive citadelle est devenu très facile, mais il n'en était pas de même autrefois. Sir Grenville Temple, en 1832, dut renoncer à y pénétrer ; le Turc qui y commandait, fatigué de son insistance, finit par lui dire qu'il y avait dans la *Kasbah* quatre soldats malades de la peste. M. Victor Guérin, en 1862, fut également éconduit. La véritable raison de ce refus était peut-être simplement le piteux état de la citadelle. L'œil d'un Européen ne pouvait tarder à reconnaître combien peu elle était capable de défendre la ville. L'ancien consul Pellissier, qui la visita en 1846, n'y trouva que neuf canons, et quels canons ! En 1881, elle n'était pas moins délaissée. Aussi Sousse se laissa-t-elle occuper sans coup férir, et ce jour-là, du moins, l'incurie beylicale servit les intérêts de la Tunisie.

SALOMON REINACH.

DÉCOUVERTE DE SÉPULTURES GAULOISES

EXTRAITS DU RAPPORT

A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES ET DÉCOUVERTES
INÉDITES FAITES DEPUIS CE RAPPORT

*A Messieurs les Membres de l'Académie des Inscriptions
et Belles-Lettres.*

Messieurs,

Il y a environ deux ans, me trouvant avec un de mes amis sur les bords de la Marne (quai de la Pie), celui-ci, arrachant avec un râteau au devant de sa propriété les herbes de la rivière, ramenait au milieu des herbes un magnifique trident en fer, monté sur un tube en or d'une longueur de seize centimètres, une arme d'honneur de gladia-

teur peut être. En tous cas, il ne peut être mis en doute que cet objet appartienne à l'époque romaine.

Plus tard, au mois de novembre 1886, l'administration municipale de Saint-Maur en faisant procéder dans Adamville à la plantation du boulevard de Bellechasse (partie entre le chemin de la Pie et la rue Aline) trouva dans un des trous d'arbres un squelette humain avec un fragment d'épée, une lance, des bordures de bouclier et une partie de ceinture en fer. Ces objets m'ayant été communiqués, et l'emplacement où ils avaient été trouvés étant limitrophe des nombreux terrains que possède, dans cette contrée, la famille Adam dont je suis le mandataire, j'eus, dès ce jour, l'idée bien arrêtée de faire des recherches dans cette plaine inculte renfermant dans son sein des données aussi précieuses à l'histoire non seulement locale, mais nationale.

Quelques jours avant de commencer mes fouilles, j'apprenais que dans le mois de mai 1885, en faisant le terrassement pour mettre en viabilité le boulevard de Bellechasse, on découvrit dans une partie de son passage, à 0^m80 en contre-bas des terrains, quantité d'ossements humains enlevés à pleins tombereaux et qui furent utilisés à remblayer les points bas de cette voie; puis vers la même époque un squelette fut également trouvé sur l'emplacement du trottoir de la rue de Rocroy. — Je fus informé de ces faits par le conducteur des travaux, qui me déclarait qu'il avait enterré ces derniers ossements dans un trou pratiqué dans un endroit qu'il pourrait retrouver.

Au même moment me parvenaient de tous côtés des renseignements de la plupart des propriétaires voisins, venant me faire connaître ce qu'ils avaient trouvé en fouillant pour les fondations de leurs maisons.

Ayant alors quelques tableaux à placer sur mes terrains, le 19 mai 1887 j'ordonnai à mon ouvrier de bien surveiller les trous de ces tableaux, lui recommandant de descendre plus profond que de coutume et de bien examiner s'il ne rencontrerait pas trace de sépultures.

Les trous faits — au nombre de vingt-cinq environ — cet ouvrier vint me déclarer qu'il n'avait rien découvert, mais que cependant, dans l'un d'eux, il avait remarqué quelque chose d'anormal. Je me rendis sur place et constatai effectivement que, dans une sonde pratiquée boulevard de Bellechasse, la couche de sable était coupée brutalement par de la terre de remblai. Je fis immédiatement élargir la tranchée, et ne tardai pas à découvrir une première tombe à environ 0^m80 du sol; dans ladite, un squelette mais pas d'armes.

Je continuai ainsi, et chaque jour m'amenait la découverte de nouvelles tombes. J'en avais déjà mis vingt à jour et trouvé différents objets, lorsque le 28 mai, croyant qu'au point de vue historique, le Musée de Saint-Germain pouvait être heureux de faire suivre ces fouilles, j'en prévins son Directeur, lui annonçant ma découverte de Bagaudes; n'ayant pas alors de renseignements précis pour discerner l'époque des armes et des objets trouvés, puis connaissant par H. Martin, A. Thierry et autres, le massacre des Bagaudes au troisième siècle dans notre presqu'île, ma première idée fut portée vers eux.

L'après-midi même, M. le Directeur du Musée de Saint-Germain m'envoya M. Abel Maître qui assista à la découverte d'une tombe; le lendemain, seul, j'en découvris plusieurs autres, et trouvai 4 épées, 3 lances, 2 umbo de bouclier et de nombreux objets; puis le surlendemain et jours suivants, M. Maître ne me quitta plus et nous dégagâmes ensemble le surplus des tombes ouvertes à ce jour.

Comment étaient faites ces tombes? Comment étaient armés ces guerriers? Je vais emprunter à M. Abel Maître une partie de son article :

« Dès les premières tombes découvertes, M. Macé m'a autorisé gracieusement à suivre les fouilles et à y prendre part. Après quelques jours de recherches nous sommes arrivés sur des guerriers armés d'épées, de lances, et des boucliers.

La découverte de ces nouvelles armes vient confirmer ma première appréciation sur leur époque : elles me démontrent clairement que nous sommes bien en présence de Gaulois appartenant à une époque antérieure à notre ère.

J'ai fait voir à M. Macé, au musée de Saint-Germain, un de mes dessins qui représente une tombe du département de la Marne où le squelette était entièrement recouvert d'un rang de grosses pierres disposées de la même façon que celles que nous trouvons dans les tombes de Saint-Maur.

Les tombes sont creusées à une profondeur qui varie de 0^m70 à 1 mètre dans un sol formé de trois couches distinctes : terre végétale, gravier mélangé de terre rousse, et sable blanc. La longueur varie de 2 mètres à 2^m20 avec extrémités arrondies; la largeur est de 0^m70 à 0^m30. Dans la plupart des tombes, sur les parois du fond, il a été construit un petit mur en pierres sèches placées de champ, à une hauteur de 0^m30 à 0^m40 avec des pierres d'une grosseur moyenne de 0^m20 à 0^m40 pour retenir le sable mouvant des côtés. Le squelette

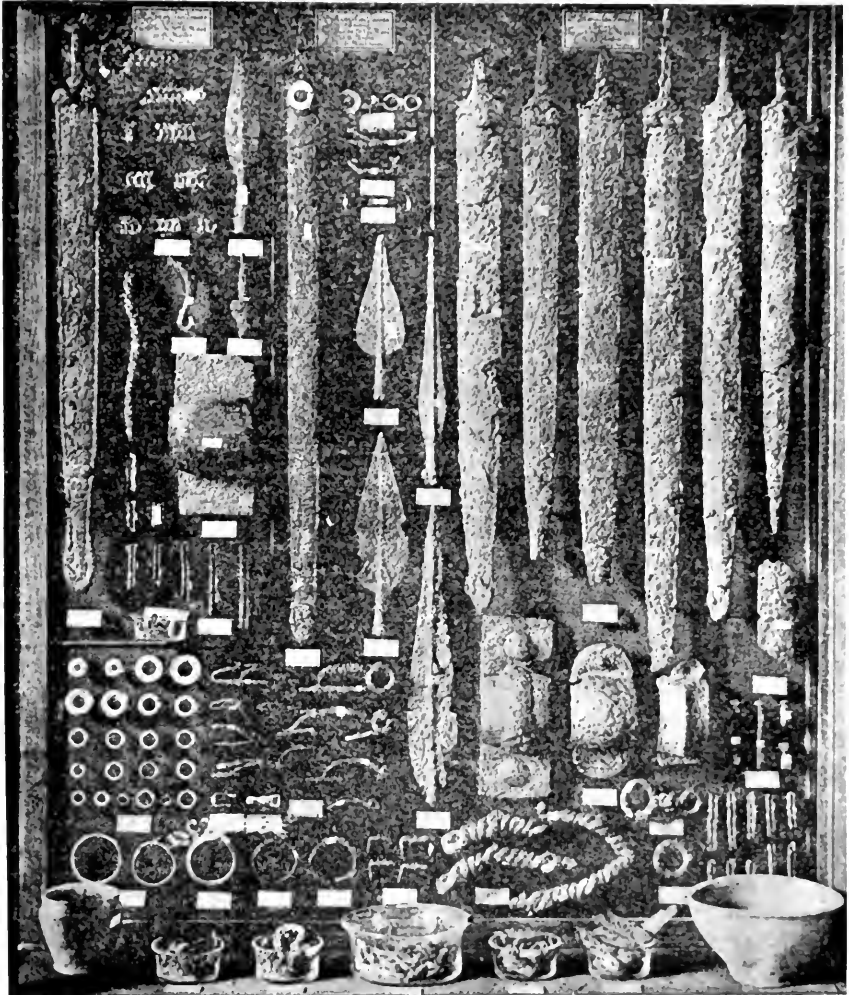


FIG. 52. — LES DÉCOUVERTES PRÉCÉDENTES (A. D. V. —) — FOUILLES DE MM. DE LA ROCHE
 — FOUILLES DE MM. DE LA ROCHE ET DE M. DE LA ROCHE — FOUILLES DE M. DE LA ROCHE
 — FOUILLES DE M. DE LA ROCHE — FOUILLES DE M. DE LA ROCHE

est posé directement sur la couche de sable ; et sur presque tous les corps, de la tête aux pieds, il a été placé intentionnellement un rang de grosses pierres plates ; il y en a même sur lesquels nous en avons trouvé plusieurs rangs superposés. Quelques-unes de ces pierres mesuraient de 0^m.45 à 0^m.55 de longueur.

La position des corps n'était pas orientée d'une manière rigoureuse. J'en ai trouvés la tête au Sud, d'autres au Nord-Est, d'autres enfin à l'Est et à l'Ouest. Il faut cependant dire que le plus grand nombre était orienté la tête vers le Sud. Près du corps était placé tout le bagage du guerrier, épée, lance, ceinture en fer et bouclier.

L'identité frappante des armes appartenant aux guerriers des tombes d'Adamville et de celles qui se trouvaient dans les tombes du département de la Marne nous indique une parenté d'époque qui ne laisse aucun doute dans notre esprit. C'est d'un grand intérêt pour l'histoire gauloise et montre que ces populations guerrières n'étaient pas seulement cantonnées dans les départements de l'Est.

Ces guerriers sont pour nous bien antérieurs aux *Bagaudes* dont on parle tant ; ils remontent bien au delà de Dioclétien, et n'ont certainement jamais appartenu à l'armée des révoltés d'Amandus et de son compagnon d'armes Ælianus, battus par Maximien en 285 de notre ère.

Ce sont des soldats bien équipés, et pour le bien prouver, je vais donner les armes d'une tombe entière : *une épée* de 80 centimètres de longueur avec fourreau de fer et boulerole renforcée ; la poignée était en bois et la fusée de la poignée a laissé l'empreinte du bois sur la soie de l'épée ; la garde et le pommeau étaient ornés de trois clous à grosse tête disposés en forme de trèfle. Nous avons soigneusement dégagé et dessiné le tout sur place ; cette épée était suspendue au côté droit par une ceinture en fer tordu et articulé de manière à lui permettre de prendre la forme du corps. *Une lance* en fer était placée à droite et à la hauteur de la tête ; le talon de la hampe de la lance se trouvait placé entre les jambes à la hauteur des genoux. Sur les deux faces de la lance l'empreinte de bois est bien indiquée. Je crois que la lance trop longue a été cassée et que les morceaux mis avec la lance y ont laissé leurs empreintes. On remarque ensuite *un bouclier* d'une grande dimension, que nous avons retrouvé en place ; le bourrelet en fer creux qui bordait et protégeait les bords du bouclier en bois reposait sur le crâne.

Le umbo en fer était placé sur la main gauche. Cette pièce forme une grande saillie au centre du bouclier ; elle était fixée par deux

clous à large tête; à l'intérieur la partie creuse du umbo était traversée d'une poignée qui servait à tenir le bouclier de la main gauche. Enfin une fibule en fer était placée sur la poitrine. Tout ce bagage guerrier indique bien qu'il y avait une organisation militaire et des fabrications d'armes très importantes ¹.

Il a été fouillé boulevard Bellechasse 52 tombes, sur une surface d'environ 250 mètres. Sur ces 52 tombes, 12 seulement représentaient des tombes des soldats armés ².

J'appellerai l'attention sur un fait qui a bien quelque intérêt. Nous trouvons dans tout le sol remué des débris de vases gaulois, nous les rencontrons de même dans les tombes; ils ont dû y être introduits sans intention avec les terres qui les contenaient lorsqu'on a fait les tombes. Cette quantité considérable de fragments de vases gaulois mêlés au sol nous indiquerait donc que cette contrée a été habitée très longtemps par les Gaulois. ABEL MAITRE. »

La fouille du boulevard de Bellechasse a été pratiquée, partie sur mes terrains, partie sur la chaussée communale, grâce à la bienveillante autorisation de l'administration.

Les tombes ont bien été pour la plupart trouvées telles que les décrit M. Maître, mais quelques-unes n'avaient que trois pierres à droite et à gauche du corps, deux autres buttant la tête et les pieds, puis trois recouvrant le corps à la hauteur de la tête, du bassin et des pieds.

Les tombes étaient de 0^m70 et 1^m00, mais j'en ai découvert une à 0^m40 du sol et l'autre à 1^m70.

Pour ce qui concerne la fouille de la rue de Rocroy, elle a été faite

1. Nombre des armes et ornements trouvés dans les tombes : dix épées en fer dans les fourreaux de même métal; six lances en fer; cinq umbo; deux grosses ceintures en fer tordu et articulé avec agrafe de fermeture; une petite ceinture; une ceinture en fer avec maillons (système de la chaîne Vaucanson); grand nombre de bordures de bouclier; deux talons de lances en fer; un bracelet en matière schisteuse; trois bracelets en bronze; treize anneaux de ceinture en bronze; deux agrafes de ceinture en bronze; un bracelet en fer; trois anneaux en fer; trois fibules entières en fer; un grand nombre de débris de fibules en fer; une applique en bronze; enfin une très belle monnaie gauloise a été trouvée près des fouilles.

2. Nous avons fait de nouvelles fouilles rue de Rocroy, mais elles n'ont rien produites; sur vingt tombes ouvertes nous n'avons trouvé que trois adultes; les dix-sept autres appartenaient à des enfants du premier âge jusqu'à une dizaine d'années. Près de la tête d'un très jeune enfant nous avons découvert deux vases gaulois en terre noire et très mal cuite. L'un représente une coupe à fond très conique, l'autre est d'une forme peu conique se rétrécissant vers le bord. Ces deux vases représentent peu de chose, mais ils sont très intéressants en ce qu'ils ne se trouvent pas dans les autres tombes.

sur l'emplacement indiqué par le conducteur des travaux dont je fais mention plus haut, ceci dit en passant pour bien montrer que tous les renseignements qui m'ont été fournis sont exacts, alors que je possède encore plus de dix indications nouvelles.

Est également à signaler, dans cette fouille, l'emplacement d'un trou rempli de suie avec débris d'os d'animaux, notamment de bœuf et une partie de mâchoire de porc.

La plus grande partie des objets trouvés et relatés ci-dessus, ayant été donnés par moi au Musée de Saint-Germain, il sera facile, en les examinant sur la gravure qui représente leur ensemble (planche), d'en tirer toutes les déductions historiques, ce que je demanderai même de faire ici en quelques lignes :

Tout le monde est d'accord pour dire que ces sépultures sont gauloises et datent d'avant notre ère ; on dit même d'un siècle ou trois la précédant. Eh bien ! à peu de distance de ces sépultures, j'ai trouvé la trace de sépultures romaines, ainsi qu'a pu le constater M. le Directeur du Musée de St-Germain par des débris de tuiles que je lui ai montrés.

Il n'y a donc pas à mettre en doute qu'il y a eu là bataille entre les Gaulois et les Romains. Reste à chercher l'époque.

Je ne crois pas être éloigné de la vérité en disant que ces combats sont ceux livrés par les armées romaines commandées par Labienus aux armées gauloises commandées par Camulogène.

30 juin 1887.

11 novembre 1887.

Indépendamment de mes découvertes de sépultures gauloises, j'ai mis à jour, depuis, les restes d'une maison gallo-romaine dans laquelle j'ai trouvé quantité de débris de vases, des épingles en os, une aiguille en bronze, un morceau de flûte faite dans un canon de cheval et deux pièces de monnaie à l'effigie, l'une de Marc-Antoine, l'autre de Faustine. Les restes de la maison en question consistaient en des murs d'environ 65 centimètres d'épaisseur en moellons avec *joints tirés au fer*. Je puis encore mettre à nu ces vestiges le jour où il plairait de les constater. Indépendamment de cela, j'ai découvert aussi un cimetière du treizième siècle dans lequel j'ai trouvé, à part les nombreux squelettes, des vases en terre jaune avec trois paquets de six flammes peintes en rouge sur lesdits vases, dans lesquels on

brûlait de l'encens et tels que Carnavalet en possède un grand nombre.

Mes fouilles sont du reste interrompues depuis un certain temps, et vont reprendre leur cours grâce à la bienveillante attention de M. Ch. Garnier, qui a bien voulu y intéresser M. de Rothschild, lequel met quelques fonds à ma disposition pour les poursuivre.

On m'apporte tous les jours, et provenant des carrières de sable, quantité d'ossements appartenant à l'époque quaternaire; entre autres, j'ai une mâchoire inférieure d'éléphant et un débris de tibia dudit animal mesurant 90 centimètres de long.

ERNEST MACÉ.

NOTES SUR LE BEFFROI DE BERGUES

Le beffroi de Bergues, classé parmi les monuments historiques, n'a pas de date certaine; on l'attribue aux Espagnols qui ont occupé le pays de 1506 à 1667.

Les archives municipales renferment peu de documents sur ce remarquable édifice.

M. de Contencin, qui a écrit une notice sur le beffroi de Bergues, cherche dans les détails de la construction des témoignages sur l'origine du beffroi :

« C'est seulement, dit-il, à la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième, que l'on imagina de cacher la nudité des murailles au moyen de panneaux superposés dessinant plusieurs rangées de petites arcades trilobées. L'absence des contreforts, les tourelles à pans coupés, les toitures en ardoises et en plomb, la forme des campaniles, rappellent bien les constructions du seizième siècle. Enfin, les feuilles frisées, disposées en bouquet dans les cordons des tourelles, le caractère des têtes sculptées à l'extrémité des poutrelles qui supportent leurs toitures, sont autant de détails qui révèlent l'ornementation de l'architecture de la troisième époque. »

M. de Contencin juge fondée l'opinion locale attribuant le beffroi à l'occupation espagnole.

Si on se reporte aux documents, Bergues possédait déjà un beffroi avant 1383.



FIG. 81. — BELFRY OF BRUGES.

En effet, une cloche, dite de retraite, suspendue au beffroi porte une inscription flamande dont voici la traduction :

« An 1782. Magistrat en fonction. Mon nom est cloche du Ban (publication), tel aussi était le nom de ma mère, âgée de 222 ans et ma grand'mère, 177 ans. »

Suivent les noms des fonctionnaires...

Cette inscription fournit donc les dates de 1560 et 1383.

« Devons-nous en conclure, dit M. de Contencin dans sa notice, que l'édifice existait déjà sur la fin du seizième siècle, ou convient-il mieux d'admettre que la *grand'mère* de la cloche du *ban*, pour me servir des termes de l'inscription, a dû exister ailleurs que dans la tour actuelle ? Je vais dire pour quelles raisons j'inclinerais vers cette dernière opinion.

« Sanderus, dans la *Flandria illustrata*, fixe précisément à cette année 1383 le siège et la prise de Bergues par les Français, événement qui fut suivi du pillage et de l'incendie. Suivant l'historien belge, la ville fut livrée à une telle dévastation, que trois édifices sacrés échappèrent seuls à la colère des vainqueurs¹.

« S'il existait un beffroi à cette époque, il a dû partager le sort des autres édifices de la ville que l'incendie a détruits. »

Les archives de la ville renferment divers documents suivants qui ajoutent une confirmation à ce qui précède².

Le beffroi de Bergues a été récemment l'objet d'une importante restauration, par M. A. Danjoy. Les lourds cadrans en bois qui masquaient la galerie ont été remplacés par des cadrans à jour qui mettent à nu les détails architectoniques de la partie supérieure.

PAUL MARMOTTAN.

1. A Francis observa et post Anglorum fugam capta, spoliata, tribus sacris ædibus exceptis incesa fuit.

2. 1° Quittance de la somme de 1,500 livres payée pour la cloche suspendue dans le beffroi (22 avril 1391).

2° Supplique du magistrat de Bergues adressée à la cour de Bruxelles pour demander l'autorisation de vendre trois terrains où se trouvaient des édifices, emplacements brûlés par l'incendie de 1558, pour employer les deniers qui en proviendront aux paiements à faire pour la reconstruction de la maison de ville, de la halle, du *beffroi*, etc., *entièrement détruits* par l'incendie et le sac de la ville en 1588 (17 janvier 1559). (En flamand.)

3° Plan et élévation pour la réédification du beffroi. Ce croquis, représentant la charpente du campanile, ne correspond pas exactement à la construction actuelle. — Il porte la date de 1559, et une annotation indique que ce modèle a été suivi.

PREMIERS DÉTAILS
SUR LA
DÉCOUVERTE D'UNE VILLE ROMAINE
A LA FRÉTINIÈRE (SARTHE)

Les fouilles du Temple-Basilique romain de la Frétinière sont terminées. Tous les murs et soubassements, dans leurs basses fondations, ont été mis à découvert, et rien ne manquerait pour rétablir l'édifice dans son état primitif, si ce n'est peut-être la forme exacte de l'escalier montant aux tribunes qui devait reposer sur le massif et qui occupe une partie de la nef de droite, massif dans lequel se dessine une chambre de justice C à l'angle Nord-Est. Il est d'ailleurs difficile de préciser la destination de ce massif dans lequel s'amortissait la colonnade de droite.

Ainsi le temple, formant un parallélogramme de 30 mètres de longueur sur 16^m.66 de largeur, se composait à l'entrée d'un portique à colonnes A et de trois nefs à l'intérieur.

La largeur du portique était de 3^m.80, celle de la grande nef B de 7^m.70, et celle des nefs latérales de 3 mètres, mesures prises aux plus basses fondations.

Comme les édifices romains étaient construits suivant des règles proportionnelles invariables, on peut déduire sûrement :

1° Que le portique était composé de six colonnes, dont le diamètre devait être de 0^m.87 ;

2° Que les six colonnes E des nefs dont on retrouve la basse fondation des soubassements mesuraient, à leur fût, 0^m.55 ;

3° Que le diamètre des huit colonnes supérieures, au premier étage et formant tribune, avaient 0^m.30 de diamètre, ce qui est confirmé par les fragments d'une de ces colonnes trouvés dans les décombres ;

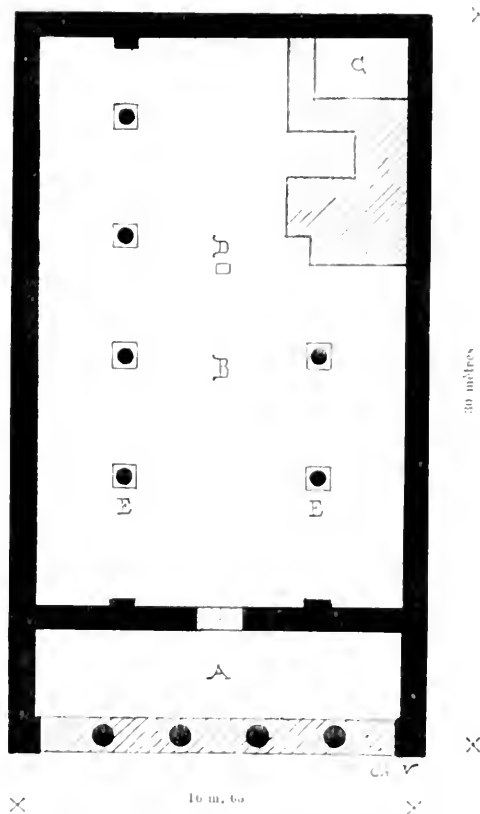
4° Que le monument, qui se terminait par un fronton, n'avait pas moins de 10 mètres de hauteur entre le sol et le dessous de la corniche d'entablement ;

1. L'épaisseur du mur supportant les colonnes du portique était de 1^m.45 ; celle des murs du pourtour de 0^m.95 et celle des soubassements des colonnes intérieures de 1 mètre ; le massif occupant une partie de la nef de droite avait 9^m.10 de longueur sur 4^m.80 de largeur ; la chambre de justice mesurait 5^m.10 sur 10^m.50 ; la niche sous l'escalier, prise à même ce massif, avait 1^m.90 sur 2^m.90.

DÉCOUVERTES NOUVELLES

TEMPLE-BASILIQUE DE LA TRETINIERE (SARREIL)

Nord.



Premier plan publié sur les fouilles inédites faites par M. Liger.

Fig. 83.

A. Portique.

B. Nef principale.

C. Chambre de Justice.

D. Édicule — peut-être l'autel.

5° Que le pavage du temple était établi en contre-haut du sol, pavage qui, comme tous ceux de ces sortes de monuments, devait être en marbre ou en mosaïque.

Quant à l'édicule D qui régnait à l'entrée du sanctuaire et dont on trouve des vestiges, il n'a pas été possible d'en reconnaître les dimensions ni le caractère; c'était peut-être l'autel (*ara*) et le sous-bassement de la statue du dieu, de Thémis probablement. Au-dessous de cet édicule, nous avons retrouvé des médailles du Haut-Empire, de Néron, d'Antonin le Pieux, de Faustine; elles étaient enfermées dans un vase noir. Nous avons retrouvé, disséminées dans diverses parties des fouilles, quinze à dix-huit pièces du Bas-Empire, Constantin, etc. Le Temple-Basilique n'est pas postérieur au premier siècle de l'ère chrétienne, et la Frétinière faisait partie de la *Conditia* de Sillé.

L'agglomération qui entourait le temple était considérable. On peut en juger par l'importance du temple même et par les vestiges des constructions antiques, que nous avons constatés sur une surface de plus de 6 hectares. Telle était la ville gallo-romaine de la Frétinière.

F. LIGER.

NOTICE SUR LE MENHIR DE PIERREFITE

COMMUNE DE SAINT-SULPICE DE FALEYRENS (GIRONDE)

Arrondissement de Libourne.

Le Menhir de Pierrefite, qui a donné son nom à un riant village pittoresque, jeté sur les bords de la Dordogne, se dresse dans un champ tout à côté d'un petit chemin creux, à environ cent pas de la route de Libourne à Branne, et à deux cents des bords même de la rivière. Il a la forme d'une spatule, c'est-à-dire étranglé à sa base, forme que je crois lui avoir été donnée postérieurement, car à fleur du sol il reprend sa plus grande largeur. A peu de distance du sol et sur la face Sud existe une cavité à peu près ronde et assez profonde dans laquelle longtemps les passants superstitieux déposaient des épingles et des pièces de monnaie. J'en ai trouvé moi-même ¹.

1. Voici les mesures que j'ai relevées aussi fidèlement que possible :

Hauteur totale, 4^m,96 à 5 m; largeur au pied, 2^m,20; épaisseur au pied, 1^m,53; largeur au sommet, 2^m,10; largeur au milieu 2^m 07 à 3 m; hauteur du sol au trou, 0^m,68;

D'après la légende, la sainte Vierge, allant de Saint-Émilion à la Sauve, portait sur sa tête ou dans son tablier cette énorme pierre destinée à l'achèvement de l'un des deux clochers. En route, apprenant que les travaux étaient terminés, elle laissa choir la pierre qui s'enfonça en partie dans le terrain.

J'ai ouï dire encore, par de vieux paysans de l'endroit, qu'au coup de douze heures, midi ou minuit, elle tourne sur elle-même. Or, j'avoue que depuis plus de quarante ans que je vois cette pierre, que j'aperçois très bien de mes fenêtres, je n'ai pas encore été assez heureux pour lui voir exécuter cette intéressante voltige.

A peu de distance, il y a aussi une source abondante formant un lavoir, consacré à saint Martial, vocable donné à une ancienne chapelle mentionnée dans les cartes de l'archevêché, remplacée aujourd'hui par une maison bourgeoise. Cette fontaine avait, dit-on, entre autres propriétés, celle de guérir les ophtalmies. Autour de cette chapelle était un vaste cimetière, où, selon l'historien Guinodie, on trouva, en 1766, époque où la chapelle fut agrandie par le chapitre de Saint-Émilion, des ossements humains mêlés à de courtes lames d'épée, des fers de lance, des petits vases en terre cuite : dans l'un de ces vases étaient des auréliens et des médailles à l'effigie de Tétricus. Cet historien me paraît un peu enthousiaste de l'antiquité en faisant remonter cet ossuaire à une époque si reculée, sur le fait de la découverte de monnaies romaines parmi les ossements. Il était autrefois, il est encore d'usage dans nos campagnes, de placer dans la main droite ou même dans la bouche du défunt une pièce de monnaie, en souvenir de la barque à Caron, et nos bons paysans se servaient ordinairement de vieux sols, de vieux liards démonétisés, longtemps des pièces romaines ont passé pour des liards, il n'est pas étonnant qu'une sépulture relativement récente renfermât des monnaies antiques. Je dirai même plus, lorsqu'il y a une dizaine d'années le propriétaire fit faire un mur de soutènement le long du chemin de halage, on mit à jour quantité d'ossements humains, et il y a deux ans tout au plus, le propriétaire actuel, M. Chaperon, ancien président du tribunal de Libourne, fit niveler un petit tertre joignant son jardin. Ce travail mit à jour de nombreuses tombes à auge et des débris humains annonçant ou un éboulement du sol ou une juxtaposition au-dessus des tombes en pierre. Là, on a trouvé des liards de

diamètre vertical du trou, 0^m,12; diamètre horizontal du trou, 0^m,11; profondeur du trou, 0^m,32; inclinaison de la pierre, du côté Sud, de la base à la ligne verticale, 0^m,65.

MENHIR DE PIERRETE, PRES LIBOURNE.
(GIRONDE)

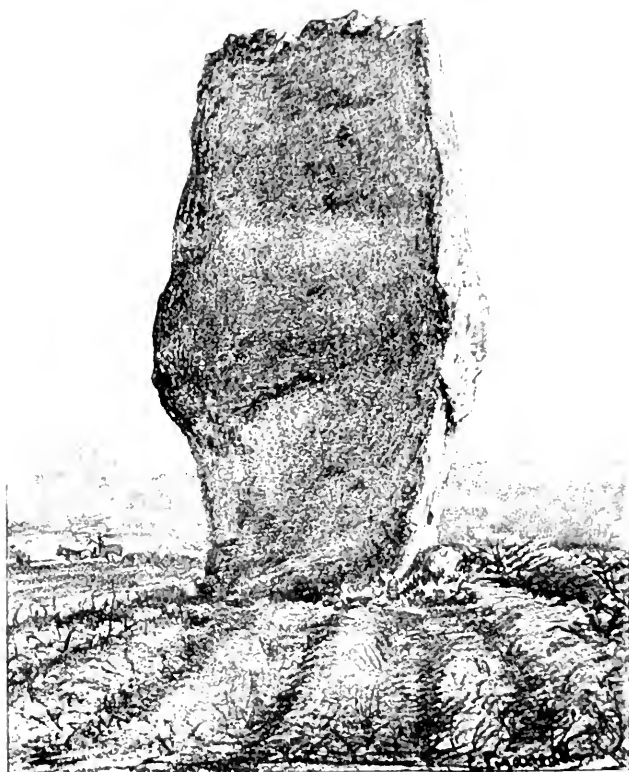


Fig. 85. — Dessin de E. Pizaneau.

France et des doubles tournois (j'en possède un), ce qui détruirait peut-être l'hypothèse du cimetière gallo-romain ; car M. Guinodie, qui écrivait en 1845, n'était pas le témoin des fouilles de 1766, et je me méfie des assertions du chapitre de Saint-Émilien, lorsque un autre historien Libournais, Souffrain, auteur d'une histoire du pays, raconte sur la foi des P. P. Cordeliers de Libourne, que la pierre de Pierrefite, jadis pierre de fuite, tirée du fond de la Dordogne à l'aide de plusieurs paires de bœufs (chose assez difficile, le chemin actuel de halage étant de date récente), fut plantée par les habitants du lieu, en souvenir de la bataille de Castillon, en 1453.

Nous avons des textes anciens mentionnant la Pierrefite à une époque bien plus reculée :

1° D'abord une reconnaissance féodale, du 8 novembre 1309, pour laquelle les feudataires reconnaissent que la Pierre lite (*agula de peyra*, aiguille de pierre) qui est dans leur vigne, ne fait pas partie de leur fief ;

2° Un second texte latin du quatorzième siècle ;

3° Un passage de la Charte délimitant la juridiction de la commune de Saint-Émilien¹ ;

4° Autre texte indiquant que vers la même époque la terre de Pierrefite appartenait à Pierre de Grailly, vicomte de Benauges et de Castillon².

Il y a un siècle, le propriétaire du champ, Janet Boutin, fit fouiller au pied du menhir espérant sans doute y faire quelque riche trouvaille, il dut être déçu dans ses espérances. Plus tard, trente ans environ de cela, la pioche des terrassiers rencontra un tombeau en briques, posées en forme de triangle soutenues par des ferrures ; les ossements qu'ils contenait tombèrent en poussière, mais avec eux se trouvaient deux clefs rongées par la rouille qui me furent données plus tard, sur mon désir, qui parut étrange, de les posséder. Ayant demandé à M. de Caumont son avis, il répondit :

« Les clefs dont vous m'avez envoyé le dessin et dont j'avais vu les esquisses dans le *Bulletin* de la Société de Poitiers, sont d'une époque que je ne saurais préciser : ce que je puis dire, c'est qu'on en a trouvé de pareilles, à ma connaissance, dans des sarcophages de

1. Pro communitate villæ Sancti Emilian, habende jurisdictionem altam et bassam infra baluce diete ville videlicet in loco de Petrafixa. Teste rege (Edward III) apud Westminster 20 die januarii 1310.

2. Super jurisdictione alta et bassa in loco de Peresita... de justicia facienda Petro de Greyliaco vicecomite de Benauges... 28 martii 1341.

l'époque carlovingienne, mais peut-être y en avait-il de pareilles plus anciennement. »

Le menhir de Pierrefite, un de ces monuments mégalithiques d'une époque et d'une destination encore problématiques, était certainement debout avant la sépulture que j'indique, et ce n'est pas là, je pense, le cas de dire, comme dans les codes : *Cum hoc, ergo propter hoc*. L'inhumation, peut-être, a eu lieu là parce qu'il y avait le menhir, et celui-ci n'a pas été planté parce qu'il y avait la sépulture.

Il me paraît évident, surtout après les nouvelles recherches que j'ai pu faire cette année, que la hauteur où est bâtie aujourd'hui la ville de Saint-Emilion fut, dans les temps antiques, occupée par un oppidum gaulois.

Je terminerai par ces conclusions :

1° Le menhir de Pierrefite est encore l'objet d'une superstition, le trou a dû être pratiqué au moyen âge alors que les croyances religieuses du christianisme ont remplacé le culte antique ;

2° L'étranglement que nous remarquons à sa base est dû à des causes accidentelles, probablement à ce qu'on a dû essayer de l'abattre. N'y pouvant réussir, ou ce projet ayant été abandonné, on a sanctifié le menhir par la légende de la Vierge ;

3° Enfin, ce monument pourrait être une des bornes limites de territoire, ou jalon conduisant du centre gaulois, qu'a remplacé la ville de Saint-Émilion, à son port naturel.

E. PIGANEAU.

COUP D'ŒIL

sur

L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DES BEAUX-ARTS

ET LA FORMATION DU GOUT PUBLIC

(Suite. — Voir p. 176.)

II

A ce titre, la Grèce ancienne doit tout d'abord nous occuper, et particulièrement les Athéniens, qui sont encore nos maîtres dans les arts, et qui se rapprochent de nous aussi bien par leur gouvernement que par plusieurs traits de leur caractère.

Nous savons qu'à partir du quatrième siècle avant notre ère, le dessin fit partie de l'éducation dans la plupart des grandes cités de la Grèce, avec la gymnastique, la littérature, la musique. Le progrès, si l'on en croit Pline, fut dû à Pamphile, le maître d'Appelle. Pamphile était non seulement un grand peintre, mais un esprit des plus cultivés et s'était adonné également à l'étude des lettres et des sciences. Ce fut lui qui par sa haute influence fit établir, à Sicyone d'abord l'enseignement du dessin pour les enfants de naissance libre¹. Cet exemple fut bientôt suivi dans toute la Grèce.

Il ne faut pas douter que cet enseignement se soit promptement répandu à Athènes, où Platon jouissait alors de toute sa gloire. On sait la grande place que sa philosophie donne à l'étude du beau, et le grand rôle qu'il assigne au développement du sentiment de la beauté dans l'éducation intellectuelle et morale². Par exemple, dans un passage du Livre III de la *République*, il considère comme un des devoirs de l'État de faire appel à des artistes habiles, capables de chercher et de saisir la notion du beau et du gracieux, « afin, dit-il, que nos jeunes gens élevés au milieu de leurs ouvrages comme dans un air pur et sain en reçoivent sans cesse de salutaires

1. Pline, *Histoire naturelle*, livre XXXV, chapitre xxxvi, § 8. — Sillig, *Catalogus artificum*. Dresde et Leipsig, 1827, p. 312.

2. Platon s'était lui-même occupé de peinture dans sa jeunesse. (Voir Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn*, supplément au catalogue de Sillig. Paris, 1845, in-8, p. 388.) Socrate était sculpteur. Il est l'auteur d'un bas-relief des trois Grâces, dont divers fragments ont été récemment découverts dans les ruines de l'Acropole et qu'on connaissait déjà par une répétition antique du Musée du Vatican.

impressions, par les yeux et les oreilles, et que, dès l'enfance, tout les porte insensiblement à aimer, à imiter le beau et à établir entre eux et lui un parfait accord. Rien ne serait préférable à une pareille éducation¹. »

Celui qui dispute à Platon le premier rang parmi les philosophes de la Grèce, Aristote, s'est à plusieurs reprises occupé de l'éducation et lui consacre même un livre tout entier de sa *Politique*. Il trouve bon que le dessin soit un des objets ordinaires de l'enseignement. Ce n'est pas qu'il estime très haut la profession de peintre, de sculpteur ou de musicien. Il verrait avec déplaisir que le citoyen qu'il veut orner consacraît, à acquérir un véritable talent, un temps qu'il peut mieux employer. Il considère surtout, comme une chose servile et mercenaire, de chercher à tirer profit de son art². Quatre siècles après lui, Plutarque et Lucien expriment encore le même sentiment³.

Il ne faudrait pas prendre cependant ce dédain philosophique pour l'expression incontestée de l'opinion des Grecs. On sait quelle était la haute situation de Phidias auprès de Périclès et combien il était considéré dans la Grèce entière. Les œuvres des artistes célèbres atteignaient des prix considérables. Platon, voulant dans le *Ménon* donner une haute idée des richesses que s'est acquises le sophiste Protagoras par son enseignement, dit qu'il a gagné plus d'argent que Phidias, par ses ouvrages qui ont excité tant d'admiration. Plus tard on offrait d'un tableau d'Aristide plus de 500,000 francs de notre monnaie (Pline, liv. XXXV, chap. VIII). L'interdiction d'enseigner le dessin aux esclaves montre bien qu'on ne voyait pas dans la pratique des arts une œuvre servile. Nous savons aussi que, dans un temps où Athènes n'accordait que très difficilement le droit de cité, Polignote de Thasos mérita par son talent le titre de citoyen athénien, en vertu d'un vote de l'assemblée du peuple. Cependant il faut bien reconnaître que dans un temps où la distinction entre l'artiste et l'artisan était moins nette qu'aujourd'hui, les Grecs et surtout les Romains avaient en général à l'égard du sculpteur ou du peintre les sentiments que l'on a bien souvent encore à l'égard des acteurs. On admire plus leur talent qu'on n'estime leur profession.

1. Cité par M. A. Joly dans ses *Notions de Pédagogie*, p. 254. Lire tout le chapitre intitulé : *Éducation esthétique*. Sur l'enseignement du dessin et de la peinture dans les collèges éphébiques. V. Collignon, *De Collegiis ephëborum*, etc. Paris, 1877, in-8, p. 73.

2. Aristote, *Politique*, ch. III du livre qui porte le n° VIII, d'après l'ancienne division, mais qui doit porter le n° VII d'après l'ordre établi par M. Barthélemy Saint-Hilaire.

3. Plutarque, *Périclès*, ch. II. — Lucien, *Le Songe*, ch. IX.

CHATEAU DE VAUX-LE-PRASLIN

SOUVENIR DE LA PROMENADE DES ADHERENTS DE L'Ami des Monuments



Fig. 26

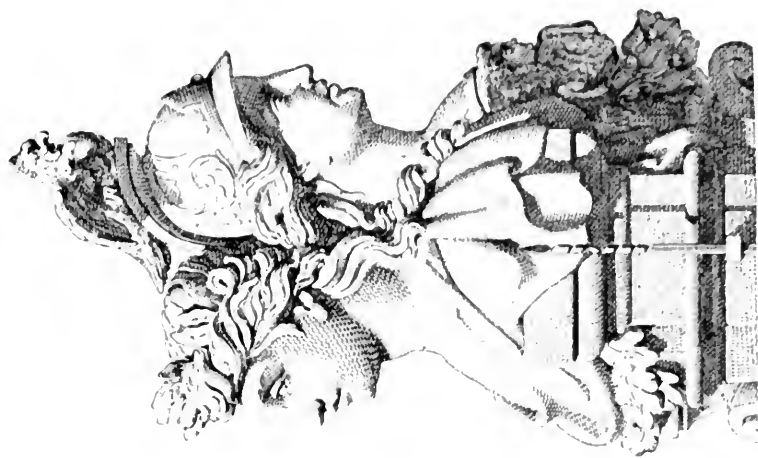


Fig. 27

Grande de la grille d'entrée — Dessin et gravure peudits de R. Pflor.

D'ailleurs, Aristote, lui-même, malgré la restriction indiquée plus haut, pense que le dessin n'en doit pas moins être étudié par tous, parce qu'il est fort utile à la vie de chaque jour. Il en est de même de la gymnastique qui doit servir à assurer le courage du citoyen et non à en faire un athlète. Il dit dans un autre passage du même livre, qu'il y a des choses qu'il faut enseigner aux enfants non pas tant pour leur utilité immédiate que pour les autres connaissances nombreuses qui en résultent, et il prend pour exemple le dessin. Sans doute l'étude du dessin a une utilité pratique fort grande; elle nous sert à ne pas faire d'erreur dans nos achats, à ne pas nous laisser tromper lorsque nous avons à vérifier les travaux des ouvriers; mais nous devons nous en occuper surtout parce qu'elle nous donne la vue intelligente de la beauté des corps¹, qu'elle nous permet de la contempler en connaissance de cause et de la juger. C'est pour cela qu'Aristote recommande cette étude à tous les citoyens.

Le vœu de Platon et d'Aristote trouvait naturellement faveur auprès des Athéniens, et il faut reconnaître que le jeune Athénien était placé dans des conditions exceptionnellement propices, pour apprendre à sentir et à juger le beau.

R. PEYRE.

PROMENADE FAITE PAR LES ADHÉRENTS A *L'Ami des Monuments*

AU

CHATEAU DE VAUX-LE-PRASLIN OU LE-VICOMTE
PRÈS MELUN

(Suite. — Voir page 197.)

La salle suivante est la CHAMBRE DES MUSES. Son plafond représente le *Triomphe de la Fidélité*. Le Brun y a représenté Fouquet sous les traits de la Fidélité, en compagnie d'un épagneul, d'une clef d'or et affrontant le miroir de la Vérité. La Prudence, la Raison, la Force font cortège au principal personnage; il plane dans les nues, soutenu par Cléo, dont la voix proclame les mérites et sous la protection d'Apollon décochant des flèches à l'Envie, aux hydres qui essayent de lancer leur venin sur la Fidélité. Des aigles laissent lire

1. Ἡ μάλιστα ὅτι ποιεῖ θεωρητικὸν τοῦ περὶ τὰ σώματα καλλοῦς. (*Politique*, livre VIII ou VII, ch. III.)

sur les légendes qui flottent dans leurs serres la devise de Fouquet : *Quo non ascendet ?* Cet ensemble a pour complément les huit Muses.

Les parois de la chambre des Muses étaient décorées du temps de Fouquet par huit pièces de tapisserie, toutes de trois aunes et demi, qui représentaient l'*Histoire de Vulcain*. Ces morceaux fameux, dus à la fabrique anglaise de Mortlake, étaient rehaussés d'or et estimés onze mille sept cent quatre-vingt-neuf livres. On voyait dans cette chambre vingt fauteuils de peluche de la Chine, des tables, des guéridons vernis de rouge, quatre lustres de cristal de roche, des miroirs dans une bordure d'argent, et sur le sol un tapis de Perse de 9 mètres 40 de long.

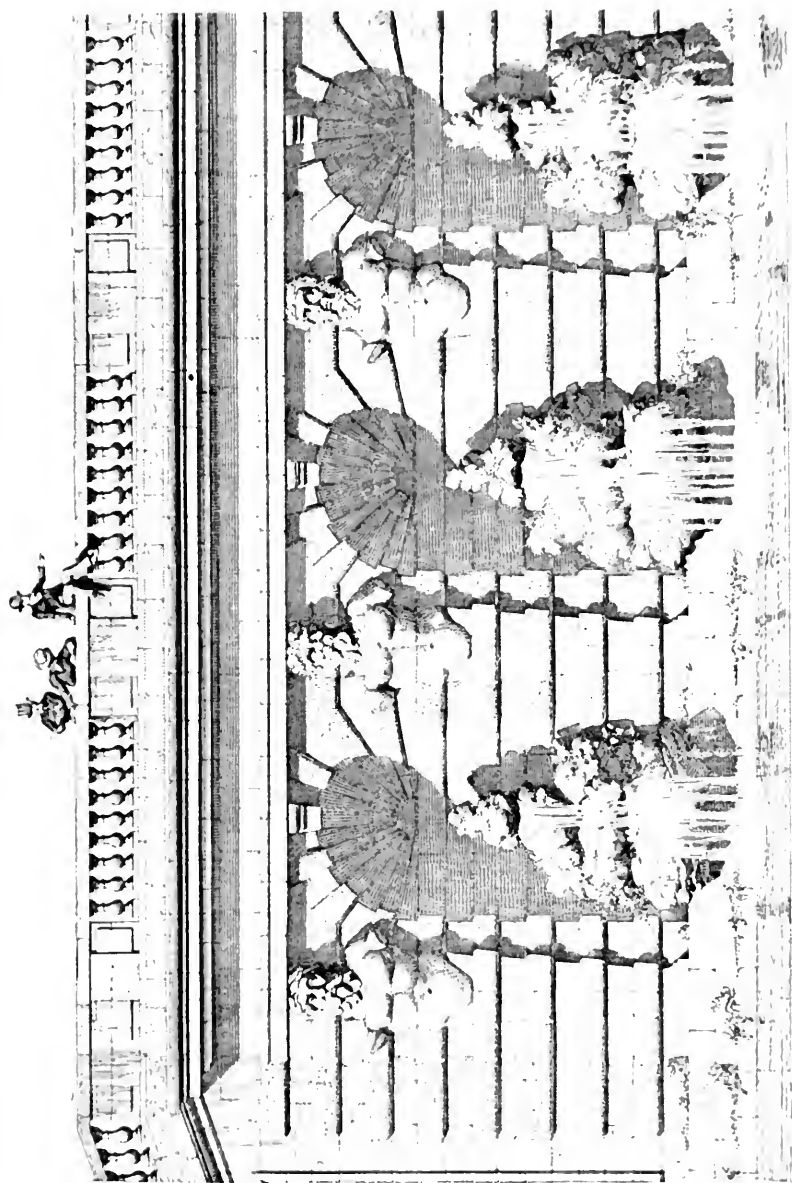
La troisième pièce donnant sur le jardin est le SALON DE L'ÉCUREUIL, qui forme l'angle du château. La décoration en est fort belle et se détache sur un fond entièrement doré. Une peinture se trouve en face de la fenêtre, dont les volets peints sont de toute beauté. Le Brun a peint au plafond le Sommeil, sous les traits de *Morphée*. On retrouve en plusieurs parties de la décoration la couleur de Colbert, rampant, sans l'atteindre, vers l'écureuil de Fouquet, allégorie que Colbert a cruellement fait mentir.

Dans la même partie du château, mais sur la cour, on trouve UNE SALLE à poutrelles qui était garnie de six pièces de tapisserie figurant l'*Histoire d'Iphigénie* et pourvue de meubles de velours rouge cramoisi. UNE AUTRE PIÈCE possédait la tenture de l'*Histoire de Raphaël* et un mobilier de damas bleu à franges d'or.

De l'autre côté du salon circulaire, pénétrant dans les pièces qui donnent sur les jardins, on entre d'abord dans la BIBLIOTHÈQUE, où l'on trouve un plafond sur lequel figure un aigle. Les successeurs de Fouquet ont substitué les initiales C P, C B, à celles de F F. Aux voussures du plafond on remarque Diane chasseresse, Bacchus, Mars, Vénus et des amours en stuc blanc.

La SALLE A MANGER présente un plafond où l'on voit le *Soleil*, autour duquel gravitent le Jour, la Nuit, les Saisons, les Heures, l'Aurore. M^{lle} de Scudéry, qui savait à quoi s'en tenir, dévoile complaisamment l'allégorie. Le Soleil, c'est Cléomène qui, « selon l'estendue de ses grands emplois, fait tout, luit partout, fait du bien à tout et travaille continuellement pour l'embellissement de l'univers ».

La CHAMBRE A COUCHER DITE DE LOUIS XIV, où le grand roi paraît n'avoir jamais couché, se développe sous un plafond de ciel encadré dans des figures de Jupiter, de Mercure, de Mars et de Pomone.



X

La motte

X

Fig. 88. — Chateau de Vaux, près Melun. — La Grêtte, dessin et gravure inédits de P. de
Soufflot de la Promenade des Adhérents de L'Ami d'« Montmorency.

Le PREMIER ÉTAGE offre actuellement peu d'intérêt. On y accède par des ESCALIERS dont la disposition peu monumentale n'est guère en rapport avec le reste de l'édifice. On débouche sur un CORRIDOR; sur ses parois se développent les fragments d'une frise, qui provient de la salle à manger du rez-de-chaussée.

La chambre la plus intéressante de cet étage est celle qu'occupait *M. de Barante*. On y voit un plafond qui représente la Nymphé de Vaux. Il a été récemment retouché, et sa conservation a exigé un difficile travail de la part de *M. Destailleurs*, qui, malgré tous ses soins, n'a pu lui rendre une parfaite horizontalité.

Jadis, pourtant, ces pièces du premier étage devaient avoir le plus haut intérêt, comme nous le fait pressentir le récit de *M. Bonnaffé*¹. De riches mobiliers, de magnifiques lambris, des tableaux, des tapisseries, des œuvres d'art, y étaient répandus à profusion. On y trouvait le CABINET DE FOUQUET, à côté duquel était la CHAMBRE DE LE BRUN, qui, à en juger par l'inventaire, avait tout l'air d'un petit cabinet d'artiste-amateur.

L'architecte Le Vau occupait une pièce à l'extrémité de l'escalier situé au bout du bâtiment, et l'on y voyait notre classique « table de bois sur des tréteaux » qui a vu naître des chefs-d'œuvre. Dans une petite chambre logeait Le Nôtre, qualifié par l'inventaire de sieur Naute et dont l'intérieur était modeste.

Voici le résumé de l'histoire de la transmission de cette propriété.

M^{me} Fouquet, séparée de biens avant la condamnation de son mari, avait pu conserver une partie considérable de sa fortune. Le 19 mars 1673 elle racheta aux créanciers, pour 1,250,000 livres, la vicomté de Melun avec la terre de Vaux, et en fit donation à son fils Louis-Nicolas Fouquet, par divers actes datés de 1683, 1689, 1703. Son fils étant mort sans postérité en 1705, sa mère vendit ce domaine, le 29 août 1705, à, Louis-Hector *duc de Villiers*, maréchal de France, qui le céda, le 27 août 1764, à *C. Gabriel de Choiseul, duc de Praslin*, pair de France, pour 1,600,000 livres. La terre resta dans cette famille jusqu'au 6 juillet 1875, époque à laquelle *M. Sommier*, le propriétaire actuel, s'en est rendu acquéreur.

CHARLES NORMAND.

1. Page 31 de *Fouquet*.

LE VANDALISME DANS LES DÉPARTEMENTS

(Suite.)

XXV. — LE VANDALISME A ESSÉ.

Rennes, 13 octobre 1887.

Je voudrais vous commuiquer la triste impression que j'ai rapportée de mon pèlerinage au monument d'Essé, sur les pierres vénérables duquel la plupart des visiteurs se croient obligés de déposer leurs petites ordures calligraphiques et picturales. Il y a même des encadrements complets.

Puisqu'il est tel quadruple sot, qui désirait ne point passer inaperçu, le voilà satisfait. En face, un Américain de Lima étale son orgueilleuse signature.

Eh bien ! puisque certains visiteurs du temple d'Essé (ou de la Roche-aux-Fées) sont assez dépourvus de pudeur pour ne pas craindre de déposer leur nom sur ces pierres qui devraient leur être sacrées, puisque l'âme des aïeux semble revivre au milieu d'elles, que ne les poursuit-on correctionnellement ? De fortes amendes et quelques jours de prison calmeraient bien vite ces ridicules et indécents visiteurs.

Il s'agit d'un monument public, sinon national ; par conséquent, la loi est là, toute prête, mais combien peu vigilante !

ÉMILE MAISON.

XXVI. — LE VANDALISME DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Ligne du Pont de l'Alma aux Moulineaux et à Courbevoie.

La nouvelle ligne des Moulineaux à Courbevoie fut votée dans la dernière séance de l'Assemblée nationale, 31 décembre 1875.

La construction, commencée seulement au printemps 1886, se poursuit très lentement.

Dans toute la traversée du Bas-Meudon jusqu'au pont de Sèvres, une immense tranchée coupe maintenant à vif les côteaux de Bellevue et du Bas-Meudon, entraînant naturellement la destruction des massifs de verdure qui encadraient le cours de la Seine.

En amont du pont de Sèvres, la nouvelle ligne vient rejoindre la

rivière ; elle court parallèlement au chemin de halage sur un remblai de 6 à 7 mètres de hauteur, qui flanque la rivière, et l'emprisonne en coupant et masquant la vue.

Les ponts ou viaducs métalliques soit en dessus, soit en dessous, vont dénaturer, en grande partie, un coin que Théodore Rousseau et Daubigny, pour ne citer que ceux-là, ont maintes fois reproduit sous tous ses aspects.

Voici maintenant les propriétés que le tracé de la voie ferrée a fait disparaître :

Les anciennes basses terrasses du château de Bellevue, plantées de tilleuls séculaires ; le pavillon de Brimborion habité comme pied à terre de Bellevue par Louis XV et M^{me} de Pompadour ;

Les deux vieilles maisons qui formaient la tête du vieux pont de Sèvres, qui était situé en amont du pont actuel, et s'appuyait sur l'île Séguin.

Enfin, le bois-parc de Saint-Cloud avec ses anciens fossés et ses belvédères sur le fleuve, sortira de là encore une fois de plus meurtri comme il l'a déjà été par la ligne de Saint-Cloud à l'Etang-la-Ville.

Comme compensation, fumée, sifflet, employés de chemin de fer ; et gares : aux Molineaux, Bellevue, Bas-Meudon, Sèvres, St-Cloud. Les marchands de vins seuls ne se plaindront jamais !

PAUL MARMOTTAN.

XXVII. — LE VANDALISME A VIEU (AIN).

Destruction de l'aqueduc romain, monument historique classé.

S'il est une chronique ou pour mieux dire un martyrologe qui ne prendra jamais fin, hélas ! c'est bien celui qui justement se déroule à travers ces pages du vandalisme dans les départements.

Notre immense arsenal de lois s'est depuis peu enrichi d'une loi nouvelle, loi de protection en faveur de nos monuments nationaux. Une liste nombreuse, faite avec soin, incomplète encore cependant, est venue encombrer les pages vénérées du « Journal officiel » de la République française, recommandant au respect de tous quelques-unes des épaves échappées aux naufrages du passé. C'était, quelques naïfs comme nous l'ont cru peut-être, décerner à nos ruines, à ces archives de pierre toujours gisantes sur notre sol, un brevet non

d'immortalité, mais du moins de longévité. Nos ruines, en quelque sorte, renouvelaient leur bail et l'on pouvait espérer pour elles une sécurité qu'un texte de loi semblait garantir formellement.

Pour faire une loi il faut, dans notre droit public, un ministre pour le moins, deux Chambres, un Président de la République. Pour la défaire ou du moins pour la mettre en échec et la violer impunément dans sa lettre et dans son esprit, que faut-il aujourd'hui en France? — Un maire et quelques conseillers municipaux siégeant dans la masure qu'ils appellent leur mairie. C'est de la décentralisation et de la liberté, mais non pas de celles qui sauraient nous plaire.

Vieu était habité au temps des Romains qui, dit-on, y reléguèrent non pas les mieux notés, ni les plus recommandables de leurs concitoyens. Nous ne saurions dire si les descendants de ces convicts des Césars, se distinguent par un ensemble de vertus dignes de l'âge d'or, mais nous sommes disposé à le croire au soin qu'ils prennent d'effacer les derniers vestiges d'un passé, les derniers souvenirs d'aïeux qui leur sont un horrible scandale.

Et cependant ces affreux Romains, ces colons tarés, creusèrent, en plein roc l'aqueduc où s'abreuvent encore bêtes et gens. Cet aqueduc entièrement souterrain, et qu'il nous a été donné de parcourir dans toute son étendue, se terminait par un petit édicule formant voûte, et là, dans les blocs à demi-disjoints, robustes encore cependant, on voyait l'eau sourdre et gaiement s'épancher, comme si elle-même se réjouissait de la liberté retrouvée, de la lumière enfin reconquise. Il en était encore ainsi l'an passé, et sur la foi de nos souvenirs, il y a quelques semaines, nous retournions à Vieu, l'album sous le bras. Plus rien! Une borne carrée avec un tuyau de fonte, et un abreuvoir tout neuf; voilà le beau chef-d'œuvre qui a pris la place des vieilles pierres à jamais disparues. L'aqueduc de Vieu est formellement dénommé dans les monuments que la loi nouvelle a pris sous sa protection; nous pouvons maintenant apprécier ce que vaut cette protection. C'est chimère de compter sur le bon vouloir et l'intelligence des municipalités. Nous demandons une sanction efficace et sévère, pécuniaire surtout. Pourquoi une municipalité qui se met ainsi en révolte ouverte contre une prescription législative ne serait-elle pas condamnée judiciairement? Mummius, procédant au déménagement de Corinthe, criait aux déménageurs: « Si vous cassez les statues, j'en ferai faire d'autres à vos frais! ». La postérité s'est amusée de cette sortie. Nous serions tenté d'y applaudir. Ediles qui ne savez que détruire et qui cassez nos statues ou saccagez nos ruines (je dis *nos*,

car tout ce qui est du passé de la France est notre patrimoine commun), refaites-nous à vos dépens des ruines et des statues! C'est absurde, direz-vous, soit! mais la note des frais vous fera réfléchir, et les autres, vos voisins, ceux qui ne rêvent que de faire de même ou de faire pis, seront plus réservés et plus prudents. De grâce, mettons dans nos lois et surtout dans nos mœurs ou nos habitudes, ce vieux dicton populaire: Qui casse les verres, les paye!

L. AUGÉ DE LASSUS.

XXVIII. — VANDALISME A BELLEVILLE (VENDÉE). MUTILATION DES
RUINES DE SON ANCIENNE ÉGLISE.

M. J. Robuchon publie, dans la *Revue de la Société de la Vendée*, une note utile intitulée *Variations sur le vandalisme*.

On y lit : Lors de la construction de l'église actuelle de Belleville (Vendée), il avait été convenu inconsidérément que l'ancien édifice roman de la fin du douzième siècle, devenu trop petit, serait démoli, et que les matériaux en seraient aussi employés à la construction du presbytère. M. Fillon, toujours sur le qui-vive, accourut, et, avec l'aide de l'autorité préfectorale, arrêta la démolition déjà très avancée; il ne restait plus que la façade Ouest et les murs latéraux jusqu'aux colonnes engagées de la première travée. Ces colonnes ont une particularité assez rare dans nos contrées; on ne trouve la même disposition qu'à l'église d'Angles (Vendée).

Elles ont leurs chapiteaux ornés de masques humains surmontées de statues adossées aux angles des nervures des doubleaux et des formerets.

Cette église, dont les proportions trop exigües ne suffisaient plus à la population, était, aux temps féodaux, la chapelle du château des seigneurs de Belleville. Ce manoir a disparu depuis longtemps, et la chapelle, qui vient d'être de nouveau victime des démolisseurs, ne résistera pas longtemps à leurs assauts. On désire établir un champ de foire sur le terrain qu'elle occupe, comme si l'agglomération des maisons de la commune ne permettait pas de trouver un autre emplacement.

J. ROBUCHON.

XXIX. — LE VANDALISME A VÉZELAY (YONNE)

La *Porte-Neuve* de Vézelay, monument historique classé, l'un des spécimens les plus intéressants de l'architecture militaire du seizième siècle, menace de s'écrouler si l'on ne s'empresse de faire les consolidations nécessaires.

Des pierres avariées qui soutenaient la voûte de l'une des tours de la Porte sont tombées, et par suite une partie de cette voûte s'est écroulée.

Le maire de Vézelay a fait poser des étais afin de sauvegarder toute la partie supérieure de la tour; ce n'est là qu'une mesure provisoire et qui ne peut garantir la tour de la destruction, si on ne se hâte de faire les réparations indispensables.

Si la voûte tombe, elle entraînera dans sa chute la maison dite corps de garde, qui est sur la Porte et dont une partie repose sur la Tour dont il s'agit.

La Porte-Neuve, très curieuse par ses bossages et ses fines sculptures, est fort mal entretenue, ou, pour mieux dire, n'est pas entretenue du tout, elle est couverte de végétations qui disjoignent des pierres et cachent presque complètement les ornements qu'on a peine à distinguer maintenant.

C'est encore une des nombreuses victimes de ce système, qui consiste à laisser tomber les vieux monuments, puis à les refaire à neuf.

Vézelay a perdu ses autres portes fortifiées, faute d'entretien; espérons qu'il n'en sera pas de même de celles-là

AD. GUILLON.

XXX. — LE VANDALISME A BOURGES

(Voy. p. 223.)

Rapport de M. de Vogué, membre du Comité des Monuments français, sur l'hôtel Cujas.

Votre quatrième commission a été saisie d'un vœu que j'ai déposé avec un grand nombre de collègues tendant à la cessation de la déplorable situation dans laquelle se trouve l'hôtel Cujas.

M. le préfet et M. le maire de Bourges ont successivement demandé

à être entendus par elle et lui ont officieusement communiqué une partie des dossiers relatifs à cette affaire. Avant de vous faire connaître le sentiment de la commission, je crois convenable de rappeler, en quelques mots, quels sont, suivant nous, les principes qui doivent régir les travaux dont les monuments historiques peuvent être l'objet.

Ces travaux sont de deux natures : les uns, que j'appellerai travaux de *conservation*, sont d'ordre pour ainsi dire matériel ; ils ont pour but d'empêcher la dégradation du monument, de le débarrasser de constructions parasites qui le déshonorent, de ne rien permettre qui puisse altérer son caractère, diminuer son intérêt artistique, affaiblir en lui la valeur des renseignements que peut offrir une œuvre originale, même mutilée.

Les autres travaux, que j'appellerai de *restauration*, ont pour but de rendre à un monument, partiellement détruit, sa forme primitive ou supposée telle. C'est une œuvre d'érudition où l'imagination tient sa place et introduit la personnalité. C'est la traduction en pierre, en bois, en métal, des spéculations archéologiques qui valent ce que vaut l'esprit qui les a conçues, la main qui les a exécutées : quand ils s'appellent Viollet-le-Duc, le résultat est Avignon, Pierrefonds, Carcassonne ; quand ils s'appellent autrement, il se peut que la restauration ne soit qu'une des formes les plus irréparables du vandalisme.

Le classement des monuments historiques a été institué pour assurer, dans les deux cas, la défense officielle des intérêts de l'art et de l'histoire.

La Commission des monuments historiques assiste le ministre des Beaux-Arts dans cette mission. Elle veille à ce que les mesures de conservation soient prises, au besoin les prend elle-même dans la limite de ses crédits ; elle contrôle les travaux de restauration, les autorise ou les rejette ; en aucun cas elle ne peut obliger les propriétaires de monuments à des dépenses auxquelles ils se refusent, et elle ne saurait imposer une restauration qu'autant qu'elle fournirait les fonds pour l'exécuter.

Un mot maintenant sur l'hôtel Cujas. C'est la demeure d'un riche bourgeois de la fin du quinzième et du commencement du seizième siècle, un des types les plus complets et les plus précieux de l'architecture urbaine de cette époque intéressante, offrant à un haut degré les qualités qui caractérisent notre région : la variété des agencements, la finesse des détails, le mélange pittoresque des formes du moyen âge et des motifs empruntés à l'antiquité retrouvée. La partie

essentielle du monument se compose d'un corps de logis à deux étages, flanqué de deux ailes étroites que reliait autrefois un corps de logis en façade sur la rue des Arènes; il ne reste de cette partie du bâtiment que les deux tourelles qui flanquaient ses deux extrémités et la porte, aujourd'hui murée, l'un des plus fins joyaux qu'eut sculpté, dans la pierre, la main habile des artistes français de la première Renaissance.

A droite se trouve une large cour, bordée d'un côté par les façades postérieures du monument, d'un autre côté par des masures sans caractère et sans intérêt.

L'installation d'un musée, dans une construction de ce genre, n'est pas sans difficultés, les salles sont basses, les jours étroits, le développement des surfaces murales peu étendu.

L'intérieur peut être, néanmoins, heureusement aménagé, pour le placement des collections de meubles, de médailles, d'armes, d'histoire naturelle et d'objets divers. Les tableaux, les grandes toiles dues aux libéralités officielles, y trouveraient difficilement place. Dans ces conditions le système qui semblerait le plus indiqué serait de consacrer l'intérieur de l'hôtel aux collections diverses, et de construire, pour les tableaux, sur l'emplacement des masures démolies, une galerie distincte de l'ancien monument et s'harmonisant aussi bien que possible avec lui.

Ce programme, pour être complètement rempli, demanderait des sommes importantes. La ville de Bourges ne croyant pouvoir affecter à ce travail que le produit d'un emprunt de 65,000 francs, s'est arrêtée au système qui s'en rapprochait le plus. Elle s'est décidée à faire au bâtiment principal les réparations essentielles, des travaux de simple conservation, à aménager l'intérieur pour recevoir les collections diverses, puis à construire dans la cour, pour les tableaux, une galerie provisoire en briques et en fer, isolée, indépendante du monument, ne l'affectant en rien, destinée à disparaître le jour où des ressources plus étendues permettraient un travail plus complet.

Ce programme arrêté dans le courant de l'année 1885, la ville en commença immédiatement l'exécution. Les parties mauvaises de la toiture furent enlevées, toutes les constructions parasites accumulées par la gendarmerie furent détruites, les poutres pourries furent ôtées pour être remplacées, les matériaux destinés à la galerie des tableaux furent remis.

Dans son empressement à mener à bien ce travail et à se mettre en

mesure d'inaugurer le nouveau musée à l'occasion du concours régional, la ville avait négligé une formalité indispensable, celle de faire approuver ses projets par la Commission des monuments historiques. M. le préfet le lui rappela le 3 décembre 1885. M. le maire de Bourges contesta le bien fondé de cette opposition, une discussion s'engagea, les travaux furent suspendus. M. le maire se décida pourtant, le 1^{er} février 1886, à adresser au ministre compétent un projet préparatoire, un devis sommaire et la demande d'autorisation d'un emprunt de 65,000 francs,

Le projet soumis à la Commission des monuments historiques ne fut pas approuvé par elle. Une nouvelle discussion s'engagea entre la ville et le ministre, l'un persistant à demander la production d'un nouveau projet, l'autre maintenant son premier projet, tout en déclarant formellement que son intention était de ne faire que des travaux de conservation et d'entretien, ne modifiant en rien le caractère du monument, et tout en affirmant que la galerie des tableaux projetée, serait une construction provisoire « qui serait détruite sans regret le jour où on voudrait entreprendre la restauration du monument ».

Enfin, après dix-huit mois d'une correspondance sans résultat, le ministre, par décision du 28 juin 1887, a refusé à la ville de Bourges l'autorisation d'emprunter 65,000 francs.

Tel est le rapide exposé des faits. Votre Commission a pensé qu'elle n'avait pas à les apprécier; elle ne croit pas avoir qualité pour juger entre les parties, pour rechercher les causes réelles qui les ont obstinément divisées. Mais elle a pour mission de constater le résultat, de signaler le dommage grave fait à ce monument de premier ordre par des conflits regrettables. Elle ne saurait oublier que l'hôtel Cujas a appartenu au département, qu'il s'en est dessaisi pour assurer sa conservation, qu'il ne saurait assister indifférent à sa ruine; elle déplore un état de choses si manifestement contraire aux intentions du conseil général et qui ne saurait se prolonger sans préjudice pour le bon renom de notre cité, elle ne peut croire que le mal soit sans remède.

Il lui a semblé que, même dans les documents dont elle a eu communication verbale et superficielle, il y avait les éléments d'une entente honorable si elle était sincèrement cherchée de part et d'autre.



10 mètres

Fig. 90 — Coupe par Massillon-Bouvet



Fig. 91
Jardin sur les chapiteaux

ROUSSE
DE
JAILLY (SÈVE) R.C.

Fig. 92
Soubassement du portail

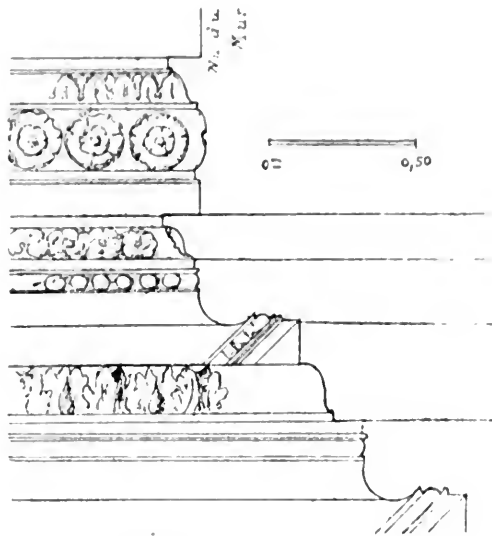


Fig. 93. — ÉGLISE DE JILLY (NIÈVRE)
Coupe sur l'axe du portail.

Nu du tympan.

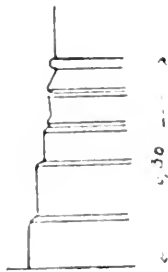


Fig. 94.

Nef. — Colonnes cantonnées.

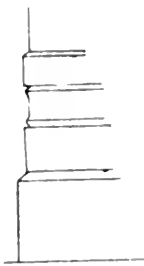


Fig. 95.

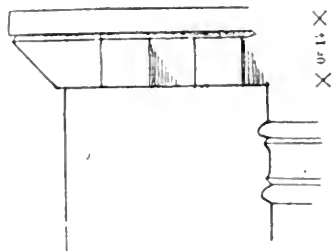


Fig. 96.

Abside. — Corniche.

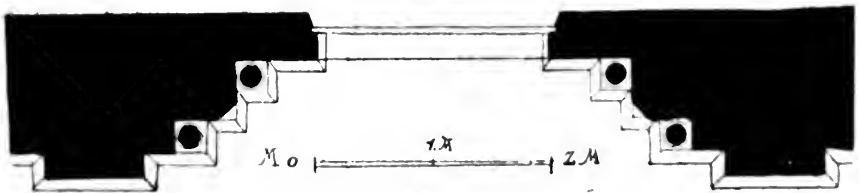


Fig. 97. — Plan du porche.

Dessin de Massillon Rouvet

vandalisme. Mais ce que je regrette amèrement, c'est de n'avoir pas trouvé dans la bouche de personne une protestation, et même une protestation indignée.

Le *Répertoire archéologique* du département de la Nièvre contient, à la page 203, la description de l'église et du portail de Jailly, description ayant plus de quarante lignes de petit texte. Quel excellent plaidoyer ce serait là, si nous ne craignons ici de prendre trop de place.

S'il faut en croire la tradition des campagnes, l'église de Jailly n'est point une œuvre humaine, mais celle des fées. On montre près de Saint-Benin-des-Bois la fontaine où elles ont pris leur eau, et l'on assure que leurs pas sont enco remarqués dans les prés par des traînées de verdure qui tranchent sur le reste par leur vivacité. Mais, vainement, s'empressèrent-elles au travail : le jour vint trop tôt, et suivant la loi qui règle leurs destinées, elles durent laisser le portail inachevé : il l'est, en effet, et, disent les paysans, on a bien essayé de le parfaire depuis, mais les maçons n'ont jamais pu faire tenir leur ciment et leurs pierres.

Revenons au monument. Aucun outil n'en a gratté les tailles, ni défait les joints.

Nos croquis, faits il y a plus de dix ans, au cours de nombreux voyages dans la Nièvre, pour M. Ruprich-Robert, inspecteur général des monuments historiques, donneront ici un aperçu de l'œuvre.

Le plan général de l'église occupe 18 mètres de large sur près de 40 mètres de long ; le chœur est de 4 mètres plus élevé environ que l'entrée, et chacune des six travées qui la compose forment cascade sur celle qui la suit. Voir ci-joint plan et coupe en long du terrain.

Ces hauteurs varient depuis la première marche du sanctuaire jusqu'aux six ou sept qui séparent la dernière travée.

L'église a un transept, une abside centrale à pan coupé et deux absidioles semi-circulaires. — Aujourd'hui, il ne reste plus que le chevet de l'église avec son transept et le portail d'entrée. Tout le reste est rasé ou à peu près.

Les voûtes sont plein-cintre dans la nef et le transept, et d'arêtes dans les bas-côtés.

Les profils que nous donnons sont des plus intéressants à cet égard : on peut les examiner et les comparer avec certains profils grecs.

Le portail de Jailly est supérieurement traité, l'ensemble le dé-

montre; les joints de claveaux superposés respirent la force, une solidité qui n'exclut nullement la finesse.

On peut dire de ce portail : *C'est une œuvre grande*. On y trouve une sûreté de main qui étonne, qui donne à l'œuvre un cachet, un style qui la place du premier jet parmi les meilleures sculptures d'ornements.

Telle est l'œuvre condamnée, si facile pourtant à défendre, l'œuvre que la légende de nos campagnes semblait devoir protéger du vandalisme contre lequel nous nous sommes cru le devoir de protester.

(Extrait d'une étude communiquée par M. MASSILLON ROUVET, architecte, en date du 3 novembre 1887.)

P. S. — Contrairement à la délibération du Conseil municipal du 20 mars 1886, qui demandait la démolition, M. le Ministre, par décision du 25 août 1886, alloue une somme pour la conservation du portail.

Voilà qui est bien agir!

18 novembre 1887.

M. R.

ORGANISATION

DU

MOUVEMENT CONTRE LE VANDALISME

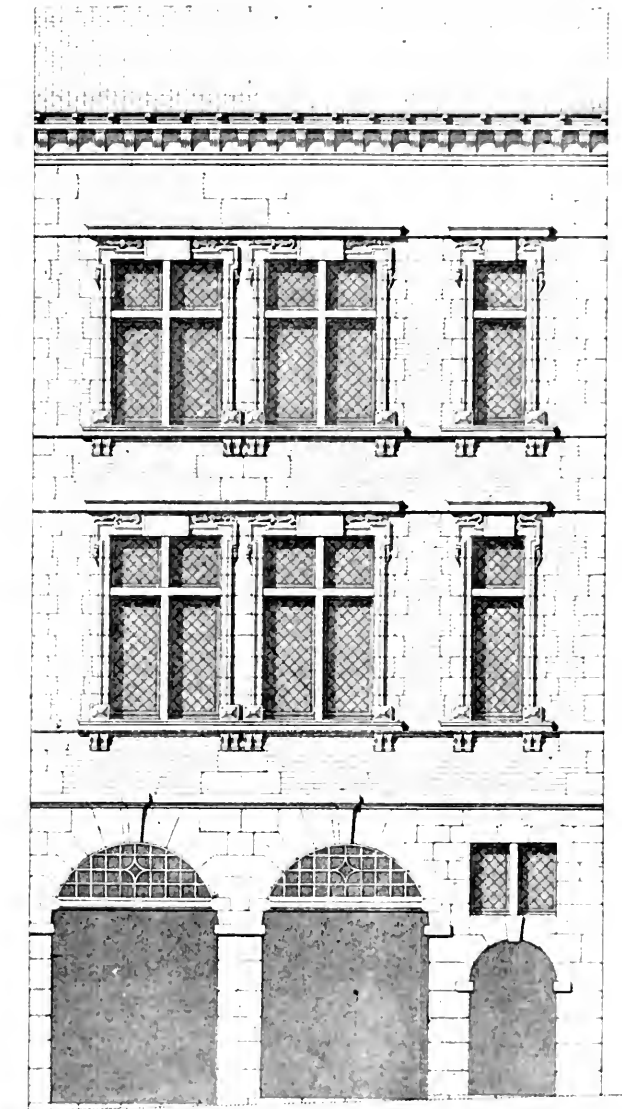
(Suite. — Voir p. 236.)

BONS EXEMPLES

VIII. — LA DÉMOLITION DES VIEUX QUARTIERS D'ORLÉANS ET LES EFFORTS DES ORLÉANAIS POUR LA CONSERVATION DE LEUR CAPITAL ARTISTIQUE.

Vers l'année 1881, la municipalité orléanaise décida la construction de vastes halles destinées à remplacer « le vieux marché à la Chaîne », sis au cœur même de l'antique « quartier du Châtelet ¹ ». Dans cet îlot commerçant, populeux et pittoresque, chaque maison portait sur sa façade l'empreinte du temps.

1. Ancienne forteresse, résidence des premiers rois d'Orléans, aujourd'hui complètement détruite.



Sauvageot del.

Fig. 98. — Maison récemment demolie a Orleans

Aussi cette nouvelle attrista-t-elle profondément l'ami du passé qui, pensif et rêveur, se prit à parcourir une dernière fois cet ensemble de rues étroites, bordées de hauts pignons, ornées d'enseignes naïves et de sculptures bizarres; ne lui fallait-il pas dire adieu aux cariatides de la Maison de la Coquille, aux croisées de celle du Lion-Rouge, aux derniers vestiges de l'enceinte romaine, aux dentelles de pierre de la chapelle Saint-Jacques!

De son côté, la Société archéologique, fidèle à sa mission de « gardienne des » antiquités de la cité », éleva la voix en faveur des monuments historiques menacés¹; ses supplications furent favorablement accueillies, comme en témoigne l'article 10 du cahier des charges imposées à l'entrepreneur des travaux²:

« ART. 10. — La ville se réserve pour les faire démolir et enlever à ses frais, au fur et à mesure des avis qui lui seront donnés par l'entrepreneur, les façades de l'église Saint-Jacques et des maisons classées comme monuments historiques qui seraient comprises dans l'expropriation et les parties du vieux mur dit Romain, qui lui paraîtraient devoir être conservées dans l'intérêt de l'histoire locale.

« Elle se réserve en outre toutes les antiquités, curiosités et objets d'art qui pourront être trouvés dans les fouilles à faire pour l'exécution des plans, ou dans les démolitions, en un mot, tout ce qui, au point de vue artistique ou archéologique, lui paraîtra devoir être conservé, et dans le cas où la ville n'en ferait pas la revendication complète, elle pourra obliger l'entrepreneur à utiliser ces objets dans ses constructions nouvelles.

« A cet effet, l'administration désignera les façades qu'elle désire faire replacer aux frais de l'entrepreneur et les emplacements qu'elle aura choisis pour les réédifier, d'accord avec la Commission des monuments historiques³.

1. Dès le 22 février 1878, M. Desnoyers, président de la Société, avait proposé de nommer une commission spécialement chargée de visiter officieusement le quartier menacé et de fournir un rapport sur ses observations à la municipalité.

Cette commission fonctionna et déposa ses conclusions dans la séance du 26 juillet 1878. M. Imbault, architecte, s'était chargé d'établir un exposé succinct qui servit de base « aux réserves » faites dans le cahier dont il sera question plus loin.

Ce document est imprimé dans le tome VII des *Bulletins de la Société Archéologique*, p. 52, 53, 54.

2. **Il conviendrait d'agir toujours ainsi et le rôle de l' Ami des Monuments est évidemment de faire connaître ces bons exemples à toute la France, afin de les généraliser.** (Note de la Direction.)

3. Cette commission locale, qu'il ne faut pas confondre avec celle du même nom siégeant à Paris et dépendant du ministère, fut composée comme il sera dit plus loin.

« Ces façades resteront la propriété de l'entrepreneur ; elles pourront être classées comme monuments historiques, sans réclamation de sa part ; les parties manquantes de ces façades en sculptures ou moulures seront simplement remplacées par la pierre épannelée de même nature.

« Les sculptures, moulures et ravalement resteront à la charge de la ville, qui fera les démarches nécessaires pour que lesdits travaux soient exécutés dans un bref délai.

« L'entrepreneur devra acquérir à ses frais, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation (dans ce dernier cas, avec le concours de la ville), l'immeuble connu sous le nom de Maison de la Coquille, et classé parmi les monuments historiques. La façade de cette maison, les solives et toutes les autres parties que l'administration municipale croira devoir indiquer, après avis de la Commission des monuments historiques, seront réservées à la ville. »

Cette « Commission dite des monuments historiques », chargée de désigner les maisons ou parties d'édifices intéressantes à conserver, fut officiellement investie de ses pouvoirs par arrêté de M. le maire d'Orléans, en date du 20 mai 1882.

Elle était composée de quatre membres du conseil municipal¹, de quatre membres de la Société archéologique², désignés par leurs collègues, et de l'architecte représentant l'administration des beaux-arts dans le département du Loiret³.

Du mois de mai au mois de novembre 1882, les commissaires se réunirent fréquemment dans les salons de l'hôtel de ville, et procédèrent également à une visite complète du quartier condamné à disparaître ; un rapport définitif fut présenté en leur nom, au conseil municipal, par M. Dusserre, architecte.

Les conclusions du rapport furent adoptées, et le conseil décida en principe que les cinq maisons suivantes seraient reconstruites sur un point à déterminer de la ville d'Orléans, savoir :

Rue de la Pierre-Percée : maison dite de la Coquille ; maison n° 2 ; maison n° 4.

Rue des Hôtelleries-Sainte-Catherine : maison n° 17, façade sur la rue et façade sur la cour ; maison n° 23.

La façade de l'église Saint-Jacques et les portes dites Romaines

1. MM. Rabourdin et Robineau-Pineau, adjoints, Vichot et Chabassière.

2. MM. Desnoyers, Delorme, Davoust et Dumuys.

3. M. Dussere.

furent également réservées, enfin, sur la demande de la commission, une photographie de grand format de ces monuments fut exécutée avec tout le soin désirable.

Je passe sous silence la nomenclature des parties diverses d'édifice, telles qu'enseignes, galeries, puits, consoles, lucarnes, culots, ferrures, etc., qui fut soigneusement dressée et remise au chef de chantier chargé d'en assurer le transport dans les magasins du Musée historique, au fur et à mesure des démolitions.

Voyons à présent l'état de la question à l'heure présente :

— La façade de la *Chapelle Saint-Jacques*, démolie par des ouvriers choisis, a été transportée, pierre par pierre, dans le nouveau square de l'hôtel de ville, et réédifiée avec un soin et une habileté extrêmes sous la haute direction de M. Reynaud, directeur des travaux municipaux.

Le Calvaire mutilé au temps des guerres de religion, dont on admirait naguère les débris importants dans la nef principale du monument, a été apposé contre le mur qui forme le fond du placage dont nous venons de parler.

— *Les Murs romains* n'ont pu être conservés que dans leur partie basse, attendu que leur tracé passe au milieu même des pavillons de gros et de détail actuellement existants.

La commission, impuissante à obtenir dans ces conditions la conservation des débris de remparts en élévation, a tenu à ce qu'on laissât subsister au moins d'importants spécimens des appareils employés. Les derniers débris de nos anciens murs de ville sont aujourd'hui visibles dans les caves des marchés ¹.

Nous avons dit plus haut qu'une vue photographique des portes détruites a été prise en temps opportun. Enfin tous les documents architecturaux, concernant ces monuments disparus, tels que plans, coupes, élévations, détails de toute sorte, ont été recueillis et classés par M. Fournier jeune, architecte, membre de la Société archéologique.

— Les maisons dites de Jean d'Alibert et de du Cerceau demeurent en place.

— La maison de la Coquille attend encore l'heure de la démolition, ainsi que ses voisines; mais nous savons qu'en ce moment

1. Précaution excellente qui mérite d'être renouvelée.

même la municipalité se préoccupe de leur trouver un emplacement convenable.

— M. Desnoyers, directeur du Musée historique, demande avec insistance qu'une des façades, la mieux appropriée, soit reconstruite dans la rue Neuve, tout à côté de l'hôtel Cabu, plus connu sous le nom de Maison de Diane de Poitiers, et que des étages correspondant aux ouvertures existantes soient aménagés en vue de recevoir les riches collections qui sont en ce moment empilées, faute d'espace, dans des locaux inaccessibles aux visiteurs.

Un autre projet, plus vaste, plus onéreux, mais excellent à tous points de vue, consisterait à établir les autres façades historiques disponibles sur les rives d'une petite place projetée, à établir entre le vieil hôtel des Créneaux (ancien hôtel de ville, maintenant Musée de peinture) et le Musée historique.

Pour arriver à ce résultat, l'expropriation de plusieurs maisons habitées par divers commerçants ou industriels est indispensable, malheureusement les prétentions des propriétaires deviennent d'autant plus élevées qu'ils sentent croître les désirs de la municipalité.

La création de cette place aurait pour résultats principaux le dégagement de deux façades historiques, l'assainissement d'un quartier populeux, l'organisation méthodique d'une sorte de musée architectural faisant suite aux musées municipaux déjà établis, et les reliant pour ainsi dire.

Les visiteurs de nos collections orléanaises peuvent se souvenir d'avoir admiré la charmante façade d'une maison de bois du quinzième siècle, plaquée au fond d'une petite cour dépendant du Musée historique.

Il s'agirait maintenant de placer les maisons condamnées à la déportation, dans l'alignement de celle-là.

Disons en terminant que la municipalité se montre généralement soucieuse des intérêts artistiques de la ville d'Orléans, et qu'elle profite autant que possible des occasions qui lui sont offertes de sauvegarder les souvenirs d'antan. C'est ainsi qu'au mois de février 1883, sur la demande de la Commission des monuments historiques, elle fit l'acquisition d'une maison de bois de la rue de la Vieille-Peignerie, vouée à une destruction complète, et sise en dehors du quartier du Châtelet.

Les diverses parties de cette façade du quinzième siècle attendent dans l'oubli l'heure de la résurrection générale.

MAISON DITE A LA COQUILLE (XVI^e SIECLE)
RUE PIERRE-PERCEE



Hoguet del.

Fig. 39. — Maison qu'on va demolir à Orléans

Tous les amis des monuments joindront, nous en sommes convaincu, leurs vœux les plus sincères à ceux que forment leurs collègues orléanais, pour que cette heure tant désirée sonne aussi promptement que possible à l'horloge de notre beffroi municipal.

LÉON DUMUYS.

IX. — SAUVEGARDE DU FORT GALLO-ROMAIN DE RUBRICAIRE

Dans la commune de Saint-Gemmes-le-Robert, sur le bord de la route d'Évron à Bais, s'élève un ancien fort gallo-romain connu sous le nom de Rubricaire. Il paraît avoir été une annexe à Jublains, dont il est éloigné d'environ 8 kilomètres.

La construction est malheureusement dégradée. Son reste le plus important consiste en une haute muraille en petit appareil qui formait le front occidental. Dans cet état néanmoins elle présente encore un grand intérêt comme station romaine, et sa destruction eût été un accident des plus regrettables.

Tout dernièrement, Rubricaire devait être mis en vente parmi les divers immeubles dépendant d'une succession.

La Commission historique et archéologique de la Mayenne, craignant qu'il ne vint à être détruit, résolut de faire tous ses efforts pour le sauver. A cet effet, les membres de cette commission organisèrent entre eux une souscription volontaire à laquelle concourut la Société française d'archéologie.

Le 20 septembre dernier ils purent acquérir le fort de Rubricaire. Il était temps, car quelqu'un, nous dit-on, aurait essayé de l'acheter dans le but d'en extraire les pierres...

Tout commentaire serait inutile. On voit à quel danger Rubricaire a échappé, et on applaudira sans aucun doute à la généreuse initiative de la Commission historique.

Les membres de cette commission ont, paraît-il, l'intention de faire hommage de leur acquisition au département, déjà propriétaire du Castellum de Jublains.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES ¹

Souterrains refuges. — On lit dans la *Revue de la Société archéologique de la Vendée* :

Des maçons, voulant extraire du sable de carrière, à la sortie du bourg de Poiré-sur-Vie, sur la route de la Genétouze, ont découvert récemment un magnifique souterrain, creusé dans le *choppe*, et composé de plusieurs chambres.

Un autre souterrain vient également d'être mis à jour, à Belleville, par le sieur Button, fermier de M. Charrieau, agent-voyer à Chantonnay.

Il serait à désirer que des fouilles fussent pratiquées dans les galeries de ces deux anciens refuges.

Des paysans en labourant un champ, viennent de découvrir, à Saint-Avaugour-des-Landes, un pot contenant trois cents deniers poitevin, au types Mellois (dixième siècle).

Découverte de la ville gallo-romaine de Duretie (Loire-Inférieure). — Depuis un an, dit le *Courrier de l'Art*, sur la rive gauche de la Vilaine, se poursuivent, sur le territoire de la Loire-Inférieure, commune de Fégréac, des recherches pour retrouver l'emplacement de Duretie, ville gallo-romaine ruinée au cinquième siècle.

M. Maître a été assez heureux pour exhumer, sur l'emplacement supposé, un établissement de bains et une station de centurion avec poste télégraphique. Il a de plus découvert, au même endroit, et fouillé un puits funéraire.

Aujourd'hui, ses investigations viennent de faire mettre au jour, sur la rive droite de la Vilaine, commune de Rieux, lieu dit Château-Merlet, diverses fondations, notamment celles d'un édifice long de 21 mètres sur 16 de large, qui ne peut être qu'un temple. Les murs, qui ont encore plus d'un mètre de hauteur, sont épais d'un mètre 35 centimètres. Ils figurent un petit rectangle inscrit dans un grand. D'après les débris d'enduits recueillis, le luxe de décoration des différentes salles est évident. Les colonnes étaient taillées dans la belle pierre blanche du Poitou, dont le transport à grande distance, à une époque où d'immenses marécages s'étendaient sur les deux rives de la Loire, a dû revenir fort cher.

1. Voir sur ce sujet nos divers autres articles de ce fascicule et les Sociétés savantes.

Les fouilles continuent, et l'on ne doute pas d'arriver à de nouvelles découvertes.

D'autres fouilles, non moins intéressantes, se poursuivent dans le nord de la Vendée, à Saint-Georges, bourg situé à 3 kilomètres de Montaigu.

Depuis un certain nombre d'années déjà, on a reconnu l'existence, en Vendée, de puits gallo-romains que l'on a trouvé remplis d'objets divers : ossements, poteries, menus ustensiles de fer ou de bronze, superposés en couches distinctes, comme les alluvions d'une rivière.

M. l'abbé Ferdinand Baudry, qui a exploré les vingt et un puits du Bernard (Vendée), s'est cru autorisé à voir en eux des puits funéraires, des sépultures d'incinération.

Sur de vagues indications recueillies de la bouche de cultivateurs de Saint-Georges, par mon éminent ami M. Dugast-Matifeux, des fouilles ont été entreprises dans cette commune, au lieu dit la Douve, et ont amené la découverte d'un nouveau puits rempli d'objets archéologiques intéressants.

Découverte de mosaïque romaine à Autun (faubourg Saint-Jean). — Une mosaïque romaine d'environ 25 mètres de surface a été trouvée enfouie dans un champ, tout près des vieux remparts.

Fouilles dans l'Allier. — De l'Allier, on nous signale de tous côtés des découvertes. Pour l'époque préhistorique, M. le Dr Vannaire a mis à jour un dolmen à Saint-Bonnet-de-Rochefort.

Les trouvailles de l'époque gallo-romaine abondent. M. Bertrand a fouillé Avernes, près de Moulins, et a découvert à Dion une verrerie dont il soupçonnait d'ailleurs, depuis quelques temps, l'existence.

A Ygrande, M. Mallet s'est livré à des recherches qui ont été très fructueuses. Dans une note parue dans les *Annales bourbonnaises* d'août 1887, il constate qu'à Ygrande et dans les régions qui l'avoisinent, les explorations des archéologues n'ont encore été que fort incomplètes. Il pense que les savants pourraient faire d'utiles excursions dans un pays, où les silex taillées et les médailles se rencontrent assez fréquemment.

A Molles, M. Bletterie a recueilli des fers de flèche en très grand nombre.

Enfin M. l'abbé Clément, d'Huriel, annonce dans la *Revue bourbonnaise* de novembre 1887, des trouvailles importantes faites près de Néris, aux Villates, dans un puits antique. Outre de nombreux débris de poteries gallo-romaines, une vingtaine de bouteilles en

terre blanche, des écuelles en terre rouge, des cruches, des urnes de tout genre, on a rencontré des monnaies d'or de Trajan, de magnifiques fibules et surtout un grand vase en bronze de la capacité de trois litres, en parfait état de conservation, sans aucune ciselure sur les flancs, mais muni d'une grande anse que recouvrent des figurines et qui se termine par une tête bouffonne et échevelée. M. l'abbé Clément ajoute : « Il est triste de penser que seuls les riches étrangers profiteront de cette riche découverte. Déjà un amateur du Puy-de-Dôme a offert, paraît-il, pour la seule amphore, la somme de 600 francs. Et pourtant, la station de Nérès a un musée et la commission qui s'en occupe, et qui laisse s'échapper toutes les richesses de la vieille et antique cité romaine, fera bien cette fois d'offrir à M. Vincent, l'inventeur, un prix raisonnable pour toute la trouvaille qui a sa place marquée dans la collection communale. A son défaut, la Société d'émulation ne serait-elle pas digne d'éloges, de s'occuper de cette question et de s'entendre avec le propriétaire pour que ces richesses artistiques et bourbonnaises ne s'éloignent pas de notre pays. » — G. GRASSOREILLE.

Découvertes des ruines d'une villa romaine au Vivier (Sarthe).
— Les ruines romaines qui ont été récemment découvertes au Vivier, près du bourg de Crissé, sont beaucoup plus importantes qu'on ne l'avait supposé. Ces vestiges, couvrant une superficie de plus de quatre hectares, s'étendent entre le chemin de Crissé à Vernie et le Coudray; elles règnent même, dans une petite partie, au sud du chemin précité jusqu'à la vallée, où était une nappe d'eau dont il reste encore des traces⁷, nappe d'eau, particulièrement alimentée par une source abondante dont la présence fut sans doute la cause qui détermina le choix de l'emplacement des édifices antiques. Près de cette source on voit encore des dépressions du sol assez caractéristiques qui demandent des études approfondies; mais le centre de l'établissement romain était au sommet de la côte, près des petites maisons qui, comme la ferme adjacente, portent le nom de Vivier, nom assez significatif dans l'espèce.

Sur la presque totalité de la superficie indiquée, le sol est jonché de fragments de tuiles romaines, et la terre est, de place en place, rougie par la décomposition et la pulvérisation des matériaux qui formaient les constructions et qui ont subi l'action d'un incendie violent. A la sonde, on trouve dans le même espace, de nombreuses substructions et même les restes d'un édifice d'environ 12 mètres carrés, qui paraît

ntact dans ses fondations et qui sera l'objet de fouilles subséquentes.

Les ruines du Vivier paraissent moins considérables que celles de Frétinière et semblent plutôt indiquer les vestiges d'une somptueuse villa des premiers temps, avec toutes ses dépendances, que les restes d'une agglomération proprement dite ; mais il convient de ne rien préjuger en l'état.

Cette importante découverte comme celle de la Frétinière sont dues à M. F. Ligier, membre du comité des Monuments français, qui fait exécuter les fouilles à ses frais.

On vient de faire, non loin de la cime du **Mont Saint-Bernard**, la découverte de cinq grands autels en granit, et de nombreux objets en pierre : haches, couteaux, etc., employés dans les sacrifices.

Découverte d'une mosaïque gallo-romaine, à Limé. — M. Frédéric Moreau vient de mettre au jour une mosaïque gallo-romaine, au lieu dit la *Villa d'Aucy*, territoire de Limé, canton de Braisne, près de La Fère-en-Tardenois. C'est un grand panneau de 3 mètres sur 2, entouré d'une élégante bordure formée d'entrelacs, de méandres et de torsades. Au haut du panneau est un cadre où l'on voit un cerf aux abois. Les touilles continuent.

Orléans.—Au cours de récentes démolitions, on vient de retrouver la *Chapelle Saint-Louis* (du Châtelet) : elle se compose d'un entablement à dents de scie, de six baies plein-cintre et d'un pignon. Notre collègue du comité des Monuments français, M. Léon Dumuys, auquel nous devons ces détails, en fait le relevé au centième. Elle aurait été fondée par Robert le Preux (onzième siècle ?), sans doute surélevée à la fin du quinzième. A peu près inconnue de tous, elle avait été aménagée en établissement de bains.

Tout auprès, va disparaître le *Puits d'Amour*, orné d'une niche. Ce puits public portait pour inscription : « Tout vient de Dieu — au Puits d'Amours — 1604. »

On vient de découvrir au cours de démolitions un **enfaiteau émaillé** de vert. Il porte le nom de Geneviève Buqueau. Sa date 1576 le rend intéressant pour l'*histoire de la poterie* commune. On a trouvé aussi un fragment de *plate-tombe* du treizième ou quatorzième siècle qui servait de corbeau sous une poutre engoulée du quinzième siècle. Quatre religieux sont représentés debout sous des arceaux en ogive, fleuronés aux angles ; ils mesurent 25 centimètres de hauteur

Résultats obtenus en faveur de Sanxay. — Nous allons revenir comme nos amis de la Vienne (voyez l'article du lieutenant Espérandieu *Revue Poitevine*, n° 43, et *l'Ami des Monuments*, n° 3, p. 233), sur l'état déplorable des ruines, et préciser encore l'article que nous avons publié dans *le Temps*. Grâce au concours de toute la presse et surtout à ce bon esprit dont M. Castagnary nous a donné témoignage, l'État vient de mettre une somme de 11,000 francs à la disposition de la Commission des Monuments historiques. Nous désirons seulement qu'on les emploie à l'entretien *mais non à la reconstruction des ruines* découvertes par notre distingué collègue du Comité, le R. P. de la Croix.

VISITE
DU
CHATEAU ET DU MUSÉE DE SAINT-GERMAIN

PAR LES ADHÉRENTS DE *l'Ami des Monuments*.

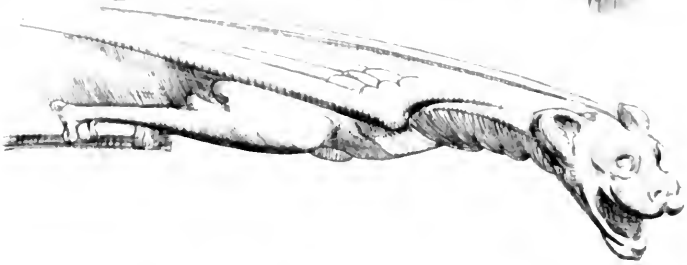
Le dimanche 27 novembre 1887, environ quatre-vingts adhérents à notre œuvre ont organisé une visite, rendue aussi agréable par le public d'élite qui s'y était donné rendez-vous que par le mérite et le soin avec lequel tout a été expliqué. Un certain nombre de dames avaient tenu à y assister.

L'architecte du château, M. Lafolloye, a fait voir les parties du monument qui ne sont pas accessibles au public, commentant sur place le motif d'intérêt de chaque partie. Il avait eu la bonne idée de réunir dans une salle une suite de dessins inédits, ainsi que la collection de toutes les gravures anciennes qui concernent le château. Le commentaire qu'il en a fait a été des plus goûtés; on n'a exprimé d'autre regret que de voir depuis si longtemps la chapelle abandonnée faute de crédits. Nous reviendrons sans doute sur ce sujet.

Puis l'on s'est fait photographier dans la cour du château.

MM. Alexandre Bertrand, de l'Institut, conservateur du Musée d'antiquités nationales, et Salomon Reinach, conservateurs adjoints, ont exploré, avec le talent qui leur est reconnu, les collections¹. M. Macé a raconté lui-même ses fouilles en passant devant la vitrine

1. Nous ne pouvons les décrire ici. D'ailleurs M. Salmon Reinach en a publié un excellent petit catalogue qu'un grand nombre de visiteurs ont acheté; il fera paraître prochainement un travail considérable sur le musée. C'est là un service signalé, car nos collections sont généralement bien arriérées à cet égard.



Restaurator
 du
 Château de Pierrefonds

Inventeur et Directeur de la
 Restauration



qui en contenait les résultats. (Nous donnons, p. 276, toute cette collection et des détails inédits). Il a rendu hommage à M. Charles Garnier, Président des *Amis des Monuments parisiens*, à l'initiative duquel (on doit un don de M. de Rothschild, qui permet de reprendre ces fouilles : ce témoignage de gratitude a reçu des chaleureux applaudissements qui s'adressaient à tous.

M. Salomon Reinach a terminé par des considérations générales d'un caractère très élevé, chaque monument lui fournissait l'occasion d'indiquer des faits généraux de la plus haute importance, tels que celui de l'existence d'un grand empire celtique que certaines œuvres révèlent.

Des applaudissements répétés, qui se sont accrus de témoignages d'un certain enthousiasme, au fur et à mesure que la visite approchait de sa fin, ont à plusieurs reprises interrompu nos guides si bienveillants et si distingués.

G. N.

CURIOSITÉS FRANÇAISES

Les Détails inédits du Château de Pierrefonds ont été gravés à l'eau-forte par notre collègue M. Lansver, d'après le dessin de Viollet-le-Duc. Ils complètent l'article donné page 117.

Les travaux d'architecture et de sculpture exécutés par Jean de France, duc de Berry. (*Gazette archéologique*). — Étude curieuse et détaillée sur l'histoire de notre architecture à la fin du quatorzième siècle et au commencement du quinzième, par MM. de Champeaux et Gauchery, membres du comité des Monuments français. Les auteurs rappellent d'abord que le duc de Berry profita du pouvoir pour satisfaire ses goûts d'amateur. Grâce à la facilité qu'il avait de puiser dans le trésor royal, il devint le plus grand bâtisseur de la maison de Valois. On lui attribue la construction de dix-huit châteaux ou hôtels. Sauval énumère les onze maisons que le duc a possédées tant à Paris qu'aux environs.

Suivant Froissart, les travaux qu'il fit exécuter au château de Mehun-sur-Yèvre, près de Bourges, sa demeure favorite, lui aurait coûté trois cent mille francs. Ces travaux furent exécutés sous la direction d'un artiste fort distingué, Guy de Dammartin, qui était imaigier et constructeur, et avait été formé à l'école de Raymon du Temple et de Jean de Saint-Romain, dans les travaux du Louvre.

de Vincennes et de l'hôtel Saint-Paul. C'est au château de Mehun que Charles VII se laissa mourir de faim; en partie ruiné au dix-huitième siècle, il disparut lors de la Révolution. CH. S.

La Maison de campagne de la femme de Molière, Armande Béjard, à Meudon, par Aug. Leuge.

« Armande Béjard eut à Meudon une maison de campagne, qu'elle habita jusqu'à sa mort et qui est située rue des Pierres, n° 11 (ancien n° 12). Elle en fit l'acquisition en 1676, trois ans après la mort de Molière, mais ce ne fut pas, comme l'a dit à tort M. Larroumet dans la *Revue des Deux-Mondes*, pour y prendre sa retraite du théâtre..... Cette acquisition avait été faite d'un sieur Claude de Laborie, ancien secrétaire du roi. La fille d'Armande et de Molière, Esprit-Madeleine, plus tard femme du sieur de Montalant, et le second mari d'Armande, François Guérin, comédien de la troupe du Marais, ainsi que le fils de cette dernière union, Nicolas-Martial-François Guérin, restèrent propriétaires de cette maison jusqu'en 1705, époque où elle fut vendue à Pierre Poupelain, secrétaire de M. de Joyeuse, premier valet de chambre ordinaire de M^{gr} le Dauphin, de qui relevait la seigneurie de Meudon. Elle passa ensuite dans les mains de huit propriétaires différents. Elle appartient notamment à une dame Hupais, fille de David Laurisse de Saliennes et femme d'un commissaire des guerres et intendant général des armées du premier Empire. Amie de la littérature et des arts, cette dame y recevait de nombreux artistes et y donnait des fêtes. Elle décora de noms gracieux différents retraits du jardin. Ici, était le bosquet de l'Amitié; là, l'allée de Molière, désignation perpétuée par les propriétaires qui se sont succédé. Enfin, en 1875, le savant orientaliste Dulaurier en fit l'acquisition. » Il parvint à la faire classer comme monument historique.

Cette maison a conservé son caractère architectural primitif, qui dénote le commencement du dix-septième siècle.

Le propriétaire actuel, le fils de M. Dulaurier, a eu le bonheur, au printemps de l'année 1886, de découvrir, sous plusieurs couches de papiers peints, des peintures murales remarquables qui ornaient le salon de la belle Armande. Il en confia la restauration à M. Jouvenot.

M. Leuge donne, dans sa notice, une description détaillée de ces peintures qui consistent en frises, médaillons et panneaux décoratifs du plus beau style Louis XIV. — CH. SELLA.

(D'après la *Revue archéologique*.)

MUSÉES FRANÇAIS

Musée de Condé-sur-Escaut (Nord). — Notre collègue, M. Paul Marmottan, vient de donner un bon exemple en offrant, au musée en formation à Condé et à la bibliothèque municipale de création récente, 30 tableaux et gravures et un lot de 500 volumes divers.

Musée de Soissons. — Plusieurs de nos collègues ont fait des dons à nos musées. Notre collaborateur, M. Marmottan, a offert également plusieurs tableaux au musée de Soissons et à celui d'Arras. Ces différentes libéralités ont déjà pris place dans lesdites collections.

Dotation des Musées nationaux. — La commission du budget a approuvé, avec beaucoup de raison, l'idée de créer une caisse des Musées nationaux qui serait alimentée par le report des crédits non employés dans l'année, au lieu de les faire rentrer au Trésor.

Le *Musée de Sèvres* vient de voir ses collections s'augmenter d'une pièce fort intéressante, un fragment de *mosaïque de faïence* du quatorzième siècle, provenant de l'ancienne Medressa à Tlemcen.

Les mosaïques de ce genre étaient jusqu'à présent inconnues en France. C'est M. le capitaine du génie J. Levet qui l'a sauvée de la ruine.

Saint-Germain. — La ville de Nîmes lui a offert le moulage de l'inscription celtique de *Saint-Côme*. Des démarches ont été faites auprès de l'administration du Musée Calvet, à Avignon, pour que le moulage de l'inscription d'Orange vienne compléter les inscriptions celtiques du Musée de Saint-Germain. On sait que cette dernière, trouvée à Orgon, donne, selon M. R. Mowat, le premier témoignage épigraphique du dieu que Lucain orthographie *Taranis*, dont la véritable forme est *Taramus*, contracté de *Tarannus*. L'inscription donne en outre un nouveau nom d'homme : Vebrumarus.

Notre collègue du Comité des Monuments français, M. Salomon Reinach, va faire paraître un catalogue considérable du Musée.

Musée de Nantes. — Acquisition du reliquaire à inscription en or massif, qui renfermait au seizième siècle le cœur d'Anne de Bretagne.

CHRONIQUE

UN COURS DE BEAUX-ARTS vient d'être ouvert par l'une de nos adhérentes, M^{lle} Magdeleine, au cours de M^{lle} Charrier Boblet. Nous ne saurions trop encourager de si utiles tentatives. Il comprend l'étude de l'architecture, sculpture, peinture, orfèvrerie, costume, blason, et dure deux ans.

LE COURS D'ARCHITECTURE FRANÇAISE a été ouvert par M. de Baudot, au Trocadéro, où il a lieu tous les jeudis.

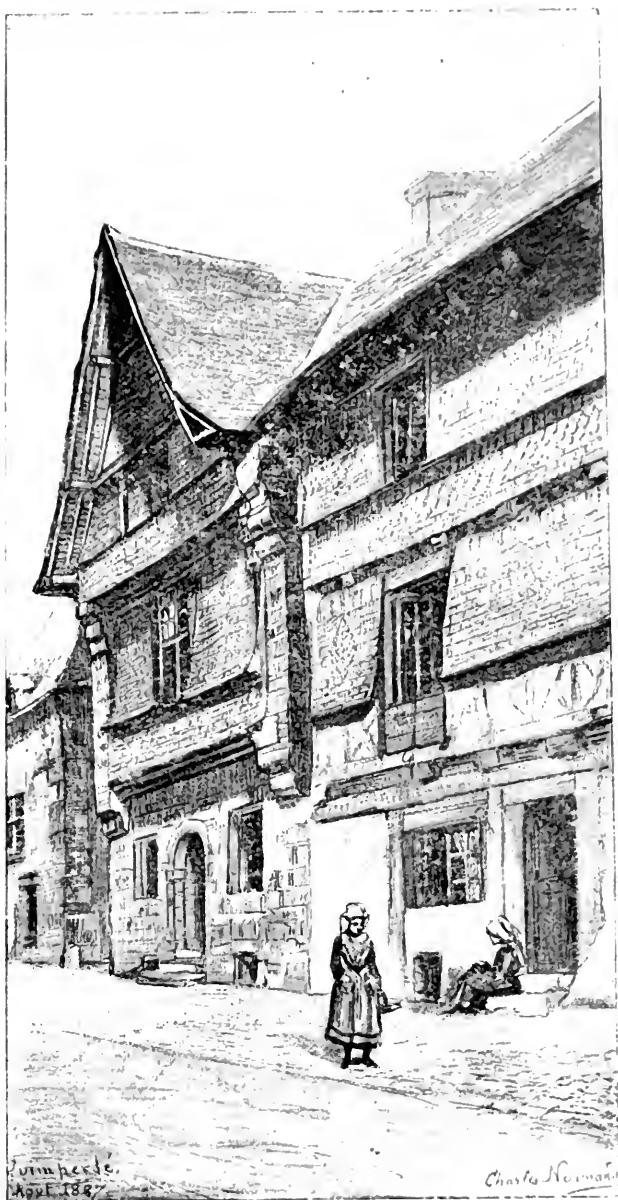
PROGRAMME DU NOUVEAU DIRECTEUR DES BEAUX-ARTS. — M. Castagnary, qui vient d'être nommé à ces hautes fonctions, a prononcé en cette occasion un excellent discours. Notre collègue, qui a vu de près notre œuvre et qui a contribué à la fondation de notre Bulletin, a fait ressortir le mérite des artistes français et la place plus grande qu'il convenait de faire à leurs œuvres.

UN DISCOURS A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS. — L'ART ET LE PROGRÈS, tel est le titre du discours lu par M. Charles Garnier à la séance annuelle de l'Académie des Beaux-Arts. Rempli de vues élevées et patriotiques, notre zélé collègue y exprime la nécessité de donner plus de part à l'idéal, plus d'importance à l'art et au pittoresque dans notre vie, notre construction, nos manières de vivre. Il importe à tous de seconder des pensées si justes et si utiles.

M. Eugène Muntz, notre collègue du Comité des Monuments français, a ouvert, le mercredi 7 décembre, le cours qu'il professe à l'École des Beaux-Arts. Les cinq premières leçons seront consacrées à Michel-Ange, les suivantes à la Renaissance française, chaque mercredi à deux heures et demie.

RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE A CAEN. — Le Ministre des Beaux-Arts vient de décider qu'un crédit de 100,000 francs sera affecté, sur les fonds de l'État, à la restauration de l'église Saint-Pierre à Caen. De son côté, le Conseil municipal a voté, dans le même but, une somme de 108,000 francs.

LES STATUES DE LUNÉVILLE. — M. H. Havard a été chargé par le



MAISON SUR LA PLACE A QUIMPERLE FINIST RE

Fig. 101 — Aquarelle de CHARLES NORMAND, Gillotage de Lape & Sirey

ministère d'adresser un rapport sur les actes de vandalisme dont les sculptures de la Terrasse ont été les victimes.

MAISON SUR LA PLACE DU MARCHÉ, A QUIMPERLÉ. — La Bretagne est riche en curiosités inédites. Nous donnons ici la reproduction d'une aquarelle que nous avons faite cet été de l'une d'elles.

ÉCOLE DU LOUVRE. — Notre collègue du Comité des Monuments français, M. Lafenestre, abandonne l'histoire de la peinture dans l'antiquité pour se consacrer à l'étude des *Origines de la peinture française*.

— M. Molinier, chargé d'un cours ayant pour objet l'*Histoire des arts industriels en France*, étudiera cette année l'*Histoire de l'orfèvrerie française*. On voit que M. Castagnary poursuit avec intelligence et fermeté la réalisation des réformes qu'il a annoncées.

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES A LA SORBONNE EN 1888. — Le Ministère de l'instruction publique vient d'adresser ce programme, qui indique les questions à traiter. Nous ne le reproduisons pas, ces documents officiels se trouvant au ministère à la disposition des intéressés.

Nous avons le plaisir d'annoncer que la *Société centrale des Architectes* va posséder prochainement un organe officiel : l'*Architecture*.

Nous souhaitons bonne chance à l'organe d'une Société qui n'a cessé de seconder depuis ses débuts l'œuvre des *Amis des Monuments*.

M. Arsène Alexandre et M. Caribert ont publié, dans le journal *Paris*, une suite de remarquables études en faveur de nos monuments.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

RÉSUMÉ DES COMMUNICATIONS CONCERNANT LES MONUMENTS FRANÇAIS
ANNÉE 1887.

(Suite. — Voir p. 207.)

Résumé des communications concernant les monuments français.

16 septembre 1887. — M. Deloche étudie le *Régime monétaire dans l'Austrasie primitive, sous Théodebert I^{er}*. Ces monnaies sortent toutes d'un même atelier, et les noms qu'elles portent désignent les cités qui en avaient fourni le métal.

M. Delisle lit un mémoire sur les *Opérations financières des Templiers*, établissant qu'ils étaient au treizième siècle les banquiers de la chrétienté. Pendant un siècle, le trésor des rois de France fut conservé au Temple de Paris.

23 septembre. — M. Alex. Bertrand signale les mosaïques découvertes à Sousse (Tunisie).

M. Héron de Villefosse propose une explication de leurs inscriptions.

M. Delisle continue la lecture de son mémoire, montrant que les commanderies du Temple faisaient pour le compte du public les diverses opérations financières qui constituent proprement ce que nous appelons la banque, sequestres, consignations, prêts, avances, cautions, transmissions, payements et recouvrements.

30 septembre. — M. Delisle établit ensuite les rapports des Templiers avec le roi de France.

M. Deloche croit que les monnaies de Théodebert sont l'œuvre d'un personnel d'artistes italiens, qu'il installa sans doute à Metz.

M. Charles Nisard pense que, à propos des *Poésies de sainte Radegonde*, cette princesse était poète et composait des vers charmants, qu'on a été trop porté à attribuer à Fortunat.

14 octobre. — M. Alexandre Bertrand émet l'avis que les statuettes et bas-reliefs qui représentent uniformément un personnage debout, drapé, tenant de la main droite un vase, de la main gauche un grand marteau composé d'une longue hampe et d'un barillet, représentent le *Jupiter infernal des Gaulois*, DISPATER. Les Gaulois se considé-

raient tous comme les descendants de ce dieu dont on a découvert en Gaule une série de monuments. L'hypothèse est confirmée par une observation de M. Salomon Reinach, qui a reconnu sur l'une d'elles le *calathus* ou *modius*, attribut ordinaire de Serapis, le Jupiter infernal.

M. Schwab donne le déchiffrement d'*inscriptions hébraïques*, de décembre 1248 et 1292, découvertes à Mantès (Seine-et-Oise), par M. Grave.

M. Héron de Villefosse communique plusieurs *inscriptions romaines* découvertes à Tanger et à Carthage.

11 novembre. — Élection de MM. A. de Barthélemy et C. Port.

SOCIÉTÉS SAVANTES

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, ANNÉE 1887

(Suite. — Voir p. 205)

Résumé des communications concernant les monuments français.

9 et 16 novembre 1887. — MM. Muntz et de Laurière communiquent des documents sur le tombeau de Clément V à Uzès.

M. Mowat signale la découverte, à Puteaux, d'un cimetière antique. Plusieurs cercueils en plâtre, de la forme d'un trapèze allongé, sont orientés les pieds au Sud-Est; des dessins symboliques, moulés en relief, existent aux extrémités.

M. Courajod présente la photographie d'un objet de bronze conservé au Musée Correr à Venise. Il représente le buste d'un nègre. Cet objet, dont le roi René d'Anjou possédait un autre exemplaire, est un soufflet à vapeur inventé vraisemblablement par Filarète.

M. U. Robert lit un mémoire sur un reliquaire de saint Léger, conservé à l'église de Chaux-le-Châtillon (Doubs) et provenant de l'abbaye de Steinbach.

23 novembre. — M. Ruelle parle de l'énigme alchimique des oracles sibyllins.

M. de Laurière lit une inscription estampée dans l'église de Valcabrière (Haute-Garonne).

M. Molinier communique des photographies d'orfèvrerie limousine des douzième et treizième siècles; il signale une pièce d'émail provenant de Saint-Sernin de Toulouse; d'un devant d'autel limousin, conservé à Burgos, en Espagne; d'un reliquaire en émail de Limoges et d'une plaque en émail de la collection Ducatel.

M. Courajod communique le moulage d'une figure d'apôtre sculptée dans le dernier tiers du quatorzième siècle, sur une des voussures de l'église de la Chaise-Dieu. D'une grande beauté, on peut le comparer avec la sculpture de la première renaissance italienne; donc, dès la fin du quatorzième siècle, l'art français était entré dans la voie du style qu'on a depuis qualifié du nom de Renaissance, et qui est le style de Ghiberti.

Note de M. Demaison sur une poterie trouvée près de la porte de Cérés à Reims.

30 novembre. — M. Flouest communique, de la part de M. le comte de la Sizeranne, un poids romain en bronze qui porte un S damasquiné, signe caractéristique du *Semis*, et qui a été trouvé dans le nord du département de la Drôme.

M. Pol Nicard lit une note sur l'ouvrage de M. Bertoletti : *Les Artistes français présents à Rome pendant les quinzième, seizième et dix-septième siècles*.

MM. Muntz et Lecoy de la Marche prennent part à la discussion sur les travaux du peintre Fouquet à Rome. Interpellé par M. le président, M. Courajod explique que Fouquet, sans cesser un seul instant de demeurer fidèle à son style national, c'est-à-dire franco-flamand, contracta, par ses rapports avec les maîtres ultramontains, l'habitude d'une grammaire ornementale nouvelle, dont un grand nombre d'éléments étaient puisés plus ou moins directement aux sources de l'art classique. Il rappelle en même temps les observations qu'il a présentées à la Société à propos des émaux peints fixés sur une statuette en bronze de Filarète, conservé au Musée de Dresde, émaux qu'il a confrontés avec un émail du musée du Louvre attribué à Jean Fouquet. Enfin M. Courajod croit devoir répéter ici, à propos des influences réciproques des écoles italienne et française, ce qu'il a dit maintes fois au sujet des origines de la Renaissance, qui n'est pas née tout d'un coup en Italie du seul contact avec les monuments de l'antiquité classique, mais qui a été préparée et organisée par un vaste mouvement d'ensemble dans lequel la France et la Flandre tinrent à son avis la première place.

ED. CORROYER.

BIBLIOGRAPHIE

En présence du nombre considérable d'ouvrages qui nous sont envoyés, il ne sera rendu compte que de ceux dont un *double* exemplaire nous sera adressé.

Nous sommes obligés de remettre l'analyse de beaucoup d'entre eux.

LÉON HUBLIN. Membre du comité des Monuments français. *L'Ancien Mans illustré*. Avec figures. — Le Mans, 1887.

Livre précieux pour l'histoire étymologique de ses rues, pour les recherches sur ses antiquités ses monuments et maisons remarquables. Le plan que nous lui empruntons en fera ressortir l'intérêt, et nous conseillons à nos amis de ne pas visiter Le Mans sans se pourvoir de ce guide.

ADOLPHE GUILLON ET MONCEAUX. — *Les carrelages historiques du Moyen âge et de la Renaissance*. — Rouen, 1888.

Ce livre, aux modestes allures, mais d'un réel intérêt, doit ses dessins à l'un des plus dévoués de nos collègues, M. Adolphe Guillon. La sincérité qui caractérise ces reproductions d'un artiste bien connu de nos salons annuels, membre ardent de notre Comité, ressort à chaque gravure : c'est son meilleur éloge.

EUGÈNE MUSTZ. — *Études iconographiques et archéologiques*. — Leroux. Paris.

Dans ce charmant volume, M. Mustz, étudie les pavements historiques du quatrième au douzième siècle. — La décoration d'une basilique Arienne au cinquième siècle. — La légende de Charlemagne dans l'art du moyen âge. — La miniature irlandaise et anglo-saxonne au onzième siècle. — La Table analytique prouve que ce travail, fait avec la conscience et la vaste érudition que l'on connaît à notre collaborateur, est indispensable à la connaissance plus complète des monuments de la France.

L. CLOQUET. — *Monographie de l'Église Saint-Jacques à Tournay*. — Desclée, Lille.

M. C... étudie successivement chaque partie du monument et les reproduit toutes dans des planches très bien gravées. Des chapitres précieux contiennent les comptes de la construction, les glossaires des vieux mots. Érudits et artistes trouvent leur compte dans de telles études.

H. DU CLEZIOU. — *La Bretagne. — Le Pays de Léon. Illustrations de BUSNEL*.

Cette seconde partie nous révèle bien des traditions intéressantes sur les villes mortes du Bas-Léon, le Folgoat, Lesneven, Roscoff, etc... On y trouve des vues curieuses, car au point de vue architectural, on a le droit de dire que la Bretagne est inconnue. Le livre de M. du Clezou contribue en partie à dissiper cette ignorance, ce qui n'est pas un léger service.

THOLIN ET BENOUVILLE. — *Le château de Madaillan (Lot-et-Garonne)*. — 6 pl.

M. T. expose l'histoire, les transformations et le siège de 1575, par Blaise de Montluc. M. B. en présente avec un grand charme les vues restituées qui nous révèlent ce monument détruit. Notre collègue du Comité des Monuments français a rendu ainsi un véritable service à la cause que nous défendons.

ALBERT MAZET. — *Dun-le-Palleteau*. — Guéret, Amiault, 1887.

M. Mazet donne un dessin inédit conservé à la Bibliothèque nationale, seul document existant sur l'ancienne forteresse de Dun aujourd'hui disparue. L'auteur attribue l'origine du mot *Palleteau* au nom d'une famille *Paletel* ou *Palesteau*, qui vivait du douzième au treizième siècle. Dun possédait aussi un prieuré dont il est fait mention dans les chroniques de Saint-Martial. L'une des anciennes chapelles du château seigneurial, celle dite de Notre-Dame, est du reste aujourd'hui l'église paroissiale.

BAUDRY ET BALLERAU. — *Puits funéraires gallo-romains du Bernard Vendée*. — Niort, Clouzot.

Ouvrage sur lequel l'attention n'a pas été assez attirée; il contient des coupes de puits du plus haut intérêt et d'une forme tout à fait étrange.

R. ROSIÈRES. — *La Révolution dans une petite ville* (Meulan). In-18 de 220 pages.

Dans ce livre d'une lecture charmante, l'auteur a eu la bonne idée d'étudier le rôle de la Révolution dans une petite ville. On y trouve des données utiles à l'histoire des monuments de Meulan, notamment p. 99, et une eau-forte d'Oudart, qui donne la vue de l'église Notre-Dame.

BOILEAU FILS. — *Le Monument de Gambetta*, grand in-4. André et Daly. Paris, 1888.

Notre distingué collègue décrit dans ce remarquable ouvrage le monument qu'il vient d'élever sur la place du Carrousel. M. Boileau donne, en 76 pages, les détails sur la souscription, le programme du concours; il commente les projets Aubé-Boileau, dont tous les détails sont reproduits sur 24 figures intercalées et 20 héliogravures hors texte à deux teintes.

LISTE DES MEMBRES NOUVEAUX

DEPUIS LA LISTE PUBLIÉE DANS LE NUMÉRO 3, DANS L'ORDRE DE LEUR
ARRIVÉE

- DARTEIN (F. de), ingénieur en chef des ponts et chaussées
GIRAULT, architecte, ancien prix de Rome.
BOUVARD, architecte de l'Exposition de 1889.
MANGÉ (A.), architecte à Amcey.
SANSBOEUF, président de la Ligue des patriotes.
Les Élèves de l'atelier de M. Guadet.
DROUYN (Léon), érudit (Gironde).
HENEUX, architecte.
CHAPELAIN DE CAUBEYRES, architecte.
GOÛT (Paul), architecte du gouvernement.
NARJOUX (Félix), architecte de la Ville.
GRASSOREILLE, directeur de la *Revue bourbonnaise*.
Bibliothèque de l'Union centrale des Arts décoratifs.
FAURE-DUJARRIC, architecte.
BARBAUD (G.), archiviste de la Vendée.
Comte de TOULGOET-TREAUNEC (Cher).
ROUSSEL.
BÉRARD (E. D.), architecte diocésain de Bayeux (Calvados).
RACINE (J.), architecte diocésain honoraire (Ardennes, Moselle).
MAGDELEINE (M^{lle} Anaïs), directrice du cours des Beaux-Arts, à
à l'institution Boblet.
COÏNDRE, conservateur du Musée de Salins (Jura, Doubs, Haute-
Saône).
LAMBERT (Marcel), architecte diocésain de Tours, ancien prix de
Rome.
BOUVEAULT, architecte du département de la Nièvre.
VOGUÉ (marquis de).
PEYRE, professeur agrégé d'histoire et géographie.
FERRAND, architecte à Poitiers (Vienne)
SURREAUX, architecte à Poitiers (Vienne).
BALLERAU, architecte, membre de la Société centrale (Vendée).
RAFFALOVITCH.
BENOUVILLE (Pierre), architecte du gouvernement.
DUMUYS, attaché à la direction du Musée historique d'Orléans (Loiret).

MACÉ, architecte, auteur des fouilles de Saint-Maur.

PIGANEAU, peintre, secrétaire de la Société archéologique de
Bordeaux.

VEL.

LUSSON (Joseph).

LEHMANN (Albert).

COURTOIS (Georges).

JUVET, architecte diplômé par le gouvernement français, à Genève
(Suisse).

CLOQUET, secrétaire de la *Revue de l'Art chrétien* (Belgique).

LIGER, auteur des fouilles de la Frétinière.

NOELAS (D^r) (Loire).

ESSARTS-BOBLET (M^{lle} des), officier d'Académie, directrice de cours.

GRANGER, architecte (Loir-et-Cher).

TRANCHANT (Charles), ancien président de la Société de l'histoire de
Paris.

SERRIER (Frédéric).

PROTAT (Saône-et-Loire).

MERCIER, architecte.

ROBUCHON (Jules), auteur des *Monuments du Poitou*.

DUBOIS (Pierre), avocat à Bourges.

VAILLANT, architecte.

GERMAIN BAFST, secrétaire de l'Union centrale des Arts décoratifs.

Comte de SOULTRAIT, président de la Société archéologique de
Nevers.

Le Propriétaire-Gérant,

CHARLES NORMAND.

SPÉCIMEN

d'une des gravures de la *Revue l'Ami des Monuments*
(Paris, 51, rue des Martyrs)



×

0^m.975

×

Fig. 5. — Château de Vaux. — Gaine de l'entrée principale, dessin et gravé par P^{moir}.

Promenade des adhérents de l'*Ami des Monuments*.

AVIS IMPORTANTS

LA LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ de l'Ami des Monuments français sera bientôt définitivement arrêtée. Elle sera publiée alors avec la représentation de chaque département : membres résidant sur place et membres correspondants.

TIRAGE DE LUXE.

Nous mettons à partir de cette année un *tirage de luxe sur japon* à la disposition de ceux de nos lecteurs qui nous en feront la demande par retour du courrier. Le prix de la souscription annuelle sur ce papier est de 60 francs. Il n'en sera tiré que le nombre strict correspondant aux demandes. (Voir plus loin.)

CONDITIONS D'UNE NOUVELLE ÉDITION PROJÉTÉE.

Un certain nombre de personnes ont exprimé le désir de posséder le premier volume actuellement épuisé. Afin de répondre à leurs demandes, nous nous déciderons peut-être à le faire réimprimer. *Mais cette réimpression n'aura lieu que si elle nous est demandée par 250 personnes au moins.* On peut s'inscrire et envoyer le montant du volume par mandat ou bon de poste. Le prix sera de 25 francs. L'argent sera retourné, si la réimpression n'avait pas lieu, sur présentation du reçu.

Quatre exemplaires de la première année, actuellement disponibles, ne sont cédés qu'au prix double de l'abonnement, soit 40 francs.

A l'occasion de cette réimpression, nous pourrions faire tirer, sur magnifique papier du Japon, des exemplaires de luxe de la première année de l'*Ami des Monuments*. Le chiffre du tirage sera strictement limité à celui des demandes. Le prix des exemplaires sur japon est de 60 francs.

Il n'a été tiré que trois exemplaires sur japon de la première année. Ils ne sont pas en vente.

Toutefois, à moins d'avis contraire, nous publierons les noms des 250 souscripteurs.

Les personnes habitant Paris, qui désireraient connaître le premier volume, n'auront qu'à écrire, 51, rue des Martyrs. Un agent de notre administration leur présentera à domicile un des exemplaires.

Nous prions ceux de nos adhérents qui n'ont pas encore réglé leur cotisation pour 1888 de nous en envoyer le montant de 20 francs par mandat ou bon de poste.

Les souscriptions sont reçues de préférence, directement aux bureaux de la *Revue*, 51, rue des Martyrs.

Elles peuvent l'être également chez :

Giraudon, 15, rue Bonaparte;

Librairie Morel (Imprimeries-Réunies), 13, rue Bonaparte;

Librairie André et Daly, 51, rue des Écoles;

Librairie Lévy, 13, rue Lafayette;

Et chez les principaux libraires de Paris de France et de l'Étranger.

AUX COLLABORATEURS

TEXTE-GRAVURE.

L'abondance des communications qui nous sont adressées de France ou de l'étranger, la concision qui s'impose comme une qualité indispensable, la place restreinte dont nous disposons, nous obligent à réduire aux proportions les plus restreintes les mémoires qui nous sont adressés; nous avons été amenés à cette nécessité alors même que certaines parties que nous n'avons pas publiées offraient un sérieux intérêt. Nos collaborateurs comprendront les difficultés qui nous ont forcé à cette résolution extrême.

En ce qui concerne les dessins, notre provision de clichés est très grande : nous ne saurions donc en entreprendre beaucoup de nouveaux, d'ici un certain temps, sans compromettre les ressources de l'œuvre que nous poursuivons ensemble. Il ne nous eût pas même été possible de fournir un nombre si considérable d'illustrations faites avec tant de soins pour un prix modique, si beaucoup de collaborateurs bienveillants ne nous avaient fourni gracieusement leurs clichés. Nous réservons d'ailleurs certains fonds destinés à faire graver les plans ou vues des fouilles et découvertes nouvelles, les dessins relatifs à des actes de vandalisme à empêcher, et en général aux questions d'actualité. Les dessins qui nous seront remis devront être autant que possible sur *bristol blanc*, à la plume, à l'encre noire, non violette. Ne pas employer de papier coloré ni même teinté. Afin d'obtenir un meilleur résultat, il est bon que le dessin soit plus grand que ne le sera sa gravure. Les traits ne doivent pas être trop serrés, afin d'éviter la confusion, et l'artiste devra tenir compte de l'échelle de réduction.

Les dessins qui nous sont proposés en si grand nombre ne doivent pas être pliés, mais roulés ou à plat, ce qui est préférable.

Sans refuser *absolument* le concours des personnes étrangères à notre œuvre, on comprendra que nous devons donner la préférence à la publication des travaux que nous adressent nos souscripteurs.

A NOS LECTEURS

Nous avons à cœur de remercier tous nos souscripteurs pour l'aide bienveillante qu'ils ont apportée à l'œuvre que nous poursuivons ensemble. Grâce à eux, elle a dépassé nos espérances, et si jamais notre pays possède un ouvrage élevé à la gloire de nos artistes, c'est à eux qu'il le devra. Par les marques de sympathie qu'ils nous ont prodiguées, par leurs souscriptions, par l'envoi de publications de toute sorte, par l'annonce des nouvelles fouilles et découvertes, ils ont grandement contribué à jeter les premières bases d'un recueil qui deviendra ainsi un répertoire indispensable à quiconque s'occupe, dans notre pays, de beaux-arts ou d'archéologie, et un recueil de documents précieux pour l'artiste.

Moyennant une cotisation des plus faibles, il nous a été possible de distribuer à chaque adhérent des planches d'une exécution exceptionnelle. Notre Recueil, devenu une rareté bibliographique et épuisé avant même d'être achevé, a pu couper court plusieurs fois à des tentatives de vandalisme, sa rédaction a réussi à organiser des promenades, des réunions de toutes sortes, et dépasser en résultats les prévisions les plus optimistes. Aujourd'hui l'équilibre de notre budget nous permet de distribuer gratuitement un fascicule supplémentaire avec des tables détaillées, véritable répertoire où tout travailleur devra venir puiser avant d'engager une étude sur un point relatif à notre archéologie nationale.

Bientôt la liste des membres du comité composant la représentation de chaque département sera définitivement arrêtée et publiée, comme l'a été celle des Amis des Monuments parisiens.

Mais l'œuvre est loin d'être parfaite. C'est aux adhérents, qui en sont collaborateurs, qu'il appartient de l'améliorer; leurs observations seront toutes bienvenues; elles seront toutes réalisées dans la limite de nos moyens. C'est à eux qu'il appartient de permettre des perfectionnements en attirant à nous leurs amis, en leur présentant

le premier volume ; ainsi, grâce aux adhésions que les plus convaincus ont su gagner, nous avons pu donner plus d'importance à ce recueil ; si chacun de nous pouvait recruter six ou sept adhérents, l'œuvre serait prospère et chacun de nous profiterait d'un accroissement notable de publications. Nous ne reculerons devant aucune peine ni devant aucun ennui, pour donner toute son extension à ces manifestations d'initiatives personnelles, auxquelles on reproche si souvent à tort d'être trop peu influentes.

Nous faisons appel au dévouement et au patriotisme de tous, en donnant de notre côté l'assurance qu'aucun effort ne nous rebutera pour élever, grâce à ce concours multiple, le modeste monument qu'attendent nos chefs-d'œuvre ignorés.

C. N.

NOTA. — La *Revue*, sans pouvoir s'engager à faire des échanges avec les publications similaires, signalera, autant que la place le permettra, les recueils et les ouvrages qui lui seront adressés en double exemplaire.

INDEX ALPHABÉTIQUE

N. B. — Les noms des personnes sont en *italique*.

- Abbayes, 37, 44, 59, 60, 127, 130, 134, 136, 143, 237, 240, 242, 247.
Abbeville, 84, 145.
Académie des Inscriptions, 119, 207, 213, 338.
Adamville, 274.
Aigueperse, 131.
Airvault, 215, 216.
Aisne (départ. de l'), 248.
Aix, 86.
Alasandi (Jacobo), 168.
Albert (le prince), 177.
Albi, 232, 247.
Albret (Jeanne d'), 209.
Alésia, 149.
Allemagne (d'), 141.
Allmer, 130.
Ambialet, 247.
Amiens, 178.
Amis des monuments (fondation), 45, — (membres), 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 143, 144, 145, 247, 345, 346.
Amis des monuments provençaux, 87.
Amis des monuments rouennais, 45, 58, 92.
Amphithéâtres romains ou gallo-romains, 31, 32, 62, 63, 210, 268.
Anchin, 37.
Ancy-le-Franc, 131.
Anet, 244.
Angers, 140, 215, 216.
Angles, 305.
Anglici (Johanni), 168.
Anguier (Michel), 198.
Annales latines de Saint-Denis, 208.
Annam, 211.
Anneaux sigillaires, 134.
Anonymes, 17, 225.
Antiquaires de France, 133, 135, 339.
Antiquaires de l'Ouest, 140.
Antiquités de la Seine-Inférieure (commission des), 136.
Antiquités chrétiennes, 31, 319.
Antiquités romaines, 18, 19, 59, 62, 63, 85, 87, 93.
Afelle, 293.
Aquarellistes, 142.
Aqueducs romains, 267, 303.
Aran (Val d'), 130.
Arbois de Jubainville (d'), 208.
Arcachon, 239.
Archéologie (Cours), 236.
Architectes, 1, 3, 11, 16, 17, 21, 22, 23, 26, 27, 29, 31, 34, 39, 49, 50, 59, 65, 68, 71, 80, 84, 117, 118, 120, 121, 124, 125, 128, 129, 131, 132, 133, 135, 137, 151, 152, 156, 168, 171, 172, 177, 182, 197, 198, 201, 203, 211, 214, 216, 227, 225, 241, 242, 244, 245, 267, 268, 271, 274, 293, 299, 301, 302, 319, 321, 330, 331, 332.

- Architectes français (D^{re} des), 68.
 Architecture française (Cours d'), 243.
 Architecture métallique antique, 122.
 Arcs de triomphe, 96, 97, 102, 103.
 Arcy-sur-Cure, 132.
 Arènes (voir amphithéâtres, cirques).
 Arfeuille, 267.
 Argenti, 18, 19, 93, 94.
 Aristote, 297.
 Arles, 61, 86.
 Armand (le comte), 82.
 Armes gauloises, 274.
 Arnac, 207.
 Ars, 267.
 Asselin-Dehaisne, 82.
 Athènes, 293, 297.
 Attique, 71.
 Aubert (Félix), 208.
 Aubusson, 247.
 Audiart (Louis), 14, 15, 206.
 Aufavré (A.), 202.
 Auge (Le pays d'), 243.
 Augé de Lassus, 305.
 Aulnay, 150.
 Aurès, 133.
 Autels antiques, 207, 329.
 Autun, 327.
 Auxerre, 139.
 Aveline, 198.
 Avignon, 19, 23, 135, 167, 172, 208, 242, 243.
 Bagnères-de-Bigorre, 135.
 Bains (voir Thermes).
 Ballereau, 128, 344.
 Banquets sous Charles V et sous Charles VI, 62.
 Barthélemy (de), 133, 339.
 Bartholo de Siemie (Jean), 135.
 Basiliques, 284, 287.
 Bas-Meudon, 302.
 Bas-reliefs, 18, 134, 338.
 Basseneville, 140.
 Bauchal, 68.
 Baudot (de), 243.
 Baudry, 344.
 Baudry (abbé Ferdinand), 327.
 Baugean, 175.
 Bayeux, 239.
 Beaudrain, 198.
 Beaumont (Édouard de), 131.
 Baurepaire (de), 104.
 Beauvais, 71.
 Beaux-arts (Enseig. de l'hist. des), 176, 293, 297, 334, 335.
 Beffroi, 280.
 Bégard (Armande), 332.
 Bellegambe (Jean), 37, 38, 82, 217.
 Belleville, 305.
 Bellevue, 302, 303.
 Bénitier, 136.
 Benoist de Joigny (Antoine), 131.
 Benouville, 344.
 Bergeron, 198.
 Bergues, 280.
 Bertolli, 134.
 Bernard de Manso, 22, 135, 171.
 Bernard (Le), 129, 344.
 Berthélé, 72, 131, 214, 235, 248.
 Berthelot, 84.
 Bertolotti, 340.
 Berton, 240.
 Bertot, 150.
 Bertrand (Alex.), 119, 208, 330, 338.
 Bijoux gallo-romains, 119, 134.
 Biochet, 85.
 Bisaci (Johannes), 22, 23, 172.
 Blamard (Louis), 198.
 Blanchère (René de la), 119.
 Boileau fils, 344.
 Bois-Guy, 79.
 Boissière (La), 243.
 Bonnaffé, 198, 202, 301.
 Bonstetten (le baron de), 206.
 Bordeaux, 59.
 Bornes romaines, 131, 210.
 Boscherville, 81.
 Bosot, 130.
 Bossebœuf (l'abbé de), 217.
 Boucher, 248.
 Boucher de Perthes, 208.
 Bouchot, 241.
 Bourbon l'Archambault, 165, 166, 167, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264.

- Bourbon-Pancy, 135.
Bourdaluou, 268.
 Bourges, 223, 225, 306, 309.
Brassart (P.), 82.
 Briançon, 129, 218.
 Brimborion, 303.
 Brive-la-Gaillarde, 207.
 Bronze (objets de l'âge de), 205, 206.
Buhot de Kersers, 206, 208.
 Burlats, 247
Byard, 223.
- Cabié*, 247.
 Caen, 213, 334.
Cagnat, 95, 119, 271.
Calhier (A.), 82.
 Calendrier romain, 134.
 Calvet (musée), 20.
Camut (Émile), 225.
Caron, 135.
 Caractères secrets de Gerbert, 119.
 Carnavalet (musée), 280.
 Carrelages du moyen âge, 343.
 Carte archéologique de l'Attique, 71.
 Carthage, 206, 271.
 Casemates, 214.
Castagnary, 330, 334, 335.
 Castellum, 325.
 Catacombes tunisiennes, 119.
 Cathédrales, 134, 178, 231, 241.
 Caudebec, 210.
Caudron, 181.
Caumont (de), 291.
 Céramiques, 129.
 Cercle mégalithique, 67.
 Cernay-lez-Reims, 248.
Chabrand (Dr A.), 218.
 Chaire, 136.
 Chaise-Dieu (La), 340.
 Chaize-le-Vicomte (La), 131.
 Chamiers, 133.
Champcaux (A. de), 331.
 Chantilly, 182.
 Chapelles, 113, 117, 131, 136, 205, 208, 220, 251, 240, 247, 319, 320, 322, 329.
 Chapelle funéraire, 131.
- Chapiteaux, 61, 133, 213.
Chardin (Paul), 80, 81, 149.
 Charmilles de Troyes (les), 82.
 Charpentiers (maîtres), 198.
Charrier-Boblet (M^{lle}), 334.
 Chartreuse de Villeneuve, 19.
 Châsses, 208.
 Châteaux, 19, 20, 60, 79, 87, 117, 118, 128, 131, 133, 151, 155, 167, 175, 182, 197, 202, 217, 229, 237, 241, 242, 243, 244, 247, 253, 264, 297, 330, 331, 344.
 Châteaudun, 150.
 Château-Neuf-des-Papes, 168.
 Châtillon, 135.
 Chaumont, 242.
 Chaux-le-Châtillon, 339.
Chedanne (G.), 150.
 Cheminées, 83.
 Chenonceaux, 241, 242.
 Cherchel, 209, 220.
 Chez-de-Durdac, 267.
Choisy (l'abbé de), 145.
 Chorges, 130.
 Cimetières antiques, 18, 19, 93, 94, 132, 206, 248, 339.
 Cimetières chrétiens, 26, 31.
 Cippes, 133.
 Cirques (voir amphithéâtres).
 Citadelles et remparts, 32, 103.
 Cîteaux, 207.
Clari (Petro), 168.
 Clermont-Ferrand, 231.
 Clermont-Ganneau, 209.
Cleuziou (du), 343.
 Cloches, 218.
 Clochers, 14, 15, 218.
 Cloîtres, 282.
Cloquet, 343.
Clonet (Gabriel), 82.
 Cluny, 242.
Cochet (l'abbé), 127, 129.
 Coffret mérovingien, 119.
 Collergues, 135.
Colombier (Guillaume), 23, 172.
 Commission départementale de protection, 45.
 Compiègne, 213.

- Comtat-Venaissin, 19, 23, 167, 175.
Comte (Jules), 176.
 Condé, 226, 228.
 Condé-sur-Escaut, 333.
 Conditia de Sillé, 287.
 Congrès provincial des architectes de Toulouse, 243.
Contencin (de), 280.
 Cordes, 247.
Cornant (l'abbé), 207.
 Corrers, 119.
Corroyer, 146, 147.
 Corse, 205, 206.
Cotteau, 92.
 Coucy, 131.
Courajod, 205, 207, 339, 340.
 Courbevoie, 302.
Courtet, 175.
Courtin (Denis), 242.
Cousin (Jean), 249.
 Crèvecœur, 243.
 Croix, 217, 218, 247.
 Crouzille (La), 267.
Cucuron (Guillaume de), 22.
Curtius, 71.
 Cuve baptismale, 130.
- Danjoix*, 283.
Darcy, 241.
Daumas (Louis), 229, 230.
Daumet, 71, 152.
Daux, 271.
David (F.), 241.
 Dax, 220.
Delisle (Léopold), 338.
Deloche, 338.
Deroye, 127, 128.
Deroyer, 78.
Derozières (l'abbé Louis), 263.
Desnoyers, 205, 206, 319, 322.
Despois de Folleville, 47, 54, 104, 105, 238.
 Dessinateurs, graveurs, 20, 96, 97, 98, 99, 101, 102, 105, 107, 108, 110, 111, 113, 114, 115, 128, 145, 149, 150, 154, 165, 175, 179, 187, 198, 216, 218, 219, 239.
Destailleurs, 151, 197, 301.
- Dictionnaire des Architectes français, 68.
 Dieppe, 129, 131.
 Dijon, 242.
 Dinan, 14, 76, 79.
 Documents mérovingiens, 208.
 Dol, 107, 108.
 Dolmens, 67, 128.
Donatello, 72.
 Donjons, 128, 163.
Dormoy, 83.
 Douai, 37, 217, 240.
Drouet, 85.
Dubuisson-Aubenet, 264.
Du Cerceau, 11, 59, 214, 244, 245, 321.
Dugast-Matifeux, 327.
Dumyrs, 329.
 Dun-le-Palletteau, 344.
 Durdar, 267.
 Duretie, 326.
Dusserre, 320.
Duthoit, 181.
- Ecouen, 182.
Edmonot, 267.
 Eglises, 16, 61, 81, 86, 87, 104, 129, 131, 134, 136, 140, 143, 149, 150, 182, 214, 215, 216, 225, 232, 239, 242, 247, 248, 305, 310, 315, 319, 320, 322, 334, 343.
 El-Djem, 24, 31, 32.
 Embrun, 218.
 Engrand-le-Prince, 189.
 Enfaiteau émaillé, 329.
 Epitaphes, 207, 212.
 Escaliers, 84, 145.
Espérandieu, 131, 244.
 Essé, 302.
 Etang-la-Ville (l'), 303.
 Evreux, 241, 242.
Eyck (les frères Van), 181.
- Faucon*, 172, 247.
 Fégréac, 326.
 Ferrières, 240.
 Ferriers-de-la-Villotte, 240.
 Fervacques, 243.

- Festigny, 131.
 Fête des Bourbonnais, 93, 94.
Feuillet (Jean-Baptiste), 216.
Feuillet (Laurent), 216.
Ficatier, 132.
Fichot, 202.
Fillon (Benjamin), 213.
Flambart (Nicolas), 104.
 Flouest, 205, 206, 340.
 Fontaines remarquables, 60, 136, 175, 288, 315.
 Fontainebleau, 128, 133, 232, 233.
 Fontaine-le-Bourg, 136.
 Fontaine-Saint-Lucien, 132.
 Fontainiers (maîtres), 201.
 Fontenay, 213.
 Fontenay-le-Comte, 213, 214.
 Forêts, 129, 232.
 Forteresses, forts, 247, 325, 344.
 Fort gallo-romain, 325.
 Fortifications (voir remparts).
Fortoul, 145.
Fortunat, 338.
 Fosse Jean-Fat, 248.
 Fougères, 79.
 Fouilles et découvertes, 18, 19, 25, 31, 93, 132, 139, 140, 208, 248, 326, 327, 328, 329, 330.
Fouquet, 340.
Fournier, 321.
Fragonard, 248.
Fransoy, 175.
 Fresques, 10, 23, 231.
 Frétinière (La), 284.

 Gaillac, 150, 247.
Garcie (Jean), 23.
Garde (La), 145, 146.
Garnier, 17.
Garnier (Charles), 3, 46, 48, 334.
Gatines (René de), 142.
 Gausach, 130.
Gelis-Didot, 154, 155, 164, 251, 257.
 Gênes, 72.
Gerbert (pape), 119.
 Germigny, 133.
Geymuller (de), 59, 244.
Ginoux (Charles), 145.

Giraudon, 242.
Gittard (Pierre), 108.
 Gondrecourt, 119.
Gossart, 241.
Gosset (A.), 247.
Gouellain, 85.
Gossurin ou Goswin, 82.
Goupil, 179, 187.
 Gouraya, 208.
 Gourgè, 248.
 Grainctière (La), 143.
 Grand, 119, 134.
Grassoreille (G.), 154, 155, 164, 251, 257.
 Graulhet, 247.
 Grèce ancienne, 293.
Grellet-Balguerie, 205.
Grenville-Temple (sir), 272.
 Grenoble, 133, 218.
Grézy (Eug.), 198.
Greuze, 248.
 Grille de cœur, 104.
 Grottes, 132.
Guérin (Paul), 208.
Guérin (Victor), 272.
Guerre, 128.
Guiffrey, 128, 133, 145, 241.
Guillaume (Paul), 71, 72, 129, 149, 218.
Guillaumot (père), 145.
Guillon (Ad.), 92, 306, 343.
Guinodie, 291.
Guitbandi (Raymon), 22.
Guy de Dammartin, 331.
Guyot (Yves), 14, 76, 77, 78, 79.

 Hadrunète, 271.
 Haïdra, 102, 104.
 Halles, marchés, 316.
Halmhuber, 72.
Hardy, 17.
Hauréau, 209.
Haret (Julien), 119, 208.
 Henchir-Choud-El-Battal, 64, 67.
Hénault (Louis), 218, 219.
 Héraldiques (peintures et sculptures), 149.
Héron de Villefosse, 119, 210.

- Hôpitaux, 139, 218.
 Horloges, 132.
 Hôtels, 16, 81, 86, 151, 168, 223, 225, 238, 242, 306, 307, 308, 309, 322, 332.
 Hôtels de Ville, 39, 44, 83, 120, 122.
 Houblonnière, 243.
Houdoy, 82.
Hublin, 71, 341, 343.
 Hyères, 228, 230.
- Iconographie, 343.
 Imaigiers, 178, 223, 331.
Imbault, 319.
 Inscriptions, 119, 130, 133, 134, 135, 206, 209, 210, 211, 244, 339.
 Ivry, 242.
- Jailly, 310, 315.
 Jardiniers (maîtres), 201.
 Jarnac, 119.
Jean, 131, 132.
Jean de Saint-Romain, 331.
Joanne, 150.
 Joigny, 131, 136, 139.
Jolibois, 247.
Joly-Leterme, 208.
 Jonzac, 67.
Jourdan, 247.
 Jublains, 325.
 Juilly, 205.
Julien de Bordeaux, 205.
 Jurançon, 81, 82.
- Kasbah, 271, 272.
 Kasrine, 98.
Kaupert, 71.
 Kermabou, 133.
 Kérouan, 95, 98.
- La Croix (P. de)*, 235.
La Couture, 260, 263.
Lafaye, 205.
Lafenestre, 335.
Laferrière (abbé de), 206, 244.
Lafollyre, 330.
Lafond (P.), 129.
Lafontaine, 198.
- Lalanne*, 68, 249.
Lallement de Reims (Philippe), 198.
Laloye, 206.
 Lamta, 24, 25, 31.
Lansyer, 74, 75, 117, 118, 331.
 Lanterne des morts, 248.
 Lanvallon, 80, 81.
Lapierre, 17.
Larroumet, 332.
 Lasgrais, 133.
Lasteyrie (de), 119, 133, 134, 141, 150, 207.
Launay (de), 235.
Laurière (de), 129.
Laurana, 134.
Laurent-Mounier (l'abbé), 205.
Laurès (Camille de), 268.
Laurière (de), 206, 239.
 Lavaur, 150, 247.
 Lavedan, 130.
Le Blanc, 210.
Le Breton, 56, 122, 127.
Le Brun, 151, 201, 202, 297, 298.
Leclerc, 17, 249.
Lecoy, 340.
Lefèvre-Pontalis (P.), 62, 141, 149, 150.
Legendre (Nicolas), 198.
Le Moine, 17.
Lenoir (Albert), 18, 19, 21, 93, 94, 167, 267, 268.
Le Nôtre, 201, 301.
Le Pautre, 198.
Lequeu (Nicolas), 131.
 Lescar, 82.
Letaille, 210.
Le Vau, 198, 301.
Le Verdier, 210.
Lewis (D^r), 85.
Liger (F.), 285, 287, 329.
 Lille, 240.
 Lillebonne, 85, 122, 127.
 Limay, 113.
 Limé, 329.
 Lisieux, 243.
 Loches, 75.
 Logis, 213, 237.
 Logis abbatial, 238.

- Loi pour la conservation des monuments, 88-91.
 Longpont, 208.
 Lopez Sylva, 39, 339.
Loquet, 104.
Lorrain (Le), 17.
 Louviers, 132.
Louviers ou Louvre (Jean de), 22.
 Louvre (le), 205, 242.
 Luchaire, 208.
Lucien, 294.
 Luçon, 128-213.
 Lunery, 206, 208.
 Lunéville, 334, 335.
 Lyon, 139, 210, 247.
Macé (Ernest), 211, 274, 330.
 Maçons de Pontoise (Confrérie des), 62.
 Maçons (maîtres), 218.
 Madaillan, 344.
Magdeleine (M^{lle}), 334.
Magne, 182.
 Maillerais, 213.
 Mailloc, 243.
 Maincy, 198.
Maison (Émile), 302.
 Maison gallo-romaine, 279.
 Maisons remarquables et historiques, 16, 38, 86, 95, 96, 107, 120, 128, 129, 130, 213, 319, 320, 322, 332, 335.
Maitre (Abel), 274.
 Maladrerie, 83.
 Mans (Le), 71, 134, 151, 212, 343.
Mansart (Hardouin), 16, 216.
Manso (Bernard de), 22, 135, 171.
 Mantes, 113.
 Marchés (voir Halles).
Marcille (Eud.), 16.
Marcuse (Edgard), 203.
 Marignan, 208.
Marko-Poulo, 71.
 Marly-le-Roi, 145.
Marmottan (Paul), 38, 145, 149, 181, 228, 241, 244, 283, 303, 333.
Marot, 198.
Marquat (Gilbert), 156.
Marsault (Paule), 223.
 Marseille, 86.
Marsy (de), 130.
Martellière (P.), 219.
Martin (Henri), 274.
 Mascara, 210.
Massillon-Rouvet, 311, 313, 315, 316.
Mauclerc (Clément), 156.
 Mausolées, 98, 102, 207.
Maže, 84.
Mažet (A.), 248, 344.
Mažières, 17.
 Meaux, 237.
 Médailles anciennes, 139, 288.
 Mehun-sur-Yèvre, 331.
 Menhir, 287.
 Menuisiers (maîtres), 198.
 Metz, 140.
 Meudon, 332.
 Meulan, 344.
Michel (Edmond), 214.
Michiels, 82.
Mignard, 151.
Molard (F.), 130.
Molière, 332.
Molinier, 128, 337, 340.
Molasson (J.), 247.
 Molles, 327.
 Monastères, 44, 119, 247 (voir abbayes, cloîtres, prieurés, etc.).
Monceaux, 343.
 Monnaies, 132, 133, 134, 135, 140, 205, 220.
Montaignon (A. de), 198.
 Montaigu, 327.
 Montaigut, 267.
 Montargis, 214, 217, 244.
 Mont-Dauphin, 219.
 Montluçon, 18, 19, 93, 94, 165, 167.
 Montmajour, 61.
 Montmorency, 182.
 Montpinçon, 247.
 Mont Saint-Michel (le), 146, 149.
 Monument de Gambetta, 344.
Morceau (Jean-Michel), 216.
 Mesaiques, 26, 31, 81, 82, 122, 127, 212, 327, 329, 333, 338.
 Mosquée, 95.

- Moulineaux (Les), 303.
 Mouvement contre le vandalisme, 44, 58, 85, 92, 235, 316, 325.
Mowat, 134, 205, 206, 333, 339.
Muntz (*Eugène*), 23, 72, 135, 175, 207, 243, 249, 334, 339, 340, 343.
 Musées, 20, 61, 82, 133, 139, 140, 151, 205, 207, 208, 212, 217, 224, 239, 240, 242, 274, 279, 280, 330, 333.
 Muy (Le), 206.
 Mystères, 149, 210.

 Nanterre, 132.
 Nantes, 333.
 Narmond, 60.
Navarre (*Diégo*), 23.
 Nérès, 18, 165, 167, 267, 268, 327, 328.
 Neuvic, 67.
 Neuvic-sous-Montguyon, 231.
Nicaise (*Auguste*), 248.
Nicard (*Pol*), 340.
 Nîmes, 133, 207.
 Niort-Rom, 134.
Nisard (*Charles*), 336.
Nogayrol, 22, 171.
Normand (*Charles*), 1, 3, 4, 5, 39, 44, 54, 55, 60, 88, 120, 122, 136, 137, 150, 152, 190, 202, 203, 233, 241, 244, 330, 332.
 Noviciats, 238.

Obreri (*Pierre*), 22.
 Orchaïse, 235.
 Orfèvres, 135.
 Orfèverie, 207.
 Orgon, 133.
 Orgues, 131.
 Orléans, 16, 240, 316, 322, 325, 329.
Orme (*Jehan de l'*), 242.
Orme (*Philibert de l'*), 241, 242, 244.
Oudiné, 239.
 Ouen, 136.

 Palais, 20, 72, 84, 167, 175, 242.
Palustre (*Léon*), 71.
Pamphile, 293.
 Paris, 84.
- Paris, 242, 332, 338.
 Paris (environs de), 150.
 Parisis, 71.
 Pastellistes, 294.
Pater (*Antoine*), 227.
 Peintres, 37, 38, 82, 92, 131, 134, 151, 168, 178, 181, 189, 198, 201, 202, 216, 217, 240, 248, 249, 251, 257, 293, 297, 298, 306, 331, 332, 343.
 Peinture héraldique, 149.
 Peintures murales, 72, 231 (voir fresques).
Pélissier, 272.
Pellevoisin (*Guillaume*), 223.
Pentelikon, 71.
Peutinger, 131.
Pèrelle, 191, 198.
Périclès, 204.
 Péronne, 239.
Perrot, 119.
Pétrarque, 167, 171.
Peyre (*E.*), 177, 297.
Pfuor, 195, 197, 198, 199, 295, 299.
Phidias, 294.
 Photographies de monuments français, 242.
 Pierres gravées, 212.
 Pierres polies (âge de pierre), 134.
 Pierres tombales, 149 (voir tombes, sépultures et sarcophages).
 Pierreçite, 287.
 Pierrefonds, 117, 118, 330.
Pierrot-Deseilligny, 210.
Pierre du Puy (*le frère*), 168.
Piganiol de la Force, 145.
Piganneau, 289, 292.
Pineau, 216.
 Pithiviers, 128.
 Pithiviers-le-Vieil, 219.
 Plaques commémoratives, 129, 214, 217.
Platon, 293, 294, 297.
Pline, 293.
Plutarque, 294.
 Poids romains, 340.
 Poiré-sur-Vié, 326.
Poirier, 17.

- Poissant*, 198.
Poisson (Pierre), 22.
 Poitiers, 140, 236.
 Poitou, 208.
Polignote de Thasos, 294.
 Polissoirs, 140.
 Polyandres, 18, 19, 93, 94.
 Pommeraié (La), 143.
 Pons, 83.
 Pontoise, 68.
 Ponts remarquables, 68, 87, 214, 302.
Port (C.), 339.
 Portails, 16, 136, 235.
 Portes de ville, 76, 214, 226, 228, 306, 320,
Pot (Jean le), 150.
 Poteries gallo-romaines, 240, 327, 340.
Poussin (le), 134, 201.
Prault, 216.
 Prédange, 243.
 Préhistorique (station), 247.
 Pressoir antique, 64, 67.
Preux (A.), 82.
 Prieurés, 136, 238 (voir monastères).
 Promenades remarquables, 14, 82.
Proth (Mario), 44, 45.
Protagoras, 294.
Prou (Jacques), 198.
Puget, 198, 240.
 Puits, 213, 327, 329, 344.
 Puteaux, 339.
 Puy-Jonas, 231.

Quantin (Max.), 130, 131.
Quesne (Victor), 206.
Questel (Charles), 49, 50, 59.
 Quimperlé, 335.
 Quincy, 60.
 Quiquengrogne, 163.

Ramé, 72.
Rance (A.-J.), 85.
Ravant, 128.
Raymon-du-Temple, 331.
Read (Charles), 63.
Régamey (Félix), 113, 114, 115, 117.

Regnier (Louis), 71.
 Reims, 140, 240, 340.
Remach (Salomon), 272, 330, 333, 338.
Reinhard (Robert), 72.
 Reliquaires, 333, 336, 340.
 Reliques, 132.
 Remparts et citadelles, 32, 76, 108, 135, 206, 218, 247, 319, 321.
 Renaissance, 71, 83, 135.
 Retables, 37, 130, 140.
Revoil (Henry), 19.
Rhône (Arthur), 79.
 Richelieu, 217.
Ricux (du), 208, 336.
Rigaud, 133.
Riolette, 220.
Riondel, 133.
Ris-Pasquot, 84, 145.
Robelin, 129.
Robert (L.), 339.
Robida, 105, 107, 108.
Robillard, 201.
Robuchon (J.), 305.
 Rochetaillé, 205.
Rochette (Raoul), 293.
Rocheffrette, 165.
Roguet, 323.
 Roman, 72.
 Ronnet, 267.
Rosières, 344.
 Rouen, 68, 104, 129, 132, 139, 140, 210, 214, 237, 240, 244.
Roussel, 132.
Roy (Lucien), 241.
Ruble (baron Alphonse de), 209.
 Rubricaire, 325.
Ruelle, 339.
Rupin, 209.
Ruprich-Robert, 141, 315.

 Saint-Antonin, 39, 44, 120.
 Saint-Avaugour-des-Landes, 326.
 Saint-Benin-des-Bois, 315.
 Saint-Chamas, 87.
 Saint-Cloud, 303.
 Saint-Denis-de-Gastines, 67.
 Saint-Émilien, 291, 292.

- Saint-Faron (Société de), 237.
 Saint-Gemmes-le-Robert, 325.
 Saint-Germain-en-Laye, 208, 209, 274, 279, 330, 333.
 Saint-Germain-sur-Vienne, 215.
 Saint-Georges, 327.
 Saint-Jouin-les-Marnes, 72, 215, 216.
 Saint-Lô, 136.
 Saint-Maur-des-Fossés, 211, 273.
 Sainte-Pétronille, 205.
 Saint-Sulpice-de-Faleyrens, 287.
 Saint-Savin, 231.
 Saint-Serge, 134.
 Sainte-Catherine, 243.
 Sainte-Marguerite, 145, 146.
 Saintes; 14, 15, 206, 212, 241, 244.
Saladin (Henri), 24, 26, 27, 23, 31, 32, 34, 35, 65, 67, 95, 96, 97, 98, 99, 101, 102, 104, 119, 271.
 Salon, 87.
Sanderus, 283.
 Sanxay, 233, 235, 330.
 Sarcophages, 135.
Sardou (Victorien), 145.
Saugrain, 216.
Sauvageot, 317.
Sauval, 331.
 Sbeïtla, 96, 97.
 Sceaux, 207.
Schoën (Martin), 178.
Schule, 72.
Scudéry, 198.
 Sculptures, 149, 178, 181, 340.
 Sculpteurs, 17, 47, 72, 131, 134, 181, 190, 198, 216, 223, 227, 229, 240, 293.
Sellier (Charles), 332.
 Senlis, 240.
 Serruriers d'art, 104.
 Sépultures, 67, 135, 208, 211, 272, 273, 274, 278.
 Sèvres, 302, 333.
 Sfax, 119.
Siret, 82.
Sizeranne (le comte de), 340.
 Soissons, 333.
 Sorèze, 247.
 Sorgues, 19, 167, 175.
- Souffrain*, 291.
Soulié (Eudore), 145.
 Soussc, 24, 31, 32, 212, 271, 272, 338.
 Souterrains, refuges, 219, 220, 326.
 Statues, 113, 117, 134, 135, 220, 228, 230, 238, 240, 335.
 Statuettes, 128, 209, 338.
Stein, 217.
 Stèles romaines, 205, 206.
 Stucs, 133.
 Style Plantagenet, 215, 216.
Sumion, 71.
Sylvestre, 20, 198.
- Tanlay, 60.
 Tapissiers (artistes), 198.
 Tarascon, 87.
 Tavaux, 205.
 Tavet, 67.
 Temples anciens, 96, 97, 207, 284, 287.
 Templiers, 338.
 Têtes antiques, 61.
 Théâtres gallo-romains, 62, 63, 85, 235, 268 (voir amphithéâtres).
 Thélème (abbaye de), 59.
 Thermes, 133, 234, 235, 267.
Thierry (A.), 274.
Tholin, 344.
Thomas (Antoine), 210.
 Tigoulet, 267.
Tissot (Charles), 269, 271.
 Tlemcen, 333.
Toison (Eugène), 128.
 Tombeaux, tombes, 30, 31, 135, 220. (voir sépultures, sarcophages, pierres tombales).
 Tonnerre, 130.
 Torques, 135.
 Toulouse, 150, 340.
 Tourelles, tours, 76, 83, 160, 163, 172.
 Tournay, 343.
Tournouer, 141.
 Tournus, 127.
 Tours, 217, 241.
 Toury, 240.
 Tréflaouënan, 134.

- Tremeaux*, 31.
 Trianon (le Grand), 16.
 Trinquetaille, 61.
 Trocadéro (le), 243.
 Troyes, 82, 83.
Trumel, 201.
 Tulle, 207.
 Tunis, 210, 212.
 Tunisie, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30,
 31, 32, 95, 210, 271, 272, 338.
 Tutelles de Bordeaux (les), 5.

 Us, 67.
 Ustensiles de ménage gallo-romains,
 119, 240.
 Utique, 271.

Vachon (Marius), 235.
 Valcabrière, 330.
 Valenciennes, 241.
 Vallauris, 247.
Van der Weyden, 82.
Van Clèves, 17.
Van Eyck (les frères), 181.
 Vandalisme, 16, 32, 44, 58, 75, 76,
 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 93,
 95, 175, 223, 225, 226, 228, 230,
 231, 232, 237, 302, 303, 304, 305,
 306, 307, 335.
 Vannes, 139.
 Vases mérovingiens, 241.
 Vases gaulois, 279.
Vauban, 120, 226.
Vaucanu (E.), 128.
 Vaucluse, 167.
Vaudin (E.), 131.
 Vaux-le-Praslin, 151, 152, 197, 202,
 297.

Vernilh (de), 72.
Vernes (Christophe de), 150.
Vernet (Carle et Horace), 210.
 Verrierie gallo-romaine, 327.
 Verrières, Vitraux, 182, 199.
 Versailles, 16, 83, 86, 237.
 Vexin, 71.
 Vezelay, 130, 139, 309.
Vidal, 150.
 Viella, 130.
 Viennes, 72.
 Vigen (le), 128.
 Vieu, 303.
 Villa d'Arcy, 329.
 Villas romaines, 133.
 Villes gallo-romaines, 284, 287, 327,
 326.
 Villeneuve-lez-Avignon, 18, 168.
 Villiers-Saint-Paul, 149.
 Vincennes, 332.
Viollet, 212.
Viollet-le-Duc, 41, 42, 117, 118, 120,
 121, 124, 125, 241, 331.
Virey, 141.
 Visions, 209.
 Vivier (Le), 328.
 Viviers, 134.
Vogue (de), 309.
 Voies romaines, 18, 106, 167.
Vuagneux, 17, 243.

Waille, 209.
Watteau, 248.
 Wauters, 82.
Widmann, 72.
Witte (de), 209.
 Ygrande, 327.

TABLE DES MATIÈRES

NUMÉRO 1

Avis. — Introduction. — A nos lecteurs, par CHARLES NORMAND	3
Liste des Membres du Comité de la Revue des Monuments français.	5
Le Vandalisme dans les départements. 1. Le Vandalisme à Dinan, par YVES GUYOT , député.	11
— 2. Le Vandalisme à Saintes, par LOUIS AUDIAT , président de la Société des Archives historiques de Saintonge et d'Annis	14
— 3. A propos de la disparition de vieilles maisons d'Orléans, par EUDOXE MARCHILE , conservateur du Musée d'Orléans.	16
— 4. Le Vandalisme à Versailles, par X	16
Les Antiquités romaines détruites à Montluçon. — Les fouilles à la fin du dix-huitième siècle, par ALBERT LENOIR , membre de l'Institut	18
Excursions à travers le Comtat Venaissin, par EUGÈNE MUNTZ , conservateur de l'École des Beaux-Arts.	19
Voyage en Tunisie, par H. SALADIN , architecte diplômé par le Gouvernement	24
Le rétable de Jean Bellegambe, à Douai, par PAUL MARMOTTAN	37
Histoire des plus vieilles maisons de France. — Le plus vieil Hôtel de Ville de France, par CHARLES NORMAND , architecte diplômé par le Gouvernement.	38
Organisation du mouvement contre le Vandalisme, par MARIO PROTH	41
Fondation de la Société des Amis des Monuments rouennais. Allocutions de CHARLES GARNIER, membre de l'Institut, DESPOIS DE FOLLEVILLE, CHARLES NORMAND LE BRETON	45
L'Abbaye de Thélème.	50
Les Tutelles de Bordeaux. A propos de du Cerceau, par DE GEYMULLER , correspondant de l'Institut.	59
La Fontaine Saint-Gaultier (Yonne), par CHARLES NORMAND	60
Les Musées français : Musée d'Arles.	61
Curiosités françaises : Banquet sous Charles V. — Histoire des maçons. — Théâtres et amphithéâtres gallo-romains. — Pressoir antique.	62
Chronique : Découverte de dolmens, de sépultures mérovingiennes. — Le Pont-Doré, etc.	67
Bibliographie.	68

Le Vandalisme dans les Départements. Sites pittoresques. — 5. Loches, par LANSYER . — 6. A Dinan, par l' UNION LIBÉRALE, DERoyer , maire de Dinan, et YVES GUYOT , député. — 7. Au Château de Bois-Guy, près Fougères, par ARTHUR RHONE . — 8. A Lanvallon, hôtel Kératry (Côtes-du-Nord), par CHARDIN . — 9. A Saint-George-de-Boscherville (Seine-Inférieure). — 10. Destruction de la mosaïque gallo-romaine de Jurançon. — 11. A Troyes, promenade des Charmilles, par le comte ARMAND et DORMOY . — 12. A Pons, trois méfaits. — 13. A Versailles, constatation officielle de sa ruine. — 14. A Abbeville, par RIS PAQUOT . — 15. Au théâtre de Lillebonne (Seine-Inférieure).	75
Organisation du Mouvement contre le Vandalisme. — 1. Dans les Bouches-du-Rhône. Une œuvre nationale, par l'abbé RANCE . — 2. Loi pour la conservation des monuments. — 3. Dans l'Yonne, par COTTEAU, ADOLPHE GUILLON et MONCEAUX . — 4. Société des Amis des Monuments rouennais.	85
Les Antiquités romaines détruites à Montluçon. — Les fouilles à la fin du dix-huitième siècle (<i>suite</i>), texte et dessins par ALBERT LENOIR , membre de l'Institut.	93
Notes sur un Voyage archéologique en Tunisie (<i>suite</i>), texte et dessins, par HENRI SALADIN	95
Grilles du chœur dans l'église Saint-Ouen de Rouen , par DESPOIS DE FOLLEVILLE	104
Vieilles maisons de Dol (Ille-et-Vilaine), texte et dessins de ROBIDA	107
Saint-Sauveur de Limay , texte et dessins par FÉLIX REGAMEY	112
La Restauration du château de Pierrefonds. Souvenirs intimes , par LANSYER	117
Académie des Inscriptions	119
Les plus vieilles maisons de France. Architecture civile romaine. — Le plus vieil hôtel de ville de France (<i>suite</i>). <i>Saint-Antoin</i> , par CHARLES NORMAND	120
Bons Exemples. — 1. Conservation de la mosaïque de Lillebonne (Seine-Inférieure). — Dégagement du bâtiment abbatial de Tournus, par DEROYE	122
Curiosités françaises : Saint-Mathurin. — Donjon de Pithiviers. — Dépenses de Fonainebleau. — Maison du dix-septième siècle, à Luçon. — Dolmen de la Frebouchère. — Crédits alloués à Ronen pour la réfection de fragments anciens — Briançon. Vauban, architecte. — Forêts des Hautes-Alpes. — Plaque sur la maison de l'abbé Cochet. — Saint-Savin de Lavedan. — Archéologie du val d'Aran. — L'inscription de Chorges. — Tonnerre : les maisons au seizième siècle. — Chronique de Vezelay. — Benoist. — Chapelle d'Ancy. — Epigraphie du Poitou et de la Saintonge. — Saint-Sébastien d'Aigueperse. — Orgue de Saint-Remi, à Dieppe. — Gens de guerre enfouis au château de Coucy. — Architectes poitevins du onzième siècle. — Grotte de Festigny. — Grosse-Horloge, à Rouen	128
Fouilles récentes à Louviers, Nanterre, Brionne, Saint-Lucien, Kermabou, Grenoble, Lasgraisnes.	132
Sociétés savantes : 1. Résumé des communications faites en 1887 à la Société des Antiquaires de France, au sujet des Monuments français. — 2. Travaux de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.	13

Bénédictin à Joigny , par CHARLES NORMAND	139
Musées français. Acquisitions nouvelles communiquées par les Conservateurs. Auxerre. — Lyon. — Rouen. — Angers. — Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers. — Antiquaires de Normandie. — Musée de Reims. — Metz.	139
Chronique : Election de M. Le Breton. — Mort de M. Rupricht Robert. — Réception des délégués des départements. — Thèses archéologiques à l'École des Chartes. — Conférence de M. de Gatines. — Exposition des pastellistes. — Exposition des Amants de la Nature. — Classement à faire. — Adhérents nouveaux.	140
Bibliographie illustrée.	145
Le Mans, son musée	151
Visite au château de Vaux-le-Praslin.	151
Des notions d'art à introduire dans l'instruction	152

NUMÉRO 3

Le Château de Bourbon-l'Archambault (Allier), par P. GELIS-DIDOT et G. GRASSOREILLE , d'après des documents inédits	155
Néris et Montluçon (<i>suite</i>), son histoire, ses monuments, d'après des documents inédits, par ALBERT LENOIR , membre de l'Institut.	165
A travers le Comtat Venaissin (<i>suite</i>). Le Palais des Papes à Sorgues, d'après des documents inédits, par EUGÈNE MUNTZ	167
Coup d'œil sur l'enseignement de l'histoire des Beaux-Arts, et la formation du goût public , par PEYRE , agrégé d'histoire et de géographie.	176
Les Sculptures peintes du Chœur de la Cathédrale d'Amiens (Somme), par PAUL MARMOTTAN	178
Les Verrières de Montmorency et d'Ecouen , par MAGNE . — Conférence faite à la Société de Pontoise et du Vexin	182
La Promenade des Adhérents de la Revue l'Ami des Monuments au Château de Vaux-le-Praslin (Seine-et-Marne). Histoire et description, par CHARLES NORMAND	197
Sociétés savantes. — Résumé des communications concernant les Monuments français: 1. Société des Antiquaires de France. 205 — 2. Académie des Inscriptions. 207	
Curiosités françaises — Logis de Jeanne d'Arc, à Compiègne. — Fontenay, Maillezais, Luçon. — Le vandalisme à Fontenay-le-Comte, destruction de la casemate de Henri IV. — Cavalier de la Salle, à Rouen. — Du Cerceau, à Montargis. — Voûtes Plantagenet d'Arvauit et Saint-Jouin-lès-Marnes. — Renseignements inédits sur des artistes français. — Château de Richelieu et Musée de Tours. — Bellegambe, à Douai. — La Croix aux Anglais, à Montargis. — Embrun, Briançon, Hautes-Alpes, Grenoble, Mont-Dauphin. — Recherches à faire: Découverte de souterrains-refuges, à Ormes	213
Fouilles récentes à Dax, Riolette, Wavelerdingen, Cherchell	220
Le Vandalisme dans les Départements (<i>suite</i>). — 16. Hôtel Curas à Bourges (Cher). — 17. A Condé (Nord), par P. MARMOTTAN . — 18. A Hyeres (Var). — 19. A Clermont-Ferrand, par H. F. — 20. A Puy Jonas (Puy-de-Dôme), par H. F.	

21. A Saint-Salvi d'Albi. — 22. Dans la Forêt de Fontainebleau. — 23. A Sanxay, par le **R. P. DE LA CROIX** et **CHARLES NORMAND**. — A Orchaise. . . 233

Organisation du mouvement contre le Vandalisme. Bons exemples (*suite*). — 3. Création de cours d'archéologie dans les séminaires. — 4. Création de cours d'archéologie à la Faculté de Poitiers. — 5. Fondation de la Société Saint-Faron. — 6. Château de Versailles. Une bonne promesse. — 7. Rouen qui vient . . 236

Musées français. — Bayeux, Vannes, Morlaix, Arcachon, Nantes, Péronne, Senlis, Lille, Douai, Orléans, Yonne, Reims, Saintes. 239

Chronique : Évreux. — Tapisserie de la chaste Suzanne. — Château de Chenonceaux. — Photographies de Monuments français. — Saint-etienne de Dijon. — Palais des Papes d'Avignon. — Congrès d'architectes. — Projet de Monument à Jeanne d'Arc. — Le pays d'Auge. — Rouen qui vient. — Anet. — Les berceaux de Montargis. 241

Bibliographie. 244

Comité : Membres nouveaux. 249

NUMÉRO 4

Le Château de Bourbon-l'Archambault (*suite*), par **P. GELIS-DIDOT** et **GRAS-SOREILLE** 253

Néris, d'après des documents inédits (*suite*), par **ALBERT LENOIR**, membre de l'Institut 267

La Kasbah de Sousse (Tunisie), par **SALOMON REINACH**. 271

Découverte de sépultures gauloises et renseignements *inédits* sur de récentes découvertes gallo-romaines à Saint-Maur, par **MACÉ**. 272

Le Beffroi de Bergues, par **PAUL MARMOTTAN**. 282

Renseignements inédits sur la découverte d'un temple romain à la Fréti-nière (Sarthe), par **LIGER** 286

Note sur le menhir de Pierrefitte (Gironde), par **E. PIGANEAU**. 289

Coup d'œil sur l'enseignement de l'histoire des Beaux-Arts et la formation du goût public (*suite*), par **PEYRE**. 295

La Promenade des Adhérents de la Revue l'Ami des Monuments au château de Vaux-le-Praslin (Seine-et-Marne), par **CHARLES NORMAND** (*suite*) . . 299

Le Vandalisme dans les départements. — 25. A Essé, par **E. MAISON**. . 304
 — 26. Aux Moulineaux, par **P. MARMOTTAN** 305
 — 27. A Vieu, par **AUGÉ DE LASSUS**. 305
 — 28. A Belleville (Vendée), par **ROBUCHON** 307
 — 29. A Vezelay, par **GUILLON** 308
 — 30. A l'hôtel Cujas, de Bourges, par M. le marquis **DE VOGUÉ**, de l'Institut 308
 — 31. A Jailly (Nièvre), par **MASSILLON-ROUVET**. 312

Organisation contre le vandalisme. Bons exemples. — 8. Efforts des Orléanais pour la conservation de leur capital artistique, par **LÉON DUMUYS**. . . 320
 — 9. Sauvegarde du fort gallo-romain de Rubricaire. 329

Fouilles récentes. — Souterrains du Poiré-sur-Vie (Vendée)	330
— Villa gallo-romaine à Duret (Loire-Inférieure),	330
— Mosaïque à Juire, à Autun,	331
— Fouilles dans l'Alber,	331
— Ville romaine découverte au Vivier (Sarthe)	332
— Mont Saint-Bernard,	333
— A Orléans,	333
Résultats obtenus en faveur de Saucay	334
La Promenade des adhérents de l' <i>Ami des Monuments</i> à Saint-Germain	334
Curiosités françaises. — Détails sur Pierrefonds	335
— Travaux d'architecture et de sculpture de Jean, duc de Berry,	335
— La maison de campagne de la femme de Molière	336
Musées français de Condé-sur-Escaut, Soissons, Dotation, Sèvres, Saint-Germain, Nantes,	337
Chronique	337
Sociétés savantes — Résumé des communications concernant les Monuments français : Académie des Inscriptions,	339
— Antiquaires,	340
Bibliographie	343
Adhésions nouvelles	345

NUMÉRO 5

TABLES

Aux collaborateurs,	349
A nos lecteurs,	351
Table analytique détaillée et des noms d'auteur	353
Table générale des articles	365
Table générale des gravures	371
Errata et Addenda	374

TABLE DES GRAVURES

NUMÉRO 1

LA FONTAINE SAINT-GAULTIER (Yonne). — Essai de fac-similé de croquis sur papier teinté, par <i>Charles Normand</i> ,	1
LES TUTELLES. Édifice romain à Bordeaux, aujourd'hui détruit, d'après une estampe au trait, lavée par <i>du Cerceau</i> ,	11
LE PALAIS DES PAPES À AVIGNON AU XVIII ^e SIÈCLE, d'après un dessin inédit de la collection d' <i>Albert Lenoir</i> , membre de l'Institut	21
FRISE ANTIQUE A KÉROUAN. CHAPITEAU ANTIQUE A DJEZZA (Tunisie), par <i>Saladin</i>	21
CIMETIÈRE CHRÉTIEN A LAMTA (Tunisie), par <i>Saladin</i>	26
TOMBE DE MEDDEN. Mosaïque à Lamta (Tunisie), par <i>Saladin</i> ,	27
MAUSOLÉE DE KASRINE. — SREITLA. La Porte triomphale (Tunisie), par <i>Saladin</i> ,	29
LAMTA. Détail d'une mosaïque de pavage, par <i>Saladin</i> ,	31
LINTEAU à Henchir Es-Zaâtli	32
PLAN DES TEMPLES DE SREITLA (Tunisie), par <i>Saladin</i> ,	34-35
LE PLUS VIEIL HÔTEL DE VILLE DE FRANCE A SAINT-ANTONIN (Tarn-et-Garonne). — aquarelle de <i>Charles Normand</i> , gilotage de <i>Lopez Silva</i> ,	39
CHAPITEAU ROMAIN. Musée d'Arles	41
L'ABBAYE DE THÉLÈME. Restitution et dessin de <i>Charles Questel</i> , membre de l'Institut	50-51
TÊTE D'AFFRANCHI, AU MUSÉE D'ARLES	61
TÊTE ANTIQUE. Musée d'Arles	61
PRESSOIR ANTIQUE, par <i>Saladin</i>	65
GALERIE DU CONCLAVE DANS LE PALAIS DES PAPES A AVIGNON,	69

NUMÉRO 2

EAU-FORTE : DÉTAILS DE PIERREFONDS. Dessin de <i>Viollet-le-Duc</i> , gravure de <i>Lansyer</i>	118
VUE DE LOCHES, par <i>Lansyer</i> (fig. 23),	74
HÔTEL KÉRATRY, par <i>Charadin</i> (fig. 21)	80
URNE FUNÉRAIRE (fig. 25)	93

CIMETIÈRE ANTIQUE A MONTLUÇON (fig. 26), par <i>Albert Lenoir</i> , de l'Institut.	94
SBEITLA (Tunisie): RESTITUTION DE LA PORTE DES TEMPLES (fig. 27), par <i>Henri Saladin</i>	96
— RESTITUTION DE L'ARC DE TRIOMPHE (fig. 28), plan par <i>H. Saladin</i>	97
— L'PLAN DE L'ARC DE TRIOMPHE (fig. 29), par <i>H. Saladin</i>	98
HADRA : ESSAI DE RESTITUTION (fig. 30), par <i>H. Saladin</i>	99
— ETAT ACTUEL DE L'ARC DE TRIOMPHE (fig. 31), par <i>H. Saladin</i>	99
— CITADELLE BYZANTINE (fig. 32), par <i>H. Saladin</i>	101
— MAUSOLÉE (fig. 33), par <i>H. Saladin</i>	102
— Plan (fig. 34), par <i>H. Saladin</i>	102
FRAGMENT DE LA GRILLE SAINT-OUEN DE ROUEN (fig. 35), par <i>Despois de Follerville</i> .	105
MAISONS A DOL, de Ribault (fig. 36), par <i>Robida</i> (en-tête)	107
— De Lavoue (fig. 37), par <i>Robida</i>	108
— Manoir près des Remparts (fig. 38), par <i>Robida</i>	110
— Dans la Grande-Rue (fig. 39), par <i>Robida</i>	111
SAINTE-SAUVEUR DE LIMAY (en-tête). Vue générale (fig. 40), par <i>Félix Regamey</i> .	113
— Statue de saint Paul (fig. 41), par <i>F. Regamey</i>	114
— Statue de Thomas Letourneur (fig. 42), par <i>F. Regamey</i>	115
LE PLUS VIEIL HÔTEL DE VILLE DE FRANCE. Chapiteaux (fig. 43, en-tête)	120
— Plan (fig. 44)	120
— Détails de la fenêtre (fig. 45)	121
— Profils (fig. 4')	121
— Élévation géométrale (fig. 47), dessins de <i>Viollet-le-Duc</i>	124-125
BÉNITIER DE JOIGNY (fig. 48), par <i>Charles Normand</i>	137
MONT-SAINT-MICHEL. Salle des Chevaliers (fig. 49), par <i>Corroyer</i>	146
— Galerie de l'Aquillon (fig. 50), par <i>Corroyer</i>	147

NUMÉRO 3

CHATEAU DE BOURBON. — Vue restituée au XIII ^e siècle (pl. 51), par <i>Gélis-Didot</i> .	154
— État actuel du côté Nord et de la Tour Amirale (pl. 52), par <i>Gélis-Didot</i>	155
— Plan (pl. 53), par <i>Gélis-Didot</i>	157
— Cour du Réduit des Chapelles (pl. 54), par <i>Gélis-Didot</i>	161
NÉRIS. — Fragments antiques inédits, par <i>Rocheffette</i> (pl. 55)	165
PALAIS DES PAPES A SORGUES. — Héliogravure d'un dessin inédit de la Bibliothèque d'Avignon, photographié pour la <i>Revue</i> (pl. 56)	169
PALAIS DES PAPES A SORGUES. — État du Palais au début du XIX ^e siècle (pl. 57)	173
CATHÉDRALE D'AMIENS. — Héliogravure de la clôture du Chœur (pl. 58)	179
Photogravure Goupil du VITRAIL de François de Montmorency, de l'Œuvre des peintres-verriers, par <i>MAGNE</i> (pl. 59-60)	183
Photogravure Goupil, Chantilly, VITRAIL DES AMOURS DE CUPIDON ET DE PSYCHÉ (pl. 61)	187
VAUX-LE-VICOMTE. — Fac-similé d'une estampe de <i>Perelle</i> (pl. 62-63)	191
GAINÉ inédite de la grille du Château de Vaux, par <i>Pfnor</i> (pl. 64)	195
VAUX. — Couronnement inédit de la grille d'entrée, par <i>Pfnor</i> (pl. 65)	197
— Travées inédites de la grande Cascade, par <i>Pfnor</i> (pl. 66)	199

Première gravure publiée sur les dernières FOUILLES DE L'HÔPITAL DE SAINTES (Cha- rente-Inférieure), héliogravure d'après un cliché pris spécialement pour la <i>Revue</i> , par MAHEUSE et Charles NORMAND (pl. 67)	203
BOURGES. HOTEL CUIJAS. Etat actuel du vanlâisme. Photographie prise spécia- lement pour la <i>Revue</i> (pl. 68)	221
CHEFS-D'ŒUVRE DISPARUS. LES BERCEAUX DE MONTARGIS, par <i>du Cerceau</i> (pl. 69)	245

NUMÉRO 4

CHATEAU DE BOURBON-L'ARCHAMBAULT. — Vue perspective restituée au XIII ^e siècle, par <i>Gelis Didot</i> (pl. 70)	252
— En-tête (pl. 71)	251
— Etat actuel du château (pl. 72)	251
— Vue restituée du moulin du château (pl. 73)	231
— Etat actuel du donjon (pl. 74)	231
— Clef de voûte (pl. 75)	231
AQUEDUCS DE NÉRIS. — D'après des dessins inédits du cabinet d'Albert Lenoir (pl. 76)	266
— Autres aqueducs (pl. 77, 78, 79, 80)	267, 268
LA KASBAH DE SOUSSE. — Dessin inédit attribué à Tissot, ancien ambassadeur de France. Du cabinet de Salomon Reinach (pl. 81)	270
CHATEAU DE SAINT-GERMAIN. — Souvenir de la promenade des adhérents de l' <i>Ami des Monuments</i> : les récentes découvertes inédites de Saint-Maur-les-Fossés, par <i>Macé</i> (pl. 82)	271
BEFFROI DE BERGUES. — Photographie inédite (pl. 83)	283
LE TEMPLE ROMAIN RÉCEMMENT DÉCOUVERT A LA FRÉTIÈRE, PAR LIGER. — Plan inédit, établi sur le croquis et les cotes de Liger, auteur des fouilles, par <i>Charles Normand</i> , (pl. 84)	286
LE MENHIR DE PIERREFFIE (Gironde). — Vue, par <i>Piganeau</i> (pl. 85)	291
CHATEAU DE VAUX-LE-PRASLIN. — Souvenir de la promenade des adhérents de l' <i>Ami des Monuments</i> . Gaine de la grille d'entrée. Dessin et gravure inédits de <i>R. Pfnor</i> (pl. 86, 87)	298
— Vue inédite de la grotte (pl. 88)	301
EGLISE DE JAILLY (Nièvre). — Plans et profils, par <i>Massillon-Rouvet</i> (pl. 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97)	313 et suiv.
MAISON récemment démolie à Orléans, rue des Hôtelleries, 17. Dessin de <i>Cl. Sauvageot</i> (pl. 98)	321
MAISON qu'on va démolir à Orléans, dite à la Coquille. Détail de la porte, par <i>Roguet</i> (pl. 99)	327
CHATEAU DE PIERREFONDS. — <i>Eau-forte</i> inédite de <i>Lansyer</i> , d'après <i>Viollet-le-Duc</i> détails du château (pl. 100)	334
MAISON inédite à Quimperlé, d'après l'aquarelle de <i>Ch. Normand</i> (pl. 101), gilo- tage de <i>Lopez Silva</i>	339
PLAN archéologique du Mans, par <i>Hublin</i> (pl. 102)	341

ERRATA ET ADDENDA

Auny, lire : *Cuny*, page 6.

Mareuse, architecte, lire : *archiviste*, page 9.

Congrès de la Sorbonne 1875, lire : 1887, page 151.

Sella, lire : *Sellier*, page 332.

Villiers, lire : *Maréchal de Villars* (le vainqueur de Denain), p. 30.

Une phrase ambiguë, p. 332, pourrait laisser croire que le château de *Mehun* a disparu. Il en reste des vestiges intéressants.

BUREAU

DE

RENSEIGNEMENTS, DESSINS & RESTAURATIONS

A la suite de demandes nombreuses qui nous ont été adressées, nous avons créé un bureau qui recherchera dans les archives et bibliothèques les documents historiques qui lui seront demandés, en fera prendre copie et s'occupera de l'achat des livres. Il se charge aussi de la rédaction de notices historiques, des projets de restauration de maisons, châteaux, églises, de procurer des dessins et de faire confectionner des clichés. Un photographe, spécialement attaché à la *Revue*, prendra les clichés qui lui seront demandés. L'administration se charge de l'impression des études et dessins.

Ces mesures sont appelées à rendre un grand service à tous ceux qui sont éloignés des grands dépôts intellectuels ou qui manquent de temps pour s'y rendre.

*Ces avantages ainsi que la participation aux promenades sont **uniquement** réservés aux souscripteurs de la Revue, qui pourront en jouir à des conditions exceptionnellement favorables.*

S'adresser à l'administration de « *L'Ami des Monuments* », 51, rue des Martyrs.

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue *L'AMI DES MONUMENTS* reçoit les annonces bibliographiques. Grâce à sa grande extension, grâce à son public d'amateurs éclairés, elle offre aux auteurs et éditeurs une des meilleures publicités qu'ils puissent avoir pour leurs ouvrages.

La Revue compte, par cette amélioration nouvelle, fournir en même temps à ses souscripteurs des indications utiles à leurs travaux.

Pour les conditions d'insertion, s'adresser à M. l'Administrateur, 51, rue des Martyrs.

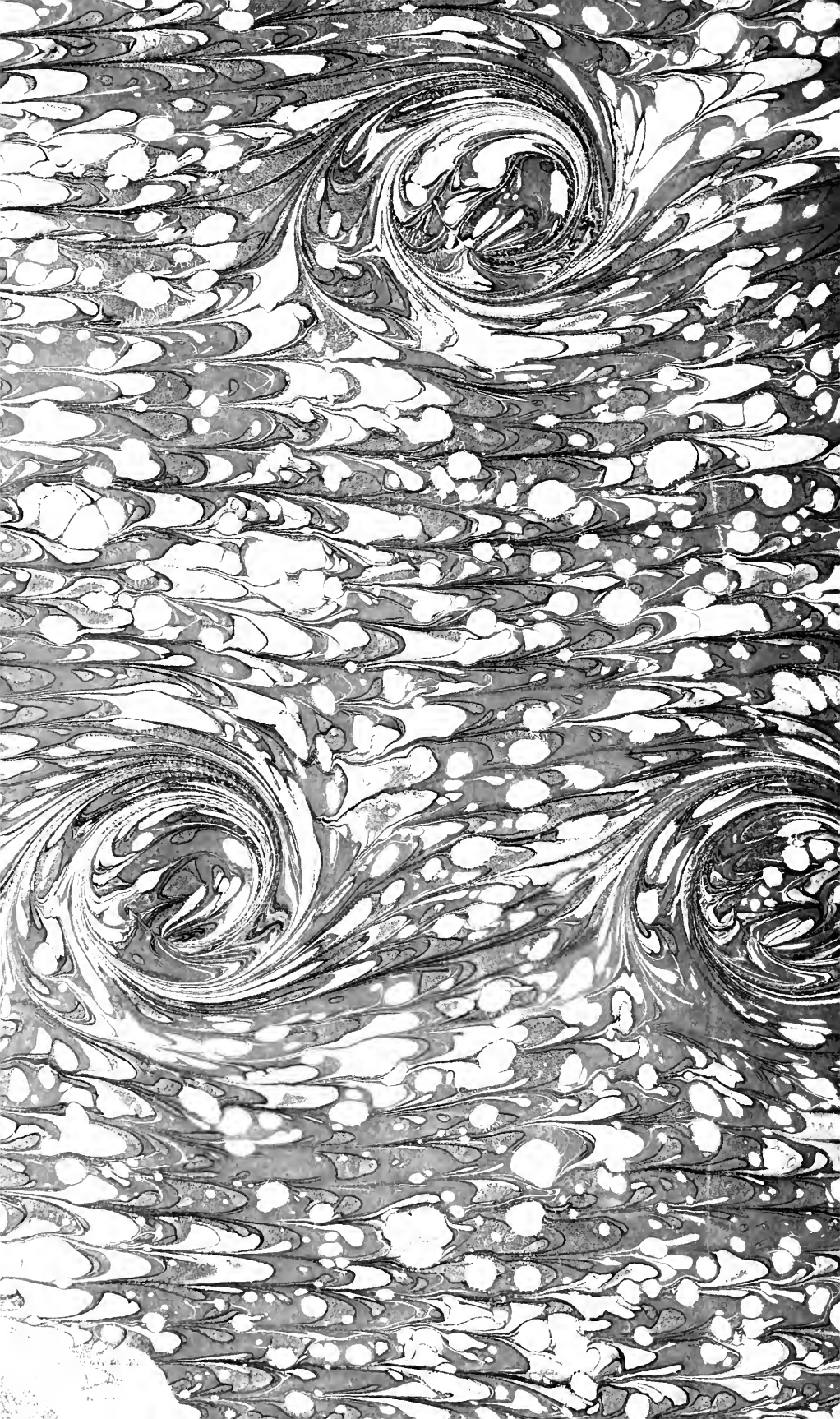
GUIDES ARTISTIQUES

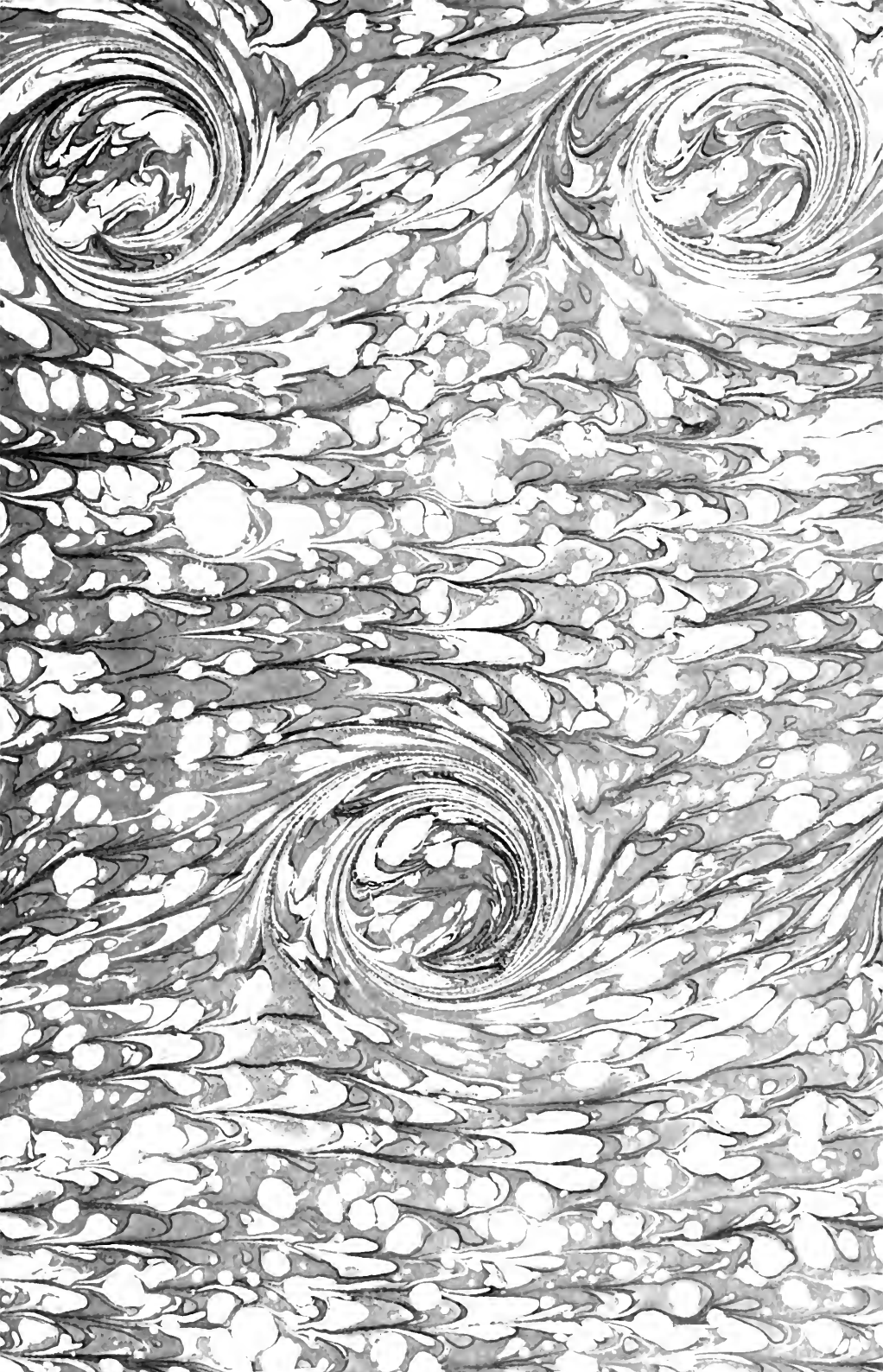
La Revue *L'Ami des Monuments* commence la publication d'une série de Guides artistiques et archéologiques. Ils sont destinés à faire connaître et mieux apprécier les richesses nationales.

VIENT DE PARAÎTRE

Le 1^{er} fascicule *Château de Vaux*, par Charles Normand. Prix : 2 fr. 50. — Huit gravures dont une des doubles (vue prise de la grotte), non publiée par la *Revue*. — Pour les souscripteurs à la *Revue* qui adresseront directement le montant aux bureaux, le prix est réduit à 2 fr.

IMPRIMERIE D. DUMOULIN ET C^e
Rue des Grands-Augustins, 5, Paris.





3 3125 00454 6244

